



JEAN VINGHON D.M.P.



. II. Nº I

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

FONDATION E. SOYEZ

LA PICARDIE

HISTORIQUE ET MONUMENTALE

ARRONDISSEMENT DE MONTDIDIER

VILLE DE MONTDIDIER. — NOTICE par M. le Bon X. de BONNAULT d'HOUËT

CANTON DE MONTDIDIER. — NOTICES par M. R. de GUYENCOURT

CANTON DE ROSIÈRES. — NOTICES par M. Ch. DUHAMEL-DECÉJEAN



AMIENS
IMPRIMERIE YVERT ET TELLIER
64, Rue des Trois-Cailloux.

PARIS
LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS
82, Rue Bonaparte.

M D CCCC I

LA PICARDIE

HISTORIQUE ET MONUMENTALE



YVERT
&
TELLIER


LA PICARDIE
HISTORIQVE ET MONVMENTALE
MDCCCXCV

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

FONDATION EDMOND SOYEZ

LA PICARDIE

HISTORIQUE ET MONUMENTALE

TOME II

ARRONDISSEMENT DE MONTDIDIER



AMIENS
IMPRIMERIE YVERT ET TELLIER
37, Rue des Jacobins.

PARIS
LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS
82, Rue Bonaparte.

1900-1903

LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

MONTDIDIER

NOTICE PAR LE BARON X. DE BONNAULT D'HOUËT

CANTON DE MONTDIDIER

NOTICES PAR R. DE GUYENCOURT



MONTDIDIER

SITUATION

Le voyageur, qui d'Amiens à Compiègne passe en chemin de fer au pied de la ville de Montdidier, emporte de cette vision rapide le souvenir d'une cité pittoresque. Par-dessus de riches cultures maraîchères, à travers des rangées de peupliers, il aperçoit la roche crayeuse qui porte la ville et a constitué longtemps son meilleur rempart. A l'ouest la rivière des Doms, au nord et au sud deux vallées sèches, profondes et étroites, limitent le plateau du Santerre à l'extrémité duquel Montdidier se dresse comme une sentinelle, à égale distance des vallées de l'Oise et de la Somme, neuf lieues d'Amiens et de Compiègne. On distingue encore quelques restes des vieilles murailles en briques, reliées de distance en distance par de grosses pierres jaunes, mais ni portes, ni tours, ni poivrières, ni créneaux. Les vieux murs ne supportent plus que des jardins en terrasse, véritables jardins suspendus, où il a fallu apporter la terre avant de planter les arbres. Là où la muraille a disparu, la roche crayeuse reparaît, mais la végétation persiste intermittente. Apportée par le souffle du vent, ou par l'oiseau qui laisse tomber sa graine, elle couvre le moindre filon de terre végétale restée dans les fissures de la craie. Ainsi de tous côtés la verdure semble monter à l'assaut de la vieille cité, ici au hasard, là aidée par l'industrie des habitants. Sur la crête laborieusement élargie, les maisons se pressent en désordre, petites ou grandes, également avides de bon air et de vue sur la campagne. Incessamment battus par les vents d'ouest, brûlés par le soleil ou salis par la pluie, façades et pignons, toits d'ardoise ou de tuile, lucarnes et cheminées, découpent sur le ciel une silhouette confuse, aussi amusante de ligne que de couleur. Elle va montant du sud au nord, légèrement concave au centre, dominée par les clochers des deux églises et le campanile de l'hôtel-de-ville ; brusquement elle se termine au nord, au point culminant, par le

haut pignon de l'ancienne Salle du Roy devenue le tribunal. De robustes contreforts en saillie, de hautes fenêtres ogivales et une élégante tourelle hexagonale, dont une restauration récente a gâté le couronnement, donnent un caractère altier à cette vieille construction qui semble tenir en respect le faubourg aplati à ses pieds.

HISTOIRE

Le nom et l'histoire de cette ville s'accordent parfaitement avec la première impression qu'elle produit, et nous aurons pour la visiter un guide incomparable, dont l'unique défaut est d'être peu portatif. Il nous suffira donc de résumer les trois volumes in-4° que Victor de Beauvillé a consacrés à sa ville natale.

Sans réclamer pour elle l'honneur d'être le *Bratuspantium* de César, que tant d'historiens revendiquent pour leur patrie; sans supposer en ce lieu l'existence d'un de ces *palatium* ou maisons de campagne des rois francs, on est fondé à croire que l'abbaye de Corbie possédait là une métairie. Les moines, auxquels était confiée la garde de Didier, roi des Lombards, pouvaient bien l'y envoyer, du moins pendant quelque temps. Songeaient-ils à lui procurer un air plus pur ou à le soustraire aux ennuis du cloître ? Ne voulaient-ils pas plutôt se décharger d'hôtes incommodes dans un monastère, car Didier était arrivé avec la reine et une suite assez nombreuse. Quoi qu'il en soit, une tradition constante rattache au souvenir du roi lombard le nom de la ville qui ne tarda pas à se former autour de la métairie des bénédictins. Les terres les plus fertiles se trouvant dans la vallée, c'est là que s'élevèrent les premières maisons. Dans un poème écrit pendant la première moitié du XIe siècle, l'abbé de St-Riquier, Enguerrand, nous montre clairement le *vicus* établi dans la vallée et le *castrum* seul bâti sur la hauteur, dans une situation analogue à celle qu'occupent aujourd'hui l'ancienne Salle du Roy et le faubourg.

Le nom de Montdidier apparaît pour la première fois dans une charte, en 1060. Mais cet acte de Philippe Ier se réfère à des évènements beaucoup plus anciens. Hilduin qualifié *« Comes de Monte qui vocatur Desiderius »* bénéficie d'une donation faite par Hugues le Grand, père de Hugues Capet. Le donateur étant mort en 756, et le comte Hilduin peu d'années avant, dans un âge fort avancé, le premier comte de Montdidier, qui nous soit connu, vivait donc dans les dernières années du IXe siècle. Ses descendants ne possédaient plus Montdidier, à l'époque où la charte de Philippe Ier nous révèle l'existence de leur aïeul ; Raoul de Crépy venait de s'en emparer. Fier de sa nouvelle conquête, ce puissant seigneur la choisit pour le lieu de sa sépulture, et il y termina son orageuse existence en 1074. Chose plus singulière encore, cet excommunié fut enterré en terre sainte, dans le tombeau qu'il s'était fait préparer dans le prieuré Notre-Dame. Ses restes n'y reposèrent pas longtemps, son fils les fit exhumer pour les rapporter à Crépy et cette lugubre cérémonie lui aurait inspiré des réflexions si austères, qu'elles le déterminèrent à quitter le monde pour finir ses jours dans un cloître.

Dès 1080, un mariage faisait entrer le comté de Montdidier dans le domaine de la maison royale. Il n'appartenait encore qu'à une branche collatérale, à Hugues de France, frère de Philippe Ier. Un siècle plus tard, son héritage tombait en quenouille : sa petite-fille Aliénor, se voyant sans enfants malgré ses nombreux

mariages, cédait le comté à Philippe-Auguste. La réunion à la couronne fut définitivement opérée en 1194. Montdidier n'ayant plus d'existence propre, il semble que son histoire ne doit plus offrir d'intérêt ; mais sa situation sur une frontière si longtemps disputée lui donne au contraire une importance exceptionnelle qu'on a peine à comprendre aujourd'hui. Ressentant plus vivement qu'ailleurs les contre-coups de la fortune de France, cette petite ville nous montre sur un théâtre étroit, mais plus vivant peut-être, le tableau des vicissitudes nationales.

Philippe-Auguste était trop avisé pour ne pas sentir tout le prix de sa nouvelle acquisition. Pour s'attacher ses nouveaux sujets, il leur octroya dès l'année suivante une charte de commune, et des articles spéciaux eurent pour objet la mise de la place en parfaite défense. Le roi lui-même prit soin de fixer le tracé et le prix des fortifications à élever. Elles furent terminées en 1210, une partie des faubourgs et plusieurs églises furent laissées en dehors, exposées à tous les coups d'un ennemi que la situation de la ville attirait et que rendait furieux la difficulté de s'en emparer. Ce danger fut peu sensible tant que le roi de France resta puissant et victorieux. Les nouveaux communiers payèrent leur dette de reconnaissance à Bouvines, et ne manquèrent jamais de fournir des sergents toutes les fois qu'ils en furent requis. Pendant le treizième siècle la prospérité de cette ville, partagée du reste par les autres parties du royaume, permit aux habitants de racheter nombre de droits seigneuriaux que le roi avait dû respecter en établissant la commune.

Pendant ces heureuses années, nos rois ne semblent guère avoir eu l'occasion de venir à Montdidier. Le désastre de Crécy y amène Philippe de Valois qui y séjourne du 28 avril au 1er mai 1347. Il dut en garder bon souvenir, car il l'assigna pour lieu de réunion aux trois ordres des provinces voisines appelés à délibérer sur le mauvais état de ses affaires. On ne sait ce qu'il en advint. Comme il arrive trop souvent, la guerre malheureuse avec l'étranger provoque la guerre civile ; la Jacquerie ensanglante notre pays ; le roi de Navarre fomente le désordre et la ville endettée est réduite à aliéner les droits seigneuriaux qu'elle rachetait au siècle précédent. Cependant elle résiste vaillamment à Robert Knolle qui l'assiège, en 1370, avec 6000 hommes d'armes et 500 archers. Le partisan anglais se venge sur les faubourgs et les pays voisins. Jean-sans-Peur, en 1411, ne sera ni plus heureux ni moins cruel. Après dix jours de siège, la désertion de ses Flamands le force à se retirer, mais non sans avoir incendié les faubourgs et la première église du Saint-Sépulcre. Le désastre d'Azincourt prête au duc de Bourgogne une puissance et un prestige irrésistibles. Montdidier se donne à lui, dans l'espoir de trouver enfin le repos à l'abri de ce pouvoir fort, et aussi sur la promesse de la suppression des aides et des gabelles. En réalité, quand en août 1418 Charles VI cède au Bourguignon Péronne, Montdidier et Roye, en garantie des 100,000 écus qu'il ne peut payer pour la dot de sa fille Michelle, mariée au comte de Charolais, le roi ne fait que sanctionner une situation acquise, et encore se réserve-t-il ainsi une clause de retour. Même réserve, lorsque le traité d'Arras attribue à Philippe-le-Bon les trois villes qu'il détenait seulement comme garantie d'une dette. Lui-même à son tour, les engage entre les mains de son neveu le comte d'Etampes, 1437, et ne pouvant lui rendre ce qui lui revient de sa mère, Bonne d'Artois, les lui abandonne complètement, 1446. Pendant qu'on trafique ainsi de la malheureuse ville, elle voit le nombre de ses maisons réduit de 2000 à 300 et ses revenus diminués des deux tiers. Cependant Louis XI s'empresse, dès 1463, de racheter les trois villes, moyennant 400 000 écus, et en laisse le gouvernement au comte

d'Etampes. Son imprudence devait lui coûter cher. Montdidier depuis si longtemps engagé dans le parti bourguignon s'empresse d'ouvrir ses portes au comte de Charolais et le roi, après la désastreuse guerre du Bien public doit sanctionner cette perte.

Comme si ce n'était pas assez de ces funestes rivalités, le 13 mai 1470 éclate un incendie tellement violent, qu'il ne laisse debout que deux églises, Notre-Dame et St-Pierre, la Salle du Roy et dix-huit maisons. Ce n'est plus qu'une ruine. quand Chabannes s'en empare au commencement de l'année suivante. A peine avait-il commencé quelques travaux, que le roi s'engage une fois encore à restituer cette place, suivant le traité du Crotoy, octobre 1471. Louis XI n'en fera rien et le Téméraire n'y rentre que par la force, peu de jours après le sac de Nesles, juin 1472. Trois ans plus tard, Louis XI s'en empare et, au mépris d'une capitulation, la fait brûler. Prévoyant sans doute qu'il ne pourrait garder sa triste conquête, il requiert les habitants de Beauvais de venir la démolir. Seule la mort du duc de Bourgogne réunit définitivement Montdidier à la couronne et Louis XI fait rebâtir la ville. Il peut en être considéré comme le fondateur, mais le passé dispensait les habitants de toute reconnaissance. On voit que malgré l'ancienneté de cette ville, elle ne peut rien offrir d'intéressant antérieurement à la fin du XV[e] siècle.

La misère était telle, les finances si obérées et les charges tellement écrasantes, que les malheureux habitants offrirent au roi de renoncer à leur charte de commune ; ils lui abandonnaient leurs droits et leurs revenus pour qu'il se substituât à eux vis-à-vis de leurs créanciers. Le marché ne fut pas accepté, et bientôt nos pères reprirent courage. Grâce à la paix dont ils jouirent pendant les règnes de Charles VIII et de Louis XII, ils relevèrent leurs murailles. Les guerres malheureuses de François I[er] ne tardèrent pas à leur donner l'occasion de les défendre. En 1522, ils purent résister victorieusement à un parti d'aventuriers ; mais en 1523, ils furent assiégés par 30 000 Anglais et Allemands commandés par le duc de Norfolk et le comte de Bure. Les hommes d'armes et les francs-archers envoyés au secours de la ville demandèrent à capituler quand ils virent la brèche ouverte ; les bourgeois plus courageux ne voulurent rien entendre ; la ville fut emportée d'assaut et brûlée, 29 octobre 1523. François I[er] se plut à reconnaître le dévouement de cette cité, lorsqu'il y vint l'année suivante. Il y séjourna encore en 1527. Montdidier s'était relevé et put désormais tenir tête à l'étranger.

Mais hélas ! les querelles religieuses ensanglantaient maintenant la cité. Le pasteur Michel de la Grange y fut brûlé vif en 1553. Cette exécution n'arrêta pas les progrès de la Réforme ; elle trouva de nombreux adeptes dans la classe aisée, principalement parmi les gens de loi qui se partageaient les principales fonctions. Les protestants furent privés de leurs charges et remplacés par des catholiques. Louis de Bourbon, premier prince de Condé, gouverneur de Picardie, était protestant ; son mariage avec Eléonore de Roye, plus zélée encore que lui pour la Réforme, le rendait seigneur des Tournelles et de nombreuses terres aux environs. Si les réformés croyaient trouver là un appui, ils rencontrèrent dans Antoine de Bertin, lieutenant général du bailliage, un adversaire aussi ferme que résolu Ils avaient demandé un temple, et à défaut de l'une des principales églises, St-Pierre ou le St-Sépulcre, la Salle du Roy ; ils durent se contenter d'une maison à l'angle des rues de Compiègne et de l'Hôpital. Ils en jouirent peu de temps. Après la St-Barthélemy, ce temple fut démoli et les réformés ne purent jamais en ouvrir d'autre à Montdidier. Cette démolition fut du reste l'unique violence commise

MONTDIDIER

Maison de l'Ane Marin et église du St-Sépulcre

dans notre ville, à l'heure où le contre-coup de cette triste journée couvrait la France de sang.

Toujours modérés et circonspects, les bourgeois de Montdidier avaient refusé de s'associer à la Ligue, lors de sa fondation à Péronne ; ils députèrent même auprès de Henri III pour être dispensés d'en faire partie, et ils n'y entrèrent que sur l'ordre de ce prince, quand il crut politique de s'en proclamer le chef. En revanche, une fois engagés dans ce parti, ils y tinrent ferme et n'ouvrirent leurs portes à Henri IV, août 1594, qu'après le plus singulier traité accordé par un roi à des sujets rebelles. Il fut reçu avec enthousiasme, servi avec fidélité et, disons-le, avec courage. Lui-même se plut à le reconnaître, à plusieurs reprises lorsqu'il eut à réparer la surprise d'Amiens.

Le désordre recommence aussitôt après la mort de ce grand roi. En 1615, les factieux dirigés par les ducs de Longueville, de Mayenne et de Bouillon osent se présenter aux portes de Montdidier. Les habitants leur résistent et osent les attaquer en rase campagne.

En 1636, une forte armée espagnole, commandée par Jean de Werth et Piccolomini s'empare de Roye, 8 août, et somme Montdidier de se rendre. La garnison était presque nulle et le gouverneur nommé par le roi, refusait une pareille responsabilité. Une demande de secours adressée à St-Germain où se trouvait la cour, n'avait abouti qu'à cette réponse : « Que les habitants fissent du mieux qu'ils pourroient », et à l'envoi d'un nouveau gouverneur, Jacques de Maurepas. Il choisit pour lieutenant Florent de Braquemont ; un ancien officier, Milon de la Morlière, organisa un petit corps de cavalerie, tandis que Bosquillon de Sainte-Hélène prit le commandement de l'infanterie, composée de bourgeois de la ville et de paysans des environs. Non contents de repousser l'ennemi du haut de leurs murailles et d'ouvrir sur lui un feu si actif que l'un des canons éclata, ces braves gens opérèrent de nombreuses sorties, attaquèrent l'ennemi en rase campagne et osèrent même le poursuivre jusque dans ses retranchements, à plusieurs lieues de la ville. Une étroite vallée, sur la route de Breteuil, garde encore le nom de Coupe-Gorge, en souvenir de deux cents Espagnols qui y furent tués. Enfin, après trente-quatre jours de siège, l'approche de l'armée royale contraignit l'ennemi à la retraite.

Louis XIII fut touché de cette fidélité courageuse. Il vint à Montdidier, et comme la peste y faisait alors de nombreuses victimes, les bourgeois n'osaient approcher de la personne royale : « Approchez, leur dit-il, je ne crains rien », et il leur demanda ce qu'ils pouvaient désirer. Ils se bornèrent à réclamer deux marchés francs par semaine et deux foires chaque année. Ce n'était pas une innovation mais la confirmation d'un privilège perdu, que François Ier avait reconnu et qui remontait au moins aux premières années du xve siècle. Le gouverneur Jacques de Maurepas, le lieutenant Florent de Braquemont, le maïeur Antoine de Févin, Milon de la Morlière reçurent des récompenses particulières ; seul Bosquillon semble avoir été oublié, peut-être parce qu'il était protestant.

Ce glorieux fait d'armes clot l'histoire héroïque de Montdidier. Quelques années plus tard, quand le Grand Condé, révolté contre le roi, vint sommer la ville de lui ouvrir ses portes, les habitants s'y refusèrent mais durent composer avec lui et lui fournir des vivres. Ils en furent grandement loués, car ils agirent ainsi en fidèles sujets du roi, sur l'avis de Turenne alors incapable de les secourir. Le maréchal avait d'autres visées. Jugeant exactement le côté faible d'un ennemi qui lui était bien supérieur en nombre, il ne craignit pas de laisser libre devant lui la route de Paris, marcha droit vers le Nord et menaça l'Espagnol dans ses

communications. Fuensaldaña n'osa pas avancer, et, au grand désespoir de Condé, fit repasser la Somme à son armée.

Louis XIV vint souvent loger à Montdidier. Le gîte avait bonne réputation, et c'était une de ses étapes, quand il allait en Flandre à cheval. Il profita d'un de ses passages pour ruiner l'ancienne organisation municipale et réduire ici comme partout les vieilles franchises, au profit d'une centralisation excessive. Le XVIII[e] siècle n'offre qu'une interminable répétition de fêtes et de banquets. Jamais on ne brûla autant de poudre en feux d'artifices et en joyeuses canonnades. Cette triste époque offrait-elle tant d'occasions de se réjouir ! Il semble qu'on fut pressé de jouir, avant l'ouverture du drame sanglant qui allait clore le siècle, faire sombrer la monarchie et changer brutalement les destinées de la France.

DESCRIPTION

Ce résumé historique ne sera pas sans utilité pour la visite des monuments de la ville. Ils sont peu nombreux et tous placés sur l'artère principale, qui du sud au nord coupe la ville en deux parties inégales, parallèlement à la ligne des fortifications, dont nous avons signalé quelques restes.

Nous entrons en ville par la porte de Paris, dont le nom seul subsiste attaché au faubourg qui s'étend en face, sur la route de Tricot. A droite apparaît l'église du St-Sépulcre. C'est la troisième de ce nom élevée à Montdidier sur des emplacements différents.

La première, comme presque toutes les églises érigées sous ce vocable, date sans doute des années qui suivirent la prise de Jérusalem par les Croisés, en 1099. Elle est mentionnée, dès 1146, dans une charte de Thierri, évêque d'Amiens, confirmant les droits du prieur des Bénédictins. De cette première église il ne reste pas un pan de mur. Située hors de l'enceinte tracée par Philippe-Auguste, à l'intersection des routes actuelles de Tricot et de Breteuil, elle fut ruinée par le siège de 1411. Bien que les habitants eussent décidé sa reconstruction dans l'enceinte de la ville dès 1419, à cette date, la première église subsistait encore en partie, puisque par testament du 12 novembre 1428 le seigneur de Bains ordonnait l'achèvement de la chapelle qu'il y avait fondée et choisissait ce lieu pour sa sépulture. Cette chapelle dédiée à sainte Barbe survécut à l'église et donna son nom au cimetière. Elle tombait en ruine quand elle fut démolie en 1705, et le cimetière servit jusqu'en 1802. C'est ainsi qu'on peut nettement déterminer l'emplacement de cette première église.

Beauvillé n'est pas moins précis pour celui de la seconde, un peu à l'est de l'église actuelle. Elle dura un siècle seulement et était si petite, que les paroissiens ne pouvant songer à l'agrandir se procurèrent le terrain de l'église actuelle, en 1505. Les travaux commencèrent dès 1510 ; en 1516 on posait les verrières et la consécration eut lieu en 1519. Le terrible siège de 1523 semble l'avoir épargnée, mais il ruina complètement la seconde église. Le portail seul restait debout. Au lieu d'utiliser ces restes en faveur de la troisième église, on s'en servit pour élever une chapelle au milieu du cimetière, et plus tard ils furent employés dans la construction du presbytère. La seconde église possédait une mise au tombeau de Notre-Seigneur qui ne fut pas entièrement détruite. Le Christ se voit encore dans



le cimetière d'Etelfay et quelques fragments de sculptures fort mutilées existent dans la maison de M[me] Blériot.

La troisième église du St-Sépulcre, l'église actuelle, a le portail à l'ouest, en bordure sur la rue Parmentier, le flanc gauche masqué par des maisons, le chœur dans la petite cour du presbytère, et le flanc droit le long de la petite rue du Four si étroite qu'il est difficile d'apprécier la hardiesse de cette construction élevée sans contreforts, sauf autour du chœur.

Le portail de style gothique flamboyant est moderne, et je ne puis mieux faire que de renvoyer le lecteur à la description qu'en a donnée Beauvillé, après avoir contribué généreusement, lui et les siens, à sa construction. L'ancien portail ne peut laisser aucun regret. Il se composait d'un lourd massif de maçonnerie percé d'une arcade profonde et nue qu'on avait cru embellir au XVII[e] siècle, en la flanquant de chaque côté d'un double étage de niches accompagnées de pilastres ioniques. Comme ce massif présentait en avant de l'église une forte saillie, on avait eu l'idée singulière d'y établir un jardin suspendu. Les terres qu'on y avait apportées, entretenaient une humidité continuelle qui achevait de délabrer cette disgracieuse façade et menaçait même l'église de ruine. De ce côté, il n'y a d'ancien que la tour carrée du clocher, accostée de contreforts aux angles et d'une tourelle contenant l'escalier. De forts bandeaux relient les contreforts, et une seule fenêtre est percée dans la partie supérieure. La galerie à jour qui devait servir de couronnement n'a jamais été exécutée. Sur un comble très aigu en forme de soufflet, s'élève un toit d'ardoise terminé par deux tiges de fer portant chacune un coq.

Le plan de cette église est celui d'un rectangle fortement allongé, sans autre saillie qu'une abside à cinq pans (1). Le transept est compris dans l'œuvre et les bas-côtés se terminent carrément à la naissance de l'abside. Celui de gauche est presque une fois plus large que celui de droite. Les piliers au nombre de dix sont de forme cruciale, aux angles arrondis, élégis de moulures à bases prismatiques, sans chapiteaux. Le premier pilier, à gauche en entrant, est beaucoup plus gros, 5 m. 10 au lieu de 2 m. 50 de circonférence, à cause du clocher, et les autres semblent trop minces. Du reste, la grande nef ne devait pas primitivement être voûtée en pierre. Le berceau ogival en bois qui devait en tenir lieu est encore parfaitement visible dans les combles. N'osant pas couper les entraits, il a fallu donner à la voûte de la nef moins de hauteur et il en résulte un défaut sur lequel nous aurons à revenir. Comme celles des bas-côtés, elle repose actuellement sur des croisées d'ogives séparées par des doubleaux. L'unique particularité est que dans les travées de la grande nef et dans la dernière du chœur, les clefs de voûte sont reliées par des liernes. Plusieurs de ces clefs sont assez intéressantes pour que nous en parlions plus loin.

La grande nef n'est éclairée que par les fenêtres des bas-côtés, garnies de fenestrages presque tous modernes, tandis que les fenêtres du transept et du chœur dépourvues de meneaux semblent trop étroites pour leur hauteur et atteignent le sommet des formerets. Tous les vitraux sont modernes.

En entrant dans cette église, l'œil est choqué tout d'abord par l'irrégularité des bas-côtés et surtout par le grand mur nu compris entre les grands arcs des bas-côtés et les formerets de la grande nef. A l'aplomb de chaque pilier, le dos d'une colonnette se dessine à peine pour rompre cette plate uniformité. En arrivant à l'entrée du chœur, quand on se retourne vers le portail, cette impression

(1) Dimensions : Longueur 43 m. ; largeur 16 m. ; largeur du bas-côté gauche 4 m. 55 ; du bas-côté droit 2 m. 40 ; hauteur du chœur 15 m. ; de la nef 12 m.

désagréable est augmentée encore par la différence de niveau entre la nef et le chœur. On trouve là quelques clefs de voûte intéressantes : la première du côté de la nef, entourée de fleurs de lis, ne mesure pas moins de 0 m. 50 de hauteur ; les trois autres, qui ne sont que des rosaces ajourées, représentent : 1° Jésus-Christ sortant du tombeau ; 2° son apparition à sainte Magdeleine ; 3° les disciples d'Emmaüs ; 4° la Descente de Croix ; 5° l'Assomption.

Si cette église, malgré une sobriété de formes qui n'est pas sans prix pour le XVIe siècle, produit une impression médiocre, elle renferme quelques détails intéressants.

Dans le bas-côté gauche, celui de l'évangile, il faut noter un bon tableau représentant saint Nicolas, qu'un père vient remercier d'avoir préservé la vertu de ses trois filles. On a voulu longtemps y voir une œuvre de Lesueur et un cadeau du poète Jean Racine, sans réfléchir que le peintre mourut en 1655 et que Racine, alors sur les bancs du collège, n'eut d'attache à Montdidier que par son mariage avec Mlle de Romanet, en 1677. Quoi qu'il en soit, cette œuvre bien composée, d'une exécution facile et lumineuse, avec de jolies têtes et d'heureuses draperies, est bien dans la manière du Raphaël français et mériterait d'être mise en meilleure lumière.

Ce bas-côté se termine à l'autel de la sainte Vierge, blanc et or. D'un style regrettable dans une église gothique, il a encore le défaut de masquer une belle vierge en pierre, haute de sept pieds environ, d'un caractère digne et même un peu dur. Il est difficile d'en juger exactement sous l'épaisse couche de poussière qui s'y accumule depuis plus d'un siècle. Je dois à l'obligeance du curé actuel, M. l'abbé Leroux, la découverte de cette statue qui avait échappé aux investigations de Beauvillé.

Par contre, il a fort exactement décrit les statues des saints placées autour du chœur et les culs-de-lampes qui les portent. Disons seulement que ces culs-de-lampes garnis de petits personnages ont un tout autre intérêt que les statues plus grandes que nature et d'une facture assez banale.

La chaire du Saint-Sépulcre a une grande réputation, et de fait, vue à distance, elle plaît infiniment. Quatre panneaux pleins en chêne sculpté, séparés par des colonnes cannelées d'ordre composite, forment la rampe de l'escalier, et quatre panneaux semblables, accostés des mêmes colonnes forment la chaire proprement dite de forme hexagonale. Les cinquième et sixième côtés sont occupés, l'un par l'escalier, l'autre par le pilier auquel la chaire est adossée. La cuvette de la chaire est portée par six sirènes dont les queues soutiennent une boule isolée au-dessus du sol. L'abat-voix se compose de dais hexagonaux superposés et en retraite les uns sur les autres. Les deux premiers sont pleins ; le troisième repose sur six colonnettes ; et au-dessus, un petit édicule rond porté par quatre petites colonnes supporte le Sauveur s'élançant vers le ciel, la croix à la main. Cette disposition, pour n'être pas nouvelle, est heureuse et le ton foncé du chêne agrémenté d'incrustations de marbre, augmente encore l'impression d'extrême légèreté. Mais vues de près, toutes ces sculptures ne portent pas l'empreinte d'un véritable artiste. Les quatre docteurs de l'église latine, saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire et saint Ambroise qui garnissent la rampe, aussi bien que les quatre évangélistes, placés autour de la chaire proprement dite, ne témoignent d'aucun sentiment dans l'expression des têtes, ni même d'une réelle habileté dans les draperies. Les corps des sirènes elles-mêmes qui de loin font bon effet, sont moins de la sculpture que du découpage.

Le tombeau, monument indispensable dans une église dédiée au Saint-Sépulcre, occupe le fond du bas-côté droit. Il est dû à la générosité de la famille de Baillon. Commencé en 1549 par Godefroy de Baillon, il fut achevé par son fils, Pierre, en 1582. Seule l'arcade en plein cintre qui y donne accès date de 1763. Elle fut ouverte pour donner plus de jour dans l'intérieur du tombeau. Mais outre l'inconvénient de jurer avec le reste de la construction gothique encore dans ses grandes lignes sinon dans le détail des ornements, cet arc plus élevé de trois pieds que celui qu'il remplaçait, a forcé à relever d'autant l'*Ecce homo* placé à son sommet et l'encadrement délicat qui l'accompagne. A la hauteur actuelle, l'œil en apprécie difficilement la finesse et d'innombrables couches de badigeon ne rendent pas cet examen plus facile.



Église du St Sépulcre _ Ensevelissement du Christ

Le Christ est assis, presque nu, la tête couronnée d'épines, les bras croisés et liés par une corde qui resserre également ses chevilles. La tête légèrement inclinée vers l'épaule droite a une profonde expression de souffrance, et le corps, dépourvu de toute raideur comme de toute maigreur excessive, est d'un modelé parfait qui indique bien la Renaissance. Derrière cette statue, le mur est couvert de ces sculptures élégantes que les artistes de cette époque faisaient à peine saillir hors de la pierre et dont les lignes pures et élancées ont un charme si caractéristique. Le choix des sujets est peut-être d'un goût moins pur. D'après Beauvillé, les emblèmes du christianisme se marient étrangement aux souvenirs païens et cet alliage est plus choquant encore dans le voisinage du Christ. A côté du pélican et du phénix, symboles de la charité chrétienne et de l'immortalité de l'âme,

voici des salamandres, des chimères et même des amours bandant leurs arcs. Je dois avouer que je n'ai pu retrouver ce dernier détail. Le cadre de ce tableau est formé par deux pilastres supportant deux arcs fortement surbaissés, ajourés et appuyés sur un pendentif placé au-dessus de la tête du Christ. Au sommet des pilastres ornés de légères arabesques, deux anges portent les instruments de la Passion. Entre eux, le couronnement du cadre se compose de deux arcs à contre-courbures, trilobés à l'intérieur, formés par des dauphins, dont le dessin est peu facile à reconnaître tant il est surchargé de rinceaux. Sur les reins de ces arcs se dressent d'élégantes cigognes, et plus haut des griffons déploient leurs ailes jusqu'au sommet des arcs. Cet ensemble est d'une rare perfection.



Fonts baptismaux du St Sepulcre de Montdidier

L'exécution du Tombeau beaucoup moins remarquable ne l'élève pas au-dessus du type si souvent reproduit dans nos églises. Les têtes sont trop larges et trop plates. Victor de Beauvillé pense que l'artiste a pu être gêné par l'obligation de donner aux personnages une raideur traditionnelle. Pourquoi cette tradition n'aurait-elle pas exercé une influence également fâcheuse sur la facture de l'*Ecce homo*? La raison de cette différence ne serait-elle pas plutôt une question de date? L'*Ecce homo* fut achevé du vivant de Godefroy de Baillon, avant 1552, tandis que le reste fut terminé seulement en 1582, alors que partout la Renaissance prend des allures plus lourdes.

Cependant la voûte qui s'étend au-dessus du tombeau est purement ogivale, très surbaissée, avec addition de liernes et de tiercerons entre les arêtiers. La clef de voûte est remplacée par une ouverture losangée dont l'utilité est inconnue, et aux points de jonctions de ces nombreuses nervures sont figurées les armoiries de la famille de Baillon. Elles sont actuellement masquées par des cartons chargés d'inscriptions pieuses, qui témoignent de plus de dévotion que de goût. On retrouve du reste, sur la paroi verticale du tombeau, les armes de la famille de Baillon, écartelées *1 et 4 d'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or et 2 et 3 d'argent à trois barres d'azur*. Elles ornent également le prie-Dieu, sur lequel est agenouillé Pierre de Baillon. Sa devise confirmée par ces pieux travaux était : *« Je l'ay empris, bien advienne »*. En face de lui est représentée dans la même attitude, sa femme Marguerite de la Morliere, avec ses armes : *de gueules, au chevron d'or avec un croissant d'argent en pointe* (1). D'autres pierres tombales, dans la même chapelle, se rapportent à divers membres de cette famille dont les libéralités s'étendirent encore aux autres parties de l'église.

A l'extrémité opposée de ce même bas-côté droit, se trouvent les fonts baptismaux transportés là en 1688, mutilés et badigeonnés en 1870. Ils datent de

(1) Cette famille n'avait de commun qu'une similitude de nom avec une autre famille montdidérienne d'où est issu le chanoine de la Morlière, auteur des Antiquités de la ville d'Amiens.

MONTDIDIER

Ancien Hôtel de ville

1539 ainsi qu'en témoigne cette inscription tracée en caractères gothiques et en dialecte picard :

Je fuz chy mis et assy neuf en lain mil Vc XXXIX.

D'après M. Enlart (1) ces fonts appartiendraient à un type conservé en Picardie du XIe au XVIe siècle. Une cuve basse et carrée élevée sur cinq supports, qui sont un pied central de fort diamètre et quatre colonnettes soutenant les angles. Malheureusement, il est impossible d'admettre qu'il y ait eu des colonnettes aux angles. On n'y voit que la trace de faibles pendentifs. De plus la colonne centrale est si fortement renflée à la base que les colonnettes auraient pu difficilement remplir leur office de supports. Il est impossible de rien reconnaître des groupes placés autrefois aux angles de la base : un griffon, un monstre moitié homme moitié bête, un ange soufflant dans une trompette. Pour avoir une idée de ce que devait être ce monument de la Renaissance, mieux vaut aller voir son similaire de la même époque, beaucoup mieux conservé dans l'église de la Boissière.



Montdidier Eglise du Saint Sepulcre
Bas relief de la Ste Vierge

On a placé dans cette même chapelle une croix de pierre, en forme de bâton écoté, d'un mètre cinquante-cinq centimètres de hauteur, portant aux quatre extrémités les emblèmes des quatre évangélistes. Elle est datée de 1517.

Au-dessous un curieux bas-relief en pierre, malheureusement badigeonné comme tout le reste, est consacré à la Sainte Vierge. Le Père Eternel placé au sommet du tableau, bénit sa Fille bien aimée et alentour, des sculptures et des inscriptions placées sur de nombreux phylactères rappellent les principaux symbolismes de la Vierge, d'après le Cantique des cantiques : *Quasi cedrus exaltata — Stella — Porta cœli — Virga — fons hortor*(um) — *Electa ut* (sol). — (sicut) *plantatio* (rosæ in Jericho) — *Civitas Dei — Pulchra ut luna — Turris Davidica — Pute*(us) *aquar*(um) *Hortus conclusus. — Et quasi oliva speciosa.* Quelques-unes de ces sculptures témoignent d'une étrange liberté ; ainsi le *Puteus aquarum* est figuré par trois enfants qui pissent. La pruderie moderne y a mis bon ordre et les a mutilés au point qu'on ne pourrait le reconnaître, si Beauvillé n'avait pris soin de le noter.

La tradition veut que ce bas-relief vienne de l'ancienne église, et c'est sans doute pour cela qu'on a inscrit au bas les dates de 1146, 1419, 1519, 1870. Cette dernière rappelle tristement le vendalisme qu'ont eu à subir, sous prétexte de restauration, les fonds, la croix écotée et le bas-relief de la Vierge. Les deux

(1) *L'Architecture romane en Picardie*, p. 36.

premières dates sont inutiles, car ce bas-relief appartient incontestablement à la Renaissance.

Continuant de gravir la raide et large rue du Sépulcre, appelée aujourd'hui rue Parmentier et communément désignée sous le nom de Bas de la place, nous arrivons à la place du Marché au blé qui n'est guère qu'un élargissement de la rue précédente. A gauche se dresse le nouvel Hôtel-de-Ville, vaste édifice en pierres blanches, sans caractère comme sans saillie, écrasant de sa lourde masse les maisons voisines et la place même. Celui qu'il remplace, était plus petit et mieux en harmonie avec le cadre qui l'entourait; il égayait la perspective par une forte saillie et le contraste de ses assises de briques et de pierres taillées en bossage, dans le goût de l'époque Louis XIII. C'est bien à cette époque, en 1622, qu'avait été construit cet Hôtel-de-Ville, le sixième d'après Victor de Beauvillé. Un siècle plus tard, il menaçait ruine et le maire, Edouard Bosquillon, faisait reconstruire la façade, en 1749, sans en altérer le caractère. Il est regrettable que cet exemple n'ait pas été suivi par l'administration actuelle; il lui aurait été facile de conserver en même temps, à la droite de l'Hôtel-de-Ville, une maison de la Renaissance dont les pierres délabrées laissaient encore apprécier l'élégance. Le pignon, percé de quatre ouvertures superposées, était terminé par deux rampants garnis de socles disposés en escalier et supportant des vases reliés par des volutes ajourées. Des pilastres cannelés garnissaient les angles de cette façade et les chambranles des fenêtres. Les trois premières baies étaient rectangulaires, la dernière, plus petite, cintrée et accostée de volutes, avait pour couronnement une baie semblable, plus petite encore et aveugle. Cette maison, spécimen unique dans une ville si pauvre en constructions anciennes, a disparu en même temps que l'Hôtel-de-Ville et les vieux Montdidériens n'ont plus pour leur rappeler le passé, que la statue populaire de Jean Duquesne sonnant les heures au sommet du nouveau beffroi.

La grande artère, que nous suivons, se prolonge en ligne droite au delà de la place et prend successivement les noms de rue de la Croix bleue et de rue Saint-Pierre. Elle nous fait passer au pied de la statue de bronze élevée en 1848, en l'honneur de Parmentier, le plus illustre enfant de Montdidier et l'un des grands bienfaiteurs de l'humanité. Elle est due au sculpteur Malknecht. Traitée avec talent et conscience, elle produit cependant une impression médiocre, à cause de la raideur disgracieuse du costume, celui des membres de l'Institut en 1813, et aussi par suite de la trop grande élévation du piédestal, qui ne permet pas d'apprécier l'heureuse expression de la physionomie, mélange de brusquerie et de bonté, bien conforme avec le caractère de l'homme.

De ce point culminant de la place, nous apercevons l'église Saint-Pierre ou du moins le dôme peu élégant qui coiffe son clocher. Ce clocher, ajouté après coup, écrase un portail inachevé et mutilé qui n'en constitue pas moins la partie la plus intéressante de l'édifice.

L'église Saint-Pierre est mentionnée pour la première fois dans cette charte de 1146, qui nous a fait connaître l'existence du Saint-Sépulcre. Mais l'évêque Thierri parle de Saint-Pierre comme d'une église déjà fort ancienne. Elle relevait également du Prieuré Notre-Dame et les Bénédictins y jouissaient des droits les plus étendus *de altari* et même *de atrio*, c'est-à-dire sur les offrandes faites à cause des offices qui se célèbrent à l'autel et aussi sur les dons motivés par les cérémonies effectuées dans le reste de l'église, comme les baptêmes, etc... A la fin du XIIe siècle, pour améliorer la situation du clergé de cette paroisse, les papes



MONTDIDIER
Église Saint-Pierre

durent enlever aux Bénédictins le droit *de altari*. En revanche, ils leur accordèrent la dîme entière au lieu de la petite dîme qu'ils possédaient jusque-là. De plus, le prieur fut dès lors tenu de fournir au curé une rente annuelle de 52 setiers et demi de blé. L'église, dont les chartes épiscopales et les bulles pontificales nous révèlent ainsi la haute antiquité, n'a de commun que le vocable avec celle qui existe aujourd'hui, et l'historien de Montdidier ignore jusqu'à l'emplacement de cette première église. D'après lui, l'église actuelle aurait été commencée à la fin du XIVe siècle, mais il n'indique pas quelles parties pourraient remonter à cette époque, et je n'en pourrais signaler aucune. Quoiqu'il en soit, les travaux se continuèrent jusqu'à la fin du XVIe siècle et ils n'ont jamais été terminés.

En 1538, Chapron, maître-maçon, qui conduisait les travaux de la cathédrale de Beauvais, fut appelé à Montdidier pour élever le portail de Saint-Pierre. Après avoir visité les lieux, il revint apportant *le pourtraict de l'ouvraige avec son plain*, et reçut, pour ce travail et ses frais de route, 13 livres 10 sous que V. de Beauvillé évalue, je ne sais pourquoi, à 44 francs 80 centimes. Les travaux commencèrent aussitôt, exécutés avec des pierres et par des ouvriers du pays.

Comme on doit s'y attendre d'après le choix de l'architecte, le portail de Montdidier, malgré sa date, appartient encore à l'art gothique et présente de fortes ressemblances avec celui de Beauvais. La disposition générale est aussi simple que connue. Entre deux gros piliers octogones reliés par une galerie à jour, s'élève un arc en accolade, dont le sommet dépasse cette galerie, et dont les premiers claveaux s'appuient contre les piliers. Sous cet arc, une voussure profonde limite un tympan ajouré et vitré que coupe dans toute sa hauteur un pilier d'estanfiche ou trumeau. Il sépare deux baies à cintre surbaissé, sous lesquelles deux portes à un seul ventail donnent accès dans l'église. Ce portail mesure 13 mètres 50 de largeur sur 14 mètres de hauteur.

Le trumeau central, les retombées de la voussure et la partie inférieure des gros piliers sont ornés de niches avec socle et dais, du gothique le plus flamboyant, tandis que sur les piliers, à l'étage supérieur, d'autres niches sans socles, couvertes par des coquilles et surmontées de petits clochetons tréflés, accusent nettement le style de la Renaissance. Cependant au dernier étage de ces mêmes piliers décorés d'arcatures trilobées aveugles,on est tout surpris de voir reparaître le gothique. Le même mélange de styles se retrouve dans le grand arc en accolade : les crochets qui ornent son extrados sont gothiques, tandis que le sommet de cet arc appartient à la Renaissance. On y remarque un écusson aux armes de France entouré du collier de Saint-Michel et accompagné d'un côté des trois croissants d'Henri II et de l'autre du fameux monogramme, objet d'une erreur si persistante et de tant de déclamations ridicules, sans songer qu'avec l'H d'Henri II, on peut y lire aussi bien le double C de Catherine, que le double D de Diane. La meilleure preuve, c'est que ce monogramme figure sur le célèbre émail du Louvre que Catherine devenue veuve fit exécuter pour sa chapelle.

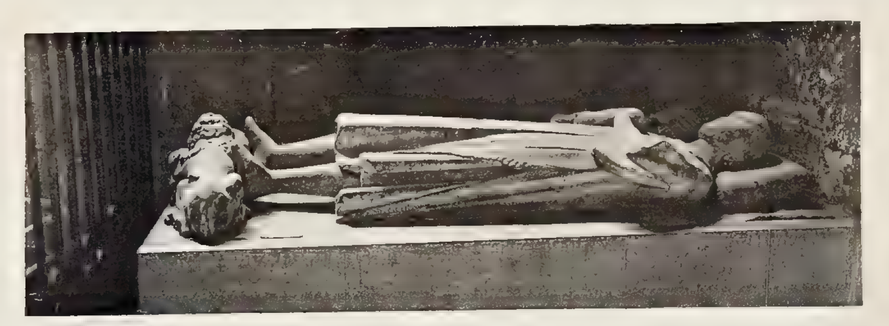
La voussure du portail offre une grande variété de décorations, toutes parfaitement gothiques. Le long de ces retraites successives, on rencontre, en allant de l'extérieur à l'intérieur, un ruban enroulé, une arcature trilobée à claire-voie, un feuillage courant, des moulures prismatiques, une série de petits groupes placés dans des niches de telle façon que le dais de l'une devient le socle de l'autre, et enfin, entre deux enroulements de feuillages, une seconde arcature trilobée à claire-voie moins importante que la première.

Les petits groupes composés de quatre à cinq personnages sont au nombre de

dix et ont trait à l'histoire de Saint-Pierre, mais la plupart ont été refaits récemment par les soins et grâce à la générosité de l'ancien doyen, dont on a reproduit les traits au sommet de la voussure, dans le premier feuillage courant. Telles sont les seules sculptures du portail. Toutes les niches, même celle du trumeau, sont veuves de leurs statues, si elles en ont jamais possédé.

A droite et à gauche du portail, deux fenêtres correspondent aux bas-côtés de la grande nef, et celle de droite est coupée dans sa hauteur par un disgracieux contrefort nécessité par l'addition du clocher. Il s'élevait primitivement au-dessus du carré du transept, et ce n'est qu'à la fin du XVIe siècle qu'on se décida à le reconstruire à la droite du portail. Scellier nous a conservé le dessin de ce clocher en forme de vis, plus original que beau. Il fut remplacé en 1742 par le clocher actuel, qui assez imposant de loin, n'est en réalité que massif et laid.

A la différence du Sépulcre, les murs latéraux de cette église sont garnis de contreforts, et suivant un plan assez fréquent en Picardie, chaque travée des bas-côtés a son comble particulier perpendiculaire à celui de la grande nef. Cette disposition complique les toitures et multiplie les noues, mais elle permet d'ouvrir dans les bas-côtés de grandes et hautes fenêtres.



Eglise St Pierre de Montdidier Tombeau supposé de Raoul de Crepy

L'intérieur de l'église (1) se compose d'une nef et deux bas-côtés, sur lesquels on a pris des chapelles dans la plus grande partie de leur longueur. Ces bas-côtés se terminent carrément et leur dernière travée est occupée, celle du côté de l'évangile par la chapelle des saints Lugle et Luglien, patrons de la ville, celle du côté de l'épître par la chapelle de la Vierge. Le chœur comprend la travée intermédiaire, plus une autre semblable, faisant saillie en dehors de l'œuvre et terminée par une abside à quatre pans, disposition fâcheuse qui arrête l'œil à l'extrémité de l'édifice sur une masse saillante au lieu de lui ouvrir les horizons lointains d'un vitrail. Dix piliers, d'une grosseur disproportionnée avec leur hauteur, (les deux premiers à cause du clocher sont encore plus gros), indiquent le projet

1 Dimensions :	Longueur totale.	49 m. 30
	Largeur.	24 m. 40
	Hauteur à la 2e travée	12 m. 25
	Diamètre des piliers	1 m. 50
	Distance entre eux	4 m. 50





MONTDIDIER
Église St Pierre _ Détails du portail

primitif d'élever une église plus haute et d'ouvrir des fenêtres dans la nef, au-dessus des grands arcs qui la mettent en communication avec les bas-côtés. La preuve en est encore visible dans le comble de l'église, où une de ces fenêtres ébauchée montre ce qu'aurait été l'édifice, si des guerres continuelles n'avaient pas arrêté son essor. Les voûtes élevées en 1465-1466 sont donc trop basses; de plus elles vont en s'abaissant jusqu'à l'extrémité du chœur et tombent ainsi d'une hauteur de 14 m. 25 à celle de 11 m. 45. Vainement à diverses époques et tout dernièrement encore, a-t-on remanié les nervures des voûtes et le profil des piliers. Il y a là un défaut irrémédiable, et l'on doit regretter qu'en 1713 on ait fait disparaître quantité de tombeaux et d'épitaphes accolés contre les piliers. L'église y a peu gagné en légèreté et beaucoup perdu de son intérêt.



Montdidier. — Eglise St-Pierre. — Détails de la tribune des Orgues.

La principale curiosité qu'elle renferme serait précisément un tombeau, si comme l'affirme V. de Bauvillé, le *Gisant* placé au bas du collatéral gauche représente le comte Raoul de Crépy et a été exécuté de son vivant, par conséquent avant l'année 1074, date de sa mort. Voici comment l'historien de Montdidier prétend justifier cette assertion : « Raoul avait désigné la ville de Montdidier pour le lieu de sa sépulture, et il avait pris soin d'y faire préparer lui-même son tombeau : *Sibi sepulturæ locum præparaverat,* dit Guibert de Nogent... . Le tombeau de Raoul se trouvait dans l'église du prieuré *ad cornu Evangelii*, disent d'anciens titres de Crépy ; il était de pierre et encastré en partie dans la muraille ; ce qui formait saillie était orné d'ouvrages à jour artistement travaillés avec des colonnes et deux petites pyramides à chaque extrémité. En 1673, l'enfoncement pratiqué dans le mur fut transformé en une armoire où l'on déposa les reliques des saints Lugle et Luglien... Les sculptures qui décoraient le tombeau disparurent à cette époque. Au-dessus, on grava les vers suivants qui rappelaient la destination primitive du monument, l'usage auquel on le faisait servir, et la dévotion que le comte était censé avoir eue envers les patrons de la ville :

Quæ quondam comiti defuncto casa Radulpho
Structa fuit, servat corpora sancta modo.
Nil mirum ; vivus coluit quos mortuus ornat
Regibus hinc sanctis, regia theca placet.

5

Ainsi, par un rapprochement bizarre, le tombeau d'un excommunié servait d'abri aux reliques des saints. La pierre sépulcrale de Raoul fut enlevée, en 1723, du monument qui la recouvrait et placée dans la nef entre deux piliers; les enfants s'amusaient à jouer autour, et dans l'ignorance de leur âge, voyant cette statue si paisiblement couchée sur le dos, ils donnaient au turbulent seigneur qu'elle représentait, le nom de *Père Tranquille*. A l'époque de la Révolution, la statue de Raoul de Crépy échappa, comme par miracle, à la destruction générale et fut transportée dans la basse-cour de l'hôpital, où elle resta près de quarante ans. En 1832, l'administration municipale eut l'excellente pensée de la faire mettre dans l'église Saint-Pierre, où elle est encore à présent (1).

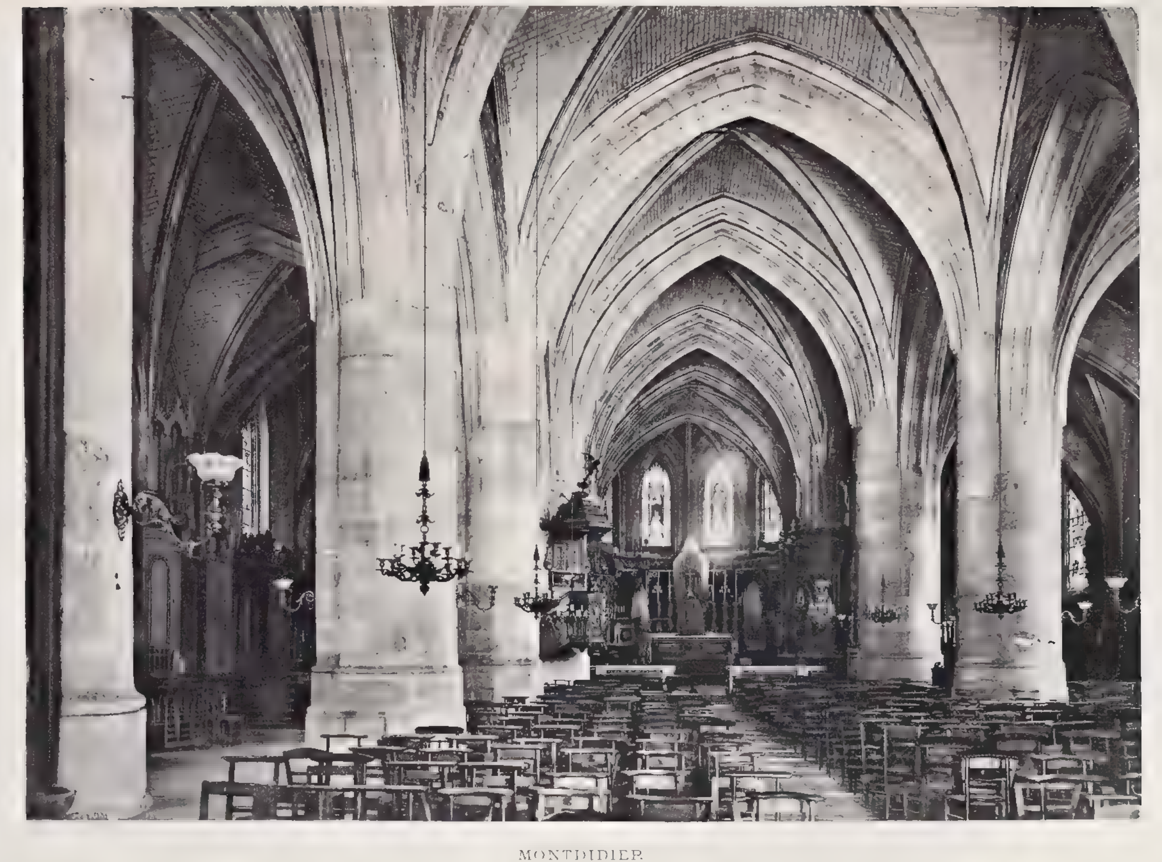
Qui ne voit quelle différence existe entre la phrase de Guibert de Nogent et le sens qu'on lui prête. Se préparer un lieu pour sa sépulture n'est pas faire exécuter son tombeau, encore moins la statue qui doit le décorer. Les vers inscrits au XVIIe siècle, lorsqu'on utilisa un ancien enfeu pour y conserver les reliques des saints, répondent simplement à des scrupules qu'on feignait d'ignorer et témoignent d'une croyance populaire sans valeur historique. A travers les termes peu précis dans lesquels est décrit ce tombeau, qui ne reconnaît l'arco-solium, flanqué de deux pinacles et abritant le *gisant* placé sur un bloc décoré de petites arcatures, peut-être de petits personnages. Le moindre vestige de cet enfeu nous aiderait singulièrement à dater cette statue, car tous deux appartiennent à une époque où le costume a moins varié que l'architecture, mais on peut affirmer déjà qu'il ne saurait être question d'une œuvre du XIe siècle.

Examinons maintenant la statue telle que l'a décrite V. de Beauvillé.

« Raoul de Crépy est représenté couché, revêtu d'une robe garnie de fourrure et fendue sur le côté; cette robe lui descend au-dessous des genoux; ses manches sont larges, demi-longues, avec des sous-manches plus justes à l'avant-bras. Raoul a les mains jointes sur la poitrine; une épée à poignée droite de 1 mètre de long sur 0 m. 07 de large lui pend au côté; le fourreau est entouré d'une lanière de cuir; à sa gauche était sa lance dont il ne reste que des fragments. La tête recouverte d'une calotte nouée sous le menton, est appuyée sur un coussin soutenu par un ange; les cheveux sont coupés courts sur le front et roulés autour du cou, point de barbe. Le comte est chaussé de souliers lacés sur le côté; ses pieds posent sur un lion qui saisit un chien à la gorge et cherche à l'étrangler; les jambes sont entièrement détachées de la pierre, et c'est véritablement un miracle que depuis tant de siècles elles n'aient point été brisées. Le corps a 1 m. 80 de long. La tête de l'ange, les doigts et le nez de Raoul sont cassés; mais ces mutilations sont peu de chose, si l'on pense à l'ancienneté de cette pierre tumulaire qui a près de huit cents ans d'existence. Le costume est d'une exactitude incontestable, et la ressemblance aussi parfaite que possible. Raoul, ainsi que le rapporte Guibert de Nogent, ayant fait faire son tombeau de son vivant, on peut dire, sans exagération, qu'il a *posé* pour l'exécution de la statue qui se trouve dans l'église Saint-Pierre (2) ».

Cette description et le dessin qui l'accompagne sont exacts, mais ils suffisent à démontrer que ce n'est pas là une œuvre du XIe siècle, où la sculpture traitée en méplat n'avait pas le relief justement admiré par l'auteur. Quand on a sous les yeux cette statue drapée avec de longs plis fortement accusés, on ne peut hésiter à y

(1) *Histoire de Montdidier*, 2e édition, t. I, p. 55.
(2) *Histoire de Montdidier*, t. II, p. 22.



MONTDIDIER

Église Saint Pierre. Vue de la nef

reconnaître le caractère de cette belle époque qui s'étend du commencement du XIIIe siècle au milieu du XIVe. Préciser est plus difficile, car suivant la remarque de Quicherat, jamais le costume n'a moins varié. Cependant si l'épée, par ses dimensions, sa garde droite et sa poignée terminée par une boule, semble indiquer le début du XIIIe siècle, la longue robe doublée de fourrure nous reporte à une date ultérieure. C'était l'opinion de Quicherat qui attribuait cette statue à l'époque des premiers Valois, évidemment avant l'avènement du costume de robe courte adopté par les gens de guerre, dès 1340. De toutes façons, il faut renoncer à rattacher cette statue au souvenir de Raoul de Crépy. Ce n'est pas, plus d'un siècle après sa mort, quand sa postérité était éteinte et son comté réuni à la couronne, que l'on aurait songé à lui élever un monument funéraire. Comment son nom resta-t-il populaire ? Plutôt probablement pour ses vices que pour son habileté et son courage. Son renom d'excommunié ne lui a pas nui, et la foule toujours amoureuse des contrastes a donné son nom au seul tombeau qui subsista dans l'église du prieuré. Ajoutons que ce Gisant n'en est pas moins fort remarquable, mais que faute d'inscription et d'armoiries, il court risque de réprésenter toujours un inconnu.

Dans la chapelle voisine se trouve le Tombeau de Notre-Seigneur, ou plus exactement son ensevelissement, sous un arc surbaissé, avec fronton en accolade et choux enroulés. Au-dessus, sur le plein du mur, cinq médaillons en forme de quadrilobes renferment les instruments de la Passion sculptés en relief. Ces sujets, aussi bien que les personnages de la mise au tombeau sont tous peints de couleurs voyantes rehaussées d'or, que l'humidité du mur ne tardera pas à atténuer. Ici comme dans l'église du Sépulcre, sept personnages sont groupés autour du Christ. Nicodème et Joseph d'Arimathie le soutiennent sur son linceul, sous les regards éplorés de saint Jean, de la sainte Vierge et des trois Marie, Maria Magdalena, Maria Jacobi, Maria Salomé. Mais dans le tombeau de Saint-Pierre, la Madeleine occupe la place centrale réservée d'ordinaire à la sainte Vierge. Il en est ainsi dans le tombeau de Saint-Germain l'Ecossais, à Amiens, qui date du commencement du XVIe siècle et n'est pas sans analogie avec celui de Saint-Pierre.

Au-dessus se trouve l'unique verrière ancienne de l'église et même de la ville de Montdidier. Elle provient de l'Hôtel-Dieu et fut donnée au commencement du XVIe siècle par Pierre de Vuignacourt et Jean Cailleu, tous deux maïeurs de Montdidier, le premier en 1506-1507 et de 1521 à 1524, le second en 1512-1513. Pierre de Vuignacourt fut aussi capitaine de la ville de 1492 à 1533. Aussi, tandis que Jean Cailleu est représenté à senestre, vêtu d'une longue robe violette à larges manches bordées de fourrure et qu'il porte des bas rouges et des souliers arrondis retenus par des rubans, Pierre de Vuignacourt, à dextre, est en justaucorps de velours ponceau brodé d'or, avec brassards et cuissards, épée et éperons. Tous deux, du reste, sont tête nue, les mains jointes, et à genoux sur des prie-Dieu qui portent leurs armes.

Les Vuignacourt, dont il est question ici, sont ceux d'Artois. Ils ont pour armoiries : *D'argent au chevron de gueules accompagné de trois molettes de sable, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or au pied nourri ;* pour timbre : *un haume d'argent taré de face ;* pour cimier : *une tête de griffon d'or côtoyé d'un vol de même* et pour supports : *un lion et un griffon d'or.* Les armes de Jean Cailleu sont : *d'argent à deux fasces de gueules, timbrées d'un casque d'argent taré de face,* avec *une roue de même,* pour cimier et *deux lions d'or,* pour supports.

Cette verrière est divisée en trois compartiments par deux meneaux tréflés, avec

un cœur au sommet. Là est représenté le Père-Eternel à mi-corps, la main droite bénissant, et le globe du monde dans la main gauche. Au-dessous, dans le compartiment central, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, semble descendre sur le Christ représenté dans le miracle de la Transfiguration. Vêtu d'une longue robe d'argent, il porte sur la tête un nimbe crucifère et est enveloppé tout entier d'une grande auréole jaune. A ses pieds, l'apôtre saint Jacques lève vers lui ses bras suppliants. Dans le compartiment, à droite du Christ, Moïse tient les tables de la loi, et dans celui de gauche le prophète Elie est représenté vêtu, comme un riche bourgeois du XVIe siècle. Au-dessous d'eux, saint Pierre et saint Jean semblent présenter à Jésus-Christ les deux donateurs, dont ils sont les patrons, Pierre de Vuignacourt et Jean Cailleu.

Malgré l'éloge que Dusevel a fait de cette verrière, il faut bien reconnaître que ni le dessin n'a cette pureté, ni le coloris cette finesse, qui font le charme des verrières du XVIe siècle. Le principal personnage, le Christ, est fort laid, et la grande auréole jaune d'œuf, fait une tâche désagréable au centre de la composition. Peut-être y a-t-il lieu de tenir compte d'une restauration peu habile et d'une place mal choisie qui renverse les conditions d'éclairage. En réalité, cette verrière ancienne ne vaut pas quantité d'œuvres modernes, placées dans la même église, notamment les trois belles verrières de Lusson consacrées à l'histoire de la Vierge, à son couronnement et à l'histoire de saint Joseph.

Nous avons vu à l'église du Sépulcre un spécimen de ces fonts baptismaux que M. Enlart prétend ramener au type de la cuve basse et carrée soutenue par cinq supports, le plus fort au centre et quatre petites colonnettes aux angles, type tellement modifié à l'époque de la Renaissance qu'il est devenu méconnaissable; nous allons le retrouver à Saint-Pierre dans toute sa pureté primitive, et cet exemplaire est le plus ancien qui subsiste encore en Picardie. Ce petit monument en pierre bleue de Tournai, haut de 1 m. 03, se compose en effet d'une cuve creusée dans un bloc rectangulaire, long de 1 m. 08, large de 1 m. 06, épais de 0 m. 27, placé sur un fort pilier rond, orné seulement de deux moulures grossières. Les colonnettes placées aux angles de la cuve ont disparu et celles qui les remplacent sont en bois. Le tout repose sur un socle carré assez fruste. Pour le socle et pour les colonnettes, on ne peut donc raisonner que par comparaison, et tout l'intérêt se concentre sur le bloc qui renferme la cuve. Celle-ci est entourée d'un cercle orné de huit têtes assez grossières, reliées par des rinceaux. Les écoinçons compris entre ce cercle et les côtés rectangulaires sont ornés : 1° d'une croix ; 2° de deux têtes aux cous entrelacés ; 3° de raisins ; 4° de deux colombes buvant dans un vase. Le bloc est également orné sur son épaisseur. Sur deux faces, on distingue des pampres et des grappes de raisin et au centre de l'une d'elles, un buste du Christ bénissant. Sur les deux autres faces, des colonnettes alternativement plates ou en spirale supportent une série d'arcades aveugles. Toute la sculpture est exécutée en méplat et avec une grande barbarie. On est d'accord pour faire remouler ces fonts au XIe siècle, et cette opinion rend plus incompréhensible encore celle qui voulait rapporter à la même époque la pierre tombale du prétendu Raoul de Crépy.

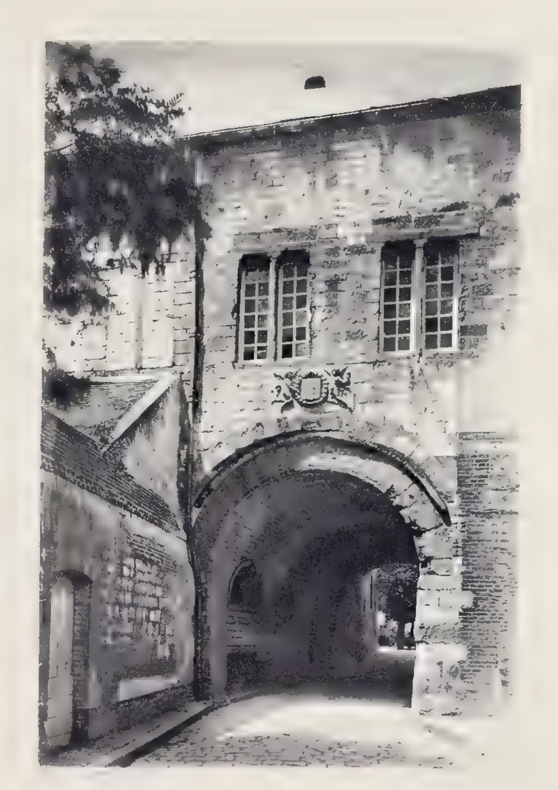
Malgré le nom de Pierre Blasset qu'on peut citer comme ayant travaillé à la décoration de plusieurs chapelles, malgré quelques peintures attribuées à des artistes plus ou moins connus, malgré la richesse du chœur tout doré, il n'y a là rien d'intéressant, tandis qu'on peut admirer aujourd'hui la tribune de l'orgue, heureusement débarrassée de l'affreux badigeon qui l'a trop longtemps déshonorée. Beauvillé affirme que les panneaux de la balustrade proviennent de l'orgue de 1473.



MONTDIDIER

Vitrail de l'église St Pierre

C'est une erreur manifeste. Ces sculptures sont incontestablement de la Renaissance et ces oiseaux d'un galbe si élégant rappellent singulièrement ceux, en pierre, que nous venons de voir dans l'église du Sépulcre, derrière l'*Ecce Homo.* J'ai ouï dire qu'ils venaient d'une ancienne église du faubourg. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'utilisa à Saint-Pierre qu'une partie de ces débris remarquables ; le reste, qui formait la rampe de l'escalier, longtemps oublié dans une maison voisine de l'église Saint-Pierre, a passé dernièrement entre les mains d'un brocanteur de Compiègne, où je les ai reconnus trop tard pour pouvoir les sauver.



Passage sous la Salle du Roy, à Montdidier

A l'extrémité nord de la ville se trouve le palais de justice, ancienne Salle du Roy, dont nous avons déjà signalé le fier pignon. Là s'élevait auparavant le château des comtes de Montdidier. A-t-il été démoli quand Philippe-Auguste leur succéda ? A quelle époque fut élevé l'édifice qui le remplaça ? c'est ce qu'on ne saurait préciser. Au commencement du XIVe siècle, d'après un titre de 1310, il ne restait plus que la porte du chastel, et ses débris furent utilisés dans la nouvelle construction, désignée sous le nom de Salle du Roy, pour marquer que c'était là le chef-lieu de mouvance des fiefs qui en dépendaient. On n'y rendait pas encore la justice, et nos rois y logeaient le prieur des Bénédictins, comme l'avaient fait dans leur château, les comtes leurs prédécesseurs. Mais au XVe siècle, les gens de loi trouvèrent cette tolérance insupportable, expulsèrent le prieur et y restèrent seuls pour rendre la justice.

En arrivant de l'église Saint-Pierre, on rencontre d'abord, entre le mur d'un jardin particulier et celui de la prison, une voûte en plein cintre dont l'axe ne correspond pas avec celui de la rue. Ce passage long de 13 mètres met en communication la ville et la promenade du Prieuré. Au-dessus s'élève le premier étage du palais de justice dont les fenêtres donnent sur la cour de la prison. Du

côté opposé, au nord, la façade sur la promenade du Prieuré est masquée en partie par le mur d'une vieille cour de prison. Cette muraille était crénelée, mais les créneaux ont été remplis avec des briques. Deux piliers arrondis dans la partie inférieure supportent des arcs-boutants qui, par-dessus la cour, soutiennent la Salle du Roy. A l'extrémité de ce mur, un petit bâtiment percé d'une seule fenêtre garnie de barreaux de fer d'aspect rébarbatif, se relie au corps principal. L'antique Salle du Roy ne se présente donc sous un aspect imposant qu'à l'ouest, là où son haut pignon s'élève à pic au-dessus du rocher. De ce côté, le mur fort épais, composé de pierres et de grés, est encore renforcé au milieu par un énorme contrefort qui se prolonge jusqu'au sommet. Aux extrémités, il est flanqué en outre, au nord d'un contrefort plus petit, au sud d'une tourelle octogone assez semblable aux gros piliers du portail de Saint-Pierre. Elle se terminait comme eux en pyramide, mais, sous prétexte de restauration, on l'a récemment coiffée d'une couverture plate qui ressemble tristement à une assiette renversée. A une grande hauteur, quatre fenêtres ogivales, dont deux sont bouchées, et au-dessus deux oculus également aveugles complètent la décoration de ce pignon sans rien lui ôter de son air solide et invulnérable. L'entrée est sous la voûte dont nous avons parlé, elle donne sur un étroit vestibule. A gauche, une salle voûtée en pierre sur croisée d'ogive sert actuellement de logement au concierge ; en face, un escalier de pierre voûté en arceaux conduit au premier étage où sont installés tous les services du tribunal.

Là, dans la salle des Pas-Perdus et dans le corridor qui conduit à la Salle d'Audience, sont accrochées six grandes tapisseries de Bruxelles. Leurs cadres en sapin, assez laids du reste, ne permettent pas de reconnaître les marques d'atelier. Mais nous savons par Victor de Beauvillé qu'elles ont été exécutées au XVII[e] siècle par Henri Reydams pour la ville de Douai dont les armes, un écu de gueules plein, sont parfaitement visibles au centre de la bordure supérieure. Elles proviennent du château de Ferrières (Oise) démoli en 1809 et furent achetées en 1791 par M. Cousin de Beaumesnil, qui plus tard en fit cadeau au tribunal. En 1820, des maçons n'eurent pas honte de s'en servir pour y déposer leur mortier. M. Cousin, qui était alors président du tribunal, justement indigné contre de pareils vandales, voulait avec sa canne les corriger d'importance, châtiment trop doux pour ces misérables qui méritaient d'être roués de coups de bâton. Chose plus surprenante encore, les magistrats eux-mêmes ne semblaient pas attacher plus de prix à ces tapisseries. On les remplaça par une couche de badigeon et on les entassa dans une armoire où elles auraient infailliblement péri, si Beauvillé n'avait protesté avec sa verve habituelle et ne les avait pas fait replacer. Depuis qu'il écrivait ces lignes, un ancien procureur général près la cour de Douai, M. Preux, retrouvait dans les archives de cette ville un compte établissant, qu'en 1679 la ville de Douai achetait, au prix de 400 florins, six tapisseries d'un nommé Redaix pour meubler la chambre de M. le Gouverneur que la ville devait loger à ses frais. L'hôtel du gouverneur ayant été détruit pendant le siège de 1710, les tapisseries furent aliénées en 1720. Alexandre Pinchart (1) auquel j'emprunte ce renseignement, se refuse à voir dans des tapisseries payées seulement 400 florins, celles qui, pour un moindre prix, sont venues s'échouer au tribunal de Montdidier. En réalité la chose importe peu, elle n'éclairerait pas l'origine de leur composition sur laquelle nous aurons à revenir.

Malgré tant de vicissitudes et tant d'outrages, les tapisseries de Montdidier

(1) *Histoire de la Tapisserie dans les Flandres*, in-f°, p. 53.

restent dignes de l'admiration des visiteurs qui regrettent de les trouver aussi mal placées, surtout dans l'étroit et sombre corridor qui conduit à la Salle d'Audience. Puisque cette salle passe pour la plus belle du département, ne pouvait-on les y rassembler ; elles la décoreraient à merveille et gagneraient à être ainsi réunies.

Cette série se compose de six panneaux de haute lisse, laine et soie, avec réauts de fils d'or et d'argent, mesurant tous 3 m. 80 de hauteur mais de longueur inégale. Tous les sujets sont tirés du livre de l'Exode, ce sont : 1° Le Passage de la mer Rouge, suivant le chapitre XIV, et d'une longueur de 5 m. 15 ; 2° Les Hébreux remerciant le Seigneur, chapitre XV, longueur 3 m. 80 ; 3° La Récolte de la Manne, chapitre XVI, longueur 3 m. 98 ; 4° La Fontaine miraculeuse, chapitre XVII, longueur 4 m. 05 ; 5° La Préparation du Veau d'or, chapitre XXXII, longueur 3 m. 09 ; 6° L'Adoration du Veau d'or, même chapitre, longueur 4 m. 80.

La bordure est partout la même, sans autres modifications que celles imposées par la différence des dimensions. Les motifs qui la composent, joignent à une grande valeur décorative, le mérite de se rattacher étroitement au sujet. Au milieu des fleurs et des fruits les plus variés entremêlés de nombreux instruments de musique, on reconnaît la Fontaine miraculeuse, le Veau d'or, les Tables de la loi, la Tiare du grand prêtre et, au centre de la bordure inférieure, faisant pendant aux armes de Douai, le Rational, ce carré d'étoffe de lin de pourpre et d'or, de la grandeur d'une palme, sur lequel quatre rangées de trois pierres précieuses toutes différentes figurent les douze tribus d'Israël. Remarquons enfin que cette bordure n'est pas un simple cadre qu'on pourrait enlever ; elle fait corps avec le sujet, déborde sur la scène, comme un décor de théâtre, augmente la perspective par le recul qu'elle lui prête et donne de l'air aux personnages.

Parmi eux, Moïse attire tout naturellement l'attention. Placé au premier plan dans les quatre premières compositions, il apparaît encore dans le lointain, pendant que les Israélites s'abandonnent au culte du Veau d'or. Il est facilement reconnaissable à sa robe d'un rose clair parsemée d'étoiles d'or ; cependant sa barbe et ses cheveux noirs rajeunissent sa physionomie habituelle, et son front est dépourvu des cornes que le génie de Michel-Ange a rendues une de ses caractéristiques les plus connues. Près de lui, Aaron, plus âgé, garde l'attitude méditative qui convient à son caractère sacerdotal. Tous les personnages, même du peuple, sont revêtus des plus riches costumes de couleurs éclatantes. La récolte de la manne, aussi bien que la préparation du Veau d'or, donne prétexte à l'artiste d'étaler les bijoux les plus précieux et les vases les plus artistement ciselés. Pour le justifier, l'auteur de la notice insérée dans l'*Album archéologique des Antiquaires de Picardie* a cru devoir rappeler ce texte de l'Ecriture : « Les enfants d'Israël firent ainsi que Moïse leur avait ordonné et ils demandèrent aux Egyptiens des vases d'or et d'argent et beaucoup d'habits, et le Seigneur rendit favorables à son peuple les Egyptiens, afin qu'ils leur prêtassent ce qu'ils demandaient, et ils dépouillèrent ainsi les Egyptiens ». La remarque est ingénieuse, mais cette justification était, je crois, inutile ; les artistes de la Renaissance, peu soucieux de la vérité historique et de la couleur locale ne songeaient qu'à satisfaire leurs instincts de luxe et d'éclat, et celui-ci croyait avoir amplement satisfait aux exigences du costume antique, en coiffant la jeune femme agenouillée devant le Veau d'or, avec le hénin porté au siècle précédent.

Il me semble superflu d'entrer dans le détail de ces différentes compositions, qu'à défaut d'une bonne gravure, la moindre photographie ferait mieux connaître qu'une longue description. L'album archéologique de la Société des Antiquaires de

Picardie renferme d'excellentes photographies de la Récolte de la manne et de l'Adoration du Veau d'or, et des difficultés matérielles ont sans doute empêché de reproduire la plus belle pièce, à mon sens, le Passage de la mer Rouge. Moïse est au centre, commandant aux flots de la mer qui, après s'être entr'ouverts pour laisser passer son peuple, se referment pour engloutir les Egyptiens. A gauche, quelques chars, hommes et chevaux surnagent encore, à droite se presse le peuple sauvé. Près de Moïse, un homme dans la force de l'âge, à la barbe et aux cheveux noirs et frisés, vêtu d'une tunique à raies rouges, conduit un jeune enfant par la main, tandis que de l'autre il soutient sur ses épaules un volumineux fardeau. L'allure est superbe et ce morceau est de ceux qu'on n'oublie pas.

N'exagérons rien pourtant. L'amour du clocher ne saurait nous faire réclamer pour les tapisseries de Montdidier une place privilégiée parmi les productions de l'art. Tout observateur attentif y pourra relever facilement certaines défaillances de dessin et même des défauts de composition. Mais ne trouvera-t-il pas bien sévères les historiens qui accusent la tapisserie de Bruxelles d'être en pleine décadence pendant la seconde moitié du XVIIe siècle, alors que Henri Reydams exécutait cette suite pour la ville de Douai. C'est que dans la composition et le dessin des personnages, — je ne parle pas de la couleur, — il n'y a là rien de flamand, et que l'on a dû faire usage d'anciens cartons.

Or il existe au musée de Chartres cinq tapisseries de Bruxelles, consacrées également à l'histoire de Moïse. Trois reproduisent les mêmes sujets, le Passage de la mer Rouge, la Fontaine miraculeuse, et la Récolte de la manne. En nous bornant à étudier cette dernière scène, dont A. Pinchart a donné une reproduction pour la tapisserie de Chartres, et l'Album de la Société des Antiquaires de Picardie pour celle de Montdidier, on voit que pour cette dernière Henri Reydams s'est contenté de supprimer la bordure Renaissance, de formes rectilignes, où des oiseaux, des fleurs et des fruits encadrent une série de petits médaillons. Sur le fond même du tableau, il a posé la nouvelle bordure. Aussi la tapisserie de Montdidier est-elle plus courte de 60 centimètres. De plus, comme la nouvelle bordure constitue le premier plan du tableau, pour ne pas les multiplier à l'excès, il a dû supprimer en partie les derniers plans visibles à Chartres. Une comparaison minutieuse des personnages ne permet de signaler de différence, que pour la femme agenouillée à l'extrême droite du spectateur. A Montdidier, elle lui tourne le dos, à Chartres, elle se présente de profil. Une variante aussi insignifiante prouve bien l'emploi pour toutes deux d'un même carton. Or les tapisseries de Chartres sont incontestablement du XVIe siècle et nous avons sur elles les renseignements qui nous manquent pour celles de Montdidier. Elles proviennent de la cathédrale et lui ont été données par Nicolas de Thou, évêque de Chartres de 1573 à 1598. Félibien nous dit à ce sujet (1) : « Il y a dans la grande église de Chartres dix pièces de tapisseries qui autrefois ont été faites en Flandre, sur les dessins que Raphaël fit pour les Loges du Vatican, où l'histoire de l'Ancien Testament est représentée. Ces tapisseries sont admirablement exécutées ; les bordures en sont riches, les laines très fines et toutes relevées de soie. Ce fut Mgr de Thou, évêque de Chartres, qui les donna à son église, et l'on peut dire que hors celles du Roi, il n'y en a point de plus belles ».

Ainsi les tapisseries de Chartres, et par suite celles de Montdidier, ont pour auteur Raphaël. Ce n'est pas qu'il en ait fait les cartons, comme ceux des Actes

(1) *Entretiens sur les Vies des plus excellents peintres*, in-12, Londres 1705, p. 217.

des apôtres envoyés ensuite en Flandre par Léon X pour être exécutés à Bruxelles. Il n'a pas non plus peint les Loges qui portent son nom et qui ont été pour la plus grande partie exécutées par ses nombreux élèves ; mais la part entre eux et lui est si difficile à faire et le génie du maître est si grand, que toute la gloire lui en est revenue aux yeux de la postérité. Nous ferons comme elle, en lui attribuant la composition de nos tapisseries.

Ici, comme dans les fresques du Vatican, son inspiration plus ou moins visible, produit des parties fort inégales qui frappent tout observateur attentif, et parfois un morceau d'allure superbe trahit la griffe du maître. Après avoir admiré bien souvent l'Israélite si fièrement campé sur le bord de la mer Rouge, je ne cacherai pas le plaisir que j'ai eu à le retrouver dans une esquisse originale du musée du Louvre (1), faite en vue de cette scène placée dans la huitième arcade des Loges. C'est bien le même personnage, à part un des bras, qui dans la tapisserie s'abaisse pour guider le jeune enfant. Chacun pourra se donner la satisfaction de relever d'autres analogies, en consultant les nombreuses reproductions des Loges. Qu'on en lise la description dans Passavant (2), on croira qu'il s'agit des tapisseries de Montdidier. On voit à quoi se réduit, sauf pour les bordures, la part de l'artiste inconnu, probablement français, qui, en s'inspirant de Raphaël, a tracé les cartons employés au XVIe siècle pour les tapisseries de Chartres et repris au XVIIe pour celles de Montdidier.



Montdidier. Maison rue de Roye

La salle d'audience possède une belle pendule dans le genre de Boule, dont on ne connaît pas la provenance. La pendule proprement dite, haute de 1^{m}13 repose sur une gaine de 1^{m}43, recouvertes toutes deux d'une marqueterie de cuivre et d'écaille et ornées de beaux cuivres. Au sommet de la pendule un amour, aux angles quatre volutes terminées par des cariatides et au bas de la glace qui abrite le cadran, Minerve casquée. Le haut de la gaine est orné d'un large mascaron représentant une tête d'homme, les angles sont garnis de chutes élégantes et la base repose sur des griffes. Les cuivres, tous anciens malgré leur dorure trop flambant de neuf, sont d'un travail aussi fini que la marqueterie.

(1) Salle dite des Boites, dessin n° 310 mesurant 0 m. 23 de hauteur sur 0 m. 30 de largeur.
(2) *Raphaël d'Urbin et son œuvre*, t. II, p. 166.

7

Au delà du tribunal, l'ancien prieuré des Bénédictins, remplacé aujourd'hui par un collège tenu par les Lazaristes, n'offre aucun intérêt artistique; mais, des tilleuls qui l'entourent, on jouit d'une fort belle vue sur la ville, les faubourgs et la campagne voisine: plaines fertiles, étroites vallées jalonnées de grands arbres, quelques villages, peu de maisons isolées, à l'horizon presque partout des bois. On peut sans scrupule se laisser aller au charme de ce panorama, ou retracer par la pensée les limites de l'ancienne ville bien plus considérable que la cité actuelle. Vainement voudrait-on fouiller celle-ci dans ses moindres recoins. Que pourrait-on trouver? Deux maisons à pans de bois sculpté du XVI[e] siècle, l'une au bas de la place connue sous le nom de maison de l'*Ave Maria*, l'autre près de l'Hôtel de Ville. Encore faut-il pénétrer dans la cour de M. Lecomte ébéniste, et tout se réduit à quelques poutres sculptées et à quatre statuettes : saint Jacques de Compostelle avec son bourdon, saint Pierre avec une énorme clé, sainte Marthe avec sa Tarasque et un guerrier en costume antique, dans le style de la Renaissance, probablement saint Victor ou saint Maurice. Ne demandez pas à un habitant le chemin de l'ancien Hôtel-Dieu, il vous enverrait à l'hôpital actuel, construction moderne en briques, à l'extrémité de la ville, sur la route de Roye. Il ne reste de l'ancien Hôtel-Dieu, situé près de la statue de Parmentier, que les grandes fenêtres de sa chapelle en bordure sur la rue d'Amiens, et pas un détail intéressant. Du XVII[e] siècle, je ne vois guère à signaler que l'hôtel habité alors par M. de Romanet, qui eut l'honneur de loger Anne d'Autriche et qui est plus connu pour son alliance avec Racine. Dans la même rue, de l'autre côté de la Place, à l'angle de la rue des Capucins, une jolie tourelle Louis XIII, en encorbellement, passe pour avoir abrité le Saint-Sacrement pendant la tourmente révolutionnaire.

J'ai déjà dit comment Montdidier est une vieille ville et ne peut rien posséder d'ancien. Le terrible incendie de 1470 détruisit également les archives ; celui que les habitants ont volontairement allumé en 1793, avec les registres et les titres de leur cité, a achevé le désastre. La bibliothèque municipale se réduit aux manuscrits de Scellier et aux rares ouvrages que les auteurs croient devoir offrir à leur ville natale.

Baron X. de BONNAULT d'HOUËT.

ANDECHY

L'ordre alphabétique que nous adoptons pour parcourir les communes du canton de Montdidier, à la recherche des monuments remarquables, nous conduit d'abord au village d'Andechy. Là s'élève une église d'apparence modeste, mais pourvue d'un portail du XVI[e] siècle, précieux spécimen de l'architecture de la Renaissance en Picardie (1).

Cette porte, cintrée en anse de panier, s'ouvre à l'ouest dans la façade principale

(1) L'art de la Renaissance semble avoir brillé d'un éclat tout particulier sur la région dont Montdidier et Roye sont les centres principaux. Les belles verrières de Roye, les églises de Tilloloy, de Piennes, d'Andechy, etc., en fournissent la preuve.



[illegible]

Portail de l'Église

de l'édifice. Au-dessus du soubassement mouluré, ses ébrasements sont ornés de fleurons, inscrits parfois dans des losanges. De part et d'autre de la baie se dresse un pilastre engagé, dont la partie antérieure est garnie d'une tige couverte de fleurs et de feuillages capricieux comme les aimaient les contemporains de François Ier.

Dans chacune des encoignures formées par ces supports et la porte, est disposée une niche privée de statue, mais surmontée d'un dais où l'on remarque encore quelques reminiscences de l'art gothique.

Les chapiteaux des pilastres sont d'un dessin fort riche. On distingue une petite tête d'homme sculptée sur celui qui est placé à la gauche du spectateur, et sur l'autre une tête de femme (1). Ils soutiennent une corniche sur laquelle sont espacées trois niches actuellement vides. L'une, placée au centre, est plus haute que celles des extrémités, mais toutes sont surmontées de dais, composés d'une accumulation de petits édicules ornés de colonnettes, et malheureusement mutilés. Entre chaque niche s'étend une plate-bande couverte de rinceaux délicatement sculptés. Parmi leurs élégantes volutes chevauche un chasseur, à la poursuite d'un cerf (2).

Une arcade trilobée se dresse au-dessus des deux plates-bandes. La première abrite un buste du Christ ; au-dessous de la seconde est représentée la Sainte Vierge posant la main sur son sein découvert.

Les pinacles qui couronnent ces arcades sont constitués par divers ornements où l'on remarque surtout des dauphins affrontés qui servent de supports à un génie ailé.

Extérieurement, le reste de l'édifice n'offre rien de remarquable et, à l'intérieur, on ne peut que déplorer l'absence des voûtes de pierres qui jadis devaient recouvrir la nef et ses collatéraux, voûtes dont les amorces existent encore.

Une petite chapelle, sise au nord du chœur et convertie en sacristie, a pourtant conservé la sienne. Elle est construite sur ogives renforcées par des liernes et des tiercerons avec rosaces aux points d'intersection. Des socles sculptés sont appliqués contre les murs de cet oratoire où l'on remarque encore une piscine gothique d'un assez joli dessin. Sur le sol, une pierre tombale très usée recouvre sans doute la dépouille mortelle de quelque membre de la famille d'Athies qui posséda la seigneurie d'Andechy au xve siècle.

Saint Pierre est le patron principal de l'église que nous venons de décrire, mais elle possède aussi un autel dédié à saint Blaise. Le jour de la fête de ce Bienheureux, les habitants de la paroisse ont coutume d'y faire bénir des pains et du sel réservés pour être donnés, en cas de maladie, aux enfants et aux bestiaux. Enfin, à la suite de grandes pluies qui déterminèrent un mouvement du sol, on découvrit en 1869, à proximité des fonts baptismaux, l'entrée d'un souterrain comme on en rencontre dans bien des communes de Picardie. Celui-ci comptait vingt-trois chambres.

Sous l'ancien régime, Andechy dépendait, au point de vue ecclésiastique, du doyenné de Rouvroy. Les prieurs de Saint-Leu-d'Esserent et de Notre-Dame de Montdidier étaient alternativement présentateurs à sa cure, comme nous l'apprend l'histoire manuscrite du canton de Montdidier par M. l'abbé Godard, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, ouvrage que nous aurons maintes fois l'occasion de citer au cours du présent travail.

(1) En plaçant cette tête d'homme sous le buste du Sauveur, et celle de la femme sous celui de la Vierge, l'artiste a songé sans doute à Adam et à Eve.

(2) Un bas-relief du portail principal de l'église de La Neuville-sous-Corbie représente aussi des amours chassant un cerf.



Église de Becquigny — Chapiteaux du portail

BECQUIGNY

Il est possible de fixer, à quelques années près, l'époque où fut construit l'intéressant portail de l'église de Becquigny. En effet, par suite d'évènements qui nous sont inconnus, ce village dont l'origine est fort ancienne, avait complètement disparu vers le milieu du XII[e] siècle. Dans le but de le reconstruire, un accord fut conclu en 1163, entre l'Abbaye de Saint-Corneille de Compiègne et Albéric de Roye, qui percevaient en commun des droits seigneuriaux sur Becquigny. Il fut alors décidé que le sire de Roye rebâtirait le village et y amènerait des habitants, tandis que l'Abbaye se réservait seulement quelques dimes et terrages (1). C'est donc en 1163, ou pendant les années qui suivirent immédiatement cette date, que l'édifice fut construit, et le style du monument vient pleinement confirmer notre hypothèse.

L'église de Becquigny s'élève sur une colline boisée, à quelque distance du village (2), au milieu d'un cimetière dont une partie, — maintenant abandonnée, mais toujours respectée, — fut jusqu'en 1665 affectée à la sépulture des Huguenots (3).

L'édifice appartient à diverses époques, comprises entre le XII[e] et le XVI[e] siècle,

(1) V. l'abbé Godard, Mss. Bibliothèque des Antiquaires de Picardie.

(2) Primitivement le village entourait l'église, mais il fut incendié en 1653 par les Espagnols (V. Pringuez : Géographie historique, etc. de la Somme) et les habitants le reconstruisirent sur un autre emplacement, plus près de la rivière d'Avre qui baigne le territoire.

(3) Becquigny fut le dernier endroit où les protestants de Montdidier purent pratiquer leur culte sous Louis XIV, grâce au seigneur du lieu, Daniel de Brossard, qui appartenait à la religion réformée.

et se compose d'une nef, séparée de son unique collatéral (1) par des piliers moins ornés mais pourtant de même genre que ceux de l'église de Davenescourt, et datant par conséquent de la fin du XVe siècle ou du début du suivant. Ils reposent sur des bases assez élevées et n'ont pas de chapiteaux, mais l'on voit que dans leurs fûts venaient se perdre jadis, les nervures qui soutenaient des voûtes de pierre aujourd'hui détruites (2). Le bas-côté aboutit à une chapelle spacieuse, construite vers la fin du XVIe siècle et assez semblable au bras d'un transept. On y remarque une piscine dans le goût de la Renaissance. Elle est accompagnée d'élégants pilastres ioniques cannelés qui supportent un entablement orné de rosaces.

Le sanctuaire de Becquigny, ne présenterait aucun intérêt, s'il ne possédait un remarquable autel de la fin du XVIIe siècle, qui provient, dit-on, de l'ancien collège des Jésuites d'Amiens et présente à profusion de jolis bas-reliefs et des statuettes fort médiocres. Toute l'œuvre est en bois. Devant le retable se dresse un tabernacle monumental. Il est octogonal et recouvert de riches ornements. Sa partie inférieure est surmontée d'un étage de même forme et de même style, mais légèrement en retrait, de manière à faire pyramider l'ensemble. Enfin l'édifice est couronné par une colonnade circulaire qui soutient une coupole surmontée de la statuette du Christ ressuscité.

Il est permis de supposer que l'illustre Lacordaire célébra bien des fois les saints mystères devant ce tabernacle lorsque, peu de temps avant d'expirer, il vint chercher quelque repos à Becquigny, auprès d'une famille amie (3).

Devant le degré du sanctuaire on remarque la pierre tombale d'un ancien curé de la paroisse, Messire Gabriel Rivet, mort en 1710, et un peu sur le côté, celle de Dame Marie Pingré de Thiépval, épouse de M. Nicolas de Sachy de Saint-Aurin, seigneur de Becquigny. Cette dalle est ornée d'armoiries (4). Une plaque de marbre noir indique contre la muraille du collatéral, l'emplacement d'une autre sépulture de la famille de Sachy.

M. C. Enlart fait remarquer (5) l'analogie qui existe, quant à la situation, entre les églises de Becquigny et du prieuré d'Airaines. De part et d'autre, le portail principal donne accès à l'intérieur de ces monuments au moyen d'une descente de plusieurs degrès (6).

A Becquigny, cette entrée pratiquée dans une muraille unie, est en plein cintre. Quatre grosses moulures toriques garnissent sa voussure dont l'archivolte, — pourvue de retours horizontaux qui se prolongent jusqu'aux contreforts latéraux, — est décorée d'un ornement végétal fort élégant, mais toujours répété. Les extrémités des tores retombent de chaque côté, sur les tailloirs de deux jolis chapiteaux. Le premier représente des aigles adossés, mais tournant pourtant la tête l'un vers l'autre, et séparés par un rinceau. Le second porte des sphinx assis. Ils sont pourvus d'ailes et de colliers enrichis de perles. Une longue chevelure devait encadrer autrefois leurs visages humains. Le troisième chapiteau ressemble beaucoup à celui qui a été décrit en premier lieu ; enfin le dernier a beaucoup souffert. On y distingue

(1) Du côté du midi.

(2) A l'origine toute l'église devait être en pierres, probablement extraites des carrières de Becquigny même. (V. Beauvillé, Doc. Inéd., t. II, p. 4). Aujourd'hui elle est recouverte de voûtes revêtues d'un enduit et construites en 1831.

(3) V. l'abbé Godard, Mss., *loc. cit.*

(4) De Sachy : Echiqueté d'argent et de sable, à la berdure d'azur. — Pingré : D'argent au pin de sinople arraché, fruité de gueules et surmonté d'une grive de sable.

(5) Monuments de l'Architecture romane, etc.

(6) A Becquigny il y en a cinq.

pourtant encore deux lions affrontés. L'exécution soignée de cette ornementation sculptée, en fait l'un des spécimens les plus remarquables de l'art roman en Picardie. Malheureusement un aliéné, pendant un accès de démence, mutila, voici un demi-siècle, ces œuvres rares, qui jusque-là étaient restées intactes.



Ace de Becquam – Chapiteaux du portail

Les quatre chapiteaux que nous venons d'examiner, surmontent autant de colonnettes dont les bases, actuellement enterrées en partie, paraissent avoir été munies de griffes

L'ouverture du portail est rectangulaire et surmontée d'un puissant linteau de pierre soutenu à chaque extrémité par un corbeau mouluré. Le tympan est uni, mais vers son milieu, au-dessus du linteau, une tête offrant les caractères réunis de l'homme et du lion, forme console. Elle supportait, dernièrement encore, un crâne humain recueilli dans le cimetière voisin. Au-dessous on aperçoit les vestiges d'une litre funèbre où sont peintes les armoiries accolées des familles de Sachy et Pingré.

Le bas-côté qui longe la nef n'appartient pas au plan de l'église du XIIe siècle, qui comportait un unique vaisseau. Ce collatéral fut ajouté lors d'une reconstruction partielle et, à cette occasion, on élargit la façade de l'édifice du côté du midi. Elle devait jadis se terminer par un pignon ajouré d'une fenêtre dont on distingue encore la partie inférieure, au-dessus du glacis qui traverse toute la largeur de la construction, un peu plus haut que l'archivolte du portail.

Ce pignon a été démoli et à sa place s'élève un clocher, en charpente recouverte d'ardoises.

Extérieurement, la chapelle qui termine le collatéral est munie d'une corniche à denticules. Cette partie de l'église est éclairée à l'est et au midi par des fenêtres en cintre brisé qui, naguère, devaient posséder d'assez élégants remplages (1).

Ajoutons en terminant que l'église de Becquigny est dédiée sous le vocable de Saint-Martin. Le village fait actuellement partie du doyenné de Montdidier et dépendit de celui de Davenescourt pendant la durée de ce dernier. Avant la Révolution, la présentation à la cure appartint d'abord à l'abbé de Saint-Corneille de Compiègne, et plus tard, à l'abbesse du Val-de-Grâce de Paris.



BECQUIGNY. — Archivolte du portail (Fragment).

BOUILLANCOURT

DANS un repli de la vallée qu'arrose le Don, se dissimulent au milieu des grands arbres, le village de Bouillancourt et son église, dont le clocher est un intéressant spécimen de l'architecture picarde à l'époque de Henri II.

C'est une tour quadrangulaire en pierres, sise à l'ouest du monument, dans son axe et à l'opposite du chœur. Elle est contrebutée par de puissants contreforts, disposés deux par deux à chaque angle dans le prolongement des façades, et couronnés une première fois par des frontons triangulaires surmontés de vases en forme d'urnes. Derrière ceux-ci se produit un retrait, puis les contreforts continuent à monter le long du clocher, pour se terminer de même manière que leur précédente portion.

Pourtant de petits édicules cylindriques, creusés de niches et vraisemblablement recouverts à l'origine par des dômes minuscules, tiennent ici la place des urnes déjà signalés.

Avant d'atteindre le beffroi, des moulures horizontales de profils variés, divisent en cinq parties la hauteur de la tour. Un comble pyramidal, en charpente revêtue de tuiles termine l'édifice, sous la corniche duquel on lit la date de 1550.

Plusieurs écussons aujourd'hui martelés étaient visibles jadis en divers endroits du monument. Il faut aussi remarquer qu'au midi, l'un de ses contreforts est remplacé par une élégante tourelle cylindrique, renfermant un escalier qui monte jusqu'au faîte.

(1) Parmi beaucoup d'autres, on lit deux inscriptions intéressantes, gravées sur les murailles de l'église de Becquigny, à l'extérieur. La première, écrite en capitales romaines sur une seule ligne, dit : EN LAN MIL SIX CENS HUIT IL A FAIT UN GRAND HYVER AUQUEL IL MOURUT BIEN DU MONDE. Voici la seconde : EN 1817 LE BLED || A VALU 140 FRA || NCS LE SAC.

Le portail s'ouvre au pied de la façade occidentale de la tour. Il est cintré en anse de panier et bordé de nombreuses moulures. Au-dessus est percée une fenêtre en tiers-point et, plus haut encore, on remarque un oculus. Quant au beffroi, il est pourvu sur chaque face de deux ouïes en plein cintre.



Bouillancourt. — Le Clocher

Nous négligerons la description des moulures et des ornements de la Renaissance qui achèvent de donner au monument son caractère spécial, pour attirer l'attention sur un écusson aux armes des Mailly, sculpté sous la voûte du clocher.

Il serait en effet assez oiseux de donner la description détaillée d'une modeste église à une seule nef, altérée par de maladroites modifications. On contemplera pourtant avec intérêt la belle charpente apparente de sa voûte et les blochets remarquablement sculptés de la sablière qui lui sert d'appui. On en compte huit qui sont disposés en nombre égal de chaque côté, et se projettent en avant comme des gargouilles. Ce sont des statuettes représentant d'une part : Ste Barbe, St Jacques, St Nicolas et St Jean-Baptiste ; et de l'autre : St Fiacre appuyé sur sa bêche, St François d'Assises, St Michel et St Pierre.

A différents endroits de la voûte, des anges sculptés soutiennent des écussons peints et dorés, mais que le temps a rendu difficiles à déterminer. On sait toutefois que l'édifice fut construit lorsque Nicolas de Mailly était seigneur de Bouillancourt (1).

Les fonts baptismaux qu'on y remarque présentent aussi un réel mérite. M. C. Enlart les attribue à la seconde moitié du XIIe siècle. Leur forme rappelle celle d'un chapiteau. Une figure humaine est sculptée aux quatre angles de la cuve dont une paroi est décorée par des feuillages et une autre par des arcatures en plein cintre, tandis que les deux dernières ne portent point d'ornements (2).

(1) La famille de Mailly posséda longtemps le domaine de Bouillancourt. En 1550, date gravée sur le clocher, Nicolas de Mailly en était seigneur. Il le posséda depuis 1518, année de la mort de son père Antoine de Mailly, époux de Jacqueline d'Astarac, jusqu'en 1558 où lui-même expira, sans avoir été marié. Après lui, Bouillancourt devint la propriété de ses collatéraux. (V. Histoire de la maison de Mailly par l'Abbé A. Ledru T. I).

(2) V. C. Enlart loc. cit.

Enfin l'église de Bouillancourt possède un gracieux chandelier en cuivre ciselé, monté sur une branche en ferronnerie. Le support du cierge ainsi que sa bobèche sont disposés à l'extrémité d'un des fleurons qui bordent une sorte de rosace ajourée, au centre de laquelle est placé un écusson chargé en chef d'un poisson contourné. Dans le champ de l'écu, on distingue trois caractères gothiques. Cette partie du chandelier est une œuvre élégante qui paraît remonter au XVI[e] siècle (1).



Bouillancourt. — Fonts Baptismaux

On a appliqué contre l'un des murs de la nef une pierre tombale, datée de 1743, qui recouvrait autrefois la dépouille mortelle de Dame Marie-Marguerite de Briest (sic) épouse de Jean-Alexandre-Pierre comte de Gouffier, seigneur de Bouillancourt (2). Primitivement, cette dalle se trouvait près du chœur. Elle est ornée des armoiries des familles Gouffier et Briet (3).

Après avoir fait partie du doyenné de Montdidier, la paroisse de Bouillancourt en fut détachée et donnée au doyenné de Davenescourt lors de sa création, vers le milieu du XVII[e] siècle. Depuis la Révolution, elle appartient de nouveau au doyenné de Montdidier. Sous l'ancien régime, l'évêque d'Amiens en était collateur de plein droit.

DAVENESCOURT

Autrefois Davenescourt était un bourg ceint de murailles et protégé par un château qui joua un rôle marquant dans l'histoire de notre pays (4). Bien que fort

(1) L'église de Behencourt (C[on] de Villers-Bocage) possède un candélabre presque semblable, mais l'écusson central est chargé des armes de la famille du Chambge, originaire de Tournai.

(2) Les Gouffier héritèrent du domaine de Bouillancourt de la famille de Mailly, au début du XVII[e] siècle.

(3) Gouffier : d'or à trois jumelles de sable mises en fasces ; Briet : d'argent au sautoir de sable à l'orle de huit perroquets de sinople, membrés et becqués de gueules.

(4) Le château actuel, construit sur l'emplacement de l'ancienne forteresse, fut commencé peu de temps avant la Révolution. A l'Est, le pavillon central de sa façade rappelle beaucoup la partie correspondante du château d'Esserteaux. Du même côté, le perron principal est accompagné de sphinx semblables à ceux du château de Saint-Gratien (canton de Villers-Bocage). La famille de Villeneuve-Bargemont possède actuellement

déchu de son ancienne splendeur, c'est encore un beau village qui s'allonge sur le flanc d'une colline couronnée de bois, pendant qu'à son pied s'étendent de pittoresques marais traversés par l'Avre.

Presque sur leur lisière est construite l'église paroissiale. C'est un vaste monument de la fin du xve siècle ou du début du suivant qui, malgré plusieurs défauts, est l'un des plus remarquables du canton de Montdidier. L'origine de ce sanctuaire remonte au prieuré fondé au xiie siècle, par Godde des Préaux, dame de Davenescourt, que Lamorlière croit avoir été l'épouse de Florent de Hangest (1).

Ce prieuré, dédié à Notre-Dame, dépendait de celui de Lihons-en-Santerre et appartenait aux Bénédictins de Cluny. Primitivement le curé de Davenescourt ne fut autre que le prieur, et lorsque les Bénédictins cessèrent de résider dans ce village, vers la fin du xvie siècle, le titulaire du prieuré garda le privilège de nommer à la cure (2). Il en fut ainsi jusqu'à la Révolution.

La paroisse de Davenescourt dépendit d'abord du doyenné de Montdidier, mais en 1644, elle-même donna son nom à une semblable circonscription ecclésiastique : toutefois le curé du lieu ne fut jamais doyen de droit, et parfois il arriva que cette fonction fut attribuée au curé d'un autre village. Le prieur, qui possédait le patronnat de la cure, aurait aussi en fait désigné le doyen, si cette mesure n'avait pas été adopté (3).

DAVENESCOURT — Plan de l'Église.

L'église, que nous allons maintenant décrire, est entièrement construite en pierres, peut-être extraites à Davenescourt même où se trouvent des carrières. Son plan a la forme d'une croix latine et la nef est accompagnée de collatéraux que n'excèdent pas les croisillons du transept. La tour du clocher se dresse dans le prolongement de celui du nord. Le chœur est accompagné, de part et d'autre, d'une chapelle située dans le prolongement des bas-côtés, et le sanctuaire compte cinq pans.

Dans une muraille nue que surmonte un pignon triangulaire, s'ouvre, entre deux contreforts munis de larmiers à diverses hauteurs, le portail principal. Sa baie en arc brisé de forme très aiguë et ses quatre voussures, sont bordées de moulures prismatiques. Au-dessus, un larmier disposé en plein cintre, sert d'arc

cette belle résidence dont l'architecte fut M. d'Erches, de Montdidier. — V. l'abbé Jumel, Monographies picardes, etc. ; Davenescourt, Amiens, Lenoël-Hérouart, 1870.

(1) Selon le docteur Goze la véritable origine de l'église, dédiée à saint Martin, serait une chapelle mise sous le vocable du même saint et fondée vers 1100 par Florent de Hangest, époux de Godde des Préaux, de la maison de Raineval. — Le 2 mai 1347, Philippe de Valois assista dans l'église de Davenescourt, village où campait alors l'armée réunie contre les Anglais, aux offices célébrés par Hugues de Vers, abbé de Corbie. — V. Jumel, *loc. cit.*

(2) A titre de curé primitif.

(3) Depuis le concordat, le doyenné de Davenescourt a fait retour à celui de Montdidier.

de décharge et produit un effet des plus malheureux, car ses extrémités viennent se souder d'une façon maladroite aux clochetons, ornés de crochets, qui surmontent les jambages de la porte. Ces clochetons abritent des statues mutilées et assez médiocres, rapportées dans les niches où on les voit aujourd'hui. L'une représente une sainte revêtue des atours d'une noble dame du XVIe siècle et l'autre une femme qui tient un livre à la main. Quelques feuillages sculptés décorent les socles qui soutiennent ces images. Au-dessous de chacun d'eux on lit une inscription. A la gauche du spectateur se trouve celle de messire Antoine Duboille, ancien curé de la paroisse, décédé en 1806 (1), à droite est celle de « Louis de Cressac, bâchelier de la faculté de théologie de Paris et docteur en médecine de la faculté de médecine de la même ville, autrefois chanoine de l'église cathédrale de Poitiers » et curé de Davenescourt de 1817 à 1829, selon le Dr Goze, car l'inscription ne porte point de date.

L'arc de décharge signalé ci-dessus est surmonté d'un glacis à trois degrés, aux extrémités duquel on remarque les débris de deux gargouilles représentant des animaux fantastiques. Plus haut s'ouvre une vaste fenêtre en arc brisé, bordée de deux cavets mais dépourvue de remplage. Un larmier à retours horizontaux lui sert d'archivolte.

A la naissance du pignon qui se développe au sommet de la façade règnait autrefois une corniche, continuant celle qui entoure l'église, mais la portion qui se trouvait en cet endroit est actuellement détruite.

Les extrémités des collatéraux s'élèvent, comme la partie centrale, sur un soubassement surmonté de deux cavets. Leurs murailles sont ajourées chacune par une baie semblable à celle qui domine le portail. Ces fenêtres sont enserrées par deux larmiers qui se prolongent tout autour de l'église : l'un les contourne, l'autre passe au-dessous d'elles.

Les rampants du pignon de la nef se continuent jusqu'aux contreforts qui soutiennent les angles extérieurs des bas-côtés, de sorte que la façade de l'église a l'aspect d'un immense triangle de maçonnerie dont la froideur est mal corrigée par une ornementation trop sommaire.

Les bas-côtés ont des toitures en appentis qui s'élèvent jusqu'à la corniche de la nef (2). Les trois premières travées sont percées de fenêtres en tiers-point, pourvues de remplages variés et séparées par des contreforts. La quatrième travée n'a pas de fenêtre mais on y remarque un petit portail dont l'ornementation ne manque point d'intérêt. Il est cintré en anse de panier; diverses moulures embellissent sa voussure, et dans la gorge de l'une d'elles serpente une branche de chêne. Un feston trilobé muni de quelques sculptures règne plus haut. Le tout est

(1) Uns inscription tracée en caractéres gothiques mais aujourd'hui complètement fruste, se lisait jadis sous celle qui est consacrée à la mémoire d'Antoine Duboille. A la fin de cette épitaphe on distingue encore l'image d'un fer à cheval sculpté en relief, pour indiquer la profession du défunt. — Le docteur Goze put transcrire les mots suivants : « ...... *Morel en son vivant - mareschal à Davenescourt qui trespassa le VIIIe jour daoust mil V^c^ III......* ». Non loin de cette inscription on en lit une seconde que nous complétons aussi à l'aide de la copie du docteur Goze. Elle était conçue en ces termes :

Cy devant gist et repose le corps en sa sepulture de Martin Leselin
Lame duquel trespassa le VIIe jour daoust mil V^c^ IIII. ....

Goze a relevé ce que l'expression « trespassa » a d'étrange quand elle se rapporte à l'âme, en faisant observer qu'au XVIe siècle, ce mot avait le sens du latin « *transivit* ». V. aussi H. Dusevel : l'Eglise de Davenescourt, notice dans « La Picardie », année 1859, page 529 et suivantes.

(2) Les bas-côtés sont surmontés de corniches pareilles à celle-ci, dont deux cavets constituent toute la décoration.

contourné par un larmier, formant accolade, d'où s'échappent des touffes de feuillage en guise de crochets. L'épi qui surmonte sa pointe se compose de deux salamandres, malheureusement mutilées. On remarque aussi en cet endroit un écusson chargé



Davenescourt. — Portail latéral de l'église

d'un écu accompagné d'un lambel en chef. Sous la pointe de l'accolade est disposé un petit dais assez gracieux qui abrite un socle feuillagé. Tout cet ensemble se détache sur une arcature trilobée, limitée au-dessus par un larmier horizontal qui protège deux écussons. L'un est chargé de trois jumelles mises en fasces (1), et l'autre d'une croix (2).

(1) Cet écusson paraît être celui de la famille Gouffier.

(2) Une petite croix en pierre blanche agrémentée de cinq plaquettes en marbres de diverses couleurs, dont l'une, au centre, a la forme d'un cœur, est incrustée au sommet de la porte sous le feston. — Tout le portail décrit ci-dessus a été restauré par des ouvriers de Davenescourt. (V. Goze, MS) et les écussons qui s'y trouvent ont peut-être été altérés en cette circonstance.



DAVENESCOURT

Bas-côté Sud de l'église

Les contreforts disposés de chaque côté de cette porte sont construits en forme d'éperons. L'un d'eux se termine pas un bahut. Tous deux sont pourvus d'une niche. Un système d'arcatures avec clochetons et feuillages, apparaît dans l'architecture des dais qui les surmontent L'une de ces niches abrite une statue de saint Nicolas *in pontificalibus*. — Il est assis sur un siège pliant et semble bénir. A ses pieds se trouve le traditionnel baquet d'où sortent de jeunes enfants. Dans la seconde on voit une médiocre représentation de sainte Barbe tenant un livre et caractérisée par la tour contre laquelle elle s'appuie.

Au fond de la niche où trône saint Nicolas, on lit sur une pierre encadrée d'ornements assez remarquables, l'inscription suivante :

ICY DEVANT GIST LE
CORPS DE FEU Me PAUL
CAUDEL VIVANT LIEU
TENANT DE LA BARON^{IE}
ET CHASTELLENIE DE
HANGEST ET DAVENE
SCOURT LEQUEL DECE^{DA}
LE 8e IOUR DE NOVE
NBRE *(sic)* L'AN DE GRACE
1613 PRIÉ POUR SON
AME (1).

Le bras méridional du transept a une hauteur égale à celle de la nef. Il est ajouré au midi par une grande baie en cintre brisé dont le remplage assez élégant et d'une forme peu commune se termine par un cœur.

La chapelle sise à l'est du transept semble dater, comme le chœur (2), de l'extrême fin du XVIe siècle. A partir de l'endroit que nous examinons maintenant toutes les moulures du monument ont un profil classique. Les contreforts sont surmontés de bahuts et portent sur leur face antérieure un rang d'oves, terminé aux extrémités par des volutes ioniques. De grandes fenêtres ogivales munies de remplages éclairent le chœur, qui a conservé çà et là sur ses murailles les traces d'une litre funèbre (3).

Un petit édicule moderne disposé contre l'extrémité de l'abside abrite une assez belle statue de pierre qui représente l'Ecce homo. Le Christ est assis sur un rocher parsemé de quelques ossements humains; son visage encadré par une opulente chevelure ne manque pas d'expression. Malheureusement cette sculpture a subi de fâcheuses restaurations (4).

La façade septentrionale de l'église est presque semblable à celle qui lui est opposée. Toutefois, de ce côté s'élève la tour du clocher. A son pied, vers l'est,

(1) La statue de saint Nicolas dont il vient d'être question date du XVIe siècle, et au bas du cadre qui entoure l'inscription placée derrière, on lit le millésime 1616.

(2) Cette partie de l'église s'élève sur un stylobate.

(3) On lit la date de 1636 sculptée sur un contrefort du chœur; peut-être marque-t-elle l'époque de la construction ou de l'achèvement du monument, peut-être relate-t-elle seulement une restauration. En effet, selon le Dr Goze, Michel Duprat de Barbançon marquis de Nantouillet, seigneur de Davenescourt, donna vers cette époque 12 arbres pour servir au comble du chœur. L'abbé Jumel cite une pièce y relative, mais datée de 1634.

(4) Sur la base de l'Ecce homo est sculpté un écusson fruste en forme de cartouche et supporté par deux anges. On voit aussi dans un creux du rocher, un petit monstre, symbolisant peut-être le démon, et ayant assez l'aspect d'une chauve-souris au repos.

existe une sacristie dont les fenêtres rectangulaires, entourées d'une énergique moulure, méritent d'être remarquées. La tour elle-même est édifiée sur un plan presque carré; c'est une puissante construction cantonnée de contreforts, munis à diverses hauteurs de moulures classiques servant de larmiers. Ces supports s'élèvent jusqu'au faîte de la tour. Dans chaque face du beffroi s'ouvrent trois ouïes en plein cintre surmontées d'archivoltes. Une rangée d'oves borde la partie supérieure de chacune d'elles (1).

Une baie en partie rebouchée, mais analogue à celle qui éclaire le bras méridional du transept, est ménagée dans la base du clocher. Toutes les pierres environnantes sont profondément calcinées par suite de l'incendie d'une maison autrefois adossée contre cette partie de l'édifice. Ajoutons qu'une tourelle d'abord octogonale puis cylindrique, longe l'angle nord-ouest du monument, elle dépasse son faîte, abrité lui-même par un comble pyramidal, en charpente recouverte d'ardoises, au sommet duquel perche, entre deux girouettes, le coq symbolique (2).

Une petite chapelle correspondant à la sacristie est située à l'ouest et au pied du clocher. Sa porte est accompagnée de colonnes toscanes qui soutiennent un fronton surmonté lui-même d'une niche sommée d'un autre fronton orné de denticules et semblable au premier par sa forme triangulaire, mais beaucoup plus petit (3).

Cette niche abrite une statue de sainte Katerine *(sic)* tenant le livre et l'épée et foulant sous ses pieds le philosophe qui fut son persécuteur. L'image paraît dater du début du XVIe siècle. Le nom de la sainte est sculptée sur la bordure de son manteau. On accède dans l'intérieur de l'église par la chapelle que nous venons de décrire. Une fenêtre en tiers point dont l'archivolte à retours horizontaux est pourvue de denticules, y fait pénétrer la lumière.

Intérieurement, la longueur de l'église de Davenescourt est de 34^m^50, sa largeur

(1) Quelques meurtrières ajourent aussi ce clocher. On remarque auprès d'elles de nombreuses traces de projectiles, surtout vers l'est, dans la direction du château.

(2) Ce comble fut construit en 1578, selon l'abbé Jumel, ou en octobre 1588 d'après une inscription citée par le Dr Goze. — Le clocher renferme une horloge installée pour la première fois, suivant le même auteur en 1588, par Ambroise de Parviller, natif de Davenescourt. Elle fut refaite en 1698. L'escalier de la tourelle compte 147 marches et sur ses parois ainsi que sur celles du clocher, Dusevel et Goze ont lu diverses inscriptions que nous reproduisons. Celle qui suit présente un réel intérêt historique.

La jeunesse de Davenescourt à Péronne
Les premiers jours de mars
Commandée par Le Roy et Mgr Hocquincourt
pour garder la dite ville.
Par Poultier lieutenant capitaine
fait en l'an 1649.

Les autres sont relatives aux cloches.

En 1560, le jour de la Sainte-Catherine, les cloches de ceans furent suspendues.

En 1646, les trois cloches qui sont dans le clocher ont esté fondues et nommées Suzanne, Catherine et Henriette. Ces dernières cloches furent refondues, à Davenescourt en 1712, (on installa à la même époque un carillon encore existant); mais en 1735 la plus grosse d'entre elles fut refaite. Ses deux compagnes furent enlevées pendant la Révolution et la sonnerie ne fut reconstituée qu'en 1820. L'année suivante survint un accident qui occasionna encore un remaniement, et une refonte générale eut lieu en 1838. Cavillier, de Carrepuits, y procéda. L'abbé Jumel a publié les inscriptions de ces dernières cloches.

L'horloge portait jadis l'inscription suivante :

Le 30 janvier 1588 lorloge de ceans a esté faicte par Ambroise de Parviller.

Ce premier appareil dura jusqu'en 1690 (?) époque où il fut remplacé par un autre qui fonctionna jusqu'en 1756. Une troisième horloge fut alors construite par Claude Vallée. Elle subsiste toujours mais fut restaurée en 1842 par Wagner, mécanicien à Paris (Mss de Goze, à la bibliothèque communale d'Amiens).

(3) Ce petit portail semble appartenir au début du XVIIe siècle.

de 15m20 et sa hauteur sous voûte de 14m50, selon le docteur Goze et l'abbé Jumel. Ces mesures ne concordent pas exactement avec celles du plan, dressé par Duthoit, que nous reproduisons. Les collatéraux sont d'inégales largeurs.

La nef compte quatre travées. Elle est séparée des bas-côtés par des piliers construits sur un plan un peu plus long que large. Ils sont formés d'une réunion de colonnettes comme à l'église de Conty. La colonnette médiane, du côté de la nef, s'élève jusqu'à la naissance des voûtes, remarquables, ainsi que celles des collatéraux, par le relief des nervures qui les divisent (1).

Les piliers que nous venons de décrire ne possèdent pas de chapiteaux proprement dits et les colonnettes qui les composent se continuent, en guise de moulures, le long des arceaux en tiers point dont elles sont les supports. Les principales d'entre elles s'identifient avec les ogives et les doubleaux des voûtes, mais chacun de ces piliers, à l'endroit où la courbe des nervures commence à s'accentuer, possède un étroit anneau, une sorte de bague ornée de feuillages variés (2). Un socle surmonté d'un dais de pierre capricieusement ciselé est appliqué, à la hauteur de ce chapiteau déprimé, contre chaque colonne du côté de la nef; malheureusement les statues originales qui devaient y figurer ont été remplacées par de modernes et banales images de saints.

On éprouve, en entrant dans l'église de Davenescourt, une certaine impression de tristesse, due au nombre restreint des fenêtres. Aucune baie ne s'ouvre en effet dans la partie supérieure de la nef qui reçoit la lumière seulement par la fenêtre surmontant le portail principal et par celles des bas-côtés. Ils en possèdent chacun quatre, (en comptant les baies pratiquées de part et d'autre de l'entrée, dans la façade occidentale). Ces ouvertures sont toutes pourvues de remplages. Vis-à-vis la quatrième travée, près du transept, d'un côté se trouve le portail secondaire, antérieurement décrit (3), de l'autre la chapelle des fonts baptismaux.

L'architecture du monument change complètement d'aspect à partir du transept. Depuis cet endroit elle dénote la fin du XVIe siècle ou le début du suivant et la décoration affecte des formes classiques bien caractérisées, comme à l'extérieur.

Les quatre piliers de la croisée sont toscans (4). Celui qui se trouve à l'angle du sud-est s'écroula au mois de septembre 1852 et entraîna dans sa chute, une partie des voûtes voisines. La toiture de l'édifice, suspendue dans le vide, produisait, dit-on, un effet effrayant. M. Herbault, architecte à Amiens, répara ce désastre avec beaucoup d'habileté grâce à diverses subventions. La pierre de Chaussoy-Épagny fut particulièrement utilisée pour cette reconstruction (5).

Déjà nous avons signalé les chapelles latérales qui accompagnent le chœur et communiquent avec lui ainsi qu'avec les bras du transept, par des arcades en tiers point. Entièrement revêtues de lambris en bois sculpté, auquel on a laissé sa couleur naturelle, elles possèdent chacune un autel dont le rétable orné de colonnes torses a la plus grande analogie avec ceux qui existent dans l'église de Saint-Pierre à Montdidier.

De chaque côté de la fenêtre qui, vers l'est, éclaire la chapelle de droite, on

(1) A l'entrecroisement des ogives se trouvent des clefs simplement, mais diversement ornées.

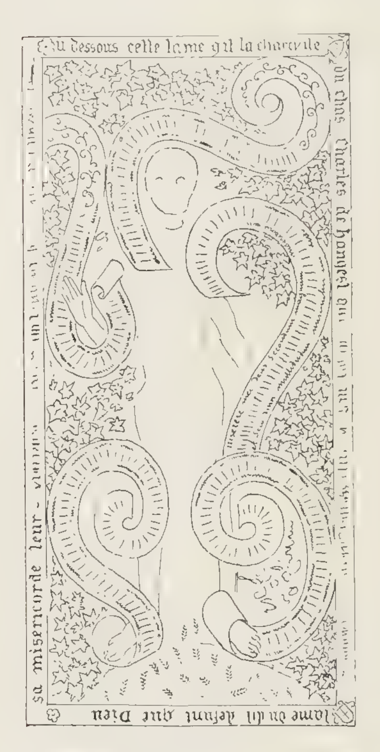
(2) On remarque des feuilles de chêne, de vigne, de chou frisé, des festons trilobés et çà et là quelques petits animaux chimériques sur ces chapiteaux déprimés.

(3) Aucune fenêtre ne le surmonte.

(4) Du côté de la nef, les piliers de la croisée deviennent toscans seulement au-dessus du petit chapiteau feuillagé qui règne avec tous ceux des supports de ce vaisseau principal.

(5) V. Goze, Mss. et l'abbé Jumel, *loc. cit.*

remarque un dais gothique assez élégant, et contre la paroi du sud se trouve une niche dont le dessin rappelle beaucoup celui du petit portail classique situé près du clocher (1). La chapelle de gauche est semblable à la précédente (2), mais les dais, disposés au-dessus de l'autel, appartiennent au style de la Renaissance. Ils sont pourvus de frontons cintrés ornés de denticules.



DAVENESCOURT. Tombe de Charles de Hangest.

Le chœur et le sanctuaire, soutenus par des pilastres qui rappellent l'ordre dorique, sont recouverts de voûtes ogivales (3). De très belles boiseries, sculptées en 1704 lambrissent cette partie de l'édifice (4). Elles ont été habilement restaurées par un adroit sculpteur, originaire de Becquigny (5).

Nous ne parlerons pas du maître-autel ni de ses accessoires, mais il convient de signaler le magnifique lutrin placé au milieu du chœur. Il rappelle beaucoup celui d'Hangest-sur-Somme publié dans le tome premier de cet ouvrage, à la page 372. Ce beau meuble date du règne de Louis XIV ; malheureusement on l'a installé sur une pierre tombale qui présenterait un haut intérêt si le frottement des chaussures ne l'avaient fortement endommagée.

Cette dalle rectangulaire, en pierre de liais, recouvre les restes de Charles de Hangest, mort en 1388 (6). Elle provient certainement d'une église antérieure à celle actuellement existante. Une inscription gothique borde la tombe. On n'y lit plus que ces mots : *lame du dit defunt que Dieus par sa misericorde leur fasse.....;* et plus loin : *mil CCCIIII^XX VIII le vendredi VIe iour du mois de fevrier.* Aux quatre angles de la pierre sont gravées les armes de la famille de Hangest : d'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or. Charles, comme puîné, les brisait d'une aiglette de sable, au premier quartier de l'écu. Sur le champ de la dalle était représenté un squelette entouré de phylactères où se déroulaient plusieurs versets du Miserere (Goze).

(1) Dans cette chapelle repose le corps de Messire Jean-Baptiste Cailleux, né à Arquèves, le 14 septembre 1803, décédé curé de Davenescourt le 30 avril 1883. M. l'abbé Cailleux s'appliqua toujours avec beaucoup de zèle à la conservation et à l'entretien de son église.

(2) Des cannelures et des rosaces sont sculptées sur les formerets et les doubleaux de cette chapelle.

(3) Le doubleau qui sépare la voûte du chœur de celle du sanctuaire est orné de rosaces.

(4) Les stalles datent de 1685. V. l'abbé Jumel, *loc. cit.*

(5) V. Goze, Mss. — Les boiseries qui recouvrent les piliers du transept auraient été sculptées, selon l'abbé Jumel, en 1704, par un ouvrier appelé Montigny.

(6) Ce seigneur était fils de Jean de Hangest dit Rabache, dont nous décrirons bientôt le tombeau.

Entre cette belle œuvre du XIVe siècle, si malheureusement sacrifiée et le degré du sanctuaire, l'inscription suivante se trouve gravée sur un marbre noir :

Ici reposent les cœurs de
Messire Gabriel de la Myre che
valier seigneur de la Motte baron
chastellain dhangest et Davenes
cour Bouchy Esterpigneulx
Ermein (?) et autres lieux lieutenant
du Roy et commandant dans la
citadelle de Pignerol ou il est
décédé le 20 (?) mars 1685 agé
de 53 ans et enterré aux Jacobins
celui de dame Marie de
Folleville sa première femme
et de dame Elizabeth Largentier
sa seconde femme morte a Paris
le 10 janvier 1695 enterrée
a Saint-Paul sa paroisse
Priez Dieu pour leurs ames (1).

Au-dessus sont gravés les écussons des familles de la Myre, de Folleville, et Largentier (2).

Le bras septentrional du transept communiquait jadis par une large arcade avec le dessous du clocher. Cette baie est actuellement fermée par une cloison. A côté se trouve la petite chapelle des fonts baptismaux. Ceux-ci sont en calcaire jaunâtre d'un grain très fin. La cuve octogonale est ornée de feuillages dans le goût de la Renaissance. Elle repose sur un support central auquel adhèrent quatre colonnettes, entourées de guirlandes et surmontées de riches chapiteaux. Cet ensemble des plus remarquables repose sur une base agrémentée de nombreuses moulures. Sur la plinthe semblent veiller quatre lionceaux qui soutiennent des cartouches vides. Entre les colonnettes, des bas-reliefs sont sculptés sur le fût central. Ils représentent saint Martin divisant son manteau, l'Annonciation, la Visitation et le Baptême du Christ par saint Jean.

A l'extrémité du bas-côté septentrional de la nef on a placé le tombeau de Jean IV de Hangest, surnommé Rabache. Parmi toutes les richesses que renferme l'église de Davenescourt, c'est incontestablement la pièce capitale. Cette pierre sépulcrale provient sans doute de l'église qui a précédé celle dont il est ici question. Pendant la Révolution la tombe fut reléguée sous le clocher, mais depuis, on eut le bon esprit de la remettre où elle se trouve actuellement et aussi, après l'avoir restaurée, de l'entourer d'une barrière protectrice en fonte, dont, par malheur, le dessin n'est pas à l'abri de toute critique.

(1) Plusieurs autres membres de la famille de la Myre reposent dans le chœur de l'église ou dans le sanctuaire ainsi que quelques curés, entre autres Jean Lempereur de Blin.

(2) De la Myre : écartelé aux 1 et 4, d'azur à trois aiglettes d'or becquées et membrées de gueules, posées 2 et 1, aux 2 et 3, d'or à la bande de gueules accompagnée en chef de trois merlettes de sable mises en bande, et de deux tourteaux aussi de sable l'un en chef l'autre en pointe ; de Folleville : d'or à dix losanges de gueules accolés et placés 3, 3, 3 et 1 ; Largentier : d'azur à trois chandeliers d'église d'or, posés 2 et 1.

Jean IV de Hangest, surnommé Rabache, seigneur de Davenescourt, était fils de Rogues, en son temps maréchal de France, et de Jeanne d'Argies. Lui-même se montra vaillant guerrier en maintes circonstances. Après le traité de Brétigny il fut désigné comme otage pour garantir la rançon du roi Jean et des princes



Église de Davenescourt. Fonts baptismaux.

français, prisonniers des Anglais. Il mourut à Londres, pendant sa captivité, en songeant à la Picardie où l'on ramena sa dépouille mortelle. Son tombeau, en pierre blanchatre, n'est point une œuvre d'art irréprochable et l'on y remarque certaine raideur de dessin et certaine sécheresse d'exécution, mais elle est d'une conservation très satisfaisante.

Jean de Hangest, couché sur le dos, est représenté en plein relief. Ses mains sont jointes et son visage indique la jeunesse. Le « gisant » est revêtu d'une cotte de mailles recouverte par une cotte d'armes dont la bordure dessine un feston

tréflé. Sa chevelure se divise en deux parties égales au milieu du front et son menton est ombragé par une légère barbiche. Brassards, cuissards, jambières, rien ne manque à son équipement. Il avait chaussé des éperons, aujourd'hui brisés, et ses pieds s'appuient contre deux lions, tandis que sa tête repose sur un coussin soutenu par deux anges, d'une exéution assez défectueuse.



Eglise de Davenescourt _ Pierre tombale de Jehan de Hangest

A sa gauche pendait une épée, à présent mutilée mais de ce côté on voit encore son écu, vide d'armoiries.

Le soubassement du tombeau a été restauré et sur les quatre côtés de la pierre on lit l'inscription suivante ;

Ci gist noble & honoré chl̄r Jehan iadis appellé Rabasc || he & seign̄r de Hāgest
le || ql̄ fu ē son tēps prudōme & vaillāt aux armes & p̄ lespace de XVIII ās gōvn̄a
& fut lieutēn de roy de Frāce es pa || is de Bretaigne Xantōge & Ēgoumois & depuis
trespassa à | Lōdres ē Aglēterre hostage pō sō souvāin seign̄r le roy Jehā de Frāce q̄
Dieux absoille ou mois de otēbre lā mil CCCLXIII priez Dieu pour son ame : ||

Au-dessus de ce tombeau un vitrail moderne reproduit les armes de la famille de Hangest.

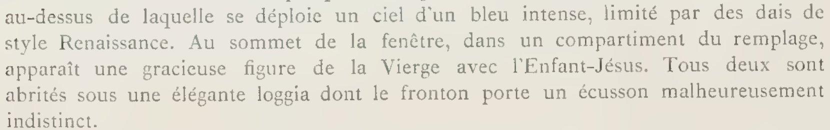
A l'intérieur de l'église, le portail principal n'offre rien de remarquable; il est pourtant accompagné, de part et d'autre, d'un dais de style Renaissance.

Contre la paroi sise, à l'extrémité du bas-côté méridional, est placé le petit monument d'Antoine Huot (1), ancien chapelain du château de Davenescourt. Cet ecclésiastique est figuré agenouillé au pied d'un calvaire, près de Saint-Jérôme, qui le présente au Christ crucifié. Un paysage forme le fond de ce bas-relief de pierre et le tout est abrité par un élégant édicule dans le goût de la Renaissance. Un cartouche où est gravée une inscription métrique latine, d'un style très ampoulé, est disposé à la partie inférieure du monument. Elle nous apprend qu'Antoine Huot mourut à quarante ans, le 1er septembre 1540.



DAVENESCOURT.
Monument d'Antoine Huot.

Il existe, semble-t-il, une étroite corrélation entre ce tombeau et le vitrail qui garnit la fenêtre voisine. A de faibles différences près, de part et d'autre le sujet est le même, mais la date de cette verrière restaurée (2) paraît assez postérieure à celle de la sculpture. Sur cette vitre on voit aussi saint Jérôme enveloppé dans une draperie d'un gris violacé, qui laisse son torse découvert. Avec une pierre il se frappe la poitrine en regardant le Christ crucifié placé devant lui. Trois anges recueillent dans des calices le sang du Sauveur et sur le sol, entre la croix et le saint, gisent le manteau de pourpre et le chapeau de cardinal, insignes supposés du plus savant des Pères de l'église. Ajoutons que la tête de saint Jérôme est aussi surmontée d'un nimbe de pourpre, qui a la forme peu commune d'une calotte. Un paysage rocailleux où dominent des tonalités vertes et grisatres, rompues par la note azurée de quelques fabriques, forme le fond de cette composition, au-dessus de laquelle se déploie un ciel d'un bleu intense, limité par des dais de style Renaissance. Au sommet de la fenêtre, dans un compartiment du remplage, apparaît une gracieuse figure de la Vierge avec l'Enfant-Jésus. Tous deux sont abrités sous une élégante loggia dont le fronton porte un écusson malheureusement indistinct.



A l'une des fenêtres suivantes se trouve un autre vitrail portant la date de 1896. Celui-ci est orné des armes de la famille de Villeneuve-Bargemont, qui possède actuellement le château de Davenescourt (3).

La chaire est appliquée contre un pilier de la croisée du transept. C'est une belle œuvre de menuiserie, enrichie de sculptures et datée de 1720 (4), qui provient dit-on, de l'église de Saint-Florent de Roye. L'abat-voix est sommé d'un ange sonnant de la trompette et l'escalier a été pourvu d'une jolie rampe en fer forgé, où l'on remarque les armes de la famille de la Myre.

Avant de terminer cette description nous mentionnerons encore une statue de

(1) V. l'abbé Godard, *loc. cit.* et l'abbé Jumel, id.

(2) Cette restauration eut lieu en 1858, dans l'atelier de M. Bazin, au Mesnil-Saint-Firmin, mais on refit seulement la tête et les pieds du Christ. Comm. de M. l'abbe Legrand, curé de Davenescourt).

(3) Villeneuve-Bargemont : de gueules fretté de lances d'or et semé d'écussons de même, à un écu d'azur chargé d'une fleur-de-lis d'or, en cœur.

(4) V. l'abbé Jumel, *loc. cit.* et l'abbé Godard, id.

DAVENESCOURT

Vitrail

la Vierge provenant de l'ancien prieuré de Davenescourt et maintenant placée à l'intérieur de l'église, au-dessus du petit portail méridional.

Cette sculpture parait appartenir à la fin du XVIe siècle. Marie, posée sur un croissant, est entièrement entourée par une auréole formée de rayons alternativement droits et ondulés. La statue est placée sur une console un peu plus ancienne, où l'on voit un écusson vide, supporté par deux petits personnages qui paraissent être des fous, car leurs vêtements sont ornés de grelots. Sous la Vierge on lit les vers suivants, maintes fois reproduits :

VIRGINIS INTACTÆ DUM TRANSIS ANTE FIGURAM
PRÆTEREUNDO CAVE NE SILEATUR : AVE.
SI . LAMOUR . DE . MARIE . EN . TON . CŒUR . EST . GRAVÉ .
SOUVIENT *(sic)* TOI . EN . PASSANT . DE . LUY . DIRE . UN . AVE .

Nous nous sommes complu à décrire minutieusement l'église de Davenescourt, non point qu'elle nous paraisse le plus remarquable des monuments ruraux du canton de Montdidier, mais parce que sa masse imposante, la beauté de son appareil, l'impression de solennité qu'elle produit, son état satisfaisant de conservation et aussi les objets intéressants qu'elle possède, méritaient plus qu'une simple mention. L'aspect pittoresque de l'édifice, encadré par un riant paysage, plaide aussi en sa faveur. Toutes ces raisons sont suffisantes pour nous faire pardonner la longueur de cette notice.

FAVEROLLES

L'ÉLÉGANT portail de l'église de Faverolles mérite assurément quelques instants d'attention. Il appartient à la Renaissance qui, en Picardie, semble avoir été particulièrement brillante dans les environs de Montdidier et de Roye.

Au-dessus d'un soubassement mouluré, prend naissance un chambranle qui contourne toute la baie cintrée, puis vient une bordure ornée de sculptures représentant alternativement des têtes ailées de chérubins et des rosaces de feuillage. Un cartouche est placé au sommet du cintre et, de chaque côté de la porte, se dresse un pilastre richement décoré et surmonté d'un chapiteau capricieusement ciselé. Dans les écoinçons formés par ces pilastres et le cintre, sont disposés deux médaillons, entourés de guirlandes, où l'on voit les bustes de saint Pierre et de saint Paul. — Une corniche à denticules règne un peu plus haut et se transforme à ses extrémités, au-dessus des pilastres, en socles destinés à supporter des statues. On y voyait jadis celles de saint Guillaume et de saint Antoine, actuellement conservées dans l'église (1). On admire encore contre la façade, les dais qui les abritaient. Entre les deux s'ouvre dans le pignon une fenêtre en plein cintre

(1) Ces statues sont assez médiocres et ont été mal restaurées. — Saint Guillaume est vêtu d'une robe monacale. Il tient d'une main un casque et de l'autre une épée.

dont le remplage très simple a été refait. Toute cette partie de la construction est en pierres.



Faverolles. Portail de l'église.

L'église de Faverolles se compose d'une nef avec bas-côtés, d'un chœur accompagné de chapelles latérales (1) et d'un sanctuaire rectiligne. Chaque travée des collatéraux est accusée extérieurement par un petit pignon (2), disposition que l'on remarque fréquemment dans les édifices religieux des alentours de Montdidier et de Roye.

A l'intérieur, on voit, dans une chapelle une sablière sculptée. Autrefois un

(1) Sur celle de gauche s'élève le clocher.

(2) La nef est séparée des bas-côtés, à droite par des arcs en tiers-point, à gauche par des pleins cintres qui reposent sur des colonnes toscanes. (V. l'abbé Godard, mss.).

rétable du début du xvie siècle embellissait le sanctuaire. Cette sculpture représentait les scènes de la Passion. Elle fut vendue en 1839. — On remarque aussi à Faverolles plusieurs carreaux en terre vernissée qui indiquaient naguère l'emplacement de quelques tombes. Ils portent des fragments d'inscriptions (1). Ce genre de décoration sépulcrale n'est plus représenté en Picardie que par de très rares spécimens.

Des reliques de saint Defendant et de sainte Claire sont conservées dans la même église, depuis le début du xviiie siècle, époque où elles furent données par un habitant de la localité (2) qui se les était procurées à Rome où il avait accompagné, en qualité de domestique, le cardinal de La Trémouille. Elles étaient autrefois le but d'un pèlerinage aujourd'hui peu fréquenté (3).

Il faut encore noter à Faverolles des fonts baptismaux du xiiie siècle, protégés par une balustrade analogue à celle qui constitue le dossier remarquable du banc d'œuvre de l'église de Piennes dont nous aurons l'occasion de parler bientôt. Enfin nous signalerons le baldaquin qui surmonte l'autel. Il n'a rien de remarquable en lui-même, mais c'est un témoin d'un usage liturgique qui a presque disparu car les baldaquins étaient nombreux autrefois dans le doyenné de Montdidier.

Sous l'ancien régime l'abbesse du Val-de-Grâce de Paris était la présentatrice à la cure de Faverolles, mais à l'origine ce droit avait appartenu à l'abbé de Saint-Corneille de Compiègne. — Le monument que nous venons de décrire est consacré sous le vocable de l'Assomption; pendant la Révolution, il fut, comme tant d'autres, transformé en atelier pour la fabrication du salpêtre et depuis le rétablissement du culte, la paroisse a été réunie à celle d'Ételfay.

GUERBIGNY

Nous avons hésité un instant avant d'entreprendre la description de l'église de Guerbigny. En effet, cet édifice profondément altéré par les restaurations (4), ne peut, dans son état actuel, donner une idée bien exacte de ce qu'il fut à l'origine. Nous avons pourtant passé outre, à cause de la nef qu'on y remarque et qui est certainement l'une des premières créations de l'architecture dite gothique, dans le canton de Montdidier.

Le monument paraît dater du début du xiiie siècle. Il est entièrement construit en pierres sur un plan fort simple, comprenant une nef de cinq travées accompagnée de collatéraux, et terminée par un chœur et un sanctuaire à trois pans peu accentués, ce qui le fait paraître presque carré. Le chœur et le sanctuaire sont remarquables par la déviation très marquée de leur axe par rapport à celui du vaisseau

(1) On y distingue les mots « en son vivant palfrenier » écrits en caractères gothiques. — Une dalle tumulaire en pierre, porte aussi quelques mots sans suite.

(2) M. l'abbé Godard (*loc. cit.*) l'appelle Dupuis, et Corblet (Hagiog. du diocèse d'Amiens, t IV, p. 211), le nommé Henri Le Febure.

(3) Saint Défendant était invoqué contre le mal caduc, et sainte Claire contre les maladies des yeux. (Corblet *loc. cit.*).

(4) Cette église subit de grandes modifications à la fin du xve siècle, puis au xviiie siècle et enfin de nos jours.

principal. Le clocher s'élève sur la dernière travée du collatéral du côté du midi.

La façade de l'ouest se compose d'une muraille unie surmontée d'un pignon (1) au sommet duquel on a placé, en 1880, une statue de saint Pierre « in pontificalibus », assis et bénissant (2). Le portail principal, précédé d'un perron de onze marches s'ouvre de ce côté. Il est cintré en arc brisé et sa voussure se subdivise en trois parties au moyen de tores qui viennent reposer, de part et d'autre, sur deux colonnettes dont les chapiteaux ont été refaits d'une manière déplorable (3).



GUERBIGNY. — L'Eglise avant sa restauration, d'après Duthoit.

Deux contreforts sont espacés de chaque côté de cette entrée; tous ont des formes dissemblables.

Au-dessus, deux fenêtres ont été percées, sans symétrie (4); l'une est arquée en plein cintre, et l'autre en tiers-point. Un petit larmier leur sert d'archivolte.

Les parties de la façade qui correspondent à l'extrémité des bas-côtés, étaient surmontées jadis chacune d'un petit pignon (5). Aujourd'hui, on n'y voit plus qu'une maçonnerie presque horizontale.

(1) Les ancres qui consolident ce pignon donnent la date de 1776 qui correspond à une restauration.

(2) Cette sculpture, très médiocre, remplace une statue plus ancienne. — Les statues ainsi placées au sommet des pignons sont rares en Picardie.

(3) Ce portail a été ainsi restauré en 1864. — Le Dr Goze y a remarqué une archivolte enroulée en volutes à ses extrémités, comme on en voit à l'église de Namps-au-Val. — Elle n'existe plus.

(4) Intérieurement les ébrasements de ces fenêtres sont excessivement évasés, grâce sans doute à un remaniement.

(5) Ces pignons, détruits depuis peu de temps, devaient dater seulement de la fin du xve siècle ou du début du suivant.

Autrefois chaque travée des bas-côtés possédait aussi une toiture spéciale, indiquée extérieurement par un pignon comme cela se remarque encore dans beaucoup d'églises de la région (1). Ces pignons ont fait place à une corniche continue sur laquelle s'appuie un seul toit en appentis, commun à toutes les travées. Au-dessus s'élève la partie supérieure du vaisseau central, percée de cinq petites fenêtres en tiers-points munies d'archivoltes. Une corniche à modillons, dont l'un, du côté du nord, représente un visage humain (2), surmonte cette nef.



Église de Guerbigny. Vue intérieure de la nef.

Le clocher est constitué par une tour quadrangulaire peu élevée, mais établie sur d'énormes blocs de grès bruts qui faisaient songer aux débris d'un monument mégalithique renversé, avant qu'on ne les ait dissimulés sous un revêtement de briques. Ces grès ne sont plus apparents qu'à l'intérieur de la tour. Celle-ci est surmontée par un disgracieux beffroi de forme cubique, en charpente recouverte d'ardoises (3). — Sur la paroi méridionale de la construction est sculpté un

(1) Cette disposition est surtout remarquable à l'église de Piennes, (voir ci-dessous). Primitivement les collatéraux de Guerbigny étaient couverts intérieurement comme ceux de l'église qui vient d'être citée.

(2) Du coté du midi, une petite porte donne accès dans le bas-côté. Elle est précédée d'un perron assez élevé dont la partie centrale, pourvue de garde-fous forme une sorte de petite tribune où l'on accède latéralement par deux plans inclinés.

(3) Une pyramide analogue s'élève au-dessus. Le clocher renferme quatre cloches.

écusson, aux armes de la famille de Bourbon-Condé qui posséda la seigneurie de Guerbigny de 1551 à 1626 (1).

Extérieurement le chœur et les chapelles contigues ne présentent rien de remarquable. Ils semblent appartenir à la fin du xve siècle ou au début du suivant.

Pénétrons maintenant dans l'intérieur de l'église. Nous avons déjà dit que la nef en est la partie la plus intéressante et qu'elle doit dater du début du XIIIe siècle.

Les arcades de ses cinq travées (2) sont soutenues de chaque côté par quatre piliers cylindriques, surmontés de chapiteaux uniformes, garnis de crochets accompagnés à leur naissance, dans les intervalles, d'une feuille à plusieurs divisions (3). La sculpture de ces chapiteaux est loin d'être remarquable; leur dessin manque d'ampleur et leur exécution laisse à désirer. Plusieurs des colonnes ont leurs bases posées sur des socles polygonaux. Quant aux arceaux, ils sont en tiers-point, chanfreinés sur les bords et accompagnés d'un second chanfrein en saillie qui forme archivolte au-dessus de chacun d'eux.

Des fenêtres ogivales (4), sans ornements mais pourvues de talus à leurs bases s'ouvrent au-dessus, puis se déploie une charpente en forme de carène revêtue de menuiserie, avec entraits et poinçons (5). Les blochets de la sablière sur laquelle elle repose offrent plusieurs figures d'apôtres qui, par leur style, accusent la transition du xve au xvie siècle. Les collatéraux n'ont que des plafonds en enduit. Ils suivent la déclivité de l'appentis qui les recouvre. Le chœur date de la même époque; nous y signalerons seulement de belles boiseries du temps de Louis XIV (6).

La chapelle, sise au sud du chœur, fut primitivement dédiée à la Madeleine, aujourd'hui elle est sous le vocable de la Sainte-Croix (7). Son fondateur fut Me Pierre Noiret, de Guerbigny, qui par son testament en date du 26 février 1475, laissa des biens suffisants pour sa construction et l'entretien d'un chapelain (8).

On remarque dans cet oratoire une sculpture en pierre représentant une croix formée de troncs d'arbres noueux non dégrossis. Au-dessus de ses bras apparaissent le soleil et la lune, et au-dessous, on voit des instruments de la passion, tels que la colonne, la lance, etc. Le Sauveur couronné d'épines est assis au pied de la croix. Ses mains sont liées et ses vêtements gisent près de lui, ainsi que les dés destinés à les tirer au sort. Le socle qui soutient cette statue est orné d'un ange tenant entre ses bras un écusson vide. Le donateur et sa femme sont représentés à genoux de chaque côté du Christ. Celle-ci est accompagnée de sainte Catherine; quant à Pierre Noiret, il est escorté de son saint patron et tient un phylactère où on lit les mots « Qui pro nobis passus es » (9), écrits en caractères gothiques. Des grappes de raisin et des feuillages sont sculptés sur les socles de ces statuettes. Il est regrettable que cet ensemble ait été dernièrement revêtu des couleurs les moins harmonieuses.

(1) V. l'abbé Godard, *loc. cit.*

(2) La dernière du côté nord, vis-à-vis le clocher, a été remaniée au xve siècle.

(3) Le Dr Goze fait remarquer que les tailloirs de ces chapiteaux sont octogonaux.

(4) Il y a cinq fenêtres au midi à cause du clocher et six au nord.

(5) On y voit un écusson chargé de deux clefs posées en sautoir qui sont l'emblème de saint Pierre, patron de l'église et un second écusson dont on n'a pas respecté les couleurs primitives, mais qui parait être celui de la famille de Roye qui posséda la seigneurie de Guerbigny depuis 1425 jusqu'au milieu du xvie siècle.

(6) Plusieurs curés de Guerbigny ont été enterrés dans ce chœur.

(7) Selon quelques historiens, l'ancienne chapelle de la Madeleine aurait été absolument distincte de la chapelle actuelle de la Sainte-Croix.

(8) Le possesseur du fief des Maretz, sis à Guerbigny, était le patron de cette chapelle. Pierre Bosquillon de l'Étoile, propriétaire du fief en 1684, abandonna alors son droit de présentation à l'échevinage de Montdidier, pour qu'il fasse jouir dans l'avenir le principal du collège des revenus de cette chapelle. (V. l'abbé Godard).

(9) Sur le phylactère tenu par la femme on lit : « Dñe miserere nobis

Les fonts baptismaux de Guerbigny appartiennent à un type fort élégant et fort riche, dont on rencontre assez souvent des spécimens dans le canton de Montdidier (1). Ils sont en pierre et portent intérieurement la date de 1567 (2).



Guerbigny. Fonts baptismaux

La cuve circulaire est cantonnée de quatre appendices arrondis et décorés de têtes d'anges et de guirlandes. On y lit l'invocation « O mater Dei memento mei ». Quatre colonnettes, peut-être galbées en forme de balustres, mais actuellement

(1) Au Saint Sépulcre de Montdidier, à Davenescourt, à Fescamps, à Laboissière, à Piennes, etc.
(2) Selon M. l'abbé Godard, *loc. cit.*

détruites, devaient accompagner le support central. Celui-ci est couvert de sculptures. On y voit le baptême du Jourdain, l'Assomption, les statuettes de saint Pierre et de saint Paul, et plusieurs personnages tenant des banderolles. Le tout repose sur une base aux moulures élégamment profilées.

Faut-il signaler, après ces fonts baptismaux, une chaire dont l'abat-voix est sommé d'une fleur-de-lis (1), et surtout quelques minimes débris de vitraux peints qui font regretter la destruction du reste des verrières.

L'un de ces fragments représente la Sainte-Vierge. On voit sur d'autres des anges portant les instruments de la Passion, et surtout une ravissante figure de chérubin touchant de l'orgue portatif. Ce dernier motif est reproduit identiquement dans l'une des remarquables verrières de l'église de Roye; c'était un ponsif.

Sous l'ancien régime, la paroisse de Guerbigny appartenait au doyenné de Rouvroy. En vertu d'une concession de Geoffroy évêque d'Amiens, en date de 1108, le présentateur à la cure était le prieur de Saint-Arnould de Crépy (2).

Aujourd'hui Guerbigny fait partie du doyenné de Montdidier.

LABOISSIÈRE, LE MESNIL-SAINT-GEORGES.

Il importe de signaler le château de Laboissière, parce que, c'est un specimen encore peu altéré (3) des manoirs du début du XVIe siècle. Jadis ceux-ci devaient s'élever en assez grand nombre dans la région picarde où bientôt ils auront complètement disparu.

Celui dont il s'agit ici est une très modeste construction de briques agrémentée de quelques accessoires en pierre.

Au centre de la façade principale se dresse une tour hexagonale, flanquée d'une tourelle cylindrique qui prend naissance au-dessus de l'étage du château. Cette tourelle repose sur un encorbellement de pierres. Elle est ceinte d'un larmier de même matière, vers le milieu de sa hauteur; la pierre reparaît encore à la corniche qui supporte une toiture en forme de cloche sommée d'une girouette fleurdelisée. Cette tourelle dépasse le sommet de la tour contre laquelle elle est accolée. Celle-ci se termine par une plate-forme bordée d'une jolie balustrade formée par des arcades qui reposent sur des pilastres ornés de cannelures.

Il est impossible de donner la description du reste de la construction, car elle disparaît absolument sous un revêtement de lierre.

On pénètre dans la tour par une porte cintrée (4) bordée de moulures, et l'on se trouve devant un magnifique escalier tournant en pierre, dont la voûte de briques est une œuvre remarquable (5).

Laboissière dépendait jadis du bailliage et de l'élection de Montdidier. Le village

(1) Une tête humaine que l'on a peine à distinguer est sculptée sur la muraille derrière l'abat-voix de cette chaire.

(2) V. l'abbé Godard, *loc. cit.*

(3) L'intérieur de l'habitation que nous entreprenons de décrire a été modifié à diverses époques. Nous nous abstiendrons d'en parler. Quant à l'extérieur, il paraît presque intact; peut-être y avait-il pourtant aux fenêtres des meneaux de pierre qui ont été détruits.

(4) Cette porte est aussi l'entrée principale du château.

(5) Au-dessus de cet escalier et dans la tour même se trouvent deux chambres superposées.

très peu important à l'origine, s'accrut notablement en 1636, à la suite de la destruction par les Espagnols d'une localité voisine nommée Boiteaux (1), et le château actuel remplace une forteresse anéantie en 1430 par Xaintrailles qui guerroyait alors contre les Anglais.



LABOISSIÈRE. — Château.

La seigneurie de Laboissière appartint primitivement à une famille qui en portait le nom. Elle passa ensuite aux de Rouy puis, vers la fin du XVIe siècle, aux de Hauteville. Après, elle échut par succession à la maison de Lannoy qui la transmit aux princes de Lorraine, de la branche d'Elbœuf d'abord, et enfin, de celle de Vaudemont. Vendue au commencement du XVIIIe siècle, la terre de Laboissière fut achetée par la famille Boutin, qui la revendit en 1751 à la famille Cavé d'Haudicourt. Après avoir appartenu par droit d'héritage aux Le Caron de Chocqueuse, elle devint en dernier lieu la propriété de la famille de Soussay, qui possède encore aujourd'hui ce domaine.

Laboissière est située à deux lieues de Montdidier dans la direction de l'est. A trois kilomètres à l'ouest de la même ville, s'étend, dans une vaste plaine, la commune du Mesnil-Saint-Georges, dominée par le clocher de son église et la tourelle de son château qui n'est point sans analogie avec celle du précédent manoir.

A l'origine, la seigneurie du Mesnil-Saint-Georges était l'un des biens de la maison de la Tournelle, puissante à Montdidier (2). Puis, — si nous interprétons

(1) Ce village a totalement disparu.
(2) V. le Père Daire, *Hist. de Montdidier,* p. 74.

exactement ce que le Père Daire paraît avancer, — elle semble avoir passé successivement aux Montmorency et aux de Roye. Quoiqu'il en soit, dès la fin du xv[e] siècle des seigneurs, issus peut-être d'une branche cadette de l'illustre famille de Hangest, possédaient le Mesnil-Saint-Georges (1).

Après la mort du dernier d'entre eux, Bon de Hangest, le domaine échut par droit d'héritage aux de Brouilly et de ceux-ci aux ducs d'Aumont qui le conservèrent jusqu'à la Révolution (2).



Le Mesnil-Saint-Georges. — Chateau.

Bon de Hangest qui vivait en 1505 (3), bâtit le château dont nous allons maintenant nous occuper plus spécialement.

La partie qui en subsiste est une vaste construction en pierres blanches sans caractère architectural. Elle possède un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée et le tout est surmonté d'une toiture recouverte d'ardoises : mais, vers le milieu de la façade, du côté du jardin, s'élève une tour octogonale, construite en pierres jusqu'à la hauteur du toit qui abrite le corps de logis. La partie qui excède, au-dessus d'un larmier règnant avec la corniche du bâtiment principal, est construite en briques, et la pierre n'apparaît plus qu'aux chaînes d'angles. Cette tour est surmontée d'un toit conique très aigu. Elle est flanquée d'une tourelle cylindrique

(1) Les armes de ces de Hangest diffèrent de celles de la maison dont Lamorlière donne la généalogie. — Cet auteur ne fait même pas allusion à la branche qui nous occupe et dont plusieurs membres résidèrent à Amiens et à Montdidier où ils exercèrent des fonctions échevinales. Mais Lafons-Mélicocq semble considérer les deux familles comme ayant une même origine. Voir ci-dessous, note.

(2) Le château appartient actuellement à M. Labitte, maire du Mesnil-Saint-Georges.

(3) Selon M. l'abbé Godard, *loc. cit.*

de même style et d'égale hauteur. La corniche qui les enserre toutes deux est en pierres, et cet ensemble accuse absolument le début du XVIe siècle. Diverses ouvertures éclairent la construction. Plusieurs sont bordées de moulures qui se croisent aux angles selon le goût de l'époque. Tout l'édifice rappelle par sa disposition la tour du Logis-du-Roi à Amiens et possède une réelle élégance que nous devions nécessairement signaler.

Après la mort de sa femme Marguerite de Brouilly, Bon de Hangest, fondateur du château, entra dans les ordres. Il fit plusieurs embellissements et adjonctions à l'église du Mesnil-Saint-Georges (1) dans le chœur de laquelle on voit encore sa pierre tombale malheureusement très fruste.

MARESTMONTIERS

BIEN que l'église de l'ancien prieuré bénédictin de Marestmontiers soit loin d'être dépourvue d'intérêt (2), nous la négligerons pour nous arrêter seulement devant la croix qui se dresse au milieu du cimetière voisin.

Ce petit monument de pierre, n'est pas d'un style bien caractérisé, on croit toutefois pouvoir l'attribuer à la fin du XVIe siècle.

Les bras de la croix sont formés par quatre demi-cercles ornementés dont les extrémités, réunies deux par deux, laissent au milieu un vide en forme de losange.

Au pied du fût on remarque un petit banc de pierre où les fidèles viennent s'agenouiller. Il semble avoir été primitivement destiné à poser le bénitier dont le prêtre se sert pour donner l'absoute aux défunts le jour des morts. On ne pense pas qu'il ait jamais été utilisé pour recevoir l'ostensoir ou des châsses lors d'une procession, car il n'est point dans les usages liturgiques de porter le Saint-Sacrement ou des reliques dans un cimetière.



MARESMONTIERS. — La croix du cimetière.

(1) V. Fondations et Œuvres d'art dues à la famille de Hangest..... au Mesnil-Saint-Georges. Note par M. de Lafons-Melicocq, dans la Revue « *la Picardie* », t. VIII, 1862.

(2) Le chœur de cette église est pourvu d'une cheminée, ce qui doit toujours être signalé. On y voit aussi deux très vieux autels de pierre, sans ornements, et la tombe du prieur Pierre de Lacelles (XIII-XIVe s.). Le prieuré relevait de Saint-Arnoul de Crépy. (V. Beauvillé, Doc. inéd.).



Piennes. Vue générale de l'église

PIENNES

Bien des villes seraient fières de posséder une église aussi remarquable que celle de Piennes. C'est un édifice construit en pierres, vers la fin du xv[e] siècle, ou au début du suivant. Il se compose d'une nef avec collatéraux, d'un chœur et d'un sanctuaire à trois pans. La dernière travée de la nef et de ses bas-côtés, avant d'atteindre le chœur, forme une sorte de transept. Un clocher en charpente recouverte d'ardoises, se dresse sur la croisée (1).

La façade du monument est divisée en trois parties par des contreforts correspondant à la disposition intérieure. Le portail s'ouvre dans celle qui termine la nef. Il est en tiers-point et ses voussures sont simplement ornées de moulures. Elles s'appuient sur le soubassement surmonté d'un talon qui régnait jadis à la base de toute la construction.

Cette entrée principale se divise en deux baies, cintrées en anse de panier et séparées par un trumeau. Le tympan qui les domine est ajouré par un remplage à compartiments flamboyants. Vers le haut du trumeau, se trouve une niche de pur style renaissance, qui abrite une statuette de la Vierge, posée sur un croissant.

(1) Il possède trois cloches modernes.



PIENNES
Portail de l'église

Sur le socle qui supporte cette image est sculpté un cartouche dépourvu d'armoiries. Un larmier horizontal qui fait le tour de l'église, règne au-dessus du portail en passant sous une fenêtre ogivale ornée d'un remplage assez simple. Cette fenêtre est contournée par un second larmier formant archivolte. Plus haut se dresse un pignon triangulaire sommé d'une petite croix de pierre.

Entre le portail et la fenêtre qui le surmonte est disposée, de part et d'autre et un peu latéralement, une niche vide, abritée par un dais gothique richement ciselé. Sur les socles, on remarque des feuillages et des écussons en forme de cartouches, malheureusement mutilés. Des inscriptions gothiques devenues presque illisibles y figurent aussi. M. l'abbé Godard qui s'est efforcé de les déchiffrer n'a obtenu qu'une suite de mots dont le sens est difficile à saisir, mais où il est possible de relever les dates de 1504 et de 1514 et le nom, deux fois répété, d'une famille de Pas qui alors résidait à Piennes (1).

De chaque côté du portail s'élève un contrefort rectangulaire dont la face antérieure est pourvue d'une niche, avec socle orné de feuillages et dais gothique. Ces niches abritent des statues brisées qui devaient être fort belles et où l'on reconnaît encore sainte Catherine et sainte Marguerite caractérisée par un dragon enchaîné.

La façade de l'église est complétée, à droite et à gauche de la partie centrale, par les murailles qui terminent les collatéraux. Celles-ci sont dépourvues de pignons et surmontées d'une simple corniche. Elles sont ajourées de part et d'autre, par une fenêtre ogivale garnie d'un remplage flamboyant, et accompagnée de deux larmiers ; l'un règne sous elles, l'autre les contourne en archivolte.

Extérieurement les bas-côtés se présentent d'une façon très pittoresque et très mouvementée (2), grâce à une série de cinq pignons qui les surmonte et marque les travées intérieures de l'édifice (3). Les pignons des extrémités ont une élévation plus grande que les intermédiaires. Le premier, le troisième et le dernier sont surmontés de petites croix de pierre (4).

Six contreforts terminés par des bahuts, soutiennent les collatéraux. Entre ces supports s'ouvrent cinq fenêtres ogivales, pourvues de remplages variés, qui correspondent aux travées des bas-côtés. Deux larmiers traversent toute la façade ; l'un passe au-dessous des fenêtres, le second les contourne en dessus.

Une petite porte donne accès du côté du midi dans la première travée du collatéral : elle n'offre rien de remarquable. Au-dessus de la fenêtre qui la surmonte se déploie un cadran solaire.

Le chœur paraît dater seulement du XVII[e] siècle. Son architecture ne présente point d'intérêt ; il est contrebuté, à chacun de ses angles par un contrefort (5).

Intérieurement la nef est séparée des collatéraux par des colonnes cylindriques

(1) Il est probable que les statues placées sur ces socles avaient été données par des membres de la famille de Pas à l'église de la paroisse où ils résidaient, comme le prouve une inscription de l'église de la Villette-lès-Rollot.

(2) La nef et les collatéraux sont couverts en tuiles. Les travées des bas-côtés possèdent chacune une toiture distincte.

(3) Beaucoup d'églises des cantons de Montdidier et de Roye possèdent des séries de pignons qui marquent ainsi les travées intérieures de l'édifice. — Nous estimons que l'église de Piennes est le type le plus parfait de ce genre d'églises.

(4) Tous les pignons devaient en posséder jadis.

(5) Ce chœur paraît en avoir remplacé un plus ancien qui était voûté en pierres, car on voit encore les amorces de ses ogives, à l'intérieur, près de la croisée du transept. On pense que ce chœur fut détruit en 1636 à la suite d'un incendie allumé par les soldats de Piccolomini. Le père Daire (*Histoire, etc. du doyenné de Montdidier*), dit, p. 171, que la voûte de l'église de Piennes fut construite par Jean Vaast, l'un des architectes de la cathédrale de Beauvais, vivant en 1500.

posées sur de hautes bases et dépourvues de chapiteaux. Des moulures bordent les arcs en tiers-point qui les réunissent. La voûte de la nef repose sur une sablière. Elle est lambrissée et pourvue d'entraits et de poinçons apparents. Les travées des collatéraux possèdent aussi des petites voûtes, distinctes pour chacune d'elles, mais elles sont recouvertes d'un enduit et leur axe est perpendiculaire aux murailles latérales du monument Cette succession de voûtes s'appuie sur des poutres peu ornées.



Église de Piennes. Fonts baptismaux

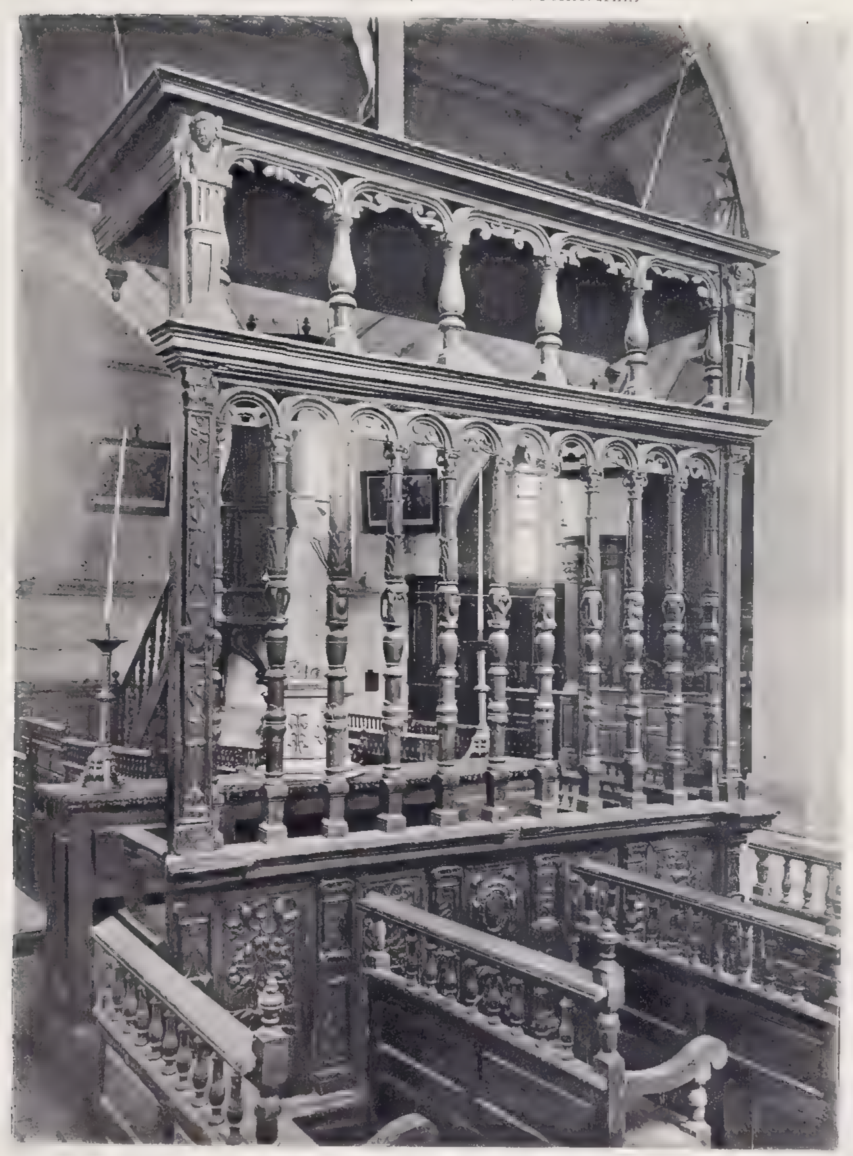
La cinquième travée de la nef et des bas-côtés, moins élevée que les autres, forme le transept déjà signalé. Sa croisée et ses bras sont voûtés en pierres avec arêtes d'ogives ; aux clefs on voit des écussons vides.

A l'intérieur comme en dehors, un larmier passe au-dessus et au-dessous de toutes les fenêtres. Deux d'entre elles ont conservé quelques débris de vitraux anciens qui, par la beauté et l'éclat de leur coloris, font regretter vivement la destruction de leurs parties principales. Les fragments les plus complets représentent des anges en adoration devant le Christ drapé dans un manteau écarlate et soutenant une croix. On lit la date de 1545 sur un morceau de cette verrière.

L'église de Piennes possède aussi de très jolis fonts baptismaux du XVI[e] siècle (1). Ils se composent, au-dessus d'une base mouluréc, d'un support central légèrement galbé et ceint de guirlandes. Quatre colonnettes le cantonnaient autrefois. Elles ont disparu, mais on voit encore leurs chapiteaux qui rappellent ceux de l'ordre corinthien. La cuve est décorée sur son pourtour de têtes d'anges alternant avec des mascarons. Des festons de feuillages réunissent les premières aux seconds.

Nous signalerons encore dans le même édifice un remarquable banc-d'œuvre en bois sculpté. Ce beau meuble est du plus pur style de la Renaissance. Son dossier s'élève sur un stylobate où des panneaux variés et finement ciselés alternent avec des pilastres ioniques. Des balustres très allongés, ou plutôt des barreaux, différents tous les uns des autres par leur ornementation extrêmement fantaisiste, se dressent au-dessus. Ils supportent un entablement sur laquelle s'appuie une seconde balustrade

(1) Ils offrent la plus grande analogie, mais en beaucoup plus beau, avec ceux du village voisin de Fescamps.



PIENNES

Banc d'œuvre de l'église

dont les éléments sont plus trapus, plus simples et plus espacés que ceux de l'étage inférieur : à ses extrémités on distingue deux petites cariatides. Une seconde corniche couronne cet ensemble très élégant et qui constitue assurément l'un des plus beaux meubles d'église conservés dans le département de la Somme, bien qu'il ait été constitué avec des éléments détournés de leur destination primitive. A l'origine les bois sculptés qui constituent le banc-d'œuvre de Piennes, formaient sans doute la clôture du chœur ou de quelque chapelle.

Les boiseries de la chaire sont de même époque et de même style que le banc-d'œuvre, mais elles n'étaient point destinées davantage à l'usage auquel on les a employées et se trouvent agencées avec peu de goût. On y voit un panneau où sont sculptés deux écussons surmontés d'une couronne de marquis et entourés d'un collier. Ces blasons ont été sapés pendant la Révolution, mais il est encore facile d'y distinguer les armes des familles de Brouilly et d'Halluin (1). Ce sont celles de François de Brouilly et de son épouse Louise de Halluin. François fut tué en 1589, dans une rencontre près de Senlis, et inhumé dans la cathédrale de cette ville (2) ; les boiseries sont donc vraisemblablement antérieures à cette date.

Voici l'occasion de rappeler que le village de Piennes porte ce nom seulement depuis la fin du XVIIe siècle, époque où le domaine du lieu appartenait à la famille de Brouilly. Il s'appelait d'abord Mesvillers. Louise de Halluin lorsqu'elle épousa François de Brouilly, seigneur de Mesvillers, fit entrer dans la famille de celui-ci la terre de Piennes qu'elle possédait en Flandre, près de Cassel, terre qui fut érigée en marquisat, le 16 août 1669 (3) en faveur d'Antoine de Brouilly, seigneur de Mesvillers, petit-fils de la dite Louise. Dès lors ce dernier ne s'appela plus que le marquis de Piennes et peu à peu ce nom se substitua au vocable primitif de Mesvillers, où le dit seigneur faisait sa principale résidence.

Avant d'aborder les faits historiques concernant l'église, signalons encore une vierge du XVIe siècle qu'on y conserve (4).

Cette statue de pierre, assez médiocre, a de plus été maladroitement restaurée. Son chef est ceint d'une couronne d'orfèvrerie dont les fleurons sont brisés et un riche fermail agraffe son manteau. L'enfant Jésus, dont la tête refaite est disproportionnée, tient un oiseau qu'il a saisi par les ailes comme s'il voulait l'écarteler.

Les traces d'une litre funèbre aux armes des ducs d'Aumont sont encore visibles à l'intérieur de l'église.

La paroisse de Piennes est dédiée sous le vocable de saint Martin. Elle a toujours appartenu au doyenné de Montdidier. Dès 875 Charles le Chauve donna le patronnat du lieu à l'abbé de saint Corneille de Compiègne. Après la fusion de cette abbaye avec le Val-de-Grâce de Paris, le droit de présentation passa à l'abbesse de ce dernier monastère. En 1792, André Dumont, commissaire de la Convention dans le département de la Somme, fit abattre la croix qui surmontait le clocher, pour la remplacer par un drapeau tricolore. Un peu plus tard le caveau funéraire des seigneurs de Piennes, dont les derniers étaient les ducs d'Aumont, fut violé et enfin l'église devint, comme tant d'autres, mais sans en avoir trop souffert, une fabrique de salpêtre (5). Puisse-t-elle avoir atteint le terme de ses malheurs !

(1) Brouilly : d'argent au lion de sinople armé, couronné et lampassé de gueules. — Halluin : d'argent à trois lions de sable couronnés d'or, (Lamorlière).

(2) V. l'abbé Godard, M. S., *loc. cit.*

(3) V. l'abbé Godard, M. S., *loc. cit.*

(4) Elle est adossée contre la première colonne de la nef. Sa taille est celle de la demi-nature.

(5) V. Registre aux délibérations du Conseil général de la commune de Piennes, cité par M. l'abbé Godard, *loc. cit.*

Nous arrêtons ici la description des monuments du canton de Montdidier, bien que plusieurs de ceux que nous avons omis. soient loin d'être dépourvus de mérite archéologique. Nous citerons parmi eux les églises du Cardonnois, de Maresmontiers et de la Villette-lès-Rollot. Pourtant ces édifices ne présentent qu'un intérêt secondaire. C'est la raison qui nous les fait négliger.

R. de GUYENCOURT.



CANTON DE ROSIÈRES

NOTICES PAR M. CH. DUHAMEL-DECÉJEAN



Eglise de Beaufort-en-Santerre. – Détails du Chœur.

BEAUFORT-EN-SANTERRE

Il importe de ne pas confondre Beaufort-en-Santerre avec une autre localité du même nom de Beaufort située dans le Vermandois, non loin de Ham, entre Berlancourt et le Plessier-Patte-d'Oie, au canton de Guiscard (Oise).

L'histoire de Beaufort-en-Vermandois a été très soigneusement écrite, il y a un demi-siècle, par l'abbé Santerre, vicaire général de Pamiers (1).

Beaufort-en-Santerre possède une église qui a pour vocable l'Assomption, et qui est un des édifices romans les plus intéressants du canton de Rosières sous le rapport archéologique. Son aspect impressionne singulièrement le visiteur par le cachet d'antiquité que n'ont pu voiler des restaurations nombreuses et conduites fort loin, surtout en 1893. Le plan exactement orienté est en croix latine, avec chevet plat; il comporte une nef avec deux collatéraux; un chœur avec deux chapelles formant transept au même niveau de carrelage que la nef; et un sanctuaire, élevé d'une marche, ayant à gauche une chapelle seigneuriale, et à droite une sacristie.

Le sanctuaire et le chœur occupent chacun une travée; la nef en a quatre. Les piliers sont de forme rectangulaire, avec un tailloir mouluré, du même aspect qu'à l'église d'Herly (canton de Roye); et ce n'est pas la seule relation entre les deux édifices, car les arcs tiers-point de Beaufort sont surmontés, comme ceux d'Herly, d'une petite fenêtre romane à plein cintre, à ébrasement profond, située sur la pointe des arcades. C'est d'une ressemblance frappante et très remarquable.

(1) *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. V.

En considérant les dimensions des piliers et la disposition des murs, il paraît certain que le clocher primitif de Beaufort existait sur la croisée du transept. Mais, comme il est arrivé en beaucoup d'endroits, depuis la fin du xve siècle jusqu'au milieu du xvie, on l'a transporté ailleurs. Est-ce par raison de solidité pour l'édifice? Est-ce plutôt par le désir d'établir une sonnerie que le clocher central était incapable de contenir? Ce second motif est plus probable à Beaufort.

Il y a actuellement trois cloches dans le beffroi carré en charpente que termine une flèche aiguë couverte d'ardoises.

La nef est voûtée en plâtre imitant la pierre et simulant des croisées d'ogives; mais on sait qu'il y avait auparavant une voûte en planches avec tirants et poinçons. Le transept et le sanctuaire sont voûtés en pierres, sur des ogives d'une forme assez curieuse qui ont pour profil, au sanctuaire, trois cercles tangents posés en trèfle renversé. Nous disons trois cercles et non trois tores parce que le tore est une moulure demi-circulaire. Le même profil est employé dans le transept, mais il est renforcé en dessous d'un bandeau correspondant aux parties carrées qui apparaissent entre les cercles du haut et le cercle inférieur.

Les bas-côtés n'ont pas eu de voûte, ni de doubleaux; ils sont aujourd'hui plafonnés.

Le mur extérieur du bas-côté gauche est en briques et pierres, avec trois contreforts, c'est une reconstruction du xviie siècle. Il est percé de trois fenêtres, mais il n'a point de porte; tandis que, du côté droit, se trouve à la première travée qui suit le clocher une porte latérale à deux pilastres cannelés, avec un linteau horizontal orné de petits motifs dans le goût de la Renaissance, et surmonté d'une niche couverte en cintre aplati avec l'écaille typique de Louis XIV. Ce bas-côté a été reconstruit aussi au xviie siècle.

Les fenêtres sont en arc brisé; il est probable qu'on a gardé en les reconstruisant le souvenir de la forme qu'elles avaient à l'origine et qui était analogue à celle des arcades de la nef.

Le chevet est buté par deux contreforts épais et robustes qui paraissent, comme ceux de la façade, avoir été ajoutés après coup. Ses baies sont ornées d'un cordon d'archivolte en dents de scie dont les retombées sont supportées par des figures humaines.

La façade a subi des transformations plus importantes encore que celles du reste de l'édifice. Son portail actuel est assurément beau, mais il a été fort retouché en 1893; il avait déjà été « reconstruit et complété en 1877 », et il avait précédemment été restauré vers la fin du xvie siècle. Il se compose d'une porte en plein cintre, avec tympan orné d'une croix en relief encadrée dans un fond gothique et posée sur un linteau sculpté de violettes et de hachures losangées, à l'imitation d'une porte de la cathédrale d'Amiens. Le linteau est soutenu par des corbeaux ornés de têtes humaines. Une archivolte à moulures fines surmonte le tympan, et ses trois voussures reposent sur trois colonnettes de chaque côté, dont les bases s'attachent par une feuille à leur plinthe, et dont les chapiteaux à corbeille élevée offrent des crochets saillants, selon le modèle très employé dans la région au xiiie siècle.

L'église est décorée à l'intérieur avec beaucoup de luxe, sinon avec beaucoup d'exactitude archéologique. Deux autels en chêne moderne s'élèvent en face des collatéraux, l'un est dédié au Sacré-Cœur, l'autre à Notre-Dame de Lourdes. Une tribune contenant un orgue à tuyaux s'adosse à la muraille du bas de la nef. De très nombreuses statues garnissent les parois de l'église; celles de saint Maur, de

saint Nicolas, de sainte Libérate et de Notre-Dame sont les plus intéressantes. Les lambris en menuiserie ont disparu en 1893 pour faire place à un enduit de ciment divisé par panneaux au moyen d'une rainure teintée en rouge. Plusieurs reliquaires sont vraiment remarquables.



Eglise de Beaufort en Santerre _ Fonts baptismaux

Mais l'objet le plus précieux du mobilier est une cuve baptismale attribuée au XIVe siècle, dont la circonférence dépasse trois mètres et présente douze compartiments en arcades mitrées qui contiennent les images en relief des douze apôtres. Cette cuve est portée sur une colonne ronde, haute de $0^{m}30$, qui part du carrelage et dont on n'aperçoit ni base, ni socle. Une inscription placée en 1893 avertit le visiteur que « En l'an MCCIV le chef de saint Jean-Baptiste a été déposé pendant « huit jours sur les fonts baptismaux de Beaufort avant d'être transporté à la « cathédrale d'Amiens par Wallon de Sarton revenant des Croisades, et en souvenir « une relique de saint Georges a été laissée à Beaufort ».

S'il est vrai que ce soit sur les fonts actuels — comme le signifie l'inscription — que Wallon de Sarton ait déposé le chef de saint Jean-Baptiste, c'est évidemment

que ces fonts dateraient d'une époque antérieure au XIVe siècle; le passage de la relique étant fixé à 1206.

En regard de l'inscription qui vient d'être signalée et qui est placée au-dessus des fonts, à gauche de l'entrée principale de l'église, s'en trouve une autre, du côté droit, qui relate les travaux de 1893 et les noms des personnes à qui l'édifice doit ses embellissements. Parmi celles-ci figure au premier rang la châtelaine de Beaufort, Madame de Garsignies, de qui la magnifique résidence s'élève vis-à-vis du portail principal.

Avant de quitter l'édifice religieux, disons qu'il est entouré par un cimetière fermé de murs dans lesquels s'ouvre une porte de communication avec le presbytère.

En somme, l'église de Beaufort est extrêmement digne d'intérêt; elle a subi beaucoup de restaurations, cela est inévitable dans un monument du XIIe siècle, mais il est aisé de retrouver sous les changements opérés à diverses reprises la pensée première qui a présidé à sa construction. Elle demeure un modèle du genre intermédiaire que M. l'abbé Corblet désignait avec raison sous le titre de romano-ogival (1).

En 1393, Guillaume de Bracquemont, dit Braquet, et Marie de Camp-Remy, son épouse, dame de Beaufort et de Saint-Marc de la Cauchie, donnèrent au Chapitre d'Amiens les deux tiers des dîmes de Beaufort (2). Le Chapitre de Saint-Quentin possédait l'autre tiers, d'après le P. Daire (3).

La cure était à la présentation du Chapitre d'Amiens.

Du XIIe siècle au XVIe, une branche de la famille de Mailly s'intitulait seigneur de Beaufort-en-Santerre; notamment :

Gilles de Mailly, fils aîné de Nicolas de Mailly et d'Amélie de Beaumont en 1188;

Un autre Gilles de Mailly, en 1372, qui avoue tenir en fief du duc de Lorraine sa terre et seigneurie de Beaufort avec les vingt-cinq hommages qui en dépendent. Il obtient, le 26 mars 1372, un arrêt du Parlement contre Gérard de Thourotte, au sujet du château de Beaufort qui provient de l'héritage de feu Michel de Ligne, leur parent — *ratione castri seu fortalicii cum terra et pertinenciis de Belloforti* (4);

Colard de Mailly, sire de Mailly et de Beaufort-en-Santerre, époux de Marie de Mailly en 1403;

Jean Ier de Mailly, en 1446;

Jean II de Mailly, qui possédait, d'après un arrêt du Parlement du 12 avril 1513, outre Beaufort-en-Santerre, les seigneuries voisines de Méharicourt, Vrély, Warvillers, etc...;

Jean III, fils du précédent;

Antoine de Mailly, en 1519.

Un aveu du 27 septembre 1407 détaille la terre de Beaufort, le chastel et les fossés, les jardins tenant quatre journaux environ, le four de ladite ville de Beaufort, le moulin à vent, le bois, les fossés d'entour de la ville, « le molin « à waide séans en le plache que on nomme le Riez au dit Beaufort,..... une « mare au bout de men bos..... A le cause de mon dit fief — y est-il dit — toute

(1) *Manuel d'arch. nationale.*

(2) Arch. dép., *Titres du Chapitre d'Amiens*, Arm. 5, liasse 47, n°s 1, 4 et 10.

(3) *Hist. du doyenné de Roye*, page 24.

(4) Arch. Nat., X^1a 23, fol. 211.

« le dite ville de Beaufort est toute tenue de my, ainsi qu'elle siet tant en cens, « en rentes, en fiefz séans en la dite ville... . » (1).

Les plus considérables des fiefs relevant de Beaufort sont ceux du Quesnel, de Maucourt et de Méharicourt.



Beaufort-en-Santerre. — Le Château.

Le château actuel qui a succédé à la forteresse primitive est une superbe construction de la fin du XVIe siècle, en pierres et briques, comme les châteaux d'Herly, de la Boissière, etc., dans le style de la Renaissance. Les larges fossés qui le précèdent, sa vaste cour d'honneur, ses tourelles d'angle et sa toiture décorée en font une résidence d'un aspect grandiose et princier.

(1) V. De Beauvillé. Doc. inéd. T. II, p. 117.



BOUCHOIR

Sur un piédestal composé de trois paliers superposés en forme de gradins, repose un bloc de pierre haut de 0m65 dont le bas est carré et la partie supérieure octogone. Pour amortissement des quatre angles, se trouvent sculptées quatre têtes de mort. Sur cette base, se dresse la tige monolithe d'une croix dont le sommet a disparu, mais dont le fût encore debout mesure 2m40; ce fût, octogone à sa partie inférieure, est cylindrique en haut. Ce qui lui donne une valeur toute particulière c'est une statue de sainte Madeleine faisant corps avec le monolithe et représentant la sainte Pénitente debout tenant la croix serrée dans ses bras. La tête de la statue a été brisée, mais les deux mains qu'on voit appliquées sur la croix sont fort belles et dénotent une sculpture très remarquable. Dans la main droite se remarque le petit vase de parfum qui caractérise les images de Marie-Madeleine. Les plis du vêtement sont traités avec une grande élégance; c'est un travail du xve siècle.



La Croix de Bouchoir.

On a placé en haut de la tige un crucifix moderne en métal qui n'est pas d'accord avec le style de ce monument pourtant très digne d'intérêt.

La croix de Bouchoir est située tout auprès de l'église, dans un terrain qui longe le collatéral droit et qui fut autrefois un cimetière. L'église date du xvie siècle, et elle a succédé à une autre beaucoup plus ancienne dont elle a

CAIX

Vue générale de l'église

conservé le vocable de saint Pierre. Ses dimensions sont plus importantes qu'on ne les trouve généralement dans les églises rurales (1).

La nef a gardé une magnifique voûte en bois de style XVIe siècle, avec tirants, poinçons et arbalétriers. Le transept est voûté en pierre sur croisée d'ogives. La chapelle latérale gauche a pour rétable une arcade en tiers-point renfermant une Assomption éclairée par un jour d'en haut. Les boiseries sont intéressantes, notamment les lambris moulurés en arcades, la chaire, et un confessionnal dont la porte en arc trilobé repose sur d'élégantes colonnes rondes. En 1865, on a découvert à Bouchoir, non loin de la voie romaine d'Amiens à Roye, des sépultures du Ve siècle.

CAIX

L'ÉGLISE de Caix est assurément la plus intéressante du canton de Rosières au point de vue architectonique. C'est aussi l'une des plus belles par le majestueux aspect qu'elle présente, lorsqu'on la découvre des hauteurs environnantes et des chemins très nombreux tracés dans sa direction (2).

La silhouette de son clocher est tout à fait imposante et elle diffère absolument de celle des autres clochers de la région.

Le bourg de Caix, qui est après Harbonnières la plus peuplée des communes rurales du canton de Rosières, s'étend sur le versant nord d'un encaissement très profond, commençant à Vrély et se dirigeant vers l'ouest. L'église est à mi-côte. Elle porte les caractères des XIVe, XVe et XVIe siècles, dans les différentes parties qui vont être successivement décrites. Elle est liturgiquement orientée.

Selon toute vraisemblance, il y a eu un autre édifice religieux avant le XIVe siècle, puisque dès 1085 il est parlé de la seigneurie déjà importante de Caix dans une charte de Saint-Acheul, et que cette seigneurie appartenait dès lors au monastère de Lihons. Mais, si probable que soit l'existence d'une église à cette époque, la preuve directe en fait défaut. Les matériaux ont pu être réemployés, selon la règle liturgique, dans le monument actuel, sans que la trace s'en manifeste avec certitude.

Le plan de l'Église décrit une croix latine dont les bras sont peu saillants; son axe s'infléchit sensiblement vers le nord à partir du chœur. Le transept, avec ses quatre gros piliers à la croisée, paraît avoir porté un clocher central, antérieur au clocher actuel. L'abside est à trois pans et constitue avec le chœur la partie de l'édifice qui remonte au XIVe siècle.

La nef possède deux bas-côtés ayant comme elle quatre travées. Elle date des débuts du XVIe siècle, de même que le clocher qui est situé à gauche et en avant de la façade.

Ce clocher est de forme carrée; il a neuf mètres de côté extérieur, sans compter la saillie des contreforts, qui est, à la base, de 1m80. Les contreforts

(1) Longueur 35 mètres; hauteur 12 mètres environ.
(2) Ces chemins sont au nombre de neuf, et ils démontrent la haute antiquité du village de Caix.

s'élèvent jusqu'au sommet de la tour, ce qui donne une grande solidité. Sur le côté ouest s'ouvre la porte du clocher; elle est en cintre surbaissé avec archivolte en accolade accompagnée de pinacles appliqués. Les fenêtres abat-sons, au nombre de deux sur chaque face, sont accouplées et en plein cintre. Au-dessous d'elles s'ouvrent des fenêtres plus petites, de forme rectangulaire, avec fronton en triangle.



L'un des principaux ornements de la tour, et ce qui lui donne un cachet très remarquable, c'est, sur les angles, quatre tourelles en encorbellement, peu élevées mais très fortes, et coiffées d'un toit en forme de cloche qui jadis était en pierres et se trouve à présent recouvert de métal. L'encorbellement de ces tourelles est magnifiquement orné, et, comme sa position l'abrite contre la pluie et les intempéries, les rangées d'oves et les moulures sont d'une parfaite conservation.

Entre ces quatre tourelles s'étend une terrasse du milieu de laquelle surgit une lanterne en pierres, sommée en coupole et portant une croix en fer dont l'extrémité est à quarante-trois mètres du sol. Des gargouilles en pierre font saillie à côté des tourelles.

Le clocher de Caix mérite grandement la réputation dont il jouit. Il était juste de commencer par lui l'étude de l'église.

La façade de celle-ci se compose au rez-de-chaussée d'un large portail à deux vantaux séparés par un pilier. L'encadrement est formé par les nervures habituelles du XVIe siècle, s'étendant jusqu'à deux contreforts surmontés chacun d'une niche à fronton en pyramide aiguë avec crochets et fleurons.

La porte en anse de panier est surmontée d'un tympan garni d'arcatures, actuellement vitrées, ce qui produit un effet assez singulier. Des écussons dont les armoiries sont presque effacées offrent, d'une part, suivant certains auteurs : les armes des marquis de Pas-Feuquières, seigneurs de Caix — de gueules au lion d'argent; — ailleurs : mi-parti de France et de Bretagne; — ailleurs encore, une salamandre (1).

(1) La notice insérée dans les *Églises, châteaux et beffrois* rapporte cette salamandre à François Ier, et y voit une date.



CAIX

[illegible]

Sur le pilier central est une statue de l'*Ecce Homo*. Dans les niches voisines, d'autres statues ne semblent pas occuper leur place primitive. Elles sont trop petites quoiqu'on les ait juchées sur des socles modernes qui déparent le monument.

Au premier étage, règne une élégante balustrade à jour qui rappelle celle de Tilloloy; la rampe en est ornée d'un dais en accolade aiguë, terminée par un fleuron, qui abrite des armoiries : de... semé de croix recroisettées de... à deux bars adossés de... et brochant sur le tout (1).

Plus haut, une baie en tiers-point, très ornée à l'intérieur, précède une rose d'un beau travail dont les nervures se reposent au centre sur un médaillon où est représenté un *Agnus Dei*.

Les rampants sont décorés de crochets en griffons et feuillages alternés.

Des gargouilles en pierre font saillie au bas des deux versants. Il paraît certain que la toiture a subi la même modification qu'à l'église d'Ercheu. Il n'y a aujourd'hui qu'un seul toit couvrant la nef et descendant en prolongement sur les collatéraux, tandis qu'à l'origine la façade devait offrir un comble à trois pignons précédant chacun un toit à double versant. La modification a été opérée à la suite d'un incendie épouvantable qui, le 26 avril 1768, dévora presque toutes les maisons de Caix et n'épargna pas l'église. Le Prieur de Lihons, à qui incombait la réfection de celle-ci, n'eut pas égard au style du monument et il remplaça par un simple rampant les deux pignons des bas-côtés. Il supprima même les pignons des transepts, ainsi que les meneaux tréflés du sanctuaire, et il opéra diverses modifications que nous verrons à l'intérieur.

Le bas-côté méridional présente quatre travées établies sur un soubassement en grès réguliers, et construites dans un bon appareil, fort soigné, qui justifie la réputation des maçons de Caix.

Dans la seconde travée, s'ouvre le portail latéral droit qui porte la date de 1530. Il est séparé en deux vantaux par un pilier flanqué d'un dais du XVIe siècle abritant une statue de la Très Sainte Vierge. La porte à cintre aplati s'encadre d'une voussure parcourue par un cordon de vigne très délicatement sculpté. L'archivolte se raccorde avec le meneau d'une fenêtre à cardimorphe dont elle est surmontée exactement.

Sur la console du pilier central de la porte, se distingue avec peine un écusson qui a été lu ainsi par l'auteur d'une notice sur l'église de Caix : « de... à trois faces de... sur lesquelles broche une bande de gueules chargée de trois étoiles de... se rapportant à la Maison de Lorraine ». Ne faudrait-il pas lire : « d'azur à trois fasces d'or, à la bande d'argent chargée de trois mouchetures d'hermine et brochant sur le tout », qui sont les armes d'Amyot de Moyencourt? Ces armes correspondraient à celles des Pas-Feuquières, déjà signalées plus haut.

La nef de l'église est bien dans le caractère du XVIe siècle. Elle est séparée des collatéraux par des piliers ronds sans chapiteaux; les nervures de la voûte prennent naissance sur le fût lui-même. Les bases sont relativement hautes, elles ont près d'un mètre. Sur chaque pilier se voient un dais et une console; les dais étaient merveilleusement sculptés dans le style de l'époque, plusieurs ont souffert, non pas tant des injures du temps que des injures des ignorants. On a brisé certains dais pour faire place à une boiserie de tribune. Par contre, on a remplacé

(1) Ces armes paraissent être celles de la maison de Bar-Montbéliard mises là, on ne sait pourquoi, par un restaurateur. Les armes de Bar-Montbéliard figurent dans les quartiers de la maison de Lorraine qui posséda la seigneurie de Caix à partir de 1265.

les consoles anciennes et les statues disparues par des consoles et des statues de plâtre.

Sur divers piliers s'aperçoivent les traces du feu, sans doute celles de l'incendie de 1768.

Les voûtes de la nef et des bas-côtés sont bâties sur croisées d'ogives, d'une grande perfection d'appareillage : elles ont à peine douze centimètres d'épaisseur, tout en étant très solides. Les clés sculptées figurent des couronnes ducales. Les retombées d'ogives dans les collatéraux reposent sur des culs-de-lampe qui représentent des personnages, des lézards, des démons, etc...

Les piliers du chœur, le transept et le sanctuaire sont plus anciens que la nef, ils sont en style du XIV[e] siècle. L'arc triomphal est un grand arc tiers-point, resserré à sa naissance, qui s'appuie sur des piliers carrés portant, sur les faces tournées vers la nef et vers l'abside, une demi-colonne engagée. Ces piliers ont des chapiteaux à feuillages, tandis que les colonnes de la nef n'ont pas de chapiteaux. Leurs bases sont enterrées, ce qui indique qu'on a surélevé le niveau intérieur à une date qui est sans doute celle de la reconstruction de la nef.

L'abside à trois pans avait une fenêtre dans chaque travée. Celle du milieu a été rebouchée pour y adosser le rétable du maître-autel. Ces fenêtres sont caractéristiques, leur encadrement, leur meneau et leur rosace ne sont pas moulurés, mais le profil de la pierre est simplement aminci en attendant la sculpture Les arcs de l'abside sont recouverts de peintures modernes.

Dans le rétable de l'autel s'encadre un tableau qui est une copie de la descente de croix de Rubens. L'église a pour vocable la Sainte Croix. Le rétable est garni de colonnes à chapiteaux dégagés sur les quatre faces, d'après Scamozzi (1). Le confessionnal est en bois sculpté, de style Renaissance, de même que la chaire qui est surmontée d'un abat-voix hexagone, sommé d'une couronne fermée et fleurdelisée. Cette chaire est décorée de statuettes d'évangélistes et de docteurs dont l'un, Saint Hilaire de Poitiers, tient les emblèmes de la Trinité. Sous une marche de l'escalier se lit l'inscription suivante, en lettres majuscules (2) :

CET CHZE A ESTE FAICTE EN
LANNÉE 1678 HONORE ROGERE
CVRE DE CET PAROISSE CLAVDE
PARMENTIER MARGVILLIER
EN CHARGE

Les fonts baptismaux méritent l'attention, ils sont en pierre, de forme quadrangulaire et d'une riche ornementation, mais ils paraissent avoir été réparés. Un des bénitiers affecte la forme curieuse d'un cône tronqué, haut d'environ un mètre, orné de plusieurs cercles noirs. C'est un modèle assez rare.

Les cloches ont été fondues en 1804 par la maison Cavillier; leurs inscriptions ont été déjà publiées, nous ne les rééditerons pas, non plus qu'une très belle légende gravée sur pierre dure, en caractères XV[e] siècle, qui se trouve sur le mur du transept, et qui relate une fondation « de Jehan de Han et Mariette sa femme, » paroissiens de l'église de Cays », en date du 1[er] mars 1493 (3).

(1) Indication donnée par la notice précitée, dans *Églises, châteaux et hôtels de ville les plus remarquables de la Picardie et de l'Artois.*

(2) Même notice, l. c.

(3) Même notice, l. c.



CAIX

Pour ne rien omettre d'important, il faut terminer par un mot sur l'intérieur du clocher. A son rez-de-chaussée s'ouvre une salle carrée de six mètres de côté, d'un appareil fort soigné, voûtée d'ogives et portant la date de 1548. A l'étage supérieur, une salle à peu près semblable termine et ferme la tour. Les arcs de voûte convergent au centre et se réunissent sous une large clé. Cette salle a été réparée en 1741, ainsi qu'il résulte de l'inscription suivante :

FAIT. 1741. PAR
MONSIEUR. SIROT
TRES DIGNE. PRET
RE. ET CVRE. DE
CAIX. ET. FLORANS
RINVI. MARGVELIER.

En dehors de l'église, dans l'angle formé par la tour et la façade, se trouve une croix bien plus ancienne que l'église elle-même, et qui a dû être rapportée là après coup.

Elle se compose de trois paliers superposés en forme de piédestal, qui supportent une base épaisse en grès dur, à peine dégrossie, haute d'environ deux pieds.

La colonne qu'elle portait n'est plus sur son socle, elle gît par terre. C'est une colonne octogone, d'un seul bloc ayant 2^{m}70 de hauteur, rappelant singulièrement les colonnes en marbre noir de Tournai. Un chapiteau à quatre faces la surmonte, taillé dans le monolithe, avec son astragale. Il offre aux quatre angles une feuille de plantain sans crochets; une feuille semblable, mais plus petite occupe les faces. C'est un type roman antérieur de deux siècles au moins aux parties les plus anciennes de l'église de Caix. Sur la corbeille se remarque la place du scellement de la croix qui a disparu.

Ce reste vénérable mériterait plus de soin qu'on ne lui en accorde maintenant.

Des objets de l'âge du bronze ont été découverts à Caix, par M. Leblan. Une notice a été présentée à ce sujet par M. Garnier dans la séance de la Société des Antiquaires de Picardie, du 24 juillet 1866.

L'autel de Caix fut compris dans la donation faite à Lihons par Enguerran de Boves et ses frères; cette donation est rappelée dans deux chartes, l'une de Guarin, évêque d'Amiens, au 18 des kalendes de décembre 1131; l'autre de Barthélemy, évêque de Laon, du 4 des mêmes kalendes (Cartul. de Lihons). C'est l'indication qu'une église existait à Caix au XIIe siècle, comme nous l'avons dit en commençant.

Dans un dénombrement de la châtellenie de Caix, membre du marquisat de Feuquières, fourni le 3 octobre 1708, par messire Antoine de Pas, on lit que le château-fort de Caix fut brûlé en 1400. Il en reste à peine aujourd'hui quelques vestiges.



CHILLY

M. Poujol de Fréchencourt signalait à la Société des Antiquaires de Picardie, dans la séance du 13 juillet 1886, une cuve baptismale de style roman, et il exprimait le regret qu'elle eût été retirée de l'église de Chilly pour être employée à usage profane et indigne d'elle dans la cour du presbytère.

Ces fonts baptismaux se composent, ou plutôt se composaient puisqu'ils ne sont plus intacts, d'un large cadre rectangulaire enserrant une cuvette demi-sphérique montée sur une colonne ronde, cantonnée de quatre colonnettes. Celles-ci étaient couronnées de chapiteaux à corbeille élevée, terminés en volutes. Des griffes à volutes inverses rattachent les bases, de genre attique, aux quatre angles du soubassement sur lequel tout le monument est établi.

Fonts baptismaux de Chilly.

Le fût de la colonne centrale et les fûts des colonnettes ont disparu, de sorte que dans la figure ci-jointe, les astragales reposent sur les bases. Aux quatre angles du cadre supérieur, des figures imberbes sont sculptées en méplat, et l'on remarque à égale distance des chapiteaux, sur la panse de la capsule, un feuillage dressé verticalement. Figures et feuillage sont d'un maigre relief, et le travail en est postérieur de plus d'un siècle à celui des fonts de Maucourt qui vont être décrits plus loin.

Néanmoins il serait fort sage de replacer dans l'église de Chilly cette cuve baptismale, infiniment supérieure, à tous les points de vue, à la tige de bois avec cuvette en faïence qui lui a succédé.

L'église de Chilly, liturgiquement orientée, a été reconstruite à la fin du XV[e] siècle pour remplacer une église plus ancienne dédiée à saint Sulpice, disciple de saint Martin. Son clocher qui lui sert de façade est d'époque toute récente, du milieu du XIX[e] siècle. Sa nef plus basse que le chœur possède quatre baies en tiers-point dont l'ébrasement est chanfreiné. L'abside à trois pans avec contreforts d'angle est garnie d'une voûte en plâtre imitant la croisée d'ogives.

L'autel de Chilly appartenait au Chapitre d'Amiens qui présentait à la cure et jouissait du tiers de la dîme, acheté par lui, le 27 avril 1415, de M[re] Henri de Boisy, chevalier, seigneur de Chaulne, et de noble dame Marguerite de Mailly, sa femme, en même temps que les terres, justice, cens, seigneurie, champarts, etc.,



HARBONNIERES

Façade occidentale de l'église

que ledit chevalier avait ès-villes de Chilly et de Hallu, et ès-terroirs d'environ. La vente fut faite moyennant mille écus d'or de 18 sols pour pièce, payés par le Chapitre (1).

FRANSART

L'ÉGLISE de Fransart, vue à l'extérieur, ne semble pas mériter l'attention; mais il en est autrement si l'on pénètre à l'intérieur, où se trouve une nef romane du caractère bien tranché qu'ont revêtu dans la région les églises du XIe au XIIe siècle. Cette nef est absolument digne d'intérêt.

Elle comprend trois travées d'environ trois mètres d'ouverture, séparées par des piliers carrés très bas, dont les impostes ne sont qu'à 1m24 environ du sol. C'est à dessein que le mot « environ » est répété deux fois au sujet des mesures, car dans l'église de Fransart, comme dans celles d'Herly, de Pargny, de Villers-lès-Roye, et en général dans tous les édifices romans de la contrée, il ne faut pas s'attendre à une rigoureuse précision des détails. « Les architectes de ce « temps-là accordaient bien plus d'attention à l'effet d'ensemble d'un monument « qu'à la symétrie minutieuse de ses proportions ».

Ainsi les piliers de Fransart diffèrent l'un de l'autre, en hauteur et en épaisseur, de deux, trois et quatre centimètres (2). Leurs bases et leurs impostes sont en tablettes chanfreinées. Le plein-cintre des arcades est régulièrement appareillé.

Dans le sanctuaire, garni d'un très haut lambris de chêne, se trouve l'autel majeur, isolé, dédié à Notre-Dame sous le vocable de l'Assomption. Un autel latéral, dédié à sainte Philomène, est le but d'un pèlerinage annuel très fréquenté.

La chapelle seigneuriale, à gauche du chœur, renferme deux statues anciennes, mais d'un moindre mérite que celles de la nef. Il convient de remarquer un demi-relief en bois représentant la Vierge et l'Enfant Jésus entourés de nuages d'où émergent trois têtes d'anges.

Si l'église de Fransart ne jouit que d'une notoriété restreinte, ses fonts baptismaux sont plus connus et ils ont été déjà dessinés et publiés. Un auteur les décrit en ces termes : « La cuve baptismale, monolithe, est du XIIe siècle; elle « se compose d'un fût octogone à base attique munie de griffes, et d'une coupe « également octogone de profil hémisphérique; elle est située à l'entrée du bas-côté « gauche » (3).

Il faut ajouter un détail inédit qui a son importance archéologique : Au pied de la cuve se trouve un petit bassin en pierre, une sorte de réservoir qui communique avec le tuyau intérieur des fonts. Les bassins de ce genre sont rares; un exemplaire s'en trouve dans l'église de Sains, près d'Amiens, et sa forme est tout à fait identique à celle du bassin de Fransart. La raison d'être et l'usage de ces petits réservoirs sont encore controversés.

(1) Arch. dép., Arm. 3, liasse 61, nos I et II. Inv. III, 439.

(2) Ces piliers ont tantôt 0m72, tantôt 0m73, tantôt 0m74, sur la largeur ou sur l'épaisseur; mais il est évident que l'intention du constructeur était de produire des piliers carrés. C'est à tort qu'un auteur leur dénie ce caractère.

(3) M. Alcius Ledieu, *Fransart et ses seigneurs*. Paris, Alphonse Picard, 1895.

HARBONNIÈRES

Il est impossible de regarder l'église d'Harbonnières sans que revienne à la mémoire le mot gracieux de Monseigneur de la Motte, sur la « petite cathédrale du Santerre ». Sans contredit, quand on aperçoit de loin la haute silhouette du clocher et la vaste toiture d'où il émerge, l'effet produit est considérable; on a la sensation d'une église importante, aux larges dimensions, on a l'illusion d'une petite cathédrale. La perspective favorise ce monument religieux et lui prête des proportions supérieures à celles qu'il possède véritablement.

Son ornementation sculpturale a dû être fort belle à l'origine, mais elle a énormément souffert des injures du temps. Les ciselures délicates du xv[e] et du xvi[e] siècle sont en beaucoup d'endroits méconnaissables. Lorsqu'on se rappelle les avoir vues, il y a seulement quarante ou cinquante ans, les ravages constatés depuis lors sont effrayants.

A l'heure présente, des réparations considérables sont devenues urgentes dans les fenêtres, dans les verrières, dans les portes, dans le gros œuvre lui-même. Elles ont été commencées en 1899.

L'ensemble de l'église date du xv[e] siècle. Son plan, liturgiquement orienté, est en croix latine avec transept peu saillant. Une large nef, avec deux collatéraux, précède un chœur élevé de deux marches, terminé par une abside à cinq pans. La nef est un peu plus ancienne que le chevet, et le transept a été restauré plus récemment encore. Quant au clocher il porte la date d'un remaniement effectué en 1695, c'est-à-dire cent ans après la façade qui porte le millésime de MDXCVI.

La façade se divise en trois parties séparées par des contreforts puissants. La partie médiane contient le portail principal logé dans un hémicycle qui n'appartient pas à la construction primitive et qui a été bâti en style renaissance. La porte à plein cintre sans tympan est élevée de trois marches et elle est flanquée de deux colonnes ioniques soutenant une corniche du même ordre, surmontée d'un fronton triangulaire.

La frise porte l'inscription suivante : ANNO DOMINI SVB INVOCATIONE SANCTI MARTINI MDCXCVI.

Au-dessus du portail s'ouvre une magnifique rose flamboyante d'un dessin très étudié et d'une conservation heureusement meilleure qu'on ne l'eût espéré.

Dans le comble, une seconde rose plus petite, d'une facture plus sévère, mérite l'attention; le cercle et la ligne droite ont exclusivement formé ses compartiments.

Les quatre contreforts qui maintiennent la façade sont décorés de niches, de dais et de pinacles aujourd'hui fort détériorés. On reconnaît encore la place d'écussons nombreux, mais les armoiries en sont totalement effacées.

Les deux côtés de la façade sont exactement semblables et très réguliers. Chacun comporte une large baie en tiers-point dont l'arc est de gracieuses proportions; les verrières et le remplage étaient si défectueux qu'on avait dû les recouvrir provisoirement avec des planches. Ils viennent d'être restaurés avec beaucoup de soin en 1899.



HARBONNIÈRES

Façade méridionale de l'église

Au-dessus des fenêtres, s'ouvre de chaque côté une petite rose flamboyante. Celle de droite avait perdu ses divisions, mais elles ont été intelligemment rétablies; le dessin en diffère tout à fait de celui de l'oculus du grand comble.

Les rampants de celui-ci n'ont pas de crochets, tandis que le rampant des bas-côtés en est pourvu.

Le côté droit de l'édifice qui donne sur le Midi est très richement orné, beaucoup plus que le côté gauche. Il comprend d'abord, en partant de la façade, cinq travées séparées par des contreforts garnis de niches, de pinacles, de consoles et de dais sculptés de la manière la plus délicate. C'est fouillé et fini merveilleusement.

Chacune des trois premières travées porte une grande fenêtre en tiers-point, à deux meneaux s'épanouissant en un remplage flamboyant dont les verrières ont été renouvelées en 1899. La cinquième travée est semblable aux trois premières, mais la quatrième est occupée par un portail latéral orné avec un soin tout particulier. Il est encadré dans une haute arcade en tiers-point s'élevant jusqu'à la corniche du bas-côté. Une porte s'ouvre à la partie inférieure, dont le linteau surbaissé laisse à découvert un vaste tympan où le ciseau du sculpteur s'est donné libre carrière Au sommet il a figuré le Père Éternel dans un nuage rayonnant; plus bas, quatre médaillons circulaires qui contiennent les attributs des quatre évangélistes, et qui entourent une tige de laurier sur laquelle descend la colombe, symbole de l'Esprit-Saint; au-dessous, deux anges à mi-corps, et plus bas encore trois consoles portant des statuettes disparues maintenant.

La grande arcade est garnie de quatre voussures autrefois couvertes de sujets sculptés, mais tellement rongés qu'à peine on sait les reconnaître. La première voussure est ornée de filets brisés formant une grecque ; la seconde était remplie de feuillages; la troisième était garnie d'une suite de petits animaux; la quatrième offrait des dais abritant des statuettes comme on en voit à beaucoup de portails gothiques.

Tout au sommet, un baldaquin en pierre formant accolade aiguë protégeait un écusson où les armoiries ne peuvent plus se lire. Certes, lorsque toute cette ornementation était intacte, l'effet devait en être splendide et justifiait bien l'admiration de Mgr de la Motte.

Après la cinquième travée se trouve le pignon du transept, accoté sur son angle gauche d'une svelte tourelle ronde qui renferme l'escalier du clocher. Dans le pignon s'ouvre une haute fenêtre dont le style XVIIe siècle diffère tout à fait de celui des travées précédentes. Ce sont des meneaux plats dessinant d'étroits compartiments coiffés d'un plein cintre, lequel est surmonté d'une frise sans ornements, portant elle-même un second étage de meneaux semblables (1).

Un oculus avec divisions multiples est percé dans le comble.

Sur la croisée du transept s'élève le clocher carré en charpente garnie d'ardoises et de zinc, il est couvert d'une coupole à quatre pans, qui portait jadis deux campaniles superposés. Elle n'en a plus qu'un seul, terminé par un épi avec la croix et le coq La coupole renferme une horloge à quatre cadrans.

Le côté gauche de l'édifice reproduit absolument les dispositions du côté droit, avec cette seule différence que les contreforts sont moins ornés. Quant aux fenêtres elles ont les mêmes remplages flamboyants. Le portail latéral de la troisième

(1) C'est le modèle de l'église Saint-Martin à Troyes, et de l'église Saint-Martin-des-Champs à Paris.

travée est loin de valoir celui du côté droit, c'est une simple porte en arc aplati, avec un fronton triangulaire où figure un globe terrestre. La fenêtre étroite qui le surmonte n'a qu'un meneau.

Le pignon du transept est pareil à celui qui a déjà été décrit.

Au Sanctuaire, le chevet est à cinq pans séparés par des contreforts d'angle ; les deux premiers pans sont ornés d'une baie symétrique de forme renaissance, et les trois autres, d'une baie à double étage dont le plein cintre inférieur est sans remplage, tandis que le plein cintre du haut est en écaille à sept compartiments.

Lss fenêtres inférieures ont été rebouchées à cause du rétable.

La sacristie moderne, construite en briques, est située sur le côté droit de l'abside.

Actuellement l'église est isolée, mais autrefois elle a dû étre entourée de bâtiments et d'un cimetière du côté des collatéraux.

L'intérieur de l'édifice, vu du portail principal, satisfait le regard par ses justes proportions et par sa régularité. La nef centrale compte quatre travées portées par des piliers formés d'un faisceau de huit colonnes. Sur la face intérieure, une colonne s'élance d'un jet du pavé à la voûte; les autres sont couronnées d'un petit chapiteau XVIe siècle à la hauteur des retombées des arcades.

Entre les piliers, les arcs en tiers-point sont bordés de moulures à gorges peu profondes. Les voûtes en pierres de petit échantillon reposent sur des croisées d'ogives avec clefs ornées de rosaces en feuillage. Il est à remarquer que ces clefs sont plus importantes dans les collatéraux que dans la nef principale.

Le long des murs des bas-côtés, la retombée des voûtes se fait sur une colonne appliquée.

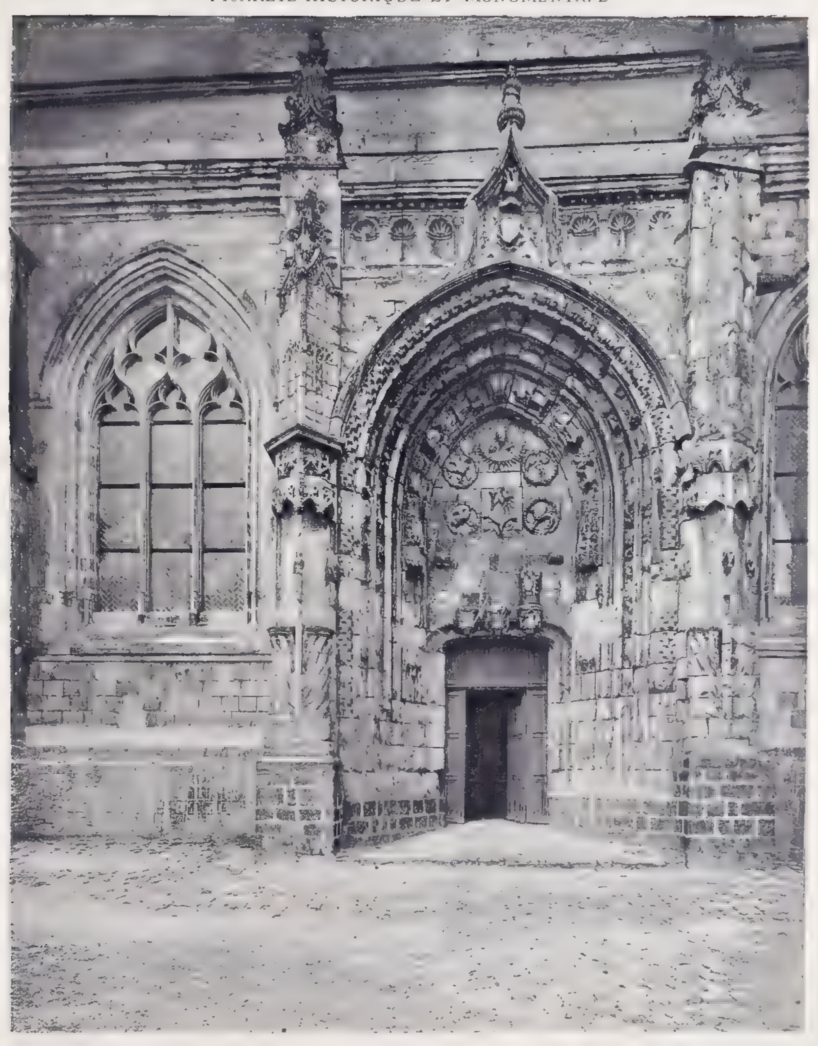
Les quatre gros piliers du transept, qui portent le clocher, sont ronds avec des bandeaux étroits appliqués sur quatre côtés. Les voûtes du transept et du sanctuaire sont plus garnies que les précédentes, elles comportent, outre les ogives croisées, des liernes et des tiercerons.

Le chœur est élevé de deux marches sur la nef; il est fermé, ainsi que les collatéraux, par des grilles en fer datées de 1715. L'abside porte en avant sur deux fortes colonnes ioniques, avec chapiteaux à oves et à volutes. Le maître-autel en bois est adossé à un rétable élevé dont les pilastres à chapiteaux corinthiens soutiennent un fronton très orné. Entre les pilastres, un tableau à l'huile représente la Résurrection. Du côté droit se trouve la statue de Saint Jean-Baptiste, à gauche la statue de Saint Martin.

Les chapelles du transept sont consacrées, du côté droit, à Saint Etienne et, du côté gauche, à la Sainte Vierge. Les rétables sont pareils, composés d'un tableau central flanqué de deux colonnes soutenant un fronton. A l'autel de la Vierge, le tableau représente l'Annonciation, et une statue de la Mère de Dieu est placée dans le fronton. A l'autel de Saint Étienne, le tableau représente la lapidation du Saint, et le fronton contient une statue de Saint Sébastien.

La nef est garnie de bancs en chêne, et le chœur de stalles du même bois. La chaire à prêcher est d'un fort bon travail. Le clocher contient trois cloches. Un grand orgue à tuyaux occupe la tribune de style XVIe siècle, élevée au fond de la nef.

Il y avait jadis à Harbonnières un château seigneurial qui disparut vers 1440.



HARBONNIÈRES

Portail de l'église

Dans certaines rues on rencontre encore des maisons de bois dans le style du XVIe au XVIIe siècle, avec le premier étage en saillie sur le rez-de-chaussée ; mais des restaurations modernes en ont effacé le cachet original. Une maison en briques et pierres porte la date de 1659, elle avait sur sa porte d'entrée un fronton avec bouquet sculpté et plusieurs cartouches avec moulures et rosettes.

Un grand nombre d'établissements possédaient des biens sur le terroir d'Harbonnières ; nous citerons seulement les Minimes d'Amiens, le Paraclet, l'Abbaye et les Caritables de Corbie, la manse prieurale de Lihons, le prieuré de N.-D. de Méricourt, Saint-Fuscien, les chapelains de Nesle, etc. ; la moitié de l'autel d'Harbonnières avait été concédée en l'an 1111 par Saint Geoffroy au prieuré de Lihons, et l'autre moitié lui avait été donnée par Othbert, prévôt de l'Église d'Amiens, qui s'y fit moine ; ce don fut confirmé par l'Évêque Saint Geoffroy, de l'avis de son Chapitre, le 15 des Kalendes de Mai 1114.

Harbonnières était déjà une localité importante au début du XIIe siècle. Une charte de commune lui avait été octroyée en 1104, et elle avait été précédemment érigée en paroisse. Outre le vocable de Saint Martin, l'église a pour patron secondaire Saint Tranquillin dont les reliques sont l'objet d'un célèbre pèlerinage.

MAUCOURT

Le 16 janvier 1855, M. le comte Le Clercq de Bussy informait la Société des Antiquaires de la découverte de tombeaux en pierre et de médailles romaines à Maucourt, du côté de Chilly. C'était une indication d'origine Gallo-Romaine que sont venu confirmer l'histoire de la localité et les trouvailles de M. Buteux de Fransart.

Maucourt a possédé une église romane qui fut l'une des premières bâties dans la contrée ; les grès de forte taille et presque bruts qui existent dans ses murailles en sont encore des vestiges. Sa façade a été reconstruite au milieu du XVIIIe siècle, elle porte dans sa partie centrale la date de 1755. Dans le mur du collatéral droit, une porte a été ouverte en 1727, de style renaissance avec fronton triangulaire et pilastres plats, élevée sur quatre marches ; elle avoisine trois fenêtres en plein cintre mouluré du même temps.

Le chœur est beaucoup plus étroit que la nef ; de façon que les autels placés en haut des collatéraux sont adossés à des pignons dans lesquels un oculus prend jour à l'extérieur. Ce chœur est éclairé de chaque côté par deux fenêtres en tiers-point, et l'on remarque dans la maçonnerie la trace d'un grand arc qui était celui d'un transept ou d'une chapelle. Le chevet est rectangulaire ; la sacristie, datée de 1753, s'y trouve adossée.

Évidemment le plan primitif était cruciforme ; mais les bras de la croix ont disparu, et une nef plus large a succédé à la nef primordiale ; elle comprend aujourd'hui trois travées en arc tiers-point reposant sur les robustes piliers carrés conservés de l'époque romane.

Les fonts baptismaux sont l'objet le plus remarquable du mobilier de l'église de Maucourt. Ils offrent l'encadrement carré du xie au xiie siècle, entaillé d'une cuvette hémisphérique dont la partie inférieure repose sur une grosse colonne ronde cantonnée de quatre colonnettes. Celles-ci portent des chapiteaux à grandes volutes largement dessinées et s'appuient sur des bases rappelant sommairement la base attique munie de griffes. La colonne centrale est pourvue d'une base identique et d'un astragale; et la partie de la capsule visible entre deux chapiteaux d'angle est décorée d'une feuille d'eau en relief.



Maucourt. — Fonts baptismaux.

Ce modèle de fonts baptismaux est fréquent dans la région, il y a persisté durant plusieurs siècles. Certains exemplaires les plus anciens — et celui de Maucourt est du nombre — ne paraissent pas avoir été complètement finis quant aux détails de leur sculpture. Étant donnés le grain et la nuance de la pierre, les fonts de Maucourt, de Curchy, de Rouy-le-Grand, et bien d'autres, proviennent d'une carrière unique d'où ils étaient expédiés sans doute avant l'achèvement complet de leur ornementation, par crainte d'avaries pour celle-ci dans le voyage. Les fonts de Maucourt et de Rouy-le-Grand, entr'autres, attendent encore la dernière main de l'ouvrier. Leur mérite archéologique n'en est pas moins considérable.

Ch. DUHAMEL-DECÉJEAN.



HARBONNIÈRES

Intérieur de l'église

CANTON D'AILLY-SUR-NOYE

NOTICES PAR MM. J. ROUX, LE BARON X. DE BONNAULT D'HOUËT,
R. DE GUYENCOURT ET ED. SOYEZ



AILLY SUR NOYE

Façade ouest de l'église, détruite à la fin du XIV siècle

AILLY-SUR-NOYE

Ailly-sur-Noye ne possédait de curieux que son église du XIIIe siècle qui a fait place il y a une dizaine d'années à un édifice neuf. Heureusement nous avons pu l'étudier et la photographier avant sa disparition. Nous ne possédons aucun document sur son histoire; toutefois une charte dont la date se place entre 1141 et 1144 (1) nous apprend qu'il existait dans ce pays une cure dont les clercs de Corbie disputaient le tiers à l'abbaye de Saint-Fuscien. Une transaction en assura la paisible possession à cette dernière moyennant le paiement d'une rente de 5 sous payable à Corbie le jour de la fête de Saint-Remi.

Au XVIIIe siècle les déclarations recueillies par M. Darsy (2) nous montrent que l'abbaye présentait encore à la cure d'Ailly.

A défaut de titres anciens, le style du monument édifiait suffisamment sur son âge et nous inspire le vif regret d'avoir perdu avec lui un des rares spécimens des églises du XIIIe siècle que possédait encore notre département.

Orientée de l'ouest à l'est, l'église d'Ailly était assise sur le penchant d'une colline qui borde la vallée. Son axe suivait la pente de sorte que le chœur était légèrement enterré, tandis qu'à l'entrée six marches séparaient le sol de la nef de celui d'une terrasse sur laquelle s'élevait la façade et d'où il fallait encore descendre dix-neuf marches pour atteindre la rue.

Aussi dans cette situation avantageuse le clocher, qui se dressait au-dessus du portail principal, dominait-il tout le bourg dont l'artère la plus importante s'étendait à ses pieds jusqu'à la rivière. Il s'était malheureusement écroulé en 1870 entraînant dans sa chute les murs du pignon des bas-côtés et l'on avait été obligé de clore l'église d'un mur uni fort laid.

Le plan général comprenait une nef non voûtée flanquée de deux bas-côtés également sans voûtes, ouvrant sur trois portails, un transept voûté sur croisée d'ogives ne débordant pas les bas-côtés et un chœur de trois travées terminé par une abside à trois pans.

Voici les dimensions principales de chacune des parties du monument :

Longueur totale dans œuvre	34m70
Largeur »	21m30

L'édifice était en pierre de pays. Pour les soubassements et les parties dures on avait employé la pierre du Chaussoy. L'appareil était régulier, quoique la hauteur des assises variât, et se composait de pierres ayant en moyenne 25 ou 28 centimètres de hauteur posées.

Le mur latéral de gauche était sur une partie de sa base en grès de proportions plus grandes. La nef principale comprenait trois travées sans compter le porche qui occupait le bas du clocher; elle était couverte d'un berceau de bois en anse de panier qui reposait sur les murs latéraux; elle communiquait avec les bas-côtés par des arcades en tiers point dont le cintre était doublé et dont les

(1) Arch. départ., Fonds de Saint-Fuscien, 3e tiroir, 1er carton.
(2) Bénéfices de l'église d'Amiens, t. I, p. 378.

archivoltes retombaient sur des colonnes rondes. Les arcades du côté gauche et par conséquent les colonnes qui les supportaient étaient beaucoup plus basses que celles du côté droit. De plus, dans une même rangée les colonnes variaient de grosseur. A gauche, la première près de l'entrée mesurait $1^{m}33$ de diamètre, la seconde n'avait plus que $1^{m}266^{mm}$. A droite, la première avait $1^{m}191^{mm}$, la deuxième $1^{m}166^{mm}$.

Les colonnes de droite ne possédaient point de base et leur fût posait directement sur une plinthe octogonale, dont l'arête supérieure était abattue par un large chanfrein à la deuxième colonne et remplacée par une gorge à la première. Les colonnes de gauche avaient pour base un ressaut chanfreiné posant sur des socles carrés aux angles desquels elles étaient reliées par des feuilles grossièrement sculptées remplissant l'office de pattes. Une demi-colonne adossée au pilier du transept de ce côté et qui recevait l'extrémité de l'archivolte de la dernière travée avait en guise de patte l'avant-corps d'un lézard.

Les chapiteaux peu élevés (ceux de gauche avaient un bon tiers de moins que ceux de droite) étaient infundibuliformes. Leur tailloir suivant le profil des archivoltes qu'il supportait présentait à chaque coin un angle rentrant bordé de deux pointes sous lesquelles venaient s'arrondir dans la corbeille deux crochets ou l'extrémité de leurs feuilles. Tantôt les crochets réunis ainsi deux à deux rappelaient les cornes du chapiteau classique, leurs bases descendaient jusqu'à l'astragale et une petite feuille s'étalait dans l'espace restreint qu'ils lui laissaient entre eux ; tantôt le crochet, en prenant naissance plus haut, abandonnait à des feuilles de trèfle judicieusement espacées, tout le pourtour de la corbeille. L'ornementation du chapiteau de la demi-colonne engagée dans le pilier du transept à gauche était plus archaïque. Son astragale était en zigzag, et formée d'un listel chanfreiné.

Les tailloirs de nos chapiteaux se composaient les uns d'un cavet surmonté d'un listel, les autres d'un bandeau chanfreiné ou d'un tore surmonté d'un listel.

Les colonnes ressemblaient beaucoup à celles de Guerbigny (1).

Entre les deux contreforts à trois retraites du clocher, une arcade dont l'archivolte présentait à l'intérieur de la nef un bandeau plat couronné d'un tore et d'un bandeau plus petit, ouvrait l'accès du porche formé par l'étage inférieur de la tour du clocher. Ce porche était voûté sur une croisée d'ogives dont les branches retombaient sur de petites colonnettes placées dans les angles et munies de chapiteaux à deux rangs de feuillages. Les bas-côtés étaient couverts d'un plafond et possédaient une toiture distincte.

Le mur septentrional était percé de trois petites fenêtres de 60 à 65 centimètres de large sur $1^{m}80$ environ de haut, amorties en arc brisé, et qui, bien qu'espacées symétriquement entre elles, ne correspondaient pourtant point aux arcades : à l'intérieur leur ébrasement était lisse, à l'extérieur leur ébrasement évasé était interrompu dans son milieu par un onglet. L'appui était en talus se confondant à sa partie inférieure avec le plan d'un larmier qui s'étendait sur tout le mur jusqu'au transept. Sur la même longueur régnait un cordon mouluré d'une doucine surmontée d'un quart de rond placé à la hauteur des impostes et contournant les archivoltes des fenêtres.

Enfin une corniche des plus simples formée d'un petit bandeau chanfreiné couronnait le mur.

Le bas-côté gauche était encore éclairé par un oculus percé dans le pignon de façade.

(1) V. plus haut, p. 49 la planche dans le texte représentant la vue intérieure de la nef de cette église.



AILLY SUR NOYE

Ancienne église, vue du Nord-Est

Dans le mur méridional s'ouvraient deux grandes fenêtres de 1m75 à 1m80 de large, amorties en arc brisé et que des meneaux, dont on voyait encore la naissance, divisaient sans doute en deux lancettes géminées surmontées d'un trèfle, semblables à celles des fenêtres du chœur.

Les arêtes de leurs pieds droits abattues avaient fait place à une gorge suivie d'un onglet et d'un chanfrein.

Le mur de droite était couronné d'une corniche composée d'un cavet et d'un bandeau étroit, portée par des corbeaux qui avaient conservé la physionomie romane; également formés d'un bandeau et d'un cavet ils abritaient dans ce dernier une billette ou une tête de clou, quelquefois ces motifs répétés deux fois, sans qu'ils occupassent néanmoins toute leur largeur. On y voyait même une tête humaine.

Enfin une petite porte en arc brisé s'ouvrait contre le mur du transept.

Le pignon du bas-côté droit devait offrir un oculus semblable à celui du bas-côté gauche, mais au xve siècle on y avait pratiqué une ouverture plus vaste et établi une fenêtre divisée en deux par un meneau surmonté d'un remplage flamboyant. Il était facile de se rendre compte de cette opération en examinant le mur de façade.



Ailly-sur-Noye. — Fenêtres du bas-côté septentrional.

Le transept, dont les bras ne dépassaient point l'alignement des murs des bas-côtés, s'accusait toutefois nettement par une hauteur un peu plus grande, sans doute destinée à suivre le mouvement général du terrain, et par les contreforts dont les uns continuaient ses murs à l'extérieur du bras gauche, tandis qu'un autre se présentait de biais à l'angle sud du bras droit. Chacun des murs sis à l'est et aux extrémités était percé d'une lancette à ébrasement lisse tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le mur extrême du bras gauche avait été exhaussé d'un pignon percé d'une fenêtre dont la forme rappelait le xviie siècle.

Les angles formés par la rencontre du transept, de la nef et du chœur avaient été remplis d'une maçonnerie qui donnait à leur intersection l'aspect de piliers. Le transept tout entier était voûté sur croisée d'ogives, mais leurs branches différaient de forme dans chacune de ses parties ; celles du bras gauche étaient profilées d'un tore en amande appliqué sur un bandeau plat qui le débordait, elles

retombaient sur des corbeaux représentant des têtes grossièrement sculptées et placées dans chaque coin. Celles de la croisée centrale portaient sur une saillie du mur du chœur; leur profil était composé d'un tore taillé en amande et accosté de deux gorges.



Ailly-sur-Noye. — Fenêtre de l'abside.

Les nervures du bras droit offraient la forme prismatique qui caractérise le xv[e] siècle.

Le transept communiquait avec la nef et les bas-côtés par des arcades doublées dont les arêtes étaient abattues. Des arcades beaucoup plus étroites permettaient de passer de chacun de ses bras dans la croisée centrale. Enfin le chœur s'ouvrait directement sur cette dernière; et son entrée n'était délimitée que par le doubleau antérieur de sa première travée, porté sur un corbeau et formé d'un large bandeau plat.

Cette première travée, de plan barlong, était de la même hauteur que le transept, mais sa largeur excédait celle du reste du chœur; elle était voûtée sur croisée d'ogives composée de deux tores bordés d'un cavet et séparés par un listel se présentant en biseau. Un doubleau simple retombant sur des corbeaux en retraite sur leur dernier claveau et placé à un niveau plus élevé que ceux qui portaient le doubleau antérieur, terminait cette travée au-delà de laquelle, s'étendait le sanctuaire.

Ce dernier comprenait lui-même deux travées barlongues suivies d'une abside à trois pans. La première était close de murs aveugles et voûtée sur croisée d'ogives. Le doubleau qui la délimitait vers l'abside était torique, taillé en amande, bordé d'une gorge et semblable à toutes les ogives de cette travée et du reste du chœur. Il retombait, ainsi que les extrémités des ogives, sur une colonnette adossée à un pilastre munis de chapiteaux distincts, mais réunis sous le même abaque carré, composé d'un bandeau plat et d'une baguette. A l'extérieur le doubleau était contrebuté par un contrefort amorti en talus.

La seconde travée était réunie à l'abside sous le même système d'ogives dont les six branches aboutissaient à une clef de voûte ronde, ornée de feuillages. Toutes ces ogives étaient portées par des colonnes semblables à celle que nous

venons de décrire, mais adossées uniquement dans l'angle de la muraille dont le chapiteau se présentait de biais et contrebutées par des contreforts à deux ressauts situés dans l'axe des angles du chœur. Des formerets se voyaient au fond de chaque lunette. Les trois pans de l'abside étaient percés de fenêtres d'une élégance simple, amorties en cintre brisé et divisées par un meneau chanfreiné en deux lancettes surmontées d'un large trèfle dont le pourtour était dessiné par un membre de même profil.

A l'intérieur, ces bases profondes avaient un ébrasement lisse ; et leur appui formait talus.

A l'extérieur elles étaient encadrées de colonnettes entre deux gorges, dont la base était placée à une certaine hauteur de l'appui, et qui, outrepassant un petit chapiteau, se rejoignaient au sommet. Une moulure en doucine surmontée d'un quart de rond dessinait leur archivolte.

La fenêtre du fond avait été crevée pour faire place à un horrible tambour de briques permettant d'abriter sous un transparent la statue de saint Nicolas et les murs de l'abside avaient été couverts d'un lambris de mauvais goût.

Le mur droit de la dernière travée du chœur possédait aussi une fenêtre de même forme que les autres, mais dont les deux lancettes avaient été remplies à une époque qui paraissait ancienne d'une maçonnerie où l'on avait ménagé une simple lancette et au-dessous un talus.

En avant de la nef s'élevait une tour carrée sous laquelle s'ouvrait le grand portail. Les deux murs de pignon des bas-côtés étaient également percés chacun d'un portail.

La tour du clocher était flanquée sur chacune de ses faces de deux contreforts perpendiculaires à cette face.

La photographie d'après laquelle nous sommes obligés de décrire la tour, nous montre les contreforts ouest à sept retraites.

La tour avait trois étages. Le rez-de-chaussée voûté sur croisée d'ogives formait un porche intérieur en avant de la nef avec laquelle il communiquait par une arcade brisée assez large. Les nervures toriques de sa voûte étaient portées par des colonnettes placées dans les angles et dont deux rangs de feuillages ornaient les chapiteaux.

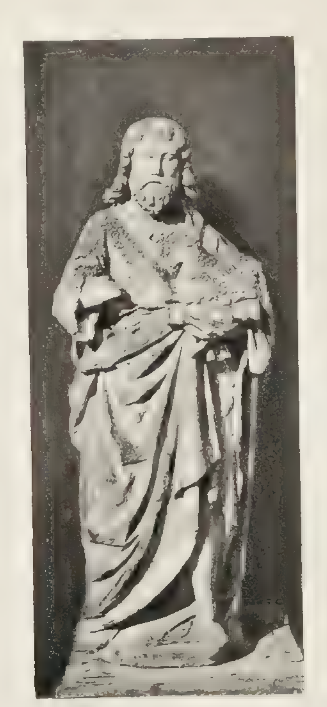
A l'ouest, un cintre brisé à trois voussures profondes abritait le portail surmonté d'un tympan en maçonnerie pleine et occupant tout l'espace compris entre les deux contreforts, Il formait ainsi une espèce de second porche extérieur.

Les moulures toriques de son archivolte retombaient sur trois colonnettes placées en retraite les unes des autres, dont les chapiteaux étaient garnis de deux rangs de feuillage. Un gable le dominait; ses rampants présentaient des crochets ; et dans la maçonnerie au-dessus de l'arc brisé de l'archivolte du portail, un trèfle à pétales aigues, était évidé.

Des arcatures aveugles avec de petits gables, décoraient la face antérieure des contreforts au-dessus de leur premier ressaut. Le 2e étage de la tour était éclairé par une toute petite ouverture carrée, enfin dans le troisième étage, une grande baie en cintre brisé, divisée en deux par un meneau et surmontée d'un oculus, permettait aux cloches de répandre librement leurs sons. Des colonnettes encadraient cette baie et se prolongeaient au-delà de leurs chapiteaux à un rang de feuilles pour contourner l'arc brisé. Trois autres colonnettes ornaient de la même manière les pieds droits et le meneau des deux lancettes de la fenêtre. Une corniche à crochets sculptés couronnait la tour sur laquelle devait sans doute s'élever une flèche de pierre.

Les portails latéraux, excentriques par rapport au pignon dans lequel ils étaient percés, reproduisaient les mêmes dispositions, mais n'offraient que deux voussures. Ils étaient dépourvus de gables, et un simple cordon sur le mur de façade surmontait leurs archivoltes.

Au-dessus de celui de gauche, un oculus dont l'ébrasement était orné d'une gorge, d'un listel et extérieurement d'un cordon. Les rampants nus du pignon aboutissaient à un fleuron.



St Jean Baptiste — Ailly-sur Noye

La même disposition devait exister dans le pignon de droite, mais fut remplacée à la fin du xve siècle par une fenêtre flamboyante, comme nous l'avons dit plus haut ; et son talus inférieur descendait presque jusqu'au sommet de l'archivolte du portail.

L'intérieur offrait deux détails intéressants : une jolie piscine dont le style accusait le xve siècle. Elle avait été pratiquée dans la maçonnerie remplissant au bout du bas-côté droit l'angle formé par le mur de la nef et celui du transept.

La saillie de sa cuvette hexagonale était supportée par le buste d'un ange aux ailes éployées.

Elle était logée dans une niche élevée dont les pieds droits étaient ornés de moulures prismatiques terminées par deux étages de pinacles à crochets et qui s'amortissait en arc infléchi, surmonté d'un fleuron de choux frisés.

Un dessin de Duthoit nous a conservé le souvenir de l'ancien bénitier.

La statuaire comprenait une statue en pierre de saint Jean-Baptiste, de 1^{m}13 de haut. Le saint est représenté vêtu d'une tunique en peau de bêtes, à manches courtes; un manteau dont le bord inférieur est orné d'une broderie sobre est jeté sur ses épaules et passe sous son bras droit. Saint Jean le relève de la main gauche tout en tenant un livre fermé sur lequel est assis un agneau. Il découvre l'une de ses jambes qui sont nues.

La tête assez finement traitée a une expression de gravité religieuse.

Cette statue ressemble d'une manière frappante à celle du même saint qui décore l'un des contreforts du clocher de Saint-Germain, à Amiens.

Une sainte Barbe en pierre, à peu près de la même époque, une Notre-Dame de Pitié du même âge et un *Ecce Homo* accompagné d'un donateur et de sa femme, ne nous ont point paru mériter de mention. Trois écussons décoraient le socle, de l'*Ecce Homo*. L'un de ces écussons était celui de France, le second, celui de François de Halluin évêque d'Amiens, de 1501 à 1503, enfin, le troisième

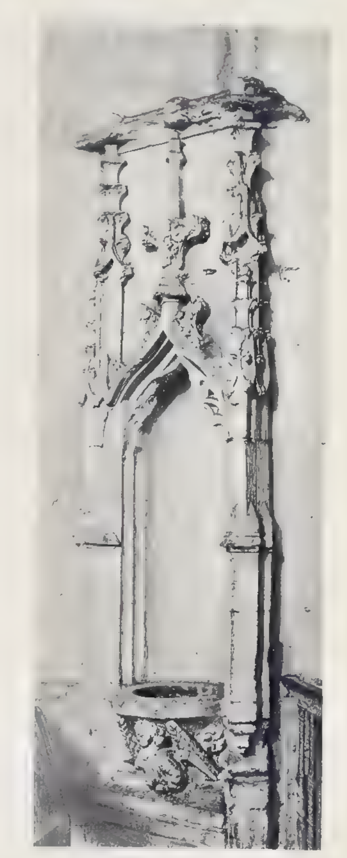


AILLY SUR NOYE

Intérieur de l'ancienne église

portait : d'azur à la fasce d'or, chargée de trois merlettes de sable et accompagnée de trois besans d'or, deux en chef et un en pointe.

Un bas-relief encastré dans le mur du bas-côté droit au-dessous de la première fenêtre, a été transporté dans la nouvelle église où il occupe la même position. Encadré d'architectures, il est divisé en trois panneaux par des colonnettes adossées l'une à l'autre et séparées par un contrefort se présentant de face. Il est couronné dans toute sa longueur par des arcades gothiques trilobées. Chacun des panneaux des bouts en comprend quatre. Dans celui du milieu, les deux arcades centrales sont remplacées par un arc plus élevé et d'une largeur double qui permet au sujet représenté dans cette partie de s'étendre jusqu'au sommet. Ce sujet est le crucifiement. Saint Martin donnant à un pauvre la moitié de son manteau, occupe la partie droite ; dans celle de gauche, le donateur à genoux est présenté au Christ en croix du panneau central par saint Jean-Baptiste, reconnaissable à sa tunique de peau de bête et à l'agneau qu'il porte. Tous les personnages qui figurent dans ces groupes sont abîmés.


Église d'Ailly-sur-Noye. Piscine

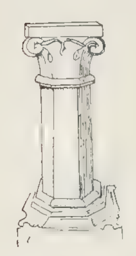
Arrivons enfin au monument qui fait la richesse d'Ailly-sur-Noye, au tombeau de Jean de Luxembourg, bâtard de Saint-Pol, dit Hennequin, seigneur de Hautbourdin, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, chevalier de la Toison d'or « lequel, dit Olivier de la Marche (1), fut de son temps moult beau chevalier, saige, vaillant et redoubté en armes, homme de conduicte et qui beaucop avoit veu de la guerre, homme experimenté de François et d'Angloix, chevalier de l'ordre de la Thoison d'or, et l'ung des renommés de son temps », et de sa femme Jacqueline de la Trémouille.

Il est en pierre bleue qui paraît venir de Belgique et se compose d'un coffre de 2^{m}45 de long sur 1^{m}27 de large, sans compter le socle sur lequel il est placé. Sa hauteur, y compris ce socle, est de 98 centimètres. Cinq pleureurs abrités sous des arcades occupent sa grande face, et trois autres, chacun des bouts. Les écoinçons qui séparent le sommet des arcades sont remplis de fleurs et de feuillages variés. Le coffre est surmonté d'une dalle de 15 centimètres d'épaisseur, non compris les reliefs, qui le déborde de 9 centimètres et demi. Les bords de cette dalle sont biseautés.

Elle porte, sculptées en demi-relief les statues des deux époux dont toute la

(1) *Mémoires*, édition de la Société de l'Histoire de France. Paris, Renouard, in-8°, 1884, tome II, p. 21.

partie supérieure a été dégradée ou plutôt rasée, soit par des mutilations violentes, soit par des accidents résultant du grain défectueux de la pierre. Jean de Hautbourdin est couvert d'une armure entière en fer plat, au-dessus de laquelle flotte un pourpoint descendant jusqu'au-dessous des hanches et fendu au-dessus du coude. Sa tête seule est nue et repose sur un coussin au-dessus duquel on remarque un écu placé de biais. Les pieds, emprisonnés dans un soleret à la poulaine, reposent sur un lion pourvu d'une abondante crinière. Son épée est placée à côté de lui.



AILLY-SUR-NOYE.
Ancien bénitier.

Catherine de la Trémoille, couverte d'un manteau est étendue près de son époux, la tête placée de la même manière sur un coussin, et son écu affecte une disposition identique; ses pieds s'appuient sur un petit chien.

Le biseau supérieur de la dalle funéraire présente la légende suivante, commençant derrière la tête des personnages.

✠ Chy gist noble et puiss't seig'. mesire jeh̄ de luxẽbo'g chlr bastard de saint pol en son vivant seig^{r} de habo'din et de ailly sur noye cõseillr z chamberlent de mons^{r} le duc de Bourg^{ne} le quel trespassa le. XXVIIIe jo^{r} de jullet mil. IIII^{c}. z. LXVI.
✠ Empres luy gist madame Jaqueline de latrimoille son espeuze et dame des dis lieux la quelle trespassa le Xe jour daoust lan mil. IIII. LXVI. Priies pour leurs Ames.

Ce monument, beau dans sa simplicité, a été transporté de l'ancienne église où il occupait l'angle de la façade ouest et du mur latéral gauche, dans la nouvelle où l'on peut l'admirer tout à son aise.

Sur les murs de l'église on voyait un certain nombre d'inscriptions grossièrement tracées, dont les suivantes relevées dans le transept étaient datées :

M NICOLAVS-CAVLIER
Hujus templi rector ac pastor
1626.

A la mémoire de madame despagny
1631.

Cette dernière était suivie d'un anagramme sur le nom de Catherine Gouffier, marquise d'Espagny.

M. N. CAVLIER
1639

1653 14
juin ce ban fut
estably sous M^{e}
N. Caulier curé
de ce lieu.



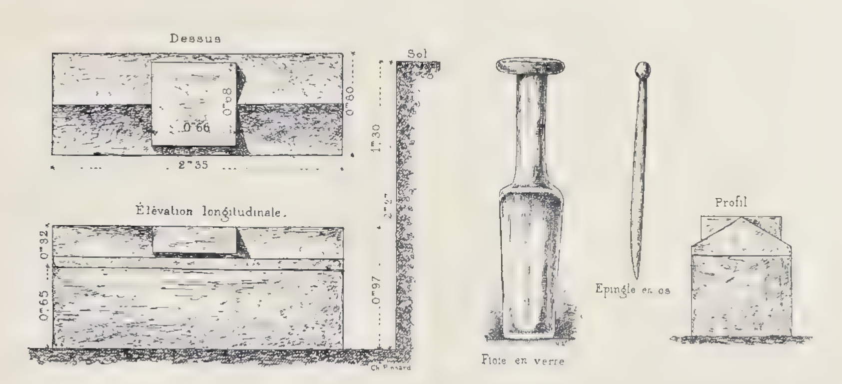
AILLY-SUR-NOYE

Tombeau de Jean de Haubourdin

Ce ban et
Lanbry fut
fait par Fran
çois Le Roy,
menuisier
et formerre
en 1778.

MAITREAV
Rohon CVRE
1778.

La démolition de l'ancienne église a remis au jour une sépulture gallo-romaine enfoncée dans le terrain qu'elle occupait, et dont les dessins ci-contre dus au crayon de M. Pinsard, donnent une idée plus exacte que la meilleure description :



AILLY-SUR-NOYE. — Sépulture gallo-romaine.

On y voit également une épingle en os et une fiole en verre découvertes dans les mêmes fouilles.

J. ROUX.



CASTEL

Sur la rive gauche de l'Avre, à une lieue en aval de Moreuil où cette rivière commence à être navigable, s'élève le petit village de Castel. Là devait exister un château, ou tout au moins un poste fortifié, ainsi que le nom l'indique et que l'exigeait le soin de surveiller le cours de la rivière. Cependant aucun vestige, aucun titre à ma connaissance n'en révèle l'emplacement.

Nous ne savons rien de précis sur les anciens seigneurs de Castel avant le xve siècle. Dans un dénombrement du fief du Vieux-Marché situé à Moreuil et donné, en décembre 1401, par Thiébaut de Soissons à son suzerain Ferry de Lorraine seigneur de Boves, Thiébaut indique comme limite, les terres du seigneur de Castel et de l'Épinoy (1). Quel était ce seigneur? Peut-être un membre de la maison de Sarcus, car le 14 juin 1452, Robert de Sarcus écuyer et sa femme Bonne de Cramesnil, vendirent à la communauté des chapelains de la cathédrale d'Amiens, moyennant mille écus d'or à la couronne, leur seigneurie de Castel (2). Après cette acquisition, on trouve dans l'ouvrage que je viens de citer la trace des nombreuses obligations qui incombent à la communauté des chapelains, non seulement de payer ses gardes de bois mais encore de réparer l'église et le presbytère. La communauté des chapelains se montre généreuse. Le curé est à sa présentation et elle lui laisse, suivant la déclaration de 1728, la presque totalité de la dîme, sans autre charge que celle d'entretenir le presbytère, charge évaluée 15 livres. Concurremment avec les chapelains de la cathédrale et même bien avant eux, les bénédictins de Moreuil n'avaient pas cessé d'être gros propriétaires à Castel. Dès 1244 ils y achetaient des terres et continuèrent leurs acquisitions jusqu'à la fin du xviie siècle.

Enfin à la veille de la Révolution, les registres de la paroisse mentionnent des seigneurs laïcs, les Thierry.

Ces quelques renseignements, que j'aurais voulu rendre plus complets, expliquent peut-être comment une aussi petite paroisse pourra nous offrir autant de choses intéressantes.

La rue qui conduit de la rivière à l'église, passe devant une croix en pierre

(1) V. de Beauvillé, *Documents inédits*, t. II, p. 114.

(2) Darsy, *Bénéfices de l'église d'Amiens*, t. I, p. 37.

du xve siècle, mentionnée dans le voyage de Taylor et dessinée avec plus de recherche du romantique que de l'exactitude. Bien que la pierre se soit fortement effritée sous l'action de la pluie et des mousses qu'on y a trop longtemps laissées pousser en toute liberté, elle est encore intéressante. Les bras de la croix sont terminés par des quadrilobes renfermant des écussons absolument frustes. Au centre, le crucifix à demi brisé; au revers la madone sous un dais portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche. Une colonne ronde, fortement raccourcie pour cacher l'usure du temps, sert de pied à cette croix et s'enfonce dans un piédestal crénelé comme un château fort, orné de fenêtres ogivales et aveugles, flanqué de quatre tourelles octogones en guise de contreforts. Le tout repose sur un socle en forme d'autel, avec gradin au-dessous du piédestal et marche au-dessus du sol permettant aux passants de s'y agenouiller. Une croix du même genre, placée autrefois devant l'église de Moreuil et transportée depuis devant la chapelle du château, peut faire supposer que c'est, dans les deux cas, une libéralité des bénédictins de Moreuil.



Croix de Castel.

L'église de Castel est encore environnée de son cimetière qui l'a de beaucoup précédée en ce lieu. On y a trouvé, il y a quelques années, plusieurs cercueils en pierre, de forme rectangulaire, un peu plus étroits aux pieds qu'à la tête, si communs à l'époque barbare, et surtout une inscription funéraire d'un beau style, actuellement déposée au musée d'Amiens et que nous croyons devoir placer entre le vi^e^ et le viie siècle (1).

L'église, comme architecture, n'a point d'intérêt; tout au plus pourrait-on

(1) Voir à ce sujet notre article dans le *Bulletin monumental*, année 1894, p. 275.

signaler le contraste, fréquent d'ailleurs, entre le chœur et la nef. Celle-ci pauvrement construite en moellons de tout petit appareil, avec des fenêtres rares et étroites; le chœur au contraire plus élevé, avec de grandes fenêtres à meneau, de fortes moulures horizontales au-dessous d'elles à l'extérieur, des traces de colonnes engagées à l'intérieur, et un appareil plus grand mais qui, somme toute, a moins bien résisté. Enfin sur le flanc nord le clocher. Trois constructions d'époques différentes mal soudées entre elles.

Fixer une date avec des éléments aussi pauvres est fort délicat. Cependant je ne pense pas qu'on puisse pour le chœur remonter au delà du milieu du xve siècle ni descendre au-dessous du premier tiers du xvie siècle. On verra que la base du clocher doit être plus ancienne. Quant à la nef, son mode de construction ne me paraît pas fournir d'indications suffisantes et je me bornerai à signaler aux archéologues plus compétents et plus hardis, les quelques corbeaux qui supportent le larmier du côté nord. Ils semblent antérieurs au xiiie siècle.

En entrant dans l'église, le regard est frappé tout d'abord par un rétable en pierre qui, après être resté longtemps abandonné sur le sol, brisé en plusieurs morceaux, a été replacé là, sans autre préoccupation que de le soustraire à une destruction inévitable. Il comprend cinq sujets d'une hauteur de 64 centimètres, séparés par des piliers et abrités par des dais traités suivant les principes d'une architecture qui ne se fait pas faute de confondre tous les styles. Ainsi les hautes fenêtres, à un seul meneau avec oculus au sommet, qui décorent les piliers, pourraient être revendiquées par le gothique primitif, tandis que les crochets et les choux qui garnissent les dais sont bien du xve siècle. Tout ce travail pour être intéressant n'en est pas moins grossier, et je suis convaincu qu'il est d'une date encore plus récente.

La première scène nous montre Jésus au Jardin des Oliviers alors que Judas le trahit par un baiser. Un compagnon l'éclaire avec une lanterne, un autre porte la main sur lui et le Christ n'étend le bras que pour rattacher l'oreille de Malchus, auprès de laquelle la formidable épée de saint Pierre s'allonge menaçante. Malgré deux têtes brisées, celle de l'apôtre Pierre et celle du soldat qui va lier Jésus, la scène parfaitement précise ne manque ni de mouvement ni de pittoresque. Si l'auteur est médiocre exécutant, il travaille d'après un bon modèle.

La scène suivante nous montre le Christ lié à une colonne qui se rattache au cadre du rétable. Les deux soldats qui le frappent sont absolument grotesques, avec leur grosse tête et leurs membres trop courts. Ce défaut de proportions est rendu plus frappant encore par leur position au premier plan.

Dans la troisième scène, celle du centre, le Christ est en croix. A sa droite saint Jean soutenant la sainte Vierge est certainement une des meilleures figures de l'œuvre, tandis qu'à gauche un soldat en armure de bataille tient de la main droite une sorte de philactère, qui pourrait fort bien vouloir représenter l'éponge au bout d'un roseau.

La quatrième scène est double : en haut l'ange et les trois femmes accourues au Saint-Sépulcre, avec leurs vases d'aromates, Marie-Madeleine, Marie mère de Jacques et Salomé; au-dessous les gardes du tombeau, trois soldats accroupis, vêtus de la longue chemise de maille, armés du bouclier et de la longue épée féodale. Leurs écus sont chargés, le premier d'une bande, le second d'une barre et le troisième d'une fasce; mais il ne faut pas y chercher autre chose qu'un simple motif de décoration.

La dernière scène, la cinquième, est également double puisqu'elle nous présente



EGLISE DE CASTEL

Retable

(Conservé à l'Église Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris)

le Christ ressuscité entre sa mère à laquelle il apparut tout d'abord, et les limbes où il va délivrer les âmes des justes. Suivant un procédé fréquent au moyen âge, les âmes sont figurées par de jeunes enfants nus. Ils sortent de la gueule effrayante du monstre qui les gardait dans ses flancs mystérieux, tandis que Jésus écrase du pied la tête de Satan dont il a brisé la toute puissance.

Si grossière que soit l'exécution, elle ne révèle pas moins l'existence d'un modèle qui n'était pas sans mérite. Son influence se retrouve dans la composition générale, dans quelques têtes, surtout dans certains plis de vêtements d'une facture plus heureuse.

Cette circonstance doit nous rendre circonspecte sur la date de cet ouvrage. L'architecture accuse le xve siècle, puisqu'il ne faut tenir compte que des détails inconnus avant cette époque. De même le costume militaire, par la longueur des épées et des chemises de maille, semblerait indiquer une époque plus ancienne, mais certains détails, comme l'armet du soldat près de la croix, les épaulières des gardes du tombeau, nous ramènent également au xve siècle. Enfin si l'on tient compte de la lenteur des évolutions de la mode, surtout dans les œuvres d'artistes secondaires et de l'influence d'un modèle plus ancien, je crois qu'il n'est pas téméraire d'en retarder l'exécution jusqu'au xvie siècle.

Peut-être me suis-je étendu, plus qu'il ne convenait, sur une œuvre en somme assez médiocre. C'est qu'elle rappelle et fait douloureusement regretter ici un autre rétable, celui-ci en bois, et d'un travail bien autrement remarquable, qui fut vendu à un sculpteur d'Amiens. Grâce à la générosité du roi Louis-Philippe, il est resté en France et fait aujourd'hui l'ornement de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris.

Sous le clocher, accolé au chœur de l'église du côté de l'évangile, dans une pièce de 3^m^50 en tous sens, où l'on descend par quelques marches et où la lumière ne pénètre guère que par la porte, on remarque au fond sous une double arcade trilobée deux statues debout, un homme et une femme, sculptées en haut relief dans une pierre commune du pays. La tradition voudrait y voir un sire de Créqui et sa femme. Au linteau de l'unique fenêtre à demi-bouchée et qui doit être fait d'un fragment de pierre tombale, on lit le nom de Moreuil, mais cela est insuffisant et les fouilles que j'ai tentées dans le sol de ce petit réduit n'ont rien fait découvrir.

Examinons donc ces statues, sans espoir de connaître jamais les personnages auxquels elles se rapportent. La facture en est fort différente. Autant la femme est habilement drapée, autant l'homme est absolument mauvais, à tel point qu'il est difficile d'y reconnaître la même main. Avaient-elles été faites pour la place qu'elles occupent? Il semble que non, et cependant il est certain que ce ne sont pas d'anciennes statues couchées sur des tombeaux, des *gisants*. Entre autres preuves, une seule suffit : la présence des socles adhérant aux pieds des personnages. Seraient ce des statues de saints? Aucun indice ne permet de le supposer et pour l'homme en particulier tout indique le contraire. Faisaient-elles partie d'un groupe de sculpture, d'une mise au tombeau par exemple, la chose est également impossible. Toutes ces suppositions écartées, on est forcé d'admettre que ce sont là des statues destinées à perpétuer le souvenir des seigneurs du lieu, des bienfaiteurs de l'église.

Le petit édicule qui les abrite actuellement se termine par un double pignon très aigu garni de feuilles largement épanouies et ouvertes dans le sens du rempant, trait caractéristique du gothique à l'époque des premiers Valois. La femme drapée dans ses longs voiles qui lui donnent l'aspect d'une religieuse, a bien le costume sous lequel, à la même époque, tant de nobles dames, mariées

ou veuves, voulaient être représentées après leur mort. Ce sentiment pieux leur a valu d'être prises bien souvent pour des religieuses. (1)



[illegible]

L'homme est simplement armé d'une chemise de maille visible sous le surcot qui descend jusqu'aux genoux et ses chausses sont également en maille, sans aucune addition de ces plaques de métal dont l'usage commence dès le règne de Philippe-le-Bel. La ceinture accrochée obliquement de droite à gauche soutient la grande épée, ainsi que cela se voit sur les gisants de la fin du XIII[e] siècle. Cependant les cheveux me semblent avoir subi l'influence de la grande révolution qui en 1340 bouleversa le costume et la mode. Ils ne sont plus longs comme on les portait auparavant, pas encore aplatis sur le crâne et coupés en façon de calotte ainsi que la mode l'exigera dès le début du XV[e] siècle, mais tout juste assez longs pour former encore un rouleau de frisure autour de la tête, ainsi que cela se pratiquait pendant la seconde moitié du XIV[e] siècle. Aussi, bien qu'à première vue l'homme paraisse d'une époque plus ancienne que sa compagne, avec laquelle je ne prétends du reste lui donner aucun lien, je les crois tous deux à peu près contemporains de l'édicule qui les abrite, c'est-à-dire de la seconde moitié du XIV[e] siècle

On remarquera sans doute que nous avons cru devoir rajeunir d'au moins cent ans le chœur qui seul aujourd'hui donne accès à ce réduit. Mais cette contradiction n'est pas pour nous déplaire, car il me semble évident que le petit monument que nous venons de décrire n'a pas été construit pour être placé dans un endroit où il est absolument invisible. S'il a ce malheur, c'est qu'il a été masqué et enterré par le chœur reconstruit postérieurement. Nous pourrions

(1) La femme mesure 1^{m}68, compris un socle de 0^{m}06, et l'homme 1^{m}81 compris un socle de 0^{m}12.



CASTEL

Statues sous le clocher de l'église

presque le dater, car on y remarque un fragment de vitre, je n'ose dire de vitrail, où l'on distingue un calice, des fleurons et une date : 1556.

Un chandelier, simplement en bois et haut de deux pieds, mais fort bon spécimen du style de la Régence, mérite l'attention car il pourrait fournir un élégant modèle.

Enfin une chasuble, malgré des accommodations malheureuses, tiendrait encore une belle place dans un musée. Son velours rouge est moderne, mais la croix est formée d'une ancienne broderie du XVI[e] siècle en or nué. Sur le dos on remarque l'assomption de la Vierge entourée d'anges; au-dessous l'apôtre saint Jean reconnaissable à sa figure jeune, à sa chevelure blonde et au calice qu'il porte dans la main gauche, est vêtu d'une robe rouge et d'un manteau bleu ; plus bas saint Pierre avec ses traits et ses cheveux caractéristiques, vêtu d'une robe jaune et d'un manteau vert, tient dans la main droite un livre, dans la gauche une formidable clé. Malheureusement on n'a pas craint de lui couper les jambes pour réduire cette broderie aux dimensions de l'ornement actuel.

Sur le devant de la chasuble, nous voyons en haut saint André, bien reconnaissable à la croix spéciale qui servit à son martyre, vêtu d'une robe rose et d'un manteau vert.

Tous les apôtres ont les pieds nus suivant la tradition constante de l'iconographie chrétienne, tandis que le quatrième personnage placé au-dessous de saint André est chaussé d'une étoffe gris foncé, presque noir. Ce doit être une sainte, très blonde, aux cheveux pâles, au visage délicat. Sa robe est jaune et son manteau bleu ; de la main gauche elle tient un livre et de la droite une palme verte, symbole de son martyre. Serait-ce sainte Marguerite ? L'absence du dragon, sa caractéristique habituelle, ne permet pas de l'affirmer.

Tous ces personnages hauts d'environ 25 centimètres sont entourés d'ornements délicats dans le goût de la plus pure Renaissance, figurant des dauphins affrontés terminés par de maigres arabesques.

Ce qui reste dans cette pauvre église, après tant de causes de dispersion ou de ruine, suffit à témoigner quelle fut autrefois comblée par de riches et généreux bienfaiteurs. Seraient-ce les chapelains d'Amiens, principaux seigneurs de Castel depuis le XV[e] siècle? Quoi qu'il en soit, il est à souhaiter que ces notes, en attirant l'attention sur ces modestes épaves, assurent leur conservation.

B[on] X. DE BONNAULT D'HOUËT



Église de Chaussoy-Épagny

CHAUSSOY-ÉPAGNY

A distance égale entre le village de Chaussoy et celui d'Épagny son annexe, au sommet d'une colline d'où l'on contemple l'un des plus beaux aspects de la vallée de la Noye, se dresse, isolée dans la campagne, une église entourée d'un cimetière.

Ce monument, malgré son clocher imposant et quelques parties datant du XII[e] siècle, ne retiendrait pas longtemps l'attention des archéologues, si l'un de ses autels ne possédait un rétable dont nous allons tenter la description.

C'est une œuvre de pierre adossée contre l'extrémité de la nef, près l'arc triomphal qui conduit au chœur. Elle surmonte un autel extrêmement simple, formé par un massif de pierres maçonnées que recouvre une belle table monolithe sans ornements. Le rétable, d'après l'inscription qu'il porte, fut érigé en 1546 aux frais de Waleran le Caron lieutenant de la seigneurie d'Épagny.

Son stylobate, posé immédiatement sur la table de l'autel, est orné de quelques rosaces inscrites dans des cercles ou des losanges. A ses extrémités s'élèvent des pilastres contre lesquels sont appliquées des colonnettes cannelées et à moitié engagées. Leurs chapiteaux soutiennent un entablement décoré de rinceaux ainsi que d'une tête de chérubin et muni, en son milieu, d'une saillie en forme de

demi cercle. Le tout encadre un bas-relief représentant le trépas de la Sainte-Vierge.

La mourante est étendue sur un lit surmonté d'un baldaquin. Saint Pierre, penché vers elle, la bénit avec un goupillon, et de la main gauche tient une pyxide conique. Un apôtre est agenouillé au pied du lit, et les autres se groupent à l'entour. Au premier plan, l'un d'entre eux avive de son souffle les charbons déposés dans un encensoir. Près de lui on remarque un bénitier et un chandelier de forme singulière.

Au-dessus de l'entablement est placée une statue de la Vierge tenant sur ses genoux le corps du Christ entre saint Jean et la Madeleine, reconnaissable au vase qu'elle porte à la main. Des colonnes semblables à celles qui accompagnent le bas-relief inférieur, mais de hauteur plus grande, encadrent le second groupe de sculptures et supportent de même un entablement où reparaissent les rosaces déjà signalées sur le stylobate.



Rétable de Chaussoy-Épagny

Trois édicules se dressent au sommet du rétable. Celui du centre, — le plus important, — est pourvu de deux colonnettes et d'un fronton très ornementé. Il abrite une représentation du Christ ressuscité. Les deux autres, placés latéralement, sont du même genre. On y voit d'un côté, la statuette du patron de l'église, saint Denis, portant sa tête entre ses mains, et de l'autre, saint Michel terrassant le démon. Tout cet ensemble de sculpture polychromée est d'une exécution relativement bonne et parfaitement conservé.

Examinons maintenant l'église de Chaussoy-Épagny.

Ce monument rappelle par sa position les églises du prieuré d'Airaines et de Becquigny. Comme celles-ci il a conservé des portions notables qui datent du XIIe siècle, bien que la plus grande partie de l'édifice ait été reconstruite au XVIe siècle.

Au-dessus de l'entrée principale du côté de l'ouest, se dresse la tour du clocher (1), puis vient la nef. Un seul collatéral étroit l'accompagne du côté

(1) D'après un graffite relevé sur un contrefort de ce clocher, il fut terminé en 1559. Comme le reste de l'édifice il est en pierres excellentes, extraites des carrières mêmes de Chaussoy-Epagny. Une tourelle contenant l'escalier est accolée à sa façade méridionale. La nef aurait été construite en 1546.

de l'évangile; le chœur rectangulaire (1) en est séparé par un arc triomphal.

Le portail principal, arqué en anse de panier, est bordé de moulures prismatiques. Il est surmonté d'un socle sur lequel on distingue un cartouche chargé d'une croix placée entre les images de la Vierge et de saint Jean. Un dais de style Renaissance s'élève au-dessus. Il est orné de petites figurines d'un joli travail. Deux socles et deux dais presque semblables, mais de dimensions plus petites sont disposés de part et d'autre du précédent, dans les encoignures formées par la paroi de la tour et les puissants contreforts qui la cantonnent.

La façade méridionale de la nef n'offre rien de remarquable. Nous signalerons toutefois l'un de ses piliers-butants dont la base repose sur un groupe de trois beaux chapiteaux accolés, provenant de quelque monument détruit. — Les feuillages dont ils sont décorés peuvent faire attribuer leur sculpture à la fin du XIIIe siècle.

Un peu plus loin la muraille est un reste de l'édifice qui précéda l'église actuelle et date du XIIe siècle; elle est traversée dans toute sa largeur par deux moulures ornées de denticules et vient s'appuyer, à l'est, contre un pilier-butant à talus peu accentués qui fut construit à la même époque.

Le chœur étant un peu plus étroit que la nef il s'en suit que sa façade méridionale est en retrait par rapport à l'alignement du vaisseau principal. Cette façade est ajourée par deux fenêtres en tiers-point. Une moulure très simple et peu saillante les contourne en archivolte et règne d'un bout à l'autre de la paroi. Plus haut, on voit une série de modillons variés. Plusieurs sont décorés de visages humains, de quatrefeuilles, etc. Du reste, au lieu de corniche, deux assises de pierres les surmontent actuellement et semblent prouver ainsi l'exhaussement de la construction.

Le chevet rectiligne de l'église est percé d'une seule fenêtre, plus grande, mais de même forme que les précédentes.

Sans nous attarder à examiner la façade septentrionale du monument, hâtons-nous d'y pénétrer par le portail principal.

Une descente de trois degrés mène d'abord à un palier, sorte de vestibule qui occupe tout le dessous du clocher. Il est voûté sur ogives à l'intersection desquelles on distingue à peine un blason dont la peinture est fort altérée. Cet écusson écartelé semble, aux premier et quatrième quartiers, présenter les armes de la famille Gouffier (2) qui a possédé le domaine de Chaussoy-Epagny.

Plusieurs inscriptions gravées sur les murailles indiquent en ce lieu les sépultures de diverses personnes, entre autres d'un soldat prussien mort à Chaussoy-Epagny, le 20 novembre 1815.

Une seconde descente de huit marches conduit dans la nef. Celle-ci ne présente rien de remarquable. Elle est recouverte d'une voûte plafonnée et éclairée du côté du midi par trois fenêtres ogivales (3) dont les remplages du XVIe siècle sont de la forme la plus banale.

De l'autre côté, le collatéral, beaucoup plus moderne, reçoit aussi la lumière par trois fenêtres sans ornements.

Trois arcades en tiers-point séparent la nef du bas-côté. Elles sont soutenues par deux courts piliers cylindriques dont les bases paraissent appartenir au XVIe siècle, tandis que leurs larges chapiteaux à corbeilles écrasées et munies d'une

(1) La déviation de l'axe du chœur vers le nord, est assez prononcée.

(2) Les deux autres quartiers doivent porter les armes de Montmorency. V. Lamorlière. Familles illustres, art. Gouffier.

(3) L'une de ces fenêtres a été modifiée au XVIIIe siècle quand on installa au-dessous une petite porte latérale.

simple feuille disposée seulement sous les deux angles du tailloir faisant face à la nef, donnent l'impression d'une époque beaucoup plus reculée.

On remarquera dans le chœur la largeur des ébrasements évasés des fenêtres du XIIe siècle, ainsi que leurs talus. Le tout a du reste été remanié. — Du côté de l'évangile, près de l'autel est située une chapelle seigneuriale qui communique avec le sanctuaire par une vaste baie rectangulaire ornée, en son milieu d'un pendentif où est placée une statuette de la Sainte-Vierge (1). Bien qu'elle rappelle l'art du XVIe siècle, la décoration de cette entrée est absolument moderne.

Non loin du rétable qui motiva cette notice, une inscription gravée sur la muraille relate la fondation d'une confrérie sous le patronage de sainte Anne. Une jolie statuette en bois de cette sainte est aussi conservée dans l'église. A noter encore la peinture sur panneau qui décore un autel secondaire dans la nef. C'est le volet d'un triptyque de la fin du XVIe siècle où l'on distingue saint Nicolas présentant un donateur. Celui-ci porte le costume ecclésiastique; il est agenouillé sur un prie-Dieu recouvert d'une housse où un écusson sommé d'une mitre et d'une crosse se détache en camaïeu. Le blason est chargé d'un coq (2). L'église de Chaussoy possède ce tableau depuis quelques années seulement et son origine est inconnue. Signalons encore une belle statue de pierre représentant saint Denis, placée derrière le maître-autel où elle fait pendant à une sainte Barbe (3).

Saint Denis et ses compagnons, Rustique et Eleuthère sont en effet les patrons de la paroisse de Chaussoy-Epagny. Rattachée actuellement au doyenné d'Ailly-sur-Noye, elle faisait partie sous l'ancien régime de celui de Moreuil (4) et l'abbé de Breteuil jouissait du droit de présentation à la cure. Primitivement, selon une tradition locale, l'église n'aurait été qu'une simple chapelle qui ayant été conservée forme le chœur actuel. — Nous avons constaté en effet que celui-ci remonte au XIIe siècle, pourtant ses dimensions semblent prouver qu'il fit toujours partie d'un monument assez important (5). — La nef lui fut annexée en 1546.

Dans le cimetière qui entoure l'édifice existe encore une pierre tombale du XVIe siècle. Elle est ornée d'une grande croix en relief, formée par deux moulures cylindriques qui se croisent. Ses extrémités sont terminées par des fleurs-de-lis.

Ajoutons que des sépultures fort anciennes, probablement même mérovingiennes, ont été signalées en grand nombre à proximité de l'église de Chaussoy-Epagny. Plusieurs de ces tombes furent fouillées en 1884 (6).

R. de GUYENCOURT.

(1) La famille de Morgan qui possède le château de Chaussoy, jouit actuellement de cette chapelle.

(2) La famille de Vogüé, originaire du Vivarais, porte : d'azur au coq d'or creté et oreillé de gueules (V. Dubuisson, Armorial alphabétique, etc.).

(3) A noter encore un joli bénitier du XVIe siècle et une petite figurine de pierre scellée dans la muraille de la sacristie où elle a été rapportée. — Cette statuette ne possède plus les caractéristiques qui auraient servi à la faire reconnaître.

(4) Chaussoy-Épagny est parfois désigné dans les actes anciens sous le nom de Chaussoy-Damehaut.

(5) Le pignon occidental du chœur qui se dresse au-dessus de l'arc triomphal, est surmonté extérieurement d'une petite croix de pierre.

(6) Voir *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XV, p. 216.



Église et château de Folleville

FOLLEVILLE

Les ruines du château de Folleville, l'église qui leur est adjacente, sont, sans contredit, parmi les monuments de la Picardie, au premier rang de ceux qui doivent attirer et retenir l'attention de l'historien, de l'archéologue et de l'artiste; ajoutons que cet endroit n'a pas pour les pieux fidèles un moindre attrait : on y retrouve le souvenir du séjour d'un grand saint, l'un des plus populaires et des plus vénérés de l'Église de France, l'illustre Vincent de Paul.

Folleville (1) est un village dont l'importance n'a jamais été grande, si l'on ne considère que le nombre de ses habitants : ce nombre ne paraît guère avoir en aucun temps surpassé de beaucoup le chiffre de deux cents âmes, qui est encore, à peu près, celui de la population actuelle. La situation du hameau est pittoresque : il est bâti sur une hauteur, à l'extrémité du département de la Somme, presqu'aux confins de celui de l'Oise. L'aspect des lieux devait présenter plus de charme lorsque la colline sur laquelle s'élèvent le castel, l'église et les maisons des

(1) Le nom de ce village est écrit *Folville* au pouillé de 1301 (Darsy, *Bénéfices de l'Église d'Amiens*, t. I, p. 385).



FOLLEVILLE

Ruines du château vues du Nord

villageois, était, de même que tous les environs, couverte de bois touffus (1). Les étymologistes qui souvent, il faut bien le reconnaître, ne s'appuient que sur des hypothèses plus ou moins ingénieuses, ont cherché l'origine du nom de Folleville dans ces mots latins *Villa foliorum,* la villa des feuilles, nom bien choisi pour un pays situé au milieu des forêts (2), mais cette étymologie est fort incertaine.

Une maison de campagne, ou plutôt une ferme, aurait précédé le château sur le point culminant de la petite montagne ; à quelque distance, et sur les flancs de la colline, les habitants de ces lieux avaient leurs huttes ou chaumières éparses çà et là, jusque dans la prairie qui sépare actuellement le département de l'Oise de celui de la Somme. Peu à peu ils se rapprochèrent de la maison seigneuriale, dont ils dépendaient presque tous, comme domestiques ou serfs, et le village se forma probablement vers la fin du xe ou le commencement du xie siècle. Cette opinion est celle d'un chroniqueur du pays à laquelle la découverte de quelques débris de constructions épars sur différents points du territoire parait donner de la vraisemblance (3).

Non loin de Folleville il y avait un autre hameau appelé Morvillers et près de là un prieuré de Célestins fondé au xiie siècle, sur l'emplacement de la ferme actuelle de Viseignieux ; la chapelle conventuelle servit pendant longtemps d'église aux habitants des localités voisines. Dès l'année 1301, il y avait une église à Folleville, puisque la cure est comprise sur un pouillé dressé à cette date : cette cure dépendait du doyenné de Moreuil ; le curé de Folleville relève maintenant du doyen d'Ailly-sur-Noye.

Quant au château, il n'est bien connu qu'à partir du xive siècle, et même, selon le Docteur Goze, les bâtiments dont nous voyons les ruines ne dateraient guère, d'après le caractère architectural, que du commencement du xve siècle. « Le château de Folleville, dit-il (4), a la forme d'un carré long, ayant 28 mètres sur les grands côtés et 12 sur les petits (5). Chaque angle est muni d'une tour ronde ; au milieu de la courtine du Nord, il s'en élève une à laquelle on donne 40 mètres de hauteur (6) ; elle est contournée à son milieu par la série de mâchicoulis qui formaient le couronnement de tout le château ; sa forme est d'abord ronde, puis hexagonale, enfin dodécagonale ; à mesure qu'elle monte, elle déborde en porte-à-faux, sur ses parois, au moyen d'encorbellements moulurés, en sorte que

(1) L'aspect imposant des ruines de Folleville, dominant un site d'une vaste étendue, a inspiré à l'auteur de la *France illustrée,* V. A. Malte-Brun, l'idée de désigner le vieux manoir des Lannoy et des Gondi sous le nom de château de *Beauvoir;* nous devons dire que cette appellation n'a jamais eu cours dans le pays.

(2) Manuscrit de l'abbé Sergeant ; — V. aussi *Etudes sur l'étymologie de nombreuses localités situées principalement dans l'ancienne Picardie*, ouvrage posthume et anonyme publié à Amiens en 1880, pp. 48 et 50. — Le nom d'un grand nombre de localités, en Picardie et ailleurs, se termine par le mot *ville* ajouté à un radical très variable : ce radical ne serait autre, d'après beaucoup d'historiens, que le nom d'un Seigneur, possesseur primitif d'un fief, d'un castel, qui aurait donné naissance au hameau.

(3) On trouve encore des vestiges de solins au pied de la montagne dite du *Blamont*, à l'endroit où passe aujourd'hui le chemin de fer du Nord. — MS. de l'abbé Sergeant.

(4) *Notice sur le village, le château, les Seigneurs, l'église et les tombeaux de Folleville...* par A. Goze, gr. in 8°, Montdidier, 1865, pp. 7-9.

(5) M. Bazin accuse 23 m. 50 c. sur 11 m.

(6) «.... la hauteur de la tour, depuis la base jusque et compris le machicoulis, [est] de 14 mètres ; la partie circulaire de la tour depuis le mâchicoulis jusqu'à l'encorbellement de la partie hexagone mesure 3 mètres de hauteur ; le tronçon hexagone lui-même, divisé en deux portions égales par un larmier, est haut de 4 m. 40 c. ; enfin le couronnement dodécagone, y compris la corniche, compte 3 m. 60 c., ce qui porte l'élévation totale à 25 m. — M. Goze, dans sa *Notice sur le château de Folleville*, a propagé une erreur très regrettable en répétant, sans prendre la peine de s'en assurer, que cette tour a 40 m. de hauteur. » — V. de Beauvillé, *Documents inédits concernant la Picardie,* t. IV p. 625.

son diamètre est plus considérable en haut qu'en bas, et qu'elle représente une pyramide renversée. Dans son intérieur, l'épaisseur des murs augmente également par le moyen de porte-à-faux. Cette structure, hardie jusqu'à la témérité n'a éprouvé, depuis plusieurs siècles, aucune altération dans sa solidité. Cet édifice original ne présente ni surplomb ni lézardes à sa partie supérieure, qui est privée de couverture depuis plus de soixante ans, et ses pierres, quoique disjointes ne se détachent pas. A quatre des angles de la plate forme sont des chimères, dont une est brisée. Cette tour ne contient qu'un escalier en vis Saint-Gilles ; c'est plutôt un beffroi pour guetter au loin la campagne des environs, que le donjon d'un château-fort (1).

Les murs du château ont d'épaisseur 1 mètre 60 centimètres; dans une des tours, deux immenses cheminées à foyers garnis de tuiles sont superposées. Dans l'épaisseur de la maçonnerie on rencontre de ces conduits acoustiques (2), qu'on trouve dans les châteaux de Coucy, de Gamaches, de Boves, de Picquigny, etc. La courtine du midi, présente les empreintes des boulets de canon reçus pendant les sièges subis par la forteresse. Les constructions sont faites avec la plus belle pierre du département, qui est celle des carrières de La Faloise, situées à peu de distance de Folleville (3). Les fossés, très profonds, sont remplis d'une végétation luxuriante; les botanistes y récoltent avec plaisir une belle plante labiée dite *Leonurus cardiaca* ou Agripaume.

On arrivait à la porte principale par un pont de trois arches ogivales, qui n'existe plus. Sur le glacis est un ancien corps de garde, dont la cheminée fait une saillie à l'extérieur, avec des moulures et des ornements assez curieux. On voit encore des entrées de souterrains qui ont pu servir de refuge aux habitants du pays, durant les guerres, comme on en retrouve beaucoup en Picardie.

La porte de la basse-cour, du côté du village, est dans un angle rentrant que le mur d'enceinte forme avec le portail de l'église; cette porte, en ogive, est accompagnée d'une autre plus petite. Contre l'église est une tourelle ruinée, dont l'escalier, en vis Saint-Gilles, conduisait à une terrasse en charpente, appelée *hourd* (4) qui servait à la défense de cette entrée. Elle était surmontée des armes du roi entourées du seul collier de l'Ordre de Saint-Michel, et timbrées de la couronne ouverte; elles étaient accompagnées du blason de Lannoy, ce qui pouvait faire attribuer la construction de cette porte à Raoul de Lannoy. M. de Séricourt, marquis d'Esclainvillers, qui avait acheté la terre de Folleville en 1634, fit construire, dans la basse-cour, un château moderne, afin d'être logé plus confor-

(1) « Cet escalier, appareillé en vis S. Gilles à 1 m. 30 c. d'emmarchement ; ses marches sont hautes de 0 m. 20 c Bien qu'elles soient suffisamment larges pour y poser le pied, le constructeur a eu l'idée fort pratique d'augmenter leur largeur près du noyau par un encorbellement taillé en chanfrein en dessous pour ne pas obstruer la marche inférieure. — Le nombre total des degrés, de la base au sommet est de 121. V. de Beauvillé, *loc. cit.* — M. de Beauvillé a donné de beaux et intéressants dessins, représentant la tour de Folleville dans son ensemble et ses détails.

(2) La plupart des archéologues regardent avec beaucoup plus de vraisemblance, ces conduits pratiqués dans l'épaisseur des murs des châteaux du moyen-âge, comme des tuyaux de descentes de latrines.

(3) « La pierre qui a servi à la construction du château de Folleville vient de la montagne du Blamont et non des carrières de La Faloise, comme le prétend M. Goze... Les carrières de La Faloise n'étaient pas encore ouvertes à cette époque... Elles ne le furent qu'au début du XIX[e] siècle ». Ms. de l'abbé Sergeant, p. 5.

(4) *Hourt, hour, ourdeys, gourt.* Échafaud formé de planches; appliqué à l'architecture militaire, c'est un ouvrage en bois, dressé au sommet des courtines ou des tours, destiné à recevoir des défenseurs, surplombant le pied de la maçonnerie et donnant un flanquement plus étendu, une saillie très favorable à la défense. — Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*, t. VI, p. 128.



FOLLEVILLE

Château vu du Sud-Est — *Château vu du Nord-Est*

tablement que dans le manoir féodal. Ce bâtiment a été démoli, et le parc, entouré de murs ruinés, est livré à la culture » (1).

Le domaine et le château de Folleville changèrent plusieurs fois de propriétaire. Il appartint d'abord à une famille qui portait le nom même de Folleville. Le premier connu de cette race est Philippe de Folleville, époux de Jehanne d'Espinousse; il vivait en 1337; c'est du moins ce qui résulte d'un texte extrait d'un ancien graduel sur velin remontant au premier quart du xvi[e] siècle, et offert par M. Ch. Bazin à M. de Beauvillé pour sa collection. Une généalogie assez complète de la famille de Folleville a été communiquée en 1884 à la Société des Antiquaires de Picardie, par l'un de ses membres, M. Vallois; elle est insérée dans le tome XV[e] des Bulletins de la Société.

Au xv[e] siècle, Jeanne de Folleville épousa Antoine de Poix-Séchelles, seigneur d'Ignaucourt, auquel elle apporta la terre de Folleville (1). Cette terre passa vers 1478, à la famille de Lannoy-Morvilliers, puis elle appartint successivement aux familles de Silly, de Gondi de Retz, de Séricourt d'Esclainvillers et enfin de Mailly-Haucourt, par suite du mariage de Marie-Michelle, fille unique et héritière de Timoléon de Séricourt d'Esclainvillers. Cette dame épousa Joseph Augustin de Mailly, depuis maréchal de France, qui périt sur l'échafaud révolutionnaire.

Joseph de Mailly prépara la ruine de Folleville : le vieux manoir féodal parut incommode à ses nobles habitants dès la fin du xvii[e] siècle. Afin d'être logé d'une façon plus conforme aux habitudes du temps, Charles de Séricourt fit construire dans la basse-cour un château dans le goût alors en faveur. Malgré ses dispositions plus modernes, ce château ne plaisait pas au maréchal de Mailly, grand amateur de chasses, qui préférait demeurer au château de Mailly-Raineval (1). Au contraire, sa femme, avait pour Folleville une prédilection marquée. Ne pouvant faire prendre Folleville en aversion à la comtesse, le comte de Mailly résolut de l'en détacher en transportant à Mailly ce que l'on appelait *le château neuf*, c'est-à-dire toute la partie ajoutée à l'ancien castel par Charles de Séricourt. La comtesse persista, dit-on, à demeurer dans ce château neuf jusqu'au moment où les démolisseurs l'eurent rendu tout à fait inhabitable : elle se résigna alors à rejoindre son époux à Mailly, où elle mourut le 28 septembre 1778. Son corps a été inhumé dans l'église de Folleville, devant le mausolée de Raoul de Lannoy.

Le maréchal de Mailly, en faisant porter la pioche sur les murailles du Château-neuf de Folleville, prenait sans le savoir une regrettable initiative. La période révolutionnaire allait bientôt commencer; délaissée par ses nobles possesseurs, confisquée au nom de la nation, l'antique demeure des Lannoy, des Séricourt, des Gondi et des Mailly, subit le sort de tant d'autres majestueuses habitations, vestiges de l'antique féodalité, semées sur tout le sol de la France. Les toitures furent enlevées ainsi que la charpente des combles et les portes et fenêtres. Le château de Folleville passa à l'état de ruine, mais la solidité de ses murailles empêcha la destruction d'être complète; elle permet encore d'espérer la conservation de ces majestueux débris pendant de longues années, pendant plusieurs siècles, peut-être.

Une perte des plus regrettables est celle de l'ancien mobilier de Folleville qui

(1) A. Goze, *Notice sur Folleville*, pp. 7-8.

(2) Une branche de l'ancienne famille de Folleville, subsistait encore, il n'y a pas très longtemps, et possédait la terre de Manancourt, canton de Combles, arrondissement de Péronne.

(1) Voir sur le château de Mailly-Rayneval, une intéressante notice dans les *Documents inédits* de M. V. de Beauvillé, t. VI, pp. 682-688.

paraît avoir été très somptueux. Sa dispersion et probablement sa destruction, ont commencé longtemps avant la ruine du château; les seigneurs du XVIIe et du XVIIIe siècle, n'attachaient guère de prix à ces objets, produit d'un art exquis, mais qui passaient alors pour surannés. Nous savons par le testament de Jeanne de Poix, daté de l'an 1524, que les murailles des appartements de Folleville étaient tendues de tapisseries de haute lisse, dont quelques-unes représentaient l'histoire de Moïse et de Pharaon. Des tapis de velours recouvraient les planchers et les tables. Dans la vaisselle se trouvaient des bassins, des aiguières, des coupes, des flacons en argent pesant en masse près de 60 marcs. Ces vases précieux provenaient en partie de présents faits par les rois de France à Raoul de Lannoy, en récompense de plusieurs missions diplomatiques, qu'il avait remplies avec succès. Le testament de Jeanne de Poix, sa veuve, stipule que ces dons royaux ne seront point partagés entre ses héritiers, mais « resteront au château, ainsi que les tapisseries ». Il n'en est pas de même de la vaisselle de cuisine, dans laquelle sont compris 24 plats, 12 écuelles, 6 tranchoirs d'argent, armoriés de Lannoy et de Gannes. Il est aussi fait mention dans ce testament, d'un livre d'heures, légué à Marie de Poix, épouse de M. de Villequier : ce livre, en velin, orné de miniatures était couvert en damas noir, avec armoiries et fermoirs d'argent (1).

Avant de quitter le vieux castel pour visiter et décrire l'église qui lui est proche, il convient de tracer un aperçu historique des évènements dont ce château fut le théâtre.

En 1440, alors que le château de Folleville était en possession de Bon de Saveuse, par suite de son mariage avec Renaulde d'Inchy, veuve en premières noces de Renault de Folleville (2), deux mille Anglais conduits par le Comte de Sommerset et le fameux Talbot, vinrent au commencement du Carême, mettre le siège devant la forteresse féodale, et grâce à leurs engins de guerre, au nombre desquels se trouvait une petite bombarde *« excellement bonne et roide »*, ils ne tardèrent pas à s'en emparer. Maître de la place, Sommerset y laissa garnison ; de là, comme d'un repaire, les Anglais se répandirent dans les pays environnants, qu'ils ravagèrent. Ils allaient s'emparer du château de Daours, quand une petite armée, commandée par des gentilshommes picards, au nombre desquels se trouvait Bon de Saveuse, le seigneur dépossédé de Folleville, vint les attaquer. Les Anglais se replient sur le lieu de leur retraite, le château de Folleville, mais la témérité des Français causa leur perte et donna la victoire à leurs adversaires. Après un combat sanglant, livré sous les murs de Folleville, combat où périrent plusieurs seigneurs picards, Bon de Saveuse ne put que rassembler ceux de ses soldats qui avaient échappé au carnage ; il les reconduisit à Amiens *« moult tristes et déplaisants de cette malle aventure. »* (3). Les Anglais restèrent pendant quelque temps encore maîtres de Folleville et du pays d'alentour, qu'ils molestaient à leur aise.

Nous avons dit plus haut qu'en 1478 le château de Folleville était passé en la possession de la famille de Lannoy ; cette transmission se fit par suite du mariage de Jeanne, fille unique d'Antoine de Poix et de Jeanne de Folleville, avec Raoul de Lannoy, descendant d'une illustre et ancienne maison, originaire des Pays-Bas (4) Raoul de Lannoy avait d'abord été, comme tous les membres de sa

(1) A. Goze, *Notice sur Folleville*, pp. 10, 11 et 12.

(2) La terre de Folleville revint plus tard à Jeanne de Folleville, fille de Renault.

(3) Monstrelet, cité par *Dusevel*.

(4) Il n'est pas prouvé que les Lannoy des Pays-Bas soient les mêmes que ceux de Picardie, la famille des premiers, qui existe encore, ne reconnait pas les seconds comme ses parents.

La famille des Lannoy des Pays-Bas, produisit plusieurs hommes célèbres, entr'autres Charles, prince de

famille au service des ducs de Bourgogne, et par conséquent, au nombre des adversaires de Louis XI ; plus tard, après la mort de Charles le Téméraire, il passa au service du roi de France, et combattit pour lui avec bravoure. Il contribua beaucoup à faire tomber la ville du Quesnoy en la possession de Louis XI. Pour l'en récompenser, le roi lui jeta au cou une grosse chaîne d'or, composée de vingt chaînons, de la valeur de cent écus pièce, en lui disant : « *Pasques Dieu, mon amy, vous estes trop furieux en un combat ; je veux vous enchaisner pour modérer vostre ardeur, car je ne vous veux point perdre, désirant me servir de vous plus d'une fois.* » Bientôt Raoul mérita à Avesnes, en Hainant, une autre chaîne d'or, avec les deniers de laquelle il acheta plus tard la terre et seigneurie de Paillard, près de Folleville.

Raoul de Lannoy continua en Italie sous Charles VIII et Louis XII à s'illustrer par ses exploits guerriers; il passa ses dernières années dans sa terre de Folleville et y mourut en 1513. D'après M. Dusevel (1), Raoul de Lannoy aurait eu l'honneur de recevoir en 1492, le roi Charles VIII dans son château de Folleville.

Une autre visite royale devait en 1544 illustrer encore le même manoir : François I[er] y accepta la fastueuse hospitalité de François de Lannoy. Le monarque adressa de Folleville à ses sujets une proclamation par laquelle il annonçait la conclusion de la paix entre la France et l'empereur Charles-Quint. C'est à cette circonstance, sans doute, qu'un appartement du château dut le nom de *chambre du roy,* sous lequel il était désigné dans les vieux inventaires.

Sous Charles IX, Folleville servit de lieu de réunion aux protestants, et Louis de Lannoy, le seigneur d'alors que l'on désigne habituellement sous le nom de Morvillers, et qui avait adhéré à la religion réformée, y tint des conciliabules de huguenots, auxquels assistaient les partisans du prince de Condé. Les ligueurs, maîtres d'Amiens, mirent garnison à Folleville en 1589. Le 3 février 1592, Henri IV livra près des murs du château aux troupes du duc de Parme, un grand combat dans lequel *il se mesla;* le soir, le roi coucha à Breteuil (2).

Mais quelque retentissants que soient les faits d'armes dont nous venons de faire mention, quelque lustre qu'aient apporté au château de Folleville, les visites royales et princières, tous ces souvenirs cèdent à celui du séjour que fit dans ses murs un homme qui s'illustra par la pratique des vertus chrétiennes, portée jusqu'à l'héroïsme et qui, par ses œuvres diverses et surtout par son ardente charité a mérité d'être inscrit au nombre des saints et de devenir l'une des gloires les plus pures de l'Église de France.

La terre de Folleville était passée en 1604 en la possession de Philippe Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, général des Galères de France, par suite du mariage

Sulmone, vice-roi de Naples, qui, à la bataille de Pavie (1525), reçut l'épée de François I[er]. Une branche de ces Lannoy s'établit en Picardie, et Christophe de Lannoy, seigneur de La Boissière, fut nommé gouverneur d'Amiens par Henri IV en 1598 ; il mourut en 1600, et fut inhumé à la Cathédrale, sous un monument de marbre, détruit au siècle dernier, qui occupait le milieu de la chapelle des Chapelains (Chapelle St. Joseph).

Les Lannoy de Picardie sont connus sous le nom de Lannoy de Daméraucourt. On conserve au musée de Picardie une porte en bois provenant du château de Daméraucourt ; les clous sont ciselés aux armes des Lannoy, ceux-ci portent l'échiqueté d'or et d'azur dans leurs armes ; plusieurs ont été connétables héréditaires du Boulonnais et gouverneurs des villes, château et comté d'Eu ; ils ont été les bienfaiteurs des religieux mendiants en Picardie. Le tombeau de Nicolas de Lannoy, érigé en 1632, dans le chœur de l'église des Cordeliers d'Amiens, œuvre du sculpteur Blasset, est remarquable par sa magnificence ; il a été transporté dans la nouvelle église Saint-Remy, qui succède à l'église des Cordeliers. — *Notice sur Folleville,* par A. Goze, p. 14.

(1) Dusevel, *Lettres sur le département de la Somme,* p. 230.

(2) De Beauvillé, *Documents inédits,* t. IV, p. 619.

de ce personnage avec Françoise Marguerite, fille unique d'Antoine de Silly de la Rochepot, qui détenait Folleville comme héritier de Louis de Lannoy, dont il avait épousé la fille. La famille de Gondi, originaire de Florence, venue en France à la suite des reines de la race des Médicis, compta quatre de ses membres qui occupèrent le poste élevé de général des Galères, un maréchal de France, quatre prélats, dont trois furent cardinaux : ces prélats occupèrent successivement le siège épiscopal de Paris, deux comme évêques et deux comme archevêques : le dernier, sous le nom de cardinal de Retz, joua, durant les troubles de la Fronde, un rôle retentissant, mais pas toujours honorable; c'était l'un des fils de Philippe Emmanuel de Gondi (1).

En 1613, M. et Mme de Gondi estimant qu'il était temps de faire donner une instruction et une éducation aussi sérieuse que chrétienne aux fils nés de leur union, s'adressèrent au P. de Bérulle, fondateur de l'Oratoire, et depuis, cardinal, afin qu'il leur indiquât un précepteur digne de remplir cette haute mission. Le P. de Bérulle jeta les yeux sur Vincent de Paul, alors curé de Clichy près de Paris. Le pieux ecclésiastique ne céda pas sans une résistance dictée par son humilité aux instances du P. de Bérulle, et n'accepta qu'à grand peine des fonctions qu'il regardait comme trop éclatantes.

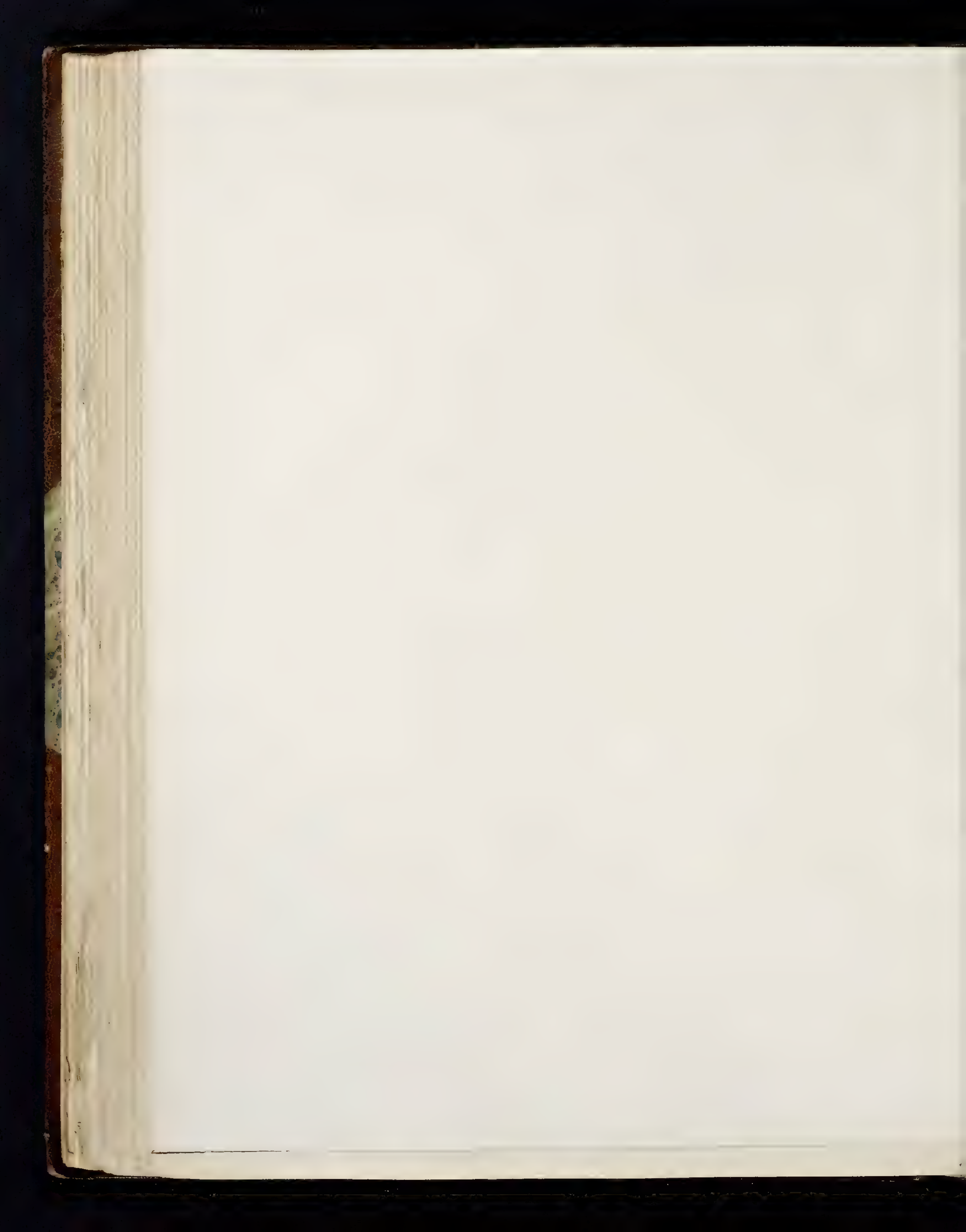
C'est à Folleville, que Vincent de Paul inaugura les Missions, but principal de la Congrégation encore si florissante de nos jours, et dont il allait être le fondateur. On sait dans quelles circonstances le saint prêtre conçut, par l'inspiration divine, le projet de créer cette œuvre, si féconde en consolants résultats. Appelé au chevet d'un moribond, habitant la paroisse de Gannes, à deux lieues de Folleville, il assura à cet homme une mort très chrétienne en lui suggérant la pensée de faire une confession générale. Frappée de l'importance du résultat obtenu, Madame de Gondi pria Vincent de donner à l'église une série d'instructions sur un sujet aussi important au point de vue du salut. Le prédicateur prononça son premier discours le dimanche 25 janvier 1617, en la fête de la Conversion de saint Paul : c'est dans la chaire qui existe encore, que le pieux apôtre donna ce sermon, point de départ d'une des institutions les plus grandioses de l'Eglise catholique.

Rappelons maintenant un autre fait relatif au séjour de S. Vincent de Paul à Folleville. Philippe Emmanuel de Gondi, cédant aux préjugés si en faveur de son temps, malgré les barrières que nos rois, d'accord avec l'Eglise, tentaient de leur opposer, Philippe de Gondi, disons-nous, pour venger un affront, devait se battre en duel avec un des principaux seigneurs de la cour. Par une singulière contradiction, avant d'enfreindre un précepte formel de la loi divine, Philippe voulut s'assurer la protection de Dieu, pour l'issue de son duel et le salut de son âme : il entendit pieusement la messe dite par Vincent dans l'église de Folleville, et comme, après la messe, il restait en prières, Vincent s'approcha de lui, et ce jetant

(1) Certains historiens, parlant de ce prélat, qui avant d'être élevé à la dignité de prince de l'Église, avait rempli à Paris, auprès de son oncle, les fonctions de coadjuteur, s'étonnent que celui qu'ils regardent comme l'élève de Vincent de Paul, n'ait guère profité des leçons d'un aussi saint précepteur. Il faut se rappeler que quand celui-ci arriva au château de Folleville, Philippe-Emmanuel n'avait encore que deux fils : Pierre de Gondi, l'aîné qui devint plus tard duc de Retz, et succéda à toutes les charges paternelles, et Henri, marquis des îles d'Hyères ; le cadet que l'on destinait à l'état ecclésiastique, mourut à la chasse, d'une chute de cheval. Le troisième fils, Jean François de Paul, le futur cardinal de Retz, naquit en 1614 : il n'était donc pas encore au monde lorsque Vincent entra dans la maison de Gondi vers la fin de 1613, et lorsqu'il en sortit une première fois en 1617, l'enfant n'avait encore que trois ans. Vincent rentra chez les Gondi l'année suivante pour en sortir définitivement en 1625, laissant François de Paul âgé de onze ans. Dans cette seconde période, le saint prêtre s'occupa beaucoup plus de la direction de Madame la Générale, de la conduite religieuse de sa maison, des missions dans ses terres, que de l'éducation de ses enfants. — *Manuscrit de l'abbé Sergeant.*



Église et château de Folleville



à ses pieds : *Souffrez, Monsieur,* dit-il à Gondi, *que je vous adresse un mot en toute humilité. Je sais que vous avez dessein de vous aller battre en duel ; mais je vous déclare, de la part de mon Sauveur, que je viens de vous montrer et que vous venez d'adorer, que si vous ne quittez ce mauvais dessein, il exercera sa justice sur vous et sur toute votre postérité.* Il n'en fallut pas davantage pour désarmer le grand seigneur. A son tour, le général tombe aux pieds de Vincent et se tournant vers Dieu, lui laisse le soin de la vengeance qu'Il s'est réservée (1). On croit que cette scène se passa à côté du tombeau de Raoul de Lannoy.

L'ascendant que Vincent de Paul, par la grâce de la Providence, venait d'exercer sur Philippe de Gondi, se manifesta dans plus d'une circonstance : il fit de ce grand seigneur l'un des hommes les plus édifiants de son siècle. Après la mort de sa femme, Françoise-Marguerite de Silly, mort arrivée le 23 Juin 1625, Philippe de Gondi quitta le monde, pour se retirer à Saint-Magloire de Paris, dans la Congrégation des prêtres de l'Oratoire. Il mourut à Joigny en 1662, à l'âge de 81 ans, après trente-cinq ans de sacerdoce.

Avant de cesser de parler du rôle que saint Vincent de Paul remplit à Folleville, rappelons qu'il établit dans ce village une Confrérie de la Charité, idée première et modèle de nos Conférences actuelles. Cette association fut approuvée par l'Evêque d'Amiens, François Le Febvre de Caumartin, le 6 octobre 1620 (2).

Il n'y a plus à signaler aucun fait historique de quelque importance se rattachant à Folleville depuis l'époque où le château et la terre passèrent de la famille de Gondi à celle de Séricourt d'Esclainvillers, qui la transmit par mariage à la famille de Mailly, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut.

Après la mort du duc de Mailly, arrivée pendant la Révolution, le château et le domaine de Folleville passèrent en diverses mains. L'enclos où se trouvent les ruines appartint durant quelque temps à une demoiselle Serpette, habitant Montdidier. Il est maintenant la propriété des Lazaristes, qui assureront au moins la conservation de ces précieux débris (3).

L'église de Folleville se compose de deux parties bien distinctes, la nef et le chœur ; ces parties ont été construites à des époques différentes. La nef actuelle forma pendant longtemps à elle seule l'église paroissiale ; elle était sous l'invocation de saint Jacques le Majeur, saint Jacques *de Compostelle,* selon l'appellation par laquelle nos pères se plaisaient à désigner cet apôtre du Sauveur.

Le chœur, ajouté postérieurement, ne devait être qu'une chapelle sépulcrale, destinée à renfermer les tombeaux des chatelains et servant au culte pour leur usage particulier. Le vocable de St Jean-Baptiste fut donné à cette chapelle.

L'église Saint-Jacques de Folleville dut être construite pendant les dernières années du XIV[e] siècle ; elle eut pour fondateur Jean de Folleville, seigneur du lieu, qui fut prévôt de Paris de 1388 à 1401 (4). La chapelle de Saint-Jean-Baptiste fut édifiée aux frais et par les ordres de Raoul de Lannoy, chevalier, seigneur de

(1) MS. de l'abbé Sergeant.

(2) Abbé Maynard, *Vie de S. Vincent de Paul,* t. 1 p. 146.

(3) Ces lignes ont été écrites au mois de décembre 1900.

(4) V. de Beauvillé, *Documents inédits,* t. IV p. 285 — Une église plus ancienne avait occupé le même emplacement : lorsqu'on reprit en sous œuvre les fondations de la nef, en 1862, on retrouva les fondements d'un autre édifice sur lequel l'architecte du XIV[e] siècle avait cru pouvoir appuyer sa construction. — *Ms. de l'abbé Sergeant,* p. 45.

Morvillers et Folleville : elle est antérieure à l'année 1519. L'intention des chatelains était bien de maintenir une distinction absolue entre les deux parties de l'édifice sacré. Dès 1544, vingt ans après l'achèvement de la chapelle seigneuriale (le chœur actuel), François de Lannoy, fils de Raoul, exige du curé de Folleville, la déclaration formelle que la chapelle de Saint Jean-Baptiste appartient au seigneur et à ses successeurs (1). Toutefois le curé avait la permission de conserver le Saint-Sacrement à l'autel de la dite chapelle, *en laquelle le Corps de Jésus-Christ est plus sûrement et honorablement que sur l'autel de la paroisse* (2).

L'aspect extérieur de l'église de Folleville accuse la division intérieure. La nef est sensiblement moins élevée que le chœur, et même au dehors, l'ornementation plus simple lui donne une sorte d'infériorité sur la riche chapelle seigneuriale. La nef se compose de trois travées délimitées par des contreforts médiocrement saillants : elle est éclairée par des fenêtres bipartites, de style flamboyant. La façade principale, au couchant, est extrêmement simple ; c'est une muraille terminée par un pignon aigu, sans autre ouverture que le portail en arc surbaissé, encadré par deux contreforts à ressauts et larmiers ; qui s'arrêtent un peu au-dessous de la pointe du pignon. Une autre porte, presque semblable à celle de l'occident, s'ouvre sur le flanc méridional ; elle est au-dessous du glacis qui règne au bas des fenêtres de la nef, sur les deux côtés des murs (3) ; le glacis contourne les contreforts, dont il constitue les larmiers, ces contreforts se terminent par un plan incliné au-dessous des nochères du toit ; l'ogive des fenêtres est contournée par une archivolte. Derrière le pignon s'élève le clocher, en charpente recouverte d'ardoises ; il se compose d'une partie carrée, avec ouvertures garnies d'abat-sons ; puis s'élance une petite flèche polygonale, très aigue, surmontée d'une croix ; assez gracieuse, cette flèche est reliée à la partie inférieure par des écoinçons. Ce clocher, d'après le Dr Goze (4), a été refait en 1840 ; il en remplace un autre dont la disposition rappelait un peu celle d'une pagode chinoise, si l'on en juge par un dessin de Joron, datant de la première moitié du XIXe siècle, et d'une lithographie insérée dans le *Voyage en Picardie*, du baron Taylor, reproduite en gravure sur bois, dans le *Saint Vincent de Paul*, de l'abbé Maynard. A gauche du portail occidental de l'église, on voit encore quelques vertiges d'une tourelle qui renfermait jadis un escalier en vis, dont il reste un débris. Nous avons déjà mentionné cette tourelle, dans la description du château. Au midi, dans l'angle formé par la jonction du

(1) *Et en icelle ne y ont les curé, vicaire, maresguilhier et paroissiens de Folleville que veoir ne congnoistre, ains appartient au dit seigneur et ses successeurs, seigneurs de Folleville, pour le cause de le fondacion des sus dit* — Déclaration du 17 avril 1544, *loc. préc.*

(2) *Ibid.* p. 286.

(3) La porte latérale se trouvait autrefois non pas au milieu de la travée, mais sur le côté, près du pignon ; lors de la restauration de l'église elle a été placée tout-à-fait au-dessous de la fenêtre pour la régularité et aussi afin qu'une partie de la muraille ne reposât plus sur le cintre de cette ouverture — Ms. de l'abbé Sergeant. p. 45.

(4) *Notice sur l'Eglise de Folleville*, p. 25 — L'église de Folleville avait été depuis la Révolution, laissée dans un état d'abandon qui n'aurait pas manqué d'en amener la ruine complète. La toiture effondrée laissait passer à l'intérieur la pluie et la neige, les voûtes servaient d'abri à une multitude d'oiseaux sauvages ; les premières restauration, les plus urgentes, purent être entreprises par le curé, l'abbé Tingry, grâce aux subsides que son zèle lui fit obtenir de M. Estienne, successeur de S. Vincent de Paul, comme Supérieur général des Lazaristes et de la Mere Supérieure des Filles de la Charité. On commença par remettre à neuf la couverture sous la direction de MM. Dercheu et Herbault, architectes à Amiens. En 1862, après une visite de M. Cornuau, préfet de la Somme, on obtint une allocation suffisante pour réparer la maçonnerie de l'édifice. L'église fut classée parmi les monuments historiques. La commune malgré la faiblesse de ses ressources vota 945 fr. pour les travaux de restauration. Le soubassement de la nef qui était en mauvais état reposait sur les fondations d'une plus ancienne église, lesquelles n'étaient plus assez solides ; il fallut tout reprendre en sous œuvre, les réparations furent exécutées sous la direction de M. Masse, d'Amiens, architecte de l'arrondissement de Montdidier, par M. Judène, entrepreneur à Folleville. — *Notice*... par A. Goze, pp. 32-33

chœur avec la nef, se trouve une autre tourelle ronde, encore intacte. Elle était jadis plus élevée, comme le témoigne le dessin de Joron. M. Bazin pense qu'elle a pu renfermer la cloche de la chapelle seigneuriale.

Les contreforts du chœur ne s'arrêtent point à la terrasse du toit ; ils la dépassent et sont surmontés de pinacles ; leur saillie est plus forte que celle des contreforts de la nef, parce qu'ils ont à soutenir la poussée d'une voûte de pierre. A un contrefort du chœur, vers l'abside, à droite, une niche contient une statue de la Sainte Vierge ; sur un autre contrefort, à droite du portail latéral, il y a une statue de Saint Jacques, patron de la paroisse.



Pénétrons à l'intérieur de l'édifice. La nef, l'ancienne église paroissiale, est couverte par une voûte en charpente, ogivale, robée en planches de chêne, avec entraits et poinçons apparents. Sur les blochets saillants des sablières sont sculptées des figures grotesques, selon la coutume du temps. L'une de ces sculptures, placée précisément vis à vis la chaire, représente un prédicateur ayant pour auditeurs un singe et un personnage grimaçant s'élargissant la bouche avec les doigts. « Ce comble lambrissé, dit M. Goze, est un des plus beaux que l'on puisse voir dans le département de la Somme. » (1) Plusieurs statues sont placées contre les murailles, entre les fenêtres ; quelques-unes sont modernes : nous n'avons pas à nous en occuper ; signalons seulement trois jolies statuettes de l'époque de la construction de l'église : la sainte Vierge, sainte Catherine et sainte Barbe. Les consoles qui les supportent sont ornées des écus de Lannoy, écartelé de Neuville. Près de la chaire, vers l'entrée du chœur, du côté de l'épitre, une niche vide (2) depuis longtemps, a reçu lors de la restauration de l'église il y a près de quarante ans, une statue en pierre, représentant l'apôtre Saint Jacques, assis. Cette figure, d'un bon style en remplace une autre qui autrefois se trouvait au même endroit. Au bas de la niche est l'écu de Hangest-Genlis, qui est celui de l'épouse de François de Lannoy. Sur les murailles on voit encore des vestiges de peinture ; ce sont les croix de consécration : les branches sont de forme ancrée, peintes en ton d'or sur des médaillons ronds à fonds rouges, bordés de vert. Autrefois devant les statues des saints se trouvaient des chandeliers, scellés dans les murs, et destinés à supporter les cierges que l'on faisait brûler en l'honneur des bienheureux représentés par la sculpture ; autour de la bobêche, il y avait une sorte de couronne en tôle découpée en festons trêflés et quadrilobes, de

(1) Goze, *Notice sur Folleville*, p. 26. — « Vers le chœur sont des amorces de branches d'ogives ou nervures qui font présumer qu'on a eu le projet de couvrir la nef d'une voûte d'arête. *Idibem*, p. 27.

(2) Cette niche parait avoir été primitivement la baie de la porte qui donnait accès au jubé ; on parvenait à cette porte par l'escalier en vis contenu dans la tourelle extérieure qui existe encore.

l'époque de l'église ; ces appareils de luminaire ont depuis longtemps disparu (1). Au dessus du jubé, formant la ligne de démarcation entre la chapelle seigneuriale (chœur actuel) et la nef (église paroissiale des paysans), il y avait une poutre transversale, supportant à son milieu un grand Crucifix, accosté à droite et à gauche, des statues de la Vierge et de Saint Jean (2). D'après une tradition locale, S. Vincent de Paul montait fréquemment au jubé, et s'agenouillait au pied de ce crucifix pour y faire sa méditation devant le Saint-Sacrement, conservé à l'autel du chœur. La poutre a été enlevée de sa place primitive lors de la restauration de l'église, mais elle a été conservée pour servir de balustrade à la tribune de l'entrée de la nef.

Quant au jubé, il occupait toute la largeur de l'église marquant la séparation de la nef, destiné aux villageois, d'avec la chapelle reservée au seigneur et à sa maison. Percé à son centre d'une porte fermant à clef et permettant d'apercevoir l'intérieur de cette chapelle, il surmontait deux autels symétriques : l'un à gauche. en regardant le fond de l'église, était dédié à la Sainte Vierge, l'autre à droite, sous le vocable de Saint Jacques, était l'autel servant à la célébration des offices paroissiaux ; une piscine creusée dans la muraille de la nef, près de la chaire rappelle encore l'existence de cet autel, qui était proprement celui de Folleville ; le curé en prenait officiellement possession le jour de son installation (3).

La chaire, en chêne sculpté, adossée au mur, est placée entre l'entrée du chœur actuel et la première fenêtre de la nef, du côté du midi ; la tribune polygonale repose sur un cul-de-lampe ajouré, supporté par un piédouche. Des pilastres cannelés séparent des panneaux assez élégamment ciselés, surmontés d'une corniche, formée de consoles accouplées, entre lesquelles sont des têtes d'anges ailés ; le cul-de-lampe et l'abat-voix sont dans le style de la fin de la Renaissance, de même que la tribune, mais le dossier et l'escalier ont été probablement refaits à une date postérieure ; cette chaire, quoique d'aspect assez gracieux, n'a pourtant rien de plus remarquable que beaucoup de chaires d'églises de campagne ; mais un souvenir des plus précieux s'y rattache ; c'est du haut de cette tribune sacrée que, le 25 Janvier 1617, saint Vincent de Paul prêcha le sermon qui fut en quelque sorte le point de départ de l'œuvre des missions, l'un des principaux titres de gloire de l'homme apostolique dont l'église de France se montre si justement fière. Aussi l'empressement des fidèles désireux d'emporter des fragments de cette chaire était tel, qu'il a fallu prendre des mesures pour en assurer la conservation : la base est entourée d'une balustrade en fer forgé, de bon style.

Les bancs en chêne qui garnissent la nef sont anciens et ne manquent pas d'une certaine élégance ; les dossiers, servant d'appui, avec tablette de prie-dieu à chaque banquette postérieure, sont ajourés par une balustrade ; aux deux extrémités de chacune des rangées, un vase en bois tourné forme amortissement. Ces bancs ont été bien réparés lors de la restauration de l'église.

(1) M. Bazin, dans sa Notice, donne le dessin de trois de ces chandeliers. M. de Beauvillé les a aussi reproduits.

(2) Désignées sous le nom de *trabes* ces poutres transversales se retrouvaient au moyen âge dans la plupart des églises. « L'usage des trabes, dit Viollet-le-Duc est antérieur à celui des jubés, et date des premiers temps du Christianisme. Il a été conservé, comme beaucoup d'autres coutumes primitives, dans l'Eglise grecque...... (*Dict. d'Architecture*, t. IX, p. 197). — La petite église conventuelle de Saint-Jean-aux-Bois, dans la forêt de Compiègne, possède encore les deux extrémités d'une trabes du XIII[e] siècle, couverte de jolies peintures ; ces deux extrémités reposent sur deux chapiteaux ménagés au droit des piliers de l'entrée du Chœur. Viollet-le-Duc en donne un croquis *(loc. cit)*.

(3) La cure de Folleville était à la présentation de l'archidiacre d'Amiens et du préchantre de la Cathédrale, conjointement.



FOLLEVILLE

Intérieur de l'église

Les fonts baptismaux, placés au bas de l'église, à gauche en entrant par le portail principal sont très remarquables : ils ont la forme d'une coupe évasée, en marbre blanc, de 1 m. 15 c. de diamètre. Cette cuve ronde est ceinte de la chaîne historique des de Lannoy qui retient dans son contour quatre écussons chargés des armes de Folleville, de Lannoy, de Poix et d'Hangest (1). A l'intérieur est gravée en caractères romains, cette invocation à la Trinité régénératrice dans les eaux du baptême : SANCTA TRINITAS, UNUS DEUS, MISERERE NOBIS. Un couvercle en bois, en forme de pyramide, terminé par une croix, surmonte la cuve de marbre. Il était, comme celle-ci, entouré à sa base d'une sorte de corniche armoriée ; les écussons ont malheureusement été mutilés. Le cachet de la renaissance et de l'art italien sont empreints sur la cuve baptismale, de même que sur le sarcophage de Raoul de Lannoy. Le couvercle, au contraire peut être revendiqué par le style flamboyant que nos artistes indigènes n'avaient pas encore entièrement abandonné au XVIe siècle (2). La cuve repose sur un piédouche en pierre grise, à dessins imbriqués, cantonné par quatre feuilles d'acanthe, qui se terminent chacune par une griffe de lion.



FOLLEVILLE. — Fonts baptismaux.

Remontons maintenant vers la partie supérieure de l'église, partie la plus intéressante au point de vue artistique et archéologique. Le chœur actuel, ancienne chapelle seigneuriale, a été mis, par la suppression du jubé, en communication directe avec la nef ; il se compose de deux travées, précédant une abside à trois pans ; la première travée, un peu plus large que la seconde, forme, à cause des deux ouvertures qui la mettent en communication avec deux chapelles placées en vis à vis, une sorte de transept rudimentaire. Les voûtes, en pierre, sont des plus remarquables. Elles ont été trop bien décrites par M. Bazin (3), pour que nous nous permettions de rien changer à cette description : « Les voûtes du chœur indiquent bien que ce chœur est une chapelle funéraire destinée à abriter les tombeaux de la famille de Lannoy. La partie comprise dans la travée occupée par le monument de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix (partie la plus rapprochée du maître-autel), est chargée sur les crêtes, de chaînes qui montent et descendent, d'*R* majuscules et d'*r* minuscules, de *J* majuscules et de *j* minuscules, toutes lettres séparées par des larmes funèbres, toutes lettres consacrées, ainsi que les chaînes, à la mémoire de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix. Parmi les torsades, les bouquets de fleurs et de feuilles les plus variés, les *pois* que nous retrouverons, si significatifs, sur le tombeau, à côté de Jeanne de Poix ; et, pour escorter la chaîne que nous reverrons au cou de Raoul, la cordelière du patron de François de Lannoy (S. François d'Assise), enfin, sur les arceaux des voûtes de toute une travée, une simple lettre répétée un grand nombre de fois et

(1) Ces écus sont : 1° Parti de Lannoy, coupé de Poix de Séchelles et d'Hangest ; 2° Ecartelé au 1er et 4e de Lannoy, au 2e et 3e de Poix de Séchelles ; 3° Ecartelé au 1er et 4e de Lannoy, au 2e et 3e d'Hangest ; 4° Ecartelé au 1er de Lannoy, au 2e, de Poix en Picardie, au 3e de Poix de Séchelles, au 4e de Folleville. — *Notice* de M. Bazin, 1883, p. 32. — N. B. *L'écu reproduit sur le cliché des fonts baptismaux est certainement celui des Lannoy, écartelé de Neuville-Martinghen. M. Bazin ne le dit pas.*

(2) M. Bazin, *loc. cit.*

(3) *Loc. cit.* p. 7.

presqu'invisible pourtant, si bien elle est cachée dans les plis des nervures, l'initiale du nom de François *(F)*. Mais à la différence de ce qui se passe pour l'initiale de Raoul, celle de François n'est pas escortée de larmes. Les *F* majuscules et les *f* minuscules, sont entremêlés à des cabochons garnis de perles, parce que François n'est pas mort au moment où l'on append l'initiale de son nom aux voûtes du chœur (1). En arrivant à l'arête la plus rapprochée de la nef, la voûte se garnit de coquilles de pèlerins, bien reconnaissables, rappelant saint Jacques, patron de la nef... Pour terminer ce qui concerne les voûtes, disons que les arceaux viennent se perdre sur la muraille où ils reposent sur de petits culs de lampe, diversement historiés. Sur l'un, une tête encapuchonnée ; sur un autre, une tête de mort ; sur un troisième un limaçon, et à côté, trois têtes dans un bonnet. On ne peut savoir s'il s'agit ici de trois artistes ayant concouru à l'œuvre en commun ». Les voûtes de l'abside, plus simples, sont seulement ornées de nervures prismatiques, avec cul-de-lampe au point central d'intersection.

Nous avons dit que deux chapelles, en regard l'une de l'autre, étaient en communication avec la première travée du chœur, et formaient une sorte de transept. La chapelle de gauche, eu égard au maître-autel, du côté de l'évangile, est dédiée à la Sainte Vierge. C'était là que se plaçaient les membres de la famille seigneuriale quand ils assistaient aux offices : ils avaient accès par une porte ouvrant dans la cour du château, une ouverture percée dans le mur de la niche du tombeau de Raoul de Lannoy leur permettait d'apercevoir le prêtre officiant. Cette chapelle est mise en communication avec le chœur de l'église par une arcade en anse de panier, surmontée d'une simple archivolte. La fenêtre au-dessus de cette arcade, de même que la fenêtre suivante, qui surmonte le tombeau de Raoul de Lannoy, descend moins bas que les fenêtres de l'abside. La décoration de cette chapelle est moderne : elle date de 1862 ; l'autel est de style approprié à celui de l'église ; les murailles ont été couvertes d'une peinture polychrome en ton chamois dans son ensemble ; sur le fond se détachent des arabesques de couleur verte et les chiffres dorés de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix. Ces peintures sont de M. Dubosc. de Moreuil.

La chapelle parallèle, n'est dédiée à S. Vincent de Paul que depuis le dernier quart du XIXe siècle : commencée au mois de décembre 1868, sa décoration et son installation ne furent terminées qu'en 1873. C'était autrefois la trésorerie de la chapelle seigneuriale ; elle avait été transformée en sacristie depuis que la paroisse avait pris possession de toute l'église. Quand cette chapelle servait de trésorerie ou de sacristie, elle était fermée du côté du chœur par une muraille, percée d'une petite porte. Sur le mur, à côté de cette porte, était appliquée l'épitaphe en marbre noir de Timoléon deSéricourt, Seigneur de Folleville, et à côté se trouvait l'épitaphe de la comtesse de Mailly. Enlevées lors de la démolition du mur, ces épitaphes ont été replacées dans un autre endroit de l'église. Au-dessus étaient encastrés dans le mur cinq médaillons en marbre blanc, de sculpture italienne. Trois sont ronds, deux affectent la forme d'un parallélograme. Au premier aspect les personnages représentés en buste et de profil sur ces médaillons paraissent appartenir à l'histoire grecque ou romaine ; mais un examen plus attentif fait reconnaître dans ces figures les images de N. S. Jésus-Christ, de la Sainte Vierge, et des apôtres S. Pierre, S. Jean et S. Jacques. Le déplacement de ces médaillons,

(1) Nous ne savons pas pourquoi, Jeanne de Poix étant probablement encore vivante lorsque les sculpteurs travaillaient aux voûtes, on a mis des larmes à coté de l'initiale de son prénom, tandis qu'on n'en mettait pas à côté de l'F de François, son fils. Peut-être les sculptures ne furent-elles terminées qu'après la mort de Jeanne ?



FOLLEVILLE
Chœur de l'église

d'un beau caractère, est très regrettable. La décoration architecturale et sculpturale de la chapelle de S. Vincent de Paul, de style moderne, a été sévérement critiquée, bien que l'on se soit efforcé de la mettre autant que possible en rapport avec l'ensemble de l'église ; nous ne nous attarderons pas à la décrire ; ce n'est point ici le lieu (1). Une sacristie nouvelle a été construite sur le flanc méridional du chœur.

Il y avait autrefois dans le chœur de Folleville trois stalles en chêne sculpté d'un très beau travail ; elles ont été enlevées il y a longtemps et passèrent alors dans la collection du peintre Devéria, à Paris ; nous ne savons ce qu'elles sont devenues.

Abordons maintenant la description des œuvres de sculpture, d'un travail si merveilleux, qui attirent à Folleville un nombre considérable de visiteurs. Le premier monument qui se présente en se dirigeant vers le fond du chœur est le mausolée de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix son épouse. Il est placé dans la travée qui précède le maître-autel, et occupe un enfoncement pratiqué dans la muraille du chœur, du côté de l'évangile. La saillie formée par cette niche à l'extérieur est à l'alignement de la muraille de la chapelle de la Vierge, qui simule une sorte de transept. Le mausolée consiste en deux parties distinctes : le sarcophage supportant deux statues couchées ; la niche, qui abrite ce sarcophage. La première partie, en marbre blanc, est l'œuvre d'artistes italiens ; la seconde, en pierre délicatement ciselée, a été ouvrée par le ciseau de sculpteurs français. Sur la face antérieure du sarcophage, quatre génies, enfants nus et ailés, donnent les signes d'une profonde douleur ; placés deux à deux, ils soutiennent des écussons aux armes des familles de Lannoy, de Poix et de Folleville. Les deux groupes sont séparées par un cartouche rectangulaire sur lequel est gravée en caractères gothiques, une épitaphe en langue française (2). Les statues des deux *gisants*, de grandeur naturelle, représentent Raoul de Lannoy et Jeanne de Poix, revêtus des somptueux costumes de l'époque. La tête appuyée sur des coussins ils paraissent plongés dans un paisible sommeil ; les veines bleuâtres du marbre donnent à ces figures l'aspect de cadavres qui commencent à subir les premières atteintes de la corruption du sépulcre. Les mains de chacun des deux personnages, aux doigts ornés de bagues, sont posées l'une sur l'autre vers le milieu du corps et supportent des lambels chargés d'inscriptions pieuses. Le travail des têtes, des vêtements et des bijoux est admirable. La couche funèbre est bordée du côté de Raoul par des ceps de vigne, des guirlandes de houblon et des enroulement de lierre et de chêne ; du côté de Jeanne de Poix on voit des rinceaux de fleurs et des tiges de pois. Toutes ces guirlandes de feuillages et de fleurs aboutissent à des crânes humains ; elles s'engloutissent dans la bouche et ressortent par les orbites vides des yeux, « image de la mort sans pitié, que ne fléchissent ni les grâces d'une femme, ni les vertus d'un guerrier (3) ». Les artistes italiens, auteurs des deux statues tombales, ont signé leur œuvre : aux pieds de Raoul est une inscription latine relatant les noms *Antonius de Porta Tagmaninus* milanais, et de *Paxius*, son neveu. Aux pieds de Jeanne, le premier de ces sculpteurs a seul signé, et cette fois en italien (4)

(1) Voir le jugement porté par M. V. de Beauvillé sur la chapelle de S. Vincent de Paul de Folleville, *Documents inédits*, t. IV, p. 634.

(2) Le texte des inscriptions funéraires de Folleville ayant déjà été plusieurs fois publié, nous avons cru inutile de le reproduire ici.

(3) M. Bazin, Notice... p. 10.

(4) Voir dans l'ouvrage précité de M. Bazin quelques réflexions très intéressantes sur les artistes italiens, auteurs du tombeau de Folleville. Il existe dans l'église de Ruisseauville (Pas-de-Calais) une remarquable statue de la Vierge, en marbre blanc, qui provient de l'ancienne abbaye du lieu. Elle est signée « *Antonius Tamagnianus de Porta et*

L'ornementation de la niche qui abrite le sarcophage est due toute entière à des artistes français comme nous l'avons dit plus haut ; elle est un dernier reflet des traditions suivies par les tailleurs d'images du moyen-âge ; mais elle commence à subir l'influence de la Renaissance ; les deux styles se combinent ici comme dans les stalles de la Cathédrale d'Amiens, qui sont à peu près contemporaines du monument funèbre, avec lequel elles offrent plus d'un point d'analogie.

Le fond et les parois latérales de la niche sont tapissés d'ornements d'une délicatesse exquise, entremêlés d'ossements humains et encadrant des sentences pieuses se rapportant à la mort. On y lit aussi la devise des Lannoy, mais modifiée par un sentiment d'humilité, en rapport avec les pensées que doit inspirer un tombeau :

Craindons la mor, mieulx en aurons

Il n'était pas convenable de reproduire la fière parole des anciens seigneurs de Folleville dans un monument qui ne rappelle que la fragilité des choses humaines.

Sur les parties latérales de la niche sont répétées les initiales de Raoul et de Jeanne (*R* et *J*) retenues par des lacs ; du côté des pieds des gisants, au centre de la muraille, un médaillon représente la décollation de S. Jean-Baptiste, patron de la chapelle seigneuriale. Une autre scène de deuil fait face à celle-ci du côté opposé : c'est Notre-Seigneur dans les bras de sa Mère, après la descente de croix. Auprès, dans un enfoncement pratiqué pour établir une communication entre le sanctuaire et la chapelle voisine où se tenaient les seigneurs, un homme embouche une trompette et agite une bannière chargée de trois tête de mort ; il donne ainsi un sévère avertissement à un jeune homme en habits de fête, qui paraît se pavaner en face de lui.

Sur la muraille du fond, sous des dais feuillagés, on voit les trois figures en demi-relief de S. Antoine, patron du père de Jeanne, Antoine de Poix ; de S. Sébastien percé de flèches et de S. Adrien : ces deux saints martyrs l'un et l'autre officiers dans l'armée romaine, avaient été mis au nombre des principaux protecteurs des gens de guerre.

De la voûte de la niche descendent deux légers pendentifs ; sur l'un sont groupés trois saints, sur l'autre trois saintes ; les saints du premier pendentif sont S. Jean l'Evangéliste, patron de Jeanne de Poix ; S. Jacques de Compostelle, patron de la paroisse de Folleville, et S. Michel qui est aussi honoré d'une façon toute spéciale par les guerriers.

Sur le second pendentif, on voit sainte Barbe, sainte Catherine et sainte Marguerite, ces trois saintes étant regardées comme les patronnes des femmes ont été placées là en mémoire de la dame de Folleville.

Des fleurs de lis tapissent le fond des voûtes, les arceaux portent les initiales de Raoul et de Jeanne en lettres majuscules et minuscules gothiques, alternant entre elles et séparées par des larmes. On y voit aussi comme sur le sarcophage, des *pois* en gousses et en fleurs.

La partie supérieure de l'ouverture de la niche, du côté du chœur présente une riche ornementation ; la disposition principale consiste en deux arceaux en accolade, séparés par un pendentif ; l'intrados et l'extrados sont garnis de crochets

Paxius de Gazino Mediolanensis fecerunt » — C'est donc une œuvre des artistes qui travaillèrent à Folleville. Le mot Tamagnianus, désigne une localité du Milanais, Tamagni ou Tamagnia, d'où Antoine de Porta était originaire. (Voir : *Inventaire des monuments du Pas-de-Calais intéressant l'archéologie ou l'art*, par M. H. Loriquet, p. 26).



FOLLEVILLE
Tombeau de Raoul de Lannoy

munis de feuillages ; un fleuron très orné s'élance au-dessus de la pointe de chaque arcade et va se perdre sous le larmier de la fenêtre du chœur qui surmonte le tombeau. Cette disposition rappelle celle des dais abritant les stalles hautes de la Cathédrale d'Amiens.

Entre les deux accolades, au centre du tombeau, la Vierge Marie, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, émerge d'un lis épanoui, au-dessous duquel, sur le pendentif séparant les deux arceaux, un ange déploie un phylactère. La couronne de la Vierge est garnie de fleurons frisés, entre lesquelles brillent des étoiles ; derrière Marie est un léger treillage et, dans le lointain, des arbres, par allusion à différents passages du *Cantique des Cantiques*, ayant trait à la Sainte Vierge. Au-dessus de l'Enfant-Dieu et de sa Mère, un très joli dais laisse pendre des courtines que deux anges relèvent avec grâce.

Les attributs des évangélistes : l'ange et l'aigle en haut, le bœuf et le lion en bas, tous quatre ailés et nimbés, complètent avec les deux anges du dais, l'auguste cortège de Marie. Autour du groupe principal, est une sorte d'encadrement formé par une guirlande de roses, enfilées les unes après les autres comme les grains d'un chapelet ; de dix en dix s'épanouit une rose plus grande : en tout cinq grandes roses séparant autant de dizaines de petites roses toutes semblables et symétriquement disposées, de sorte que par leur arrangement et par leur nombre, ces fleurs composent cette fraction du rosaire que l'on appelle chapelet.

Dans la partie supérieure du mausolée, en dehors des arcades, on voit deux médaillons encadrés l'un et l'autre par une couronne de feuillage ; ils montrent une tête d'homme et une tête de femme, se présentant de profil et se regardant ; ces personnages ont des coiffures à la mode de l'époque. D'après M. Goze, ce seraient Claude de Créquy, petit-fils des défunts, et Louise de Lannoy, leur fille, épouse de Philippe de Créquy, baron de Bernieulles et de Bléquin. M. Goze appuie son dire sur la présence de la statue de S. Louis, adossée au pilastre qui forme un des côtés de l'encadrement du tombeau, auprès du buste de femme, et sur la présence de la statue de S. Claude, évêque, placée en pendant sur le pilastre opposé, près de la tête d'homme. M. Bazin parait croire que les médaillons seraient les portraits de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix. Les statues de S. Louis et de S. Claude reposent sur des consoles ornées de figures humaines et sont abritées par des dais en clochetons délicatement ajourés.

Une sorte de frise termine le mausolée au dessous du glacis de la fenêtre du chœur ; aux deux extrémités, des cornes d'abondance accouplées sont sculptées en bas relief ; dans la partie centrale on voit, se faisant face, et séparés par la partie supérieure du dais qui abrite la Vierge, un centaure armé d'une massue et protégé par un bouclier en forme de cœur, et une sirène, ou Mélusine, tenant un peigne et un miroir. Le centaure, intrépide dans les combats, pourrait convenir à Raoul de Lannoy, et la sirène qui séduit par ses chants et ses charmes, à Jeanne de Poix. Ce mélange de personnages mythologique avec les saints personnages du christianisme, n'était pas rare à l'époque de la Renaissance.

Tel est dans son ensemble le splendide mausolée, principal joyau de la décoration de l'église de Folleville : ce monument peut être classé avec raison parmi les œuvres les plus remarquables de la sculpture de la Renaissance, qui existent encore en France ; on a dit qu'il ne cède en rien aux tombeaux si célèbres de l'église de Brou (Ain) ; notre description empruntée presque textuellement aux ouvrages de MM. Bazin et Goze, ne donne qu'une idée imparfaite de cette merveille ; le

lecteur en aura une notion plus exacte en étudiant les héliogravures qui accompagnent cet article.

Le tombeau de François de Lannoy est voisin de celui de Raoul ; il n'est pas dans un enfoncement, mais le mausolée est appliqué en saillie contre la muraille du pan coupé de l'abside, voisin du maître-autel, côté de l'évangile. A l'inverse de ce que nous avons observé pour le premier tombeau, le cénotaphe et l'encadrement de la niche sont en marbre, les statues des défunts sont en pierre. Ces statues étaient déjà en place du vivant de François de Lannoy (1).

Les deux époux sont représentés l'un derrière l'autre, agenouillés chacun devant un prie-dieu supportant un livre fermé et recouvert d'une draperie armoriée. François de Lannoy est le premier des deux personnages ; il porte au cou une chaîne comme son père ; il est couvert d'une armure qui apparaît aux bras et aux jambes ; sur le corps est une côte d'armes aux écussons de Lannoy et de Poix. Les éperons ont été brisés ainsi que les mains jointes qui ont été assez maladroitement refaites il y a peu d'années. Le visage est barbu.

Marie de Hangest, placée derrière son mari a un costume fort simple : robe sans ornements, aux manches larges, corsage largement décolleté, avec guimpe plissée ; une coiffe posée sur les cheveux en bandeau, une cordelière à la ceinture ; sur le mur du fond de la niche sont deux écussons qui portaient autrefois les armes des deux personnages représentés ; sur une plaque rectangulaire au-dessous des armoiries était gravée l'épitaphe en langue vulgaire ; armoiries et épitaphe ont été grattés pendant la révolution, mais le texte de l'inscription tumulaire avait heureusement été transcrit par Dom Grenier (2) et MM. Bazin et Goze l'ont reproduite dans leurs notices. Une autre inscription encore existante dans l'église de Gannes (Oise) et qui relate que les cœurs de François de Lannoy et de Marie de Hangest, dame de Genlis, reposent en ce lieu, a permis de rétablir la date du décès de François, effacée à Folleville, passée sous silence par Dom Grenier.

Près du seigneur de Folleville, un troisième écusson sculpté en demi-relief, représente le Chef de S. Jean-Baptiste.

Sur le soubassement, décoré de petits médaillons représentant des têtes d'empereurs romains, quatre arcades surbaissées, supportées par des pilastres ornés d'arabesques très gracieuses, encadrent les figures en pied des quatre vertus cardinales : la Justice, la Prudence, la Tempérance et la Force.

« La Force (fortitudo, force d'âme), sous les traits d'une femme, la poitrine couverte d'une armure richement damasquinée, arrache d'une tour un dragon, image du triomphe de la vertu sur le vice.

La Tempérance a pour attributs le frein et l'horloge ; son vêtement est simple, son maintien modeste.

La Prudence porte le compas et le miroir. Elle est couverte de riches vêtements ornés de broderies et de crevés.

La Justice, sous la figure d'une femme revêtue d'une côte de mailles et de cuissards, tient la balance d'une main et l'épée de l'autre. Elle porte la couronne royale en tête : insigne de la puissance exécutive. Un léger manteau flotte sur ses épaules. » (3).

(1) Dans le testament de ce personnage, daté de 1545, on lit ceci : « Je veux être inhumé dans la chapelle de Mgr. saint Jean-Baptiste de Folleville (chœur actuel) entre l'autel et les représentations *de ma femme et moy*, comme l'on va au sépulcre. » Ce sépulcre est l'arcade dont nous parlerons bientôt, arcade creusée derrière le maître-autel.

(2) Ms. de la Bibl. nationale, Dom Grenier, 17ᵉ paquet, n° 16.

(3) M. Bazin, Description historique, p. 24.



FOLLEVILLE
Tombeau de Raoul de Lannoy
[illegible]

Il est impossible de n'être pas frappé de l'analogie de ces quatre figures des vertus cardinales avec celles représentant les mêmes sujets, qui ornent le soubassement du tombeau du cardinal Hémard de Denonville, évêque d'Amiens, monument appliqué contre l'un des gros piliers du transept nord de la Cathédrale de cette ville (1). Les sculptures des deux tombeaux sont probablement du même artiste. Toutefois les figures de Folleville sont un peu mieux traitées que celles d'Amiens. La date de la construction de l'un et de l'autre de ces tombeaux appuie encore cette supposition : d'ailleurs il y a beaucoup de ressemblance entre la disposition architecturale des deux mausolées : à la Cathédrale d'Amiens, comme dans l'église de Folleville l'arcature inférieure, encadrant les figures en demi-relief des quatre vertus, supporte une niche presque carrée (à laquelle on peut reprocher de ressembler trop à un foyer de cheminée moderne), abritant l'une les statues des deux époux de Lannoy, l'autre l'effigie du cardinal, effigies en ronde bosse, agenouillées toutes trois devant un prie-dieu, à peu près dans la même attitude. De part et d'autre deux pilastres supportent une architrave ornée, couronnement du monument funéraire ; ce qui complète l'analogie c'est que le Chef de S. Jean-Baptiste est représenté auprès du cardinal, comme il l'est à côté de François de Lannoy.

Au dessus du tombeau de François de Lannoy sont des gantelets et un casque en pierre provenant probablement d'un trophée détruit. Ce monument a, du reste, subi plusieurs mutilations que nous avons déjà signalées : le tombeau de Raoul est à peu près intact, parce que pendant la Révolution on avait eu la précaution de le couvrir de paille et de la protéger en outre par des planches ; malheureusement le tombeau de François ne fut pas protégé de même (2).

Au fond de l'abside, derrière le maître-autel, et sous la fenêtre centrale, s'ouvre une niche en anse de panier, garnie de crochets fleuronnés, et surmontée d'un fronton en accolade. Le tympan de ce fronton est orné, au centre, d'un bas-relief représentant N. S. Jésus-Christ, apparaissant sous la figure d'un jardinier (caractérisé par la bêche sur laquelle s'appuie le Sauveur), à Ste Marie-Magdeleine agenouillée et ayant près d'elle un vase de parfums. Dans les écoinçons de l'accolade, six figures d'anges de proportion un peu plus grande que celle des deux personnages du groupe central, s'étagent trois par trois sur chaque côté. Ces anges aux chevelures épaisses et frisées, portent les instruments de la Passion : la colonne, le fouet, la couronne d'épines, l'éponge, les clous et la croix. Le fonds des écoinçons derrière les anges, est diapré d'une légère dentelle, finement ciselée. Aux endroits où il n'y a point de personnages, le chiffre de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix (l'*R* et le *J* retenus par un nœud), se détache sur ce gracieux réseau. Les nervures de la petite voûte de l'arcade s'appuient sur la tête de quatre personnages portant des phylactères ; un pendentif tombe du point central.

L'arcade est vide ; mais l'ornementation extérieure de la niche prouve que cet emplacement était destiné à contenir des figures représentant la mise du Christ au tombeau. C'était ce que l'on appelle communément un *sépulcre* : la Picardie est riche en monuments de ce genre, qui appartiennent tous au XVe ou au XVIe siècle (3). Les figures des saints personnages composant la scène de

(1) V. une héliogravure du soubassement du tombeau du cardinal Hémard de Denonville, dans la *Description de la Cathédrale d'Amiens*. Tome Ier de *La Picardie historique et monumentale*, p. 39.

(2) M. Goze dit qu'à cette époque néfaste on prit aussi le soin de soustraire les fonts baptismaux à toute mutilation en les enterrant sous le pressoir du château.

(3) Les principaux sont mentionnés dans l'histoire des stalles de la Cathédrale d'Amiens, par MM. Jourdain et Duval.

l'ensevelissement n'ont elles jamais été placées à Folleville, ou bien ont elles disparu par un acte de vandalisme ? C'est un point sur lequel il nous est impossible de prononcer.

A droite de l'abside, une petite armoire toute en fer, très solide, est le *sacrarium*, ou réserve destinée autrefois à renfermer, pendant la nuit, les saintes espèces qui dans le jour étaient exposées sur l'autel ou placées dans une colombe suspendue à une crosse au-dessus du crucifix.

Dans la muraille en pan coupé, voisine du maître autel (côté de l'épitre) est creusée une piscine, très gracieusement ornementée. Elle contient une tablette de pierre destinée à recevoir les burettes, et une cuvette percée d'un trou central pour recevoir à la fois les ablutions et le reste du vin et de l'eau qui n'ont point servi au sacrifice. Comme le sépulcre, la piscine porte le chiffre de Raoul de Lannoy et de Jeanne sa femme, et l'écusson des deux familles. Une ogive en accolade, chargée de pinacles et de feuilles frisées surmonte l'ouverture en anse de panier de l'accolade. Sur les pieds droits deux niches abritent deux statuettes : d'un côté S. François d'Assise, patron de François de Lannoy, reconnaissable à ses mains qu'il lève afin de montrer ses stigmates, et à la corde à nœuds qui lui ceint les reins : de l'autre côté le patron du chœur, S. Jean-Baptiste couvert de sa peau de chameau et portant l'agneau divin.

Le maître-autel de Folleville est moderne : il date de l'époque de la restauration relativement encore récente de l'église ; il s'harmonise assez bien avec l'ensemble de l'édifice, et ses proportions ne sont point dépourvues d'élégance. Il est élevé sur plusieurs degrés ; la table est supportée par trois arcades de pierre, percées à jour pour laisser voir des reliquaires, et qui rappellent l'arcature du soubassement du tombeau de François de Lannoy. Le tabernacle, au centre du gradin, est en pierre également ; il est d'un bon style ; il est surmonté de deux anges qui soutiennent une couronne au dessus de la croix ou du Saint-Sacrement exposé. De chaque côté de l'autel deux anges de haute taille portent des candélabres terminés par des couronnes de lumière : ces figures appartiennent au genre banal dont les fabricants d'images religieuses ont à notre époque le privilège, et qui se retrouvent trop souvent dans les églises des villes et des campagnes.

Le dallage du chœur, en marbre rouge et noir, est d'un assez bel effet ; il a été fait au moment de la reconstruction du maître-autel.

Les verrières qui garnissent les fenêtres du chœur de Folleville doivent maintenant attirer notre attention.

La verrière de la fenêtre centrale de l'abside au-dessus du sépulcre, a dû recevoir d'importantes restaurations, à cause des mutilations qu'elle avait subies. La fenêtre, divisée par des meneaux est tripartite. Les vitres peintes représentent la Crucifixion. Au centre parait Jésus en croix ; à droite et à gauche, dans les panneaux latéraux, sont les deux larrons. Aux côtés du Christ des anges reçoivent dans des coupes le sang qui coule de ses plaies. Au-dessus de la tête du bon larron, qui est à droite, s'échappe l'âme du supplicié, sous la forme d'un petit être nu qu'un ange reçoit pour l'emporter au ciel. A l'opposé un diable entraîne aux enfers celle du larron impénitent. Des soldats sont en bas, à côté des saintes femmes fondant en larmes ; le sol est parsemé d'ossements blanchis. Dans les compartiments flamboyants du haut de la fenêtre on voit des anges qui portent les instruments de la Passion.

La verrière qui surmonte le tombeau de François de Lannoy représente différentes scènes de la vie de la Sainte Vierge. On a fait figurer au bas, sous forme de donateurs, Philippe-Emmanuel de Gondi et sa femme Françoise Marguerite



FOLLEVILLE

Tombeau de François de Lannoy et de sa femme

de Silly ; au milieu, S. Vincent de Paul, qui habita Folleville, en même temps que la famille de Gondi. Cette verrière est d'exécution récente ; elle sort, ainsi que les autres vitraux modernes, de la fabrique du Mesnil-saint-Firmin (Oise), dirigée par M. Latteux-Bazin.

A droite de l'abside (côté de l'épitre), une verrière également moderne, représente six grands personnages : en haut, S. Jacques, patron de la paroisse ; S. Martin ; S. Amédée, patron du curé qui fit exécuter la verrière ; en bas, S. Louis, patron du principal donateur de ce vitrail ; S. Thomas d'Aquin et S. François d'Assise, patron de François de Lannoy, qui fit bâtir le chœur. Ces six figures de saints ont chacune 1 m. 30 c. de proportion ; des dais et des consoles d'une riche architecture les abritent et les supportent ; elles se détachent sur un fond d'étoffe verte damassée. On a rétabli dans les flammes du haut de la fenêtre les chiffres entrelacés de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix, qui y figuraient dans le principe.

Du même côté, une autre verrière retrace la vie de S. Vincent de Paul, tout près de la chapelle qu'on a consacrée récemment à ce grand saint. La verrière, comme la chapelle, ne remonte qu'à quelques années.

A gauche, près du tombeau de Raoul de Lannoy (côté de l'évangile), un vitrail ancien est consacré à S. Antoine et à S. Jean l'Evangéliste. Dans le bas de la fenêtre un donateur, les mains jointes, est agenouillé devant un prie-dieu, qui supporte un livre ouvert. Le heaume qui est à ses pieds, vu de profil, est hermétiquement clos. Il a l'épée au côté ; une chaîne à grosses mailles ceint sa poitrine. « Ce seigneur n'est pas un Lannoy, c'est ce qu'indique son vêtement de dessus, taillé en forme de dalmatique, armorié de *gueule à la bande d'argent ; accompagné de six croix recroisetées de même.* Ces armes sont celles de la famille de Poix qui se trouvent du reste reproduites sur un écu adossé au prie-dieu. Le père de Jeanne de Poix s'appelait Antoine de Poix; nous croyons que la verrière représente ce personnage qui aura pu, de son vivant, faire don de cette vitre à la future chapelle seigneuriale de Folleville. Nous le croyons d'autant plus volontiers que le reste de la verrière, dans les petits compartiments du sommet, retrace des épisodes de la vie de S. Antoine.

Une femme parée de tous ses atours, et portant une cassolette remplie de parfums, vient tenter le saint solitaire placé entre sa cellule et l'animal immonde qui ne le quitte pas. Deux cornes sortent du front de cette femme et indiquent sa mission. Tout près de cette scène, un diable roue de coups le saint anachoréte à genoux, un chapelet au côté. Puis un corbeau porte un pain, sous la forme d'un disque jaune, à S. Paul ermite, vieillard nimbé placé en face de S. Antoine, qui est allé le visiter dans le désert et qui va partager la nourriture que le ciel leur envoie. » (1).

Dans le second compartiment de la fenêtre est la légende de S. Jean l'Evangéliste : « Au premier tableau, le saint est plongé dans la chaudière d'huile bouillante, en face de l'empereur Domitien, qui préside à son supplice. Plus haut escorté par deux ou trois personnages, S. Jean monte dans un vaisseau, partant pour l'exil dans l'île de Patmos : on le voit au sommet de l'ogive, écrivant dans la solitude le saint Evangile, en regard d'un aigle éployé, qui semble l'inspirer. A côté, il est à genoux entre quatre chandeliers et environné de rayons lumineux : c'est une de ses visions apocalytiques.

(1) Description historique.... par M. A. Bazin.

Le personnage, homme ou femme, auquel cette légende de S Jean se rapporte, a été brisé. Il était au-dessous, à côté d'Antoine de Poix et nous supposons que c'était *Jeanne* de Folleville, femme de ce seigneur, et mère de Jeanne de Poix : la légende de S. Jean permet de lui assigner cette place qu'elle occupait près de son mari. » (1).

Un dernier objet reste à signaler dans l'inventaire des richesses artistiques de l'église de Folleville, bien que cet objet ait été depuis longtemps déposé au Musée d'Amiens, où sa conservation est mieux assurée que dans la sacristie de Folleville. Il s'agit d'un drap mortuaire, pièce servant aux funérailles et dont on ne retrouve guère d'autres analogues d'une date aussi ancienne. Le fond de ce drap est noir : il est traversé dans sa longueur par trois bandes blanches, et dans sa largeur par une semblable, ce qui y forme trois croix soudées ensemble ; lorsque le drap est posé sur le cercueil, une croix est placée sur la poitrine du défunt et les deux autres sur ses côtés. Une multitude d'ossements humains et jusqu'à trente crânes sont brodés sur la surface de ce drap et cette sentence *Memento mori* est répétée huit fois. En dehors des croix, sont deux miroirs qui reflètent encore l'image d'un crâne. Au-dessous est une inscription, que malheureusement on ne peut plus lire.

« Qu'on rapproche le drap mortuaire du tombeau de Raoul de Lannoy ; c'est, dans l'ensemble et dans les détails, la même inspiration, le même genre de décoration. Sur le tombeau et sur le drap mortuaire, tous les membres du corps humain sont semés avec profusion, depuis le crâne et les vertèbres, jusqu'aux fémurs et aux tibias. Sur le tombeau et sur le drap mortuaire, des têtes de mort font craquer des os sous leurs dents. Sur le tombeau et sur le drap mortuaire des sentences funèbres expriment le même ordre d'idées. Le tombeau a un miroir tenu par une sirène : ce miroir est pour la forme, entièrement semblable à ceux du drap mortuaire. On est donc naturellement porté à dire que puisque le tombeau, ainsi que le chœur, était achevé en 1524, le drap mortuaire était calqué dessus vers le même temps. » (2).

Tel est l'ensemble des monuments de Folleville qui constituent, tant au point de vue historique et artistique qu'au point de vue religieux, l'un des groupements les plus remarquables de la Picardie.

Nous nous sommes efforcé, grâce aux travaux de nos prédécesseurs, d'en faire une description aussi exacte que possible. Puissions nous avoir réussi à intéresser nos lecteurs en menant à bien la tâche que nous nous étions imposé.

(1) Id. ibid.
(2) M. Bazin, *Description historique....* pp. 35 et 36.

EDMOND SOYEZ.

LA FALOISE

Quel voyageur allant d'Amiens à Paris n'a remarqué, peu de temps avant de saluer le pittoresque donjon de Folleville, une blanche habitation dissimulée à demi sous les épais ombrages d'un grand parc ?

C'est le château de La Faloise.

Placée au sommet de la falaise d'où la localité tire son nom, cette seigneuriale demeure, telle qu'elle existe aujourd'hui, fut construite à une époque peu reculée. Toutefois, la partie centrale, la seule qui soit réellement intéressante, fut édifiée au xve siècle (1). C'est un imposant pavillon carré dont les pierres ont été extraites des carrières mêmes de la Faloise. On y compte trois étages abrités par une toiture d'ardoises a quatre pentes. Une large porte en arc brisé s'ouvre à la base de ce pavillon et donne accès à un passage voûté qui le traverse tout entier. Deux tourelles hexagonales, jadis éclairées par des archères (2), accompagnent cette entrée.



Le château de la Faloise.

Quoique dépourvue d'ornements, toute cette façade est remarquable par la puissance de son architecture. Les fenêtres rectangulaires qui l'éclairent ont été souvent remaniées, mais l'une d'elles, au dessus de la porte ogivale, a pourtant conservé les traces d'un meneau cruciforme, ainsi que des moulures prismatiques assez élégantes.

A la gauche du spectateur, une tourelle pareille à celles qui accompagnent l'entrée, mais plus importante et plus haute, est accolée au pavillon. Elle est surmontée d'un petit campanile.

Les parties modernes du château de La Faloise sont construites en pierres et en briques. Elles s'étendent de chaque côté du pavillon qui vient d'être décrit et

(1) En 1405. V. de Beauvillé : Documents inédits T. II p. 162, note.

(2) Dans leurs sous-sol se trouvaient des cachots. V. de Beauvillé : loc. cit.

n'offrent point d'intérêt. On en peut dire autant de l'intérieur du logis, où l'on montre pourtant une chambre qui aurait été, dit-on, habitée par Henri IV.

L'histoire du domaine de la Faloise et de ses possesseurs avant le xiv[e] siècle, est des plus obscures. Cette terre relevait du château de Boves et semble avoir appartenu dès le xii[e] siècle aux seigneurs de Breteuil, peut être par suite d'une alliance avec la maison de Boves. (1). Quoiqu'il en soit Amicie de Breteuil, épouse de Jehan Briard, sire de la Ferté, mort en 1219, parait avoir transmis la Faloise à sa fille Clémence, femme de Simon de Beausault. La petite-fille de ceux-ci s'unit à Henri de Muret, seigneur de Chérizy, vivant encore en 1301. L'héritière de ces derniers, Clémence de Muret, dame de Breteuil et de Beausault, s'allia à Evrard de Montmorency en 1305.

Celui-ci est, du chef de sa femme, le premier seigneur de la Faloise, qui nous soit connu avec une entière certitude. Leur fils Jehan de Montmorency-Beausault s'intitulait volontiers « Sire de la Faloise. » Le château qui existait de son temps était pourvu d'excellents moyens de défense. Pourtant les Jacques s'en emparèrent en 1358 et semblent l'avoir complètement détruit, car il fut reconstruit en 1405. La nouvelle forteresse était pourvue d'une fort jolie chapelle (2).

Dès l'année 1424, Catherine de Montmorency, fille de Hugues et de Jeanne de Harcourt, par son mariage avec Mathieu de Roye (3), fit passer la Faloise dans la famille de ce dernier. Selon le père Daire (4), les Anglais s'en rendirent maîtres en 1442, pendant la lutte contre les Bourguignons (5). Quoiqu'il en soit Jehan de Roye, l'un des descendants de Mathieu, la possédait en 1462 et, suivant un document publié par M. de Beauvillé, le château était encore a cette époque dans l'état de ruine ou l'avait mis les troubles de la Jacquerie (6). On remarquera la contradiction qui existe entre cette affirmation et celle relative à la reconstruction de 1405 : nous enregistrons simplement le fait, sans chercher à l'élucider.

Le 21 septembre 1472, Charles le Téméraire vint camper à la Faloise (7), et nous estimons d'après les caractères de l'architecture, que le château encore existant fut fortement restauré après le passage de ce terrible destructeur ; soit vers la fin du xv[e] siècle.

Au milieu du siècle suivant, Eléonore de Roye, héritière du domaine de la Faloise, le fit passer à la famille de Bourbon-Condé, par son mariage avec Louis, prince de Condé, le célèbre chef calviniste. Il appartenait au petit-fils de celui-ci, Henri II de Condé, né en 1588, lorsque, l'année suivante, la forteresse fut occupée par les Ligueurs amiénois qui redoutaient de voir les royalistes s'en emparer (8).

La terre de la Faloise fut vendue par ce prince à l'ancien ministre de Henri IV, Maximilien de Béthune, duc de Sully, et les descendants de celui-ci la possédèrent jusque vers la fin du xviii[e] siècle. Pourtant en 1771 le château était déjà entre

(1) En effet, Evrard III de Breteuil épousa sa parente, Basilie ou Béatrix, fille de Thomas de Marles, sire de Boves. V. l'abbé Baticle : « Nouvelle histoire de Breteuil en Beauvaisis », p. 61, et aussi A. de Dion : « Les Seigneurs de Breteuil en Beauvaisis », dans les Mém. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France, t. X, 1883.

(2) V. de Beauvillé : Documents inédits, T, II, pp. 69, 161 et suiv.

(3) Elle avait épousé en 1[res] noces Laurent de Sainte-Beuve.

(4) V. Ms. n° 507. Bib. com. d'Amiens.

(5) V. La Morlière. Familles illustres ; Art : Roye.

(6) V. de Beauvillé : loc. cit. p. 161 et suiv. — Jehan la Motte et son fils Jacques paraissent comme seigneurs de la Faloise, le dernier en 1468 et 1499. Ils n'y possédaient vraisemblablement qu'un fief. (Com. de M. le C[te] de Louvencourt).

(7) V. Pagès, Edit. Douchet, T. II, p. 125.

(8) V. de Beauvillé : Hist. de Montdidier, T. I. p. 233. — Henri II de Bourbon, prince de Condé et de Conty, fut le père du grand Condé.



LAWARDE-MAUGER

Retable en bois

les mains de Paul Maximilien Hurault, marquis de Vibraye (1). Réduit encore une fois presque à l'état de ruine, il servait alors de logement à un fermier.

Le fils du marquis de Vibraye revendit sa seigneurie en 1776, à un membre de l'antique famille du Gard, d'Amiens. Ce dernier céda son domaine, le 13 novembre 1793, (23 brumaire an II), a Joseph-Alexandre Debray, négociant en la même ville (2). Enfin le château de la Faloise restauré, est habité aujourd'hui par M. de Mercey, dont les savants travaux géologiques jouissent d'une bien légitime notoriété.

LAWARDE-MAUGER

Rien n'attirerait l'attention sur la modeste église de Lawarde-Mauger, si elle ne conservait un magnifique retable en bois, précieusement ciselé au début du XVI[e] siècle (3). Cette sculpture représente les principales scènes de la Passion et fut vraisemblablement polychromée à l'origine. Quoique son style soit encore gothique, il a pourtant subi l'influence de la Renaissance, surtout dans les costumes des personnages et dans l'architecture des monuments (4). L'exécution de l'œuvre est bonne. On y remarque un nombre prodigieux d'acteurs pleins de vie, une grande richesse de composition et un état de conservation satisfaisant.

Le retable se compose de cinq bas-reliefs juxtaposés, mais celui du milieu dépasse tous les autres en hauteur. Ils sont placés sur une plinthe ornée de rinceaux de feuillages d'un goût assez médiocre et de date quelque peu postérieure aux groupes. Au dessus de ceux-ci règnent des dais gothiques formés d'arcades avec pinacles et pendentifs, le tout d'un dessin très compliqué et fort élégant.

Le premier bas-relief représente l'arrestation du Christ au jardin des Oliviers. On y remarque tous les détails que comporte habituellement cette scène. Dans le suivant on voit les préparatifs du Crucifiment, puis la partie centrale nous montre le Calvaire. L'artiste s'est complu à y retracer les divers incidents qui accompagnèrent la mort de Jésus. Après vient la Mise au tombeau et enfin la Résurrection. Les fonds de chacune de ces compositions sont occupés par des monuments ou des paysages qui servent de théâtres à des épisodes de moindre importance. Ainsi, dans le second bas-relief la scène de l' « *Ecce homo* » est figurée devant un palais, et le « *Noli me tangere* » est représenté dans le paysage qui forme l'arrière plan du cinquième.

Des volets protègent tout le retable. Contrairement à l'usage, qui était de couvrir ces panneaux de peintures brillantes, ceux-ci sont intérieurement (5) ornés de bas-reliefs. On y distingue le Mandatum, la Cène, les Disciples d'Emmaüs et l'Incrédulité de St Thomas. L'Annonciation est représentée sur les volets qui abritent

(1) Comm. de M. G. de Witasse.

(2) Communication de feu M. Edmond du Gard.

(3) La voûte lambrissée de l'église repose sur une sablière en bois sculpté, interrompue par des blochets où grimacent d'amusantes figures. Elle possède aussi un petit bas-relief de pierre où apparait Jésus en Croix entre la Vierge et St Jean.

(4) Peut-être cette œuvre d'art a-t-elle été exécutée dans les Flandres. Son style autorise à le croire.

(5) Le retable de Lawarde est fixé trop haut, au dessus de la porte principale de l'Eglise, pour que nous ayons pu examiner la face extérieure des volets ouverts.

la partie supérieure du groupe central. D'un côté se trouve la Vierge, l'Ange est placé de l'autre (1).

L'origine de la sculpture qui vient d'être sommairement décrite est inconnue (2), mais l'on a des raisons de croire qu'elle fut donnée par l'abbaye de Breteuil à qui appartenait, avant la Révolution, le droit de présentation à la cure de Lawarde-Mauger. Cette œuvre d'art décorait, il y a peu de temps encore, le maître-autel de l'église qui la possède. Elle a été classée en 1898 au nombre des monuments historiques et présente beaucoup d'analogie avec le retable de Lafraye, dans le département de l'Oise.

MAILLY-RAINEVAL

Négliger complètement les ruines du château de Mailly-Raineval serait créer une lacune dans la description du canton d'Ailly-sur-Noye ; leur consacrer une longue monographie constituerait un abus.



Mailly-Raineval. — Substructions de l'ancien château.

Ces débris, — intéressants sans doute et d'une espèce qui devient rare en Picardie, où les vestiges des âges féodaux tendent de plus en plus à disparaître, — ces débris se composent aujourd'hui d'une seule tour décapitée, et des substructions d'une grandiose demeure où les exigences de l'architecture militaire s'alliaient aux élégances de l'art du XVIe siècle. Ce château a été décrit de main de maître, tel qu'il existait encore au moment de sa destruction, en 1879, par M. V. de Beauvillé (3). Nous lui empruntons la substance de cette notice.

(1) Toutes ces sculptures sont bien moins remarquables est un peu plus modernes que celles du retable proprement dit.

(2) L'église de Lawarde ne possède point d'archives. Elle faisait partie jadis du doyenné de Moreuil.

(3) V. de Beauvillé ; Documents inédits ; T. IV, p. 23 et suiv. et p. 682 et suiv. - gravures. — Un château plus ancien, détruit pendant les troubles de La Jacquerie, existait sur l'emplacement de celui dont il est ici question.

La construction appartenait à diverses époques, et la tour signalée plus haut, date de la fin du xiv[e] siècle. Huit autres tours défendaient le château, dont la majeure partie fut reconstruite entre 1522 et 1538 (1). Primitivement deux d'entre elles protégeaient l'entrée principale qui se trouvait à l'endroit où l'on remarque encore des dépendances datant de la fin du xviii[e] siècle. On arrivait à cette porte par un pont-levis jeté sur le fossé et, après l'avoir dépassée, on se trouvait dans une vaste cour où un perron précédait l'accès des logis.

La façade du nord-est construite en 1777 par Isnard, architecte à Amiens, avec des pierres provenant de l'ancien château de Folleville, était peu remarquable. Celle du sud-ouest au contraire, présentait beaucoup d'intérêt Ses trois étages, édifiés au xvi[e] siècle, s'élevaient sur les substructions dont nous donnons une vue et qui ont encore un développement de 80 mètres.

On remarque vers leur milieu, la base d'une tour surmontée d'encorbellements. Elle soutenait jadis un avant-corps quadrangulaire où l'on conserva longtemps les archives de Mailly-Raineval.

La chapelle était située à la gauche du spectateur, dans la partie la plus ancienne du château. Cet oratoire, converti en rendez-vous de chasse, fut détruit en 1885 seulement (2).

Le domaine de Raineval dont le nom fut changé en celui de Mailly-Raineval en 1744, époque où il était la propriété de l'illustre maison de Mailly, appartint d'abord à la famille des Préaux, dite de Raineval, et après elle aux d'Ailly (3). Les Massue, originaires du Ponthieu, l'acquirent de ces derniers (4), puis il passa, par vente aux de Court, d'Amiens. De ceux-ci, il échut par alliance à la famille de Séricourt et enfin aux de Mailly qui le possédèrent jusqu'à la fin du xviii[e] siècle. M. Timoléon de Conty d'Argicourt en hérita alors et démembra sa terre en 1794.

Les faits historiques qui eurent pour théâtre le château de Mailly-Raineval sont peu nombreux. Nous y relevons seulement la présence du roi Charles VI, qui y dina le 29 mai 1386. De 1430 à 1435, cette forteresse fut occupée par les partisans de Charles VII. Pendant la Ligue elle fut successivement occupée par les deux partis en présence ; enfin elle fut envahie en 1791 par la garde nationale de Moreuil qui s'y empara de quelques inoffensives pièces d'artillerie.

R. de GUYENCOURT.

(1) Il fut complètement remanié en 1777.

(2) Voir dans le bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1891, une description de cette chapelle

(3) En 1561, Raineval fut vendu au roi de Navarre, mais cette vente ne reçut pas son exécution.

(4) La famille Massue était protestante et après la révocation de l'édit de Nantes, elle passa en Angleterre où le dernier de ses membres, Henri Massue, Marquis de Ruvigny et de Raineval, devint le célèbre lord Galloway — V. R. de Belleval : Lettres sur le Ponthieu ; p. 163 et suiv.

LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

CANTON DE MOREUIL

NOTICES PAR R. DE GUYENCOURT

MOREUIL

Comme la plupart des localités picardes de quelque importance, Moreuil possédait au moyen âge son enceinte de murailles qui enserrait l'église ainsi que le prieuré de St-Vaast (1), et prenait contact avec une véritable citadelle, le château, clef de la place et théâtre de maintes prouesses.

De cette enceinte fortifiée, seuls les noms de plusieurs portes sont parvenus jusqu'à nous (2) et nous dirons plus tard quelques mots du château.

Pour l'église, qui fut toujours le siège d'un doyenné (3), c'est un monument dont la façade seule mérite de fixer l'attention. Elle appartient à la seconde moitié du XVI[e] siècle (4), époque où la puissante famille de Créquy possédait la terre de Moreuil.

Le docteur Goze et M. G. Rembault ont remarqué les traits nombreux de ressemblance existant entre la façade que nous allons décrire et celle de l'église de Saint-Pierre, à Montdidier. Cette similitude est évidente et peut servir à fixer approximativement l'âge du premier de ces monuments. En effet le portail de Saint-Pierre de Montdidier n'existait pas encore en 1551 (5).

Par son testament en date du 15 juin 1574 (6), le Cardinal Antoine de Créquy, évêque d'Amiens, abbé de St-Vaast de Moreuil et seigneur du lieu, demanda à être enterré en l'église qui nous occupe, auprès de plusieurs membres de sa famille. Le fastueux prélat légua aussi de riches ornements et des cloches à ce sanctuaire de prédilection, mais sa générosité n'empêcha pas, en 1709, les religieux de l'Abbaye de vendre le plomb des cercueils où il reposait avec les siens. Les moines furent du reste sévèrement punis (7) et condamnés à remettre toutes ces sépultures dans leur état primitif, afin sans doute qu'elles puissent être violées une seconde fois, comme il advint en 1793.

Actuellement, la façade de l'église de Moreuil se compose de deux vastes porches qui en occupent toute la largeur (8). Un contrefort les sépare. D'autres sont disposés aux extrémités.

Au-dessus du portail situé à la gauche du spectateur, s'élève la tour quadrangulaire du clocher. Sur le second, dont l'embrasure est un peu plus large, se dresse le pignon de la nef.

(1) V. Darsy. *Bénéfices de l'Eglise d'Amiens*; — Fondé en 1009, pour devenir abbaye en 1148, le prieuré de Moreuil dépendait de l'Abbaye bénédictine de Breteuil. — Il avait été bati, selon le D[r] Goze, (V. Château et église de Moreuil dans : Eglises, châteaux, beffrois et hôtels de ville les plus remarquables de la Picardie et de l'Artois), sur un terrain dépendant de l'Abbaye de Corbie, dans l'enceinte même du château, par Bernard I[er] de Soissons-Moreuil.

(2) V. Goze, *loc. cit.*, p. 9.

(3) La nef servait de paroisse aux habitants de Moreuil et le chœur, qui en était séparé par un jube, était réservé aux religieux de l'abbaye.

(4) Tout le reste de l'église est moderne.

(5) V. Goze, *loc. cit.*

(6) En 1711, par arrêt du parlement, les religieux de Moreuil furent sécularisés, et les biens de l'Abbaye passèrent à la congrégation de Saint-Maur. V. Dusevel et Scribe : *Description du département de la Somme.*

(7) V. Darsy : *loc. cit.*

(8) La façade est précédée d'un perron de quelques marches. L'église qui s'élevait derrière elle, a été entièrement détruite, il y a quelques années, pour être reconstruite en briques. A l'intérieur le plâtre s'efforce vainement d'y pasticher le style du XVI[e] siècle.

La première de ces entrées donne directement accès dans le collatéral de l'église du côté de l'évangile (1). Le contrefort qui la sépare de sa voisine s'élève, comme celui de l'extrémité septentrionale, presque jusqu'à la corniche du clocher (2). Tous deux sont terminés par des bahuts. Des larmiers les contournent à différentes hauteurs et règnent avec ceux qui traversent les parois de la tour. Celle-ci est ajourée sur chacune de ses faces par deux baies en plein cintre, juxtaposées et moulurées à leur partie supérieure (3). Une tourelle hexagonale s'élève à l'angle nord-ouest du clocher dont elle dépasse quelque peu la corniche. Son toit affecte une forme pyramidale. La toiture de la tour est aussi construite en forme de pyramide. Sa charpente est revêtue d'ardoises et chacun de ses côtés est agrémenté de trois lucarnes surmontées d'épis en plomb, semblables à des vases garnis de fleurs (4). Enfin au-dessus de la crête terminale, deux coqs s'élèvent dans les airs.

Les soubassements des contreforts de la façade, étaient jadis ornés d'arcatures aujourd'hui fort mutilées. Chacune encadrait un petit socle, au-dessus duquel se développait un dais conçu selon le goût de la Renaissance. Un peu plus haut, apparaissent contre chaque contrefort, deux niches adossées, munies de coquilles et comprises sous un seul dais qui leur est commun. Celui-ci est de forme pyramidale et tout hérissé de crochets. Au-dessus, passe le larmier qui traverse toute la façade en contournant la partie supérieure des porches. Il est interrompu devant chaque contrefort par une gargouille actuellement mutilée.

Au pied du clocher s'ouvre le portail que nous décrirons en premier lieu. Il compte six voussures ogivales. La plus extérieure est garnie d'une riche guirlande de feuillages, et la seconde d'un feston fleuronné et redenté. Toutes les deux aboutissent au soubassement.

La troisième voussure est dépourvue de décoration. A l'origine de la quatrième, contre les ébrasements, est appliquée de part et d'autre, une niche dont le socle est malheureusement mutilé, mais dont le dais gothique présente une grande beauté. Les statues que ces niches devaient abriter ont disparu.

Une série de dix sujets sculptés et protégés chacun par un petit dais se développe au dessus, le long de la voussure. Ils devaient être d'une exécution parfaite si l'on en juge par les quelques débris qui sont restés intacts. Dans le premier, on remarque une femme en prière, interpellée par un homme barbu, debout derrière elle. Leurs vêtements sont ceux qui étaient en usage au XVI[e] siècle. Le bas-relief suivant représente deux femmes qui déposent un enfant sur une cuve baptismale. Le troisième semble montrer deux guerriers ; l'un est à cheval, le second près de sa monture. Après cette sculpture s'en trouve une autre où l'on voit un évêque, « *in pontificalibus* » qui harangue ou bénit un personnage agenouillé. Les groupes placés après sont trop endommagés pour pouvoir être décrits. Plusieurs même n'existent plus, mais le dernier permet encore de distinguer divers personnages en prière devant une châsse. Tous ces bas-reliefs auraient trait, selon le docteur Goze, à l'histoire de Saint Vaast, patron de l'église de Moreuil. C'est une assertion que nous laissons aux chercheurs le soin de contrôler.

(1) L'autre bas-côté se termine par une muraille en retrait sur l'alignement de la façade. Son ornementation n'a même pas été terminée et pourtant cela est moderne. — L'ancienne église ne comportait qu'une nef avec un seul collatéral du côté de l'Evangile.

(2) D'autres contreforts, placés latéralement, soutiennent ce clocher.

(3) Ces fenêtres ainsi que la partie supérieure du clocher semblent dater seulement du XVII[e] siècle.

(4) Un cadran d'horloge apparait aussi sur chaque versant de ce comble.



MOREUIL

Façade de l'église

A côté d'une voussure si richement ornementée, la suivante est vide, mais la dernière est longée par une élégante guirlande de feuillages.

L'entrée est formée par deux baies cintrées en anse de panier. Toutes deux sont bordées par une branche de chêne délicatement sculptée, qui aboutit, de chaque côté près des pieds-droits, à une petite figurine complètement fruste.

Le plan du trumeau central décrit, à sa base, un hexagone dont deux côtés seraient engagés. De petits pilastres, d'un faible relief, y dessinent des travées et soutiennent un entablement dont la frise est couverte d'ornements dans le goût de la Renaissance. Divers personnages sont représentés entre les pilastres. On y reconnait encore St-Paul, caractérisé par le livre et l'épée, un Pape appuyé sur la croix à trois traverses, et un évêque. La quatrième figure, qui devait être celle de St-Pierre, est devenue méconnaissable.

Une statue était primitivement adossée contre ce trumeau qui monte jusqu'au sommet du tympan, vers le milieu duquel il soutient un admirable dais de forme hexagonale. Son ornementation appartient à l'époque de la Renaissance et l'on y voit une profusion de colonnettes, de coquilles, et de frontons triangulaires finement moulurés et ornés de mascarons.

Le tympan lui-même est fort vaste et complètement ajouré. Son remplage très simple dessine des arcatures en plein cintre, des ovales et des cercles superposés et dépourvus d'ornements.

Sur l'archivolte du portail apparaissent encore quelques animaux monstrueux placés en guise de crochets. Sa pointe redressée devait se terminer par un épi, qui a été restauré avec des pierres simplement épannelées mais déjà vouées à la ruine.

Le second porche, situé dans l'axe de la nef de l'église, reproduit sur une échelle un peu plus grande, toutes les dispositions du premier. Pourtant les dix groupes sculptés sur sa quatrième voussure paraissent se rapporter à l'histoire de la Ste Vierge. On croit y distinguer, entre autres scènes, — car ces bas-reliefs sont en très mauvais état, — l'Annonciation, la Visitation, St Joseph et St Joachim s'embrassant, et l'Assomption.

Les socles disposés contre les ébrasements sont de style gothique, ainsi que leurs dais. Il en est de même pour les ornements appliqués contre le trumeau central qui, en outre, offre les images de David appuyé sur une harpe, de Moïse tenant les tables de la loi, et peut-être, car cette dernière figure est presque méconnaissable, d'Abraham accompagné d'Isaac. Un écusson vide, soutenu par un ange, est sculpté au sommet de l'ogive du porche, à l'endroit où l'archivolte se redresse pour se terminer en épi.

Nous ne dirons rien du pignon de la nef qui s'élève au-dessus du portail décrit en second lieu, si non qu'il est moderne et qu'il écrase par son élévation le clocher, aux formes déjà trop massives, placé à son côté (1).

Une galerie à compartiments flamboyants traverse toute la façade de l'église au-dessus des deux porches, dont elle adopte même une partie des contours supérieurs comme ferait une archivolte. Cette disposition originale est très pittoresque et fort élégante, mais une restauration inhabile l'a malheureusement altérée. On a toutefois fait disparaitre les urnes enflammées, placées lors d'un remaniement antérieur (2), sur les acrotères qui divisent la galerie de place en

(1) Primitivement un pignon beaucoup plus bas et plus simple s'élevait au même endroit. — Il était ajouré par une rosace à compartiments et sommé d'une grande croix.

(2) L'église de Moreuil fut restauré à diverses reprises, notamment en 1651 et en 1745. V. Goze, *loc. cit.*

place, pour y rétablir des clochetons garnis de crochets. Il faut regretter que la sculpture de ceux-ci n'ait pas été terminée (1).

Il ne nous reste plus qu'à signaler la belle fenêtre ogivale munie d'un riche remplage du XVI[e] siècle, qui ajoure la base du clocher du côté du Nord, ainsi que, dans l'encoignure formée par deux contreforts de cette tour, une niche dont le dais est protégé par une vaste coquille, placée en encorbellement au-dessus de lui.

Le reste du monument ne mérite pas une description (2). C'est un édifice moderne entièrement construit en briques avec quelques détails en pierre. A l'intérieur, le platre a été mis largement à contribution, pour pasticher l'art du XVI[e] siècle. Même la statue couchée sur le tombeau du cardinal de Créquy, est une médiocre sculpture en bois, exécutée sans aucune recherche de style. Seule la chapelle seigneuriale, sise contre le chœur, du côté du nord, est un peu plus ancienne, mais c'est encore une construction en briques sans caractère. Les cloches proviennent de l'église d'Hangest-en-Santerre pour laquelle on les fondit en 1789 (3).

Une belle croix monumentale en pierre se dressait naguère devant le portail de l'église de Moreuil. Elle fut transportée plus tard dans le vieux cimetière de la paroisse, et se trouve aujourd'hui dans le parc du château.

Ce petit monument du XIV[e] siècle, mesure environ quatre mètres de hauteur et se compose, au-dessus d'un degré circulaire, d'un piédestal octogonal formé par trois zones superposées. Celle de la partie inférieure porte sur chaque face une arcature ogivale geminée, dont la pointe est remplie par un quadrilobe inscrit dans un cercle. Un petit contrefort accuse tous les angles de la pierre. La zone intermédiaire est décorée de huit personnages sculptés en bas-reliefs et malheureusement très frustes. Pourtant on distingue parmi eux, un évêque crossé et mitré. Tous sont abrités par des gables munis de crochets. Enfin le sommet du piédestal, légèrement en retrait sur les deux étages précédents, reproduit presque identiquement l'ornementation de la zone décrite en premier lieu. Toutefois ses contreforts sont plus saillants. Ils devaient être surmontés de clochetons, aujourd'hui brisés, qui dépassaient le niveau supérieur de la pierre. Au-dessus, s'élance le fût octogonal de la croix, posé lui-même sur une petite base moulurée. Cette partie du monument paraît un peu plus moderne que le piédestal. Les croisillons ont été inhabilement restaurés. Ils présentent en leur milieu d'un côté l'image du Christ, de l'autre celle de la Vierge, et leurs extrémités sont réunies par des quarts de cercle terminés en volutes. Cette croix a été réédifiée près de la chapelle du château.

Celui-ci doit remonter à une époque fort lointaine, mais, s'il faut en croire divers auteurs, il n'existait pas d'abord sur l'emplacement où l'on contemple aujourd'hui les ruines de ses tours et la vaste habitation moderne qui lui a succédé (4). Il devait être situé, à l'origine, près de l'église et du prieuré qui étaient même, dit-on, compris dans son enceinte. Les moines échangèrent plus tard, avec le seigneur de Moreuil, des terres leur appartenant, au lieu-dit St-Sulpice (5), et c'est là que la forteresse aurait été rebâtie.

Il est difficile de fixer l'époque de sa construction. Les quatre bastillons qui

(1) Cette galerie est aussi interrompue par les épis des porches. Quant aux clochetons, ils sont déjà presque entièrement ruinés.

(2) Le D[r] Goze, *loc. cit.*, donne la description de l'ancienne église qu'il a connue. Nous y renvoyons le lecteur.

(3) Goze : *loc. cit.*

(4) Ce nouveau château fut bâti sous le règne de Louis XVIII sur l'emplacement de la courtine qui reliait les deux bastillons de l'ouest du château primitif.

(5) V. Goze, *loc. cit.*, et Darsy. t. I p. 371 des bénéfices de l'église d'Amiens.



MOREUIL

Porche de l'église

subsistent encore sont entièrement en briques avec un cordon de pierre sans caractère. Ils ont été altérés par des modifications et des restaurations successives. Toutefois l'architecture militaire ne comportant guère que la brique, fut surtout usitée en Picardie au XIV[e] siècle. Le château de Rambures en est le plus remarquable exemple. Nous pensons donc que la forteresse de Moreuil devait être d'une époque assez contemporaine. Rien ne peut nous renseigner sur son aspect primitif.

Pourtant son plan offrait vraisemblablement la figure d'un trapèze, aux angles duquel s'élevaient les quatre tours qui sont parvenues jusqu'à nous et qui étaient réunies par des courtines. Un souterrain disposé en forme de croix de St-André les réunissait diagonalement deux par deux.

Le docteur Goze a décrit ces bastillons d'une façon suffisante qui nous dispense de revenir sur le même sujet (1). Nous dirons seulement pour appeler l'attention sur l'épaisseur des murailles du plus puissant d'entre eux, que le chemin de ronde situé à son sommet fut, à maintes reprises, utilisé pour y organiser de nombreuses réceptions. En effet le mur a encore en cet endroit six mètres d'épaisseur.

Le château de Moreuil fut jadis le théâtre de nombreux faits historiques. Nous nous bornerons a en énumérer quelques-uns. — En 1434, sa garnison dauphinoise fut assiégée par les Anglo-Bourguignons et réduite à se rendre (2). Les Ligueurs en étaient maîtres en 1588 et il fut pris en 1636 par les Espagnols pendant la funeste « année de Corbie », mais les Français le reconquirent bientôt. Enfin il fut pillé en 1791 par les Révolutionnaires qui y enlevèrent d'anciennes pièces d'artillerie aujourd'hui conservées au Musée de Picardie.

Selon le système que nous avons adopté, nous citerons seulement les noms des familles seigneuriales qui ont possédé le domaine de Moreuil, sans entrer dans des détails biographiques sur leurs membres les plus illustres.

La première d'entre elles, issue, dit Lamorlière, des Comtes de Soissons, apparait dès le XI[e] siècle avec Willaume de Soissons. Elle est connue par les historiens sous le nom de Moreuil, de Soissons-Moreuil, ou de Soissons, suivant les époques. Nous pensons qu'il faut rattacher à cette lignée quelques seigneurs qui, dans les chartes relatives au prieuré, s'appellent « de Lucione ». Lucione était vraisemblablement un lieu-dit à Moreuil, sur lequel s'éleva le couvent qu'ils favorisaient (3).

Vers le début du XVI[e] siècle, la famille de Soissons-Moreuil s'éteignit dans celle de Créquy qui elle-même devait bientôt se fondre dans la maison de Blanchefort, par suite de la mort du cardinal de Créquy, en 1574. Les Blanchefort devenus héritiers des biens de ce prélat, avec l'obligation de relever son nom, disparurent à leur tour en 1724, et Moreuil devint la propriété de la mère du dernier d'entre eux, Catherine de Rougé. Celle-ci transmit le domaine à sa propre famille d'où il passa, pendant un temps assez court, à un prince de Lorraine, de la branche d'Elbeuf, pour faire bientôt retour aux de Rougé qui le possédèrent sans interruption jusqu'en 1890 (4). Depuis le XI[e] siècle, limite extrême où l'on peut faire remonter son histoire, jusqu'à la veille du XX[e] siècle, cette terre a donc toujours été transmise par voie d'héritage. C'est là un fait assez rare pour être signalé.

(1) Goze dit pourtant que toutes ces tours possèdent une cour intérieure. A l'heure actuelle l'une d'elles a été convertie en chapelle, avec crypte en sous-sols; les autres cours sont abritées par des toitures. — On remarque l'entrée de souterrains dans les substructions du bastillon du sud-est.

(2) Monstrelet.

(3) V. Darsy, *loc. cit.*, t. I, p. 371, note.

(4) Avant cette époque, Moreuil avait été vendu par un de Rougé, mais pour être acheté par un autre membre de la même famille.

En 1890, Moreuil appartenait à Mme de Rougé, marquise du Plessis-Bellière, née de Pastoret, qui mourut la même année sans postérité, en laissant par testament son château au Pape qu'elle instituait son légataire universel. Mais les héritiers naturels de la testatrice, s'abstinrent de faire la délivrance du legs, ce qui obligea, pour les y contraindre, S. S. le Pape Léon XIII à les traduire devant le tribunal de Montdidier qui, le 31 mars 1892, ordonna aux évincés de consentir à la délivrance de ce legs.

Ceux-ci interjetèrent appel devant la Cour d'Amiens qui, par arrêt du 21 février 1893, déclara que le Pape, représentant l'Eglise catholique universelle, n'avait aucune capacité civile en France, selon le droit civil français, et qu'en conséquence, l'institution universelle faite à son profit par la Mise du Plessis-Bellière était nulle et de nul effet. Le Souverain Pontife porta l'affaire devant la cour de cassation, mais une transaction survint entre les partis, avant le prononcé de l'arrêt.

En vertu de cette transaction, le château de Moreuil devint la propriété des héritiers naturels de Mme du Plessis-Bellière qui le vendirent au mois d'août 1897.

L'affaire que nous venons de rapporter aussi brièvement que possible, devait, à cause du caractère auguste de l'un des personnages qui y figurent, être rappelée ici. Elle nous servira du reste à clore l'histoire du château de Moreuil

HANGEST-EN-SANTERRE

Dans son bel ouvrage sur les monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde, M. C. Enlard manifeste le regret qu'il n'existe pas une monographie de l'église d'Hangest-en-Santerre. Cela nous invite à en tracer au moins une modeste description.

Le plan, liturgiquement orienté, de cet édifice entièrement construit en pierre (1), comprend une nef de quatre travées accompagnée de collateraux, un transept sur la croisée duquel s'élève le clocher, un chœur de deux travées et un sanctuaire compris entre les trois derniers pans de l'abside. Ce sanctuaire parait du reste presque rectangulaire, à cause du peu d'obliquité de ses deux pans latéraux. De part et d'autre ; une chapelle communiquant par des arcades avec le chœur et le transept, a été accolée dans les angles qu'ils forment, du côté de l'Est, dans le prolongement des collatéraux de la nef.

La partie inférieure de la façade occidentale appartient au XIIe siècle (2). Là s'ouvre, dans l'axe du vaisseau principal, un beau portail en plein cintre qui compte trois voussures absolument semblables et simplement ornées de moulures. Elles retombent, de chaque côté, sur trois colonnettes munies vers leur milieu d'une bague composée d'un tore entre deux armilles. Les bases sont attiques et les chapiteaux portent une riche décoration de feuille d'acanthes ou d'artichauts. Ils sont surmontés de tailloirs moulurés. Une archivolte garnie par endroits d'une succession de fleurettes a quatre petales aïgues et, a d'autres claveaux, d'étoiles à quatre

(1) A part quelques restaurations modernes qui sont en briques.

(2) M. Enlart fixe sa construction entre 1160 et 1170 *(loc. cit.)*. Voir dans le même ouvrage l heliogravure de cette façade.

HANGEST EN SANTERRE

Vue latérale de l'église

raies (1), contourne le portail et forme des retours horizontaux qui vont aboutir de part et d'autre, à un contrefort peu saillant. Au-dessus, un larmier traverse l'espace compris entre ceux-ci.

Le tympan parait avoir été refait au XVIIe siècle. On y aperçoit une niche sans ornements, qui semble dater de cette époque. Au-dessus de l'entrée, fort modifiée elle aussi, était sculpté un écusson aujourd'hui méconnaissable.

Nous attribuons au XVIe siècle la partie supérieure de la façade qui ne présente pas de caractères bien déterminés. On y voit un oculus, percé entre deux niches dont les socles et les dais de forme peu élégante, sont en outre malhabilement sculptés. Au-dessus se développe le pignon. Un larmier passe à sa base et sa pointe est terminée par une croix de pierre. Vers le centre de ce pignon se trouve une niche aussi peu remarquable que celles antérieurement décrites. Elle est placée entre deux ouvertures ovalaires. Ce dernier détail prouve l'époque récente de cette partie de l'église, dont la décoration peut être attribuée au XVIIe siècle.

Les extrémités des bas-côtés sont closes par des murs surmontés de corniches horizontales. Chacun d'eux est percée d'une fenêtre ogivale sans remplage et simplement bordée de moulures peu caractéristiques.

Monsieur C. Enlart attribue la nef au XVe siècle. Pourtant le bas-côté méridional parait dater de la fin du XVIe siècle, ou du début du suivant, en ce qui concerne au moins sa partie décorative. Nous en décrirons d'abord l'aspect extérieur.

On y distingue quatre travées accusées par des contreforts munis de larmiers (2) et terminés par des bahuts. La première division, près la façade principale, laisse voir les traces d'une porte condamnée, au-dessus de laquelle se trouve une niche dont le dais et le socle sont grossièrement sculptés. Les trois travées suivantes possèdent chacune une fenêtre ogivale simplement bordée de moulures et surmontée d'un larmier qui forme une archivolte à retours horizontaux.

Au-dessus des diverses divisions de cette façade, mais pas absolument dans leur milieu, se dresse un petit pignon qui constitue, pour chaque travée, l'extrémité d'une toiture spéciale dont le côté opposé vient buter contre la nef centrale (3). La muraille unie de celle-ci émerge plus haut, et se termine par un simple surplomb servant de corniche.

Le transept méridional ne fait pas saillie sur l'alignement du collatéral. Il parait plus ancien que ce dernier (4). Une grande fenêtre munie d'un beau remplage à soufflets, de la fin du XVe ou du début du XVIe siècle, s'ouvre dans sa façade surmontée d'un vaste pignon. Contre la paroi de l'Est, une chapelle de même époque que le bas-côté a été ajoutée après coup.

Le chœur semble dater de la fin du XIIIe siècle. Il ne possède pas de fenêtre absidale et celles de sa première travée ont été bouchées (5). Il en subsiste quatre autres dont deux éclairent latéralement le sanctuaire. Toutes sont ogivales, sans remplages et bordées de moulures qui ont certainement été refaites à la fin du XVIe siècle. Un larmier continu les contourne.

Extérieurement, la corniche est la partie la plus remarquable du chœur. Elle se compose d'une baguette, puis d'une gorge toute tapissée de crosses végétales,

(1) Cette particularité semble prouver que l'ornementation des claveaux de l'archivolte a été exécutée avant leur pose.
(2) Le larmier inférieur règne tout le long du bas-côté.
(3) Ces petites toitures sont donc disposées dans le sens de la largeur du collatéral.
(4) Peut-être sa paroi de l'Est date-t-elle du XIIIe siècle.
(5) Lors de la construction des chapelles annexées au transept.

irrégulièrement espacées, qui se recourbent sous une tablette. La sculpture de ces feuillages est assez grossière. Nous avons des raisons de croire que cette décoration se prolongeait naguère le long de la corniche des bras du transept (1), au moins au-dessus des façades exposées à l'Est.

Il serait superflu de décrire la façade septentrionale de l'église d'Hangest-en-Santerre, car elle est semblable à celle qui lui est opposée, avec cette seule différence qu'à l'angle nord-ouest du bras du transept, se trouve une tourelle à douze pans par où l'on monte au clocher (2).

Celui-ci s'élève sur la croisée du transept. C'est une tour quadrangulaire construite au XVIe siècle. Elle est cantonnée de deux contreforts à chaque angle et ses faces sont percées chacune de trois ouïes ogivales, bordées de moulures et surmontées d'archivoltes dont les retombées, au nord et à l'ouest, sont ornées de mascarons. On y a aussi représenté un *Agnus Dei.* Plusieurs des contreforts, surtout à l'angle nord-ouest, sont entièrement recouverts de rinceaux sculptés à l'époque de la Renaissance. On croit même distinguer parmi eux, autant que la distance le permet, les salamandres de François Ier.

Au-dessus de la corniche s'élève un comble pyramidal en charpente recouverte d'ardoises, au sommet duquel, sur une galerie pourvue de divers ornements de plomb, se dresse entre deux girouettes une croix fleurdelisée surmontée d'un coq.

Si l'on pénètre dans l'église d'Hangest-en-Santerre par l'entrée principale, immédiatement on remarque, à gauche, un pilier adossé, correspondant à l'un des contreforts du portail. Ce pilier se compose d'un pilastre cantonné de colonnettes et muni sur sa face antérieure d'une colonne engagée. Le chapiteau qui la surmonte est garni de larges feuilles striées, non sans analogie avec celles d'un des chapiteaux provenant de l'Abbaye de St Martin-aux-Jumeaux d'Amiens, actuellement conservés au musée de Picardie. Les tailloirs présentent un cavé compris entre deux tores ; quant aux bases, elles sont absolument méconnaissables.

L'existence de ce pilier adossé prouve que l'église du XIIe siècle possédait des collatéraux. Ceux qui existent aujourd'hui paraissent dater de la fin du XVe siècle ou du début du suivant, mais le bas-côté méridional semble n'avoir été parachevé qu'au XVIIe siècle.

Les bases des piliers actuels sont ornées de moulures prismatiques et leurs futs cylindriques sont accompagnés de deux colonnettes, placées de part et d'autre, dans le sens de la longueur de l'édifice. Les chapiteaux, très déprimés, se composent d'une partie supérieure moulurée, et d'une autre, en dessous, qui, au bas-côté du nord, a reçu une ornementation de feuillages et d'animaux, traités selon le goût du XVIe siècle (3), tandis qu'à celui du sud, elle est restée simplement épannelée.

Toutes les arcades sont en cintre brisé. La partie supérieure du vaisseau central était primitivement éclairée par des fenêtres dont on distingue encore les traces. Elles furent bouchées, dans un but de consolidation sans doute, lors de remaniements faits soit aux voûtes, soit aux arceaux.

La nef d'Hangest-en-Santerre est entièrement voûtée sur arêtes d'ogives. Des doubleaux marquent les travées, et une lierne accuse d'un bout à l'autre, la ligne

(1) On remarque encore une des crosses de cette corniche au bas du pignon septentrional du transept vers l'Est. Elle est empatée dans la maçonnerie de la chapelle annexée postérieurement, dans l'angle formé par le chœur et le croisillon. — Cette corniche rappelle celle de la nef de l'église de Picquigny.

(2) Le collateral de la nef doit être aussi un peu plus ancien de ce côté. Sa décoration intérieure appartient au début du XVIe siècle.

(3) On y remarque particulièrement un chien de chasse en arrêt devant un singe.



HANGEST EN SANTERRE

Portail de l'église

médiane de la construction (1). Les clefs présentent une ornementation insignifiante à la grande voûte, assez remarquable à celle du collatéral du nord, et presque nulle à celle du bas-côté méridional.

Au vaisseau central, les retombées viennent, de travée en travée, s'appuyer sur un groupe de trois colonnettes, disposé en porte-à-faux au-dessus de chaque pilier. La même disposition se reproduit aux collatéraux. Les chapiteaux de ces colonnettes sont sculptés d'une manière qui revèle moins une époque que l'inhabileté de l'artiste. Les fenêtres des bas-côtés n'offrent pas intérieurement plus d'intérêt qu'à l'extérieur.

Les piliers qui portent le clocher ont, du côté de la croisée du transept, l'aspect de deux colonnes octogonales accouplées et engagées d'un tiers de leur diamètre. Pour chapiteaux on y voit une simple et maigre moulure. Aux croisillons, les retombées des ogives s'appuient, dans les angles extrêmes, sur des culs-de-lampe (2).

Les chapelles ajoutées de chaque côté du chœur et communiquant avec lui, ainsi qu'avec les bras du transept, ont motivé plusieurs remaniements. Des fenêtres du XIIIe siècle notamment, furent bouchées pour permettre de pratiquer des arcades dans les murailles où elles se trouvaient.

A quelle époque eurent lieu ces transformations ? Nous sommes tentés de croire, jusqu'à preuve du contraire, qu'elles datent du XVIIe siècle, et que le millésime 1677, soigneusement gravé au-dessus de l'arcade qui donne accès du bras méridional du transept dans l'une des chapelles, est commémoratif de l'achèvement des travaux.

Le chœur et le sanctuaire ne méritent point une longue description. Ils ont été modifiés à diverses époques. Leurs voûtes, établies sur formerets, sont, à part cela, presque semblables à celles du reste de l'édifice. Un de leurs doubleaux est pourtant orné de rosaces et l'on y voit quelques clefs assez bien sculptées, qui présentent des feuillages traités selon le goût de la fin du XIIIe siècle. Les chapiteaux des faisceaux de colonnettes appliqués contre les murailles où ils servent à supporter les retombées des ogives et des doubleaux, sont aussi supérieurs comme facture à ceux des groupes de colonnettes qui servent au même usage dans la nef. Toutes les fenêtres sont arquées en tiers point et ne présentent pas de particularités, mais les moulures qui les bordent on dû être refaites à une basse époque. La décoration moderne du chœur n'offre aucun intérêt.

Le mobilier de l'église d'Hangest-en-Santerre est aussi assez médiocre sous le rapport artistique. Il faut toutefois signaler l'appui de la tribune des orgues qui est composé de panneaux en bois, sculptés au temps de la Renaissance. Ils sont presque semblables à ceux employés au même usage dans l'église de St Pierre de Montdidier, dont le dessin figure ci-dessus (3).

L'église possède en outre un assez beau tableau, mais d'un art très peu religieux, qui représente St Jean-Baptiste dans le désert. Cette peinture de l'école française du XVIIIe siècle, sert de retable dans une chapelle. Enfin les fonts baptismaux d'Hangest-en-Santerre appartiennent à un genre représenté par de nombreux spécimens dans l'arrondissement de Montdidier. Ils sont en pierre et datent du XVIe siècle. Leur cuve circulaire est cantonnée de quatre appendices arrondis, le tout orné de

(1) Cette disposition n'existe pas aux collateraux.

(2) On remarque aussi quelques culs-de-lampe aux retombées des nervures des voûtes du bas-côtés méridional, vers son extrémité. Ils sont généralement ornés de têtes humaines. L'une parait même porter une perruque « à la Louis XIV ».

(3) Voir page 17.

têtes de chérubins, de mascarons et de guirlandes. Il est peu probable que ces appendices aient jamais servi de chapiteaux à des colonnettes détruites, qui auraient caché les quatre statuettes sculptées sur le support central.

Celles-ci représentent sans doute les quatre évangélistes. Entre elles, sont disposées des chutes de fleurs et de fruits suspendues à des bandelettes flottantes. Ces remarquables fonts baptismaux sont malheureusement en assez mauvais état.

Près de la place qu'ils occupent, contre la paroi du bas-côté septentrional, est appliqué un encadrement en pierre, qui doit aussi dater de la Renaissance. Sa partie inférieure est ornée de rosaces. Les deux pilastres qui servent de montants sont couverts de reliefs de même style que ceux de la tribune de l'orgue et les chapiteaux présentent des têtes de chérubins. L'entablement est très légèrement arqué. On y remarque diverses moulures et ornements (1). Au milieu s'épanouit une palmette.

Saint-Martin est le patron de l'église que nous venons de décrire. Elle fit partie, d'abord du doyenné de Montdidier, puis, à partir de 1636, de celui de Davenescourt. Depuis le Concordat, la paroisse dépend du doyenné de Moreuil. Avant la Révolution, le prieur de Notre-Dame de Montdidier, en vertu d'un droit qui remontait à 1185 et avait été confirmé par une bulle du pape Urbain III (2), jouissait de la moitié de l'autel et de quelques autres avantages.

C'est dans un acte de 1114 que l'église d'Hangest-en-Santerre est citée pour la première fois. Elle était alors tenue en personnat par Oger d'Amiens (3), moine de Lihons, qui la donna au prieuré où il résidait. Les droits d'Oger sur cet autel, d'abord contestés, par Ingelran, doyen du chapître d'Amiens, furent reconnus et confirmés par Guillaume, archevêque de Reims, en 1183.

Tels sont les seuls renseignements que l'on possède sur l'origine du monument, qui vient d'être décrit (4).

R. de GUYENCOURT.

(1) Deux statues de la Ste Vierge tenant le corps du Christ sur ses genoux, sont aussi conservées dans l'église d'Hangest-en-Santerre. — Elles ne présentent rien de remarquable.

(2) Voir Darsy, *Bénéfices de l'église d'Amiens*, T. II, p. 347.

(3) Le nom d'Oger parait aussi sous la forme Otbert. Ce personnage aurait été d'abord prévôt de la Cathédrale d'Amiens. (V. Darsy, *loc., cit.* T. I p. 194 et 309, note). Le père Daire prétend qu'il tenait son bénéfice du chapître d'Amiens.

(4) Le village d'Hangest-en-Santerre, fut chef-lieu de Canton pendant quelque temps, lorsque furent créées les nouvelles circonscriptions administratives. En 1792 un habitant de ce village, D. Mortier, émit des billets de confiance, fait fort rare, hors des villes, dans le département de la Somme. — V. Société des Antiq. de Picardie, Mem. in-8° T. XVIII Recherches sur les billets de confiance, etc., par M. Bazot.



HANGEST-EN-SANTERRE

Chœur de l'église

CANTON DE ROYE

NOTICES PAR MM. CH. DUHAMEL-DECÉJEAN ET L'ABBÉ ODON

ROYE

La ville de Roye était à son origine une habitation celtique qui se forma sur la rive septentrionale de l'Avre, dans des conditions topographiques qui sont invariablement celles des localités du même temps. Elle fut, en raison de la traversée de la rivière précitée, le point de jonction et de croisement de deux importants chemins d'époque gauloise qui contribuèrent pour une bonne part à son développement : l'un s'en allait du Nord vers le Midi par la direction d'Arvillers, Andechy, Villers, Roye, Verpillières ; l'autre passait de l'Est vers l'Ouest par Nesle, Balâtre, Waucourt, Roye, Beuvraignes, Hainvillers, Mortemer.

Lorsque l'occupation romaine traça les grandes voies qui furent l'instrument le plus efficace et le plus puissant de sa longue domination, Roye se trouva encore placée sur la rencontre de plusieurs chemins considérables : l'un était la route d'Amiens à Noyon et Soissons ; l'autre la route de Boulogne-la-Grasse et de Montgerain ; un troisième, la route de Senlis vers le Nord. La première de ces chaussées suit une ligne droite d'Amiens à Roye, dans le même sens que le chemin gaulois, mais sans traverser aucune des anciennes localités intermédiaires. Celles-ci sont au contraire reliées par la voie gauloise, ce qui est un fait très caractéristique.

Les souvenirs de l'époque gallo-romaine se sont montrés nombreux tout autour de la ville de Roye, notamment au camp, nommé aujourd'hui le Vieux-Catil. L'étude en a été faite avec les plus savants détails dans les Bulletins de la Société des Antiquaires, en 1882 et 1883. Est-ce à l'époque gallo-romaine qu'il faut faire remonter les premières fortifications de Roye ? La question n'est pas élucidée, mais le Roman de Raoul de Cambrai, au IXe siècle, cite la ville de Roye en même temps que plusieurs autres places fortes et de manière à laisser entendre, qu'au moins à cette date, elle était fortifiée.

En l'an 806, Roye faisait partie des possessions d'Helgaud, comte de Ponthieu et de Montreuil, avant de passer dans les mains du comte de Vermandois. Hugues, duc de France, s'en empara momentanément en 932, au préjudice d'Herbert II ; et la Chronique de Flodoard en mentionnant cet évènement donne à Roye le nom latinisé de *Rauga*.

Herbert IV de Vermandois, rentré en possession, fonda en 990 la Collégiale de Saint-Georges, dont il sera parlé plus loin.

Sous le règne de Louis-le-Gros, Roye avait pris assez d'importance pour fournir aux armées royales un corps de quinze cents archers, et en 1183 elle fut réunie à la couronne de France. L'année suivante, elle reçut de Philippe-Auguste une charte de commune en 58 articles, qu'il n'y a pas lieu de reproduire ici, puisque la publication en a déjà été faite.

Des personnages portant le nom de Roye apparaissent à plusieurs reprises ; tels, Auberi de Roye dans une charte d'Eterpigny en 1150 ; Barthélemy de Roye en 1205, qui céda le château à Philippe-Auguste ; Nicolas de Roye, évêque de Noyon, de 1228 à 1239 ; Mathieu de Roye, dans une charte de 1233 (1) ; Druon de

(1) Arch. nat. Sect. Adm. S. 5223.

Roye, au tournoi de Hem en 1278; Marie de Roye (1) en 1399; Gui de Roye, archevêque de Rheims en 1409; et d'autres encore, cités par Dom Grenier dans sa Topographie, et par le Cartulaire d'Ourscamp.

La ville eut souvent à souffrir des guerres et des invasions. Sa situation sur des routes importantes l'y exposait plus qu'une autre. En 1369, Robert Knowles, avec des Anglais et des Flamands, s'en empara et la ruina. Quatre ans après, en 1373, le duc de Lancastre la livra aux flammes et la détruisit à tel point que ses habitants l'abandonnèrent. Pour qu'elle ne restât pas déserte, Charles V abolit les charges de Commune et réunit la ville à son domaine.

En 1406 et 1411, Roye fut pillée par les Bourguignons. De 1419 à 1653, elle fut prise et reprise neuf fois par les Anglais, les armées du duc de Bourgogne et de Louis XI, les soldats de François I[er], de Charles-Quint, de Philippe II et du Prince de Condé.

Certains auteurs veulent que Roye soit le ***Rhodium*** de la Table Théodosienne. Danville au contraire (2) pense que c'est Roiglise, et ses raisons sont très sérieuses.

La ville de Roye possède aujourd'hui deux églises, celle de Saint-Pierre et celle de Saint-Gilles. Elle en a possédé six autres qui ont disparu, savoir : l'église des Cordeliers, fondée en 1222 par Raoul Purthur qui y fut enterré en 1250; celle des Minimes, fondée en 1633 par Maximilien de Belleforière de Soyécourt, et qui fut terminée en 1652; celle des Annonciades, bâtie sous Charles VIII; celle de Saint-Médard de Toule qui existait au XII[e] siècle, et que le Pouillé de 1301 appelle Saint-Mard de Thole; celle de Saint-Georges qui datait du X[e] au XI[e] siècle, et dont le vocable fut momentanément changé en celui de Saint-Florent, lorsque les reliques de ce saint, transférées de Saumur à Roye en 1076, y furent déposées par les soins de Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, jusqu'à l'achèvement de la Collégiale de Saint-Florent en 1152.

Il est arrivé à certains auteurs de confondre l'église de Saint-Florent, qui était une collégiale, avec l'église de Saint-Pierre, et d'attribuer à celle-ci des dates et des origines qui appartiennent à la première. On pourrait observer à leur excuse que Saint Florent est resté le patron de la ville de Roye, bien que l'église paroissiale soit sous un vocable différent.

Le monument debout à l'heure actuelle, et qui a toujours porté le titre d'église Saint-Pierre, forme maintenant la paroisse principale de Roye, avec l'église de Saint-Gilles pour succursale. Il n'a conservé de sa construction première qu'une très faible partie de la façade.

Ce serait même une exagération de dire que « cette façade appartient à l'époque romane », sans donner à cette affirmation les correctifs nécessaires.

Sur les trois portes qu'elle présente, deux n'ont rien de roman : elles sont en style flamboyant de la fin du XV[e] siècle. La grande fenêtre du pignon a été percée en 1667; elle a été restaurée en 1843 par M. Ramée, et elle a été remaniée en 1871 d'une façon complète. Parmi les contreforts, deux sont décorés de gargouilles, de niches avec pinacles à crochets; les rampants du comble sont également pourvus d'ornements dont l'existence indique une tout autre époque que celle du roman.

Dans le portail central lui-même, que plusieurs écrivains se sont plu à citer, il existe aux retombées de l'archivolte des animaux fantastiques absolument modernes.

(1) Arch. nat. S. A. PP. 1, f° 195 v°.

(2) Les distances portées sur la carte s'accordent avec Roiglise et non pas avec Roye.



ROYE

Façade principale de l'église St Pierre

Le tympan actuel, construit en 1866, ne ressemble en rien à celui que montrent les dessins de 1844, et le tympan de 1844 n'était déjà plus une œuvre romane. En dépit de leur ornementation savante, le tympan du portail de Roye et la fenêtre qui le surmonte sont du pur XIXe siècle. Les chambranles de la porte ne sont pas romans non plus.

Donc, c'est inexact de parler « de la façade romane de Saint-Pierre de Roye ». Il faut dire, pour rester dans la vérité, que cette façade conserve dans sa construction quelques fragments pouvant remonter environ au XIIe siècle (1).

Une bulle du Pape Lucius III, datée du 18 Avril 1184, fait mention à plusieurs reprises de l'Eglise Saint-Pierre de Roye — *regensem ecclesiam Sancti Petri* —. Cette bulle est, pour le moment, le plus ancien document écrit qui soit applicable à l'église Saint-Pierre ; et M. Corblet s'en sert pour la dater du commencement du XIIe siècle. Il serait plus sûr de l'attribuer, en l'état actuel et d'après le peu qui en subsiste, à une date plus rapprochée de la fin de ce même siècle. Car un autre document, racontant la translation des reliques de Saint Florent en 1152, ne cite, parmi le clergé assistant à la cérémonie, aucun prêtre représentant l'église Saint-Pierre. Il est probable que cette église n'existait pas alors, et que sa construction doit être placée entre 1152 et 1184.

A la vérité, l'arc brisé fut connu, dans la région bien avant l'an 1100, mais la sculpture des archivoltes et les motifs qui y sont employés sortent évidemment du genre pratiqué par les artistes qui travaillaient alors dans les églises du Santerre.

Voici d'ailleurs une description récente (2) du portail de Saint-Pierre ; la citation n'en peut pas être suspecte : « Le portail est tracé en arc brisé. Le tympan et « le chambranle de la porte sont modernes et d'un assez mauvais style, mais les « trois voussures et leurs colonnettes sont en bon état de conservation. La voussure « inférieure est ornée de zigzags ayant pour profil un tore et un canal. La voussure « médiane offre une décoration très riche et très *originale* qui semble *imiter « l'orfèvrerie*. Le profil général est un quart de rond. Chaque claveau est orné « d'*un animal fantastique* de forme différente *sculpté à la manière des ivoires « orientaux* avec contour coupé à angle droit sur un fond profond. Entre chaque « animal est un ornement chevauchant sur deux claveaux et consistant en *un disque « creusé en entonnoir* au fond duquel est une pointe de diamant. Ce riche bandeau « est encadré d'un tore décoré d'un rang de petits demi-cercles entrecroisés. « La voussure supérieure est ornée d'un tore aminci à arête, creusé d'un *canal perlé* ; « des crochets en méplat flanquent ce tore et il est surmonté d'un rang de crochets « affrontés dans un canal. Enfin une moulure d'archivolte encadre le tout. Elle « forme un quart de rond décoré de *feuilles d'acanthe* et surmonté d'un canal où « s'espacent des têtes de clous ».

Il est matériellement vrai que les feuilles d'acanthe, les canaux perlés, les animaux fantastiques sculptés à la manière des ivoires d'Orient, et les imitations d'orfévrerie sont une exception parmi les églises romanes de la contrée qui fait l'objet de cette étude.

Ajoutons seulement que les fûts des six colonnes du portail sont annelés, et que leurs bases se rattachent aux socles par des griffes.

Au centre du pignon de façade, et au-dessus de la fenêtre dont il a été parlé

(1) Il est possible que les fragments d'époque romane du portail de Roye aient fait partie de l'église antérieure et qu'ils aient été conservés dans l'église actuelle à cause de leur valeur, ou en vertu du principe liturgique qui ordonnait de faire entrer dans l'édifice à reconstruire le plus qu'on pouvait des matériaux de l'église précédente.

(2) Mémoires de la *Société des Antiquaires de Picardie*, 1895.

déjà, s'ouvre une petite rosace dont le centre est un quatrefeuille ajouré, mais dont tous les entrecolonnements sont aveuglés par une maçonnerie probablement plus récente. Cette rosace n'a pas tout à fait deux mètres et demi de diamètre ; sa bordure assez large se compose de moulures nombreuses, rapprochées et un peu grêles qui contrastent avec le genre plus sévère des balustres au dessin très rude formant les rayons de cette sorte de roue.

Les bases et les chapiteaux des balustres n'offrent pas le type roman, mais ressemblent plutôt au dorique romain.

A part cette petite rosace et les fragments du portail central signalés plus haut, la façade entière est du genre flamboyant.

Le pignon a été exhaussé dans le cours du XVI[e] siècle, et on y a encastré une statuette, aujourd'hui détériorée, qui représente Saint Florent dans sa barque. Les angles inférieurs des rampants étaient ornés, d'un côté, de la statue de Saint Pierre ; de l'autre côté, de la statue de Saint Paul.

Le portail de droite se compose d'un cintre surbaissé, surmonté d'une accolade aiguë à feuilles de choux frisés. Le sommet de l'accolade est coupé par une anse de panier qui encadre des panneaux appliqués, avec moulures prismatiques.

Le portail de gauche, un peu moins ancien peut-être, est décoré de pinacles appliqués aussi et très gracieusement sculptés. La galerie qui le surmonte est à enroulements, tandis que celle du côté droit est en losanges. Des contreforts portant des niches flamboyantes flanquent la façade de chaque côté.

Chacune des travées de la nef a son pignon garni, comme les pignons du transept, de médaillons, de rosettes et d'écussons. L'un de ces derniers, maintenant effacé, avait pour armoiries : *parti de France et de Bretagne.*

M. Corblet le rapporte au temps du roi Louis XII qui épousa en 1499 Anne de Bretagne.

Entre chaque pignon, surgissent des gargouilles sculptées, et se remarquent des statues et des pinacles très ingénieusement travaillés.

Les murs de la nef sont en briques dans leur partie haute, et ils sont soutenus par des contreforts en pierre avec gargouilles très saillantes. La toiture des travées est en tuiles.

Le clocher, assis au centre de la croisée, sur les quatre gros piliers du transept, est orné d'arcatures et flanqué à ses quatre angles de contreforts sommés de tourelles en pierre se terminant en forme de coupole, reliées entre elles par une balustrade également en pierre qui a été restaurée et modifiée vers 1865. Un beffroi carré en charpente du XVIII[e] siècle (1), surmonté d'une haute flèche octogone, renferme quatre cloches ; deux sont datées de 1779, et deux de 1818. Toutes ont été fondues par Cavillier de Carrépuits.

Le plan de l'Eglise, liturgiquement orienté, est en croix latine avec transept peu saillant. La nef comprend six travées, et le chœur, élevé de trois marches, en a deux ; l'abside est polygonale. Les deux collatéraux de la nef se prolongent autour du chœur et du sanctuaire. On pense qu'il existait une crypte sous l'édifice primitif, mais rien ne la révèle maintenant Les pierres de la construction ont été fournies par les carrières de Villers-lès-Roye.

(1) M. Dusevel dit que la charpente est du XVII[e] siècle, mais M. Corblet indique le XVIII[e], et son assertion parait plus exacte.



ROYE

Abside de l'église St Pierre

Voici les dimensions principales du vaisseau :

Longueur totale de l'édifice.	58m39.
— de la nef.	35m76.
— du chœur	17m13.
Largeur de la nef	17m58.
Hauteur du sol aux voûtes.	14m86.
Circonférence des piliers	3m22.

Douze colonnes cylindriques, à base octogone, soutiennent la maîtresse-voûte de la nef. Elles n'ont pas de chapiteaux, et les nervures partent du fût, suivant le style de l'époque. Contre la façade intérieure, au bas de la nef, deux colonnes sont à demi engagées dans la muraille. Dans les collatéraux, les pilastres de retombée se profilent sous forme d'arêtes prismatiques qui s'élancent du sol à la voûte enrichie de pendentifs.

Les quatre piliers du transept qui soutiennent le clocher, ainsi que les piliers du chœur, sont composés d'un faisceau de colonnettes effilées, dont le chapiteau est remplacé par des ornements en style de la fin du xve siècle, tels une suite de petits arcs trilobés inscrits dans un plein cintre, ou bien des feuillages enroulés, des ceps de vignes, des frettes, etc.. Les grilles en fer forgé, datant de 1774, qui fermaient le chœur, ont disparu.

Les voûtes sont belles et offrent une grande variété dans leurs dispositions. Celle de la croisée du transept est sur ogives avec liernes et tiercerons, sans pendentifs, ni ornements à la rencontre des nervures.

La voûte de la chapelle du côté gauche est du même dessin, mais elle est décorée d'une clé très riche au centre, et de huit rosaces disposées en forme de couronne.

Celle de la chapelle de droite est encore plus compliquée, et son ornementation comporte treize rosettes.

Les voûtes de la nef et celles des collatéraux sont en simple croisée d'ogives avec clés sculptées, des premières années du xviie siècle (1) ; mais celles de l'hémicycle absidal remontent à fin du xve et au début du xvie ; elles sont très travaillées et très remarquables, quoique les courbes de l'abside resserrent les nervures et les rendent irrégulières par le fait même. Les clés sont enrichies de très jolies ciselures ; les pendentifs sont élégants et se détachent avec légèreté, offrant les sujets habituels : le Père Eternel, la Sainte Vierge, des prophètes, des anges et des saints, des médaillons et des rosettes. Les trois arcades de l'hémicycle sont frangées d'arcs trilobés tels qu'en offrent souvent les portails du xve siècle ; la voussure est ici datée de 1494.

La profusion des ornements à l'abside contraste avec le genre plus simple du bas de l'Eglise. Le mur du chevet date de 1479 ; et le pilier situé derrière le maître-autel est de 1488.

Vers le milieu du bas-côté gauche s'ouvre la chapelle latérale dédiée à Saint Florent. Elle prend deux travées qui sont fermées par des grilles en fer. Du côté du Levant se dresse l'autel de Saint Florent ; et, du côté opposé, un confessionnal en bois de chêne. Les fonts baptismaux en pierre sont placés dans cette même chapelle. Ils ont la forme, assez fréquente dans la région, d'une coupe ovale, avec un couvercle en cuivre.

(1) *Eglises, Châteaux, et Beffrois....* Notice par MM. Dusevel et de la Fons, page 5.

Contre la muraille Est du transept droit s'appuie un autel du Sacré-Cœur, en pierre sculptée, d'un remarquable travail. La chapelle absidale est dédiée au Saint-Sacrement. La chapelle du transept gauche, dédiée à la Sainte Vierge, est ornée d'un magnifique autel en pierre qui a été placé en 1898. L'autre chapelle a pour vocable Saint-Roch.

La chaire est l'œuvre d'un maître menuisier de Roye au xviiie siècle ; et vis-à-vis d'elle, sur le banc d'œuvre, on voit une relique de Saint Florent enfermée dans un buste du Saint Patron de la ville de Roye.

Le maître-autel est en marbre blanc avec des appliques dorées et un bas-relief, doré aussi, représentant la Cène.

Les vitraux sont une des grandes richesses de l'église de Roye, et ils subissent en ce moment (1898-1899) une restauration fort importante qui leur rendra, il faut l'espérer, leur éclat primitif.

Voici, d'après M. Corblet, les sujets de ces verrières dont les anciens coloris sont merveilleux et les dessins d'une habileté hors de pair.

« *Bas-côté Nord, 1re fenêtre.* Arrivée et Adoration des Mages. Massacre des Innocents.

2e fenêtre. Histoire d'un pèlerin de Saint-Jacques. Une bataille des Croisades.

3e fenêtre. Un crucifix. Saint Florent.

Bas-côté Sud 1re fenêtre. Notre-Seigneur. Résurrection de Lazare. Conversion de Saint Paul. Saint Pierre-ès-liens. Héliodore chassé du temple et poursuivi par un chien.

2e fenêtre Un ange. Un animal symbolique de l'Apocalypse. La Samaritaine. Saint Crépin et Saint Crépinien. Saint Cosme et Saint Damien. Sainte Catherine martyrisée. Sacrifice d'Abraham. Décollation de Saint Jean. Suzanne devant ses juges. La cour d'Hérode.

3e fenêtre. L'Ascension de N.-S La Pentecôte. La Résurrection. Jésus-Christ chassant les marchands du Temple. Des groupes de Saints. Des démons rouges et verts qui tourmentent les damnés et qui les trainent dans des brouettes. Les limbes. Le lavement des pieds. La pécheresse chez Simon. Noces de Cana. J.-C. au milieu des Docteurs. Les armoiries des donateurs de la verrière.

4e fenêtre. Des anges jouant divers instruments de musique. Arbre de Jessé.

Fenêtre de l'abside. La mort de la Sainte Vierge. Un apôtre lit les prières des agonisants ; un autre jette de l'eau bénite avec un goupillon. Plus loin, deux vieillards ; l'un souffle dans un encensoir, l'autre a déposé par terre son livre et ses lunettes. A part les anachronismes, ce vitrail est fort remarquable.

Chapelle de la Vierge. Martyre de Saint Crépin et de Saint Crépinien. Création du monde. Adam et Eve. Sacrifice d'Abel. Caïn meurtrier, et plusieurs autres traits tirés de la Genèse.



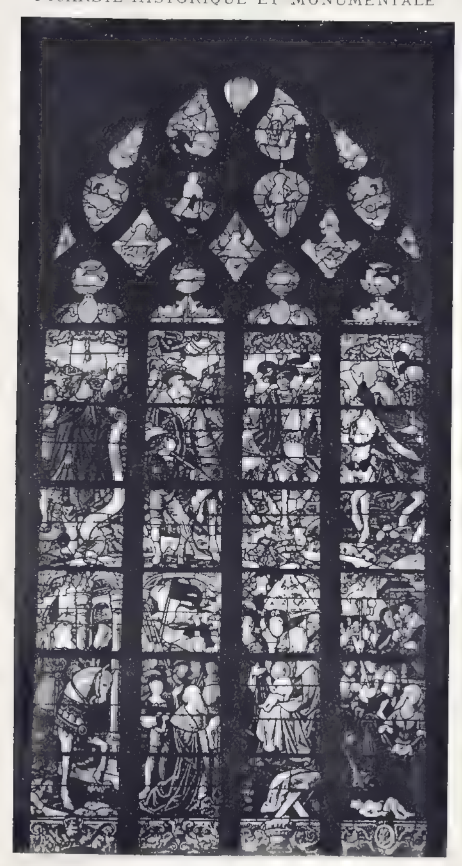
ROYE

Intérieur de l'Église St Pierre



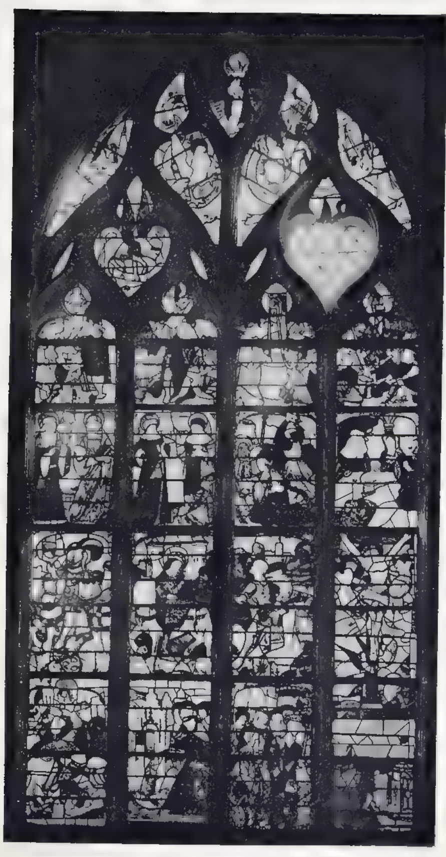
ROYE

Collatéral méridional de l'église St Pierre



ROYE

Vitrail de l'église St Pierre



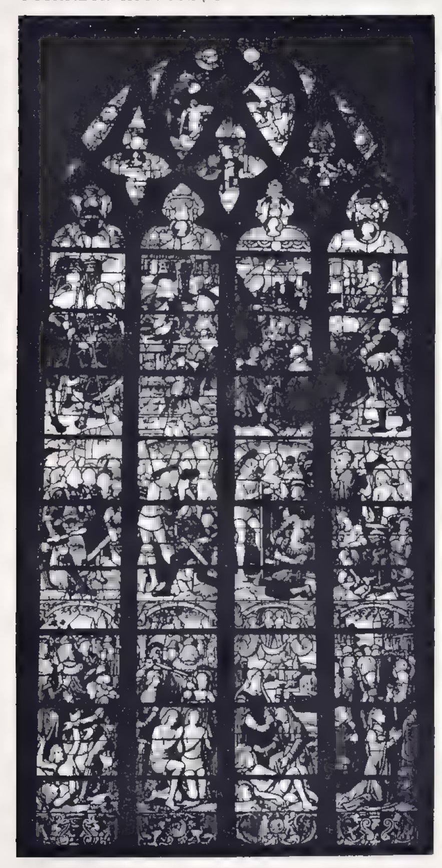
ROYE

Vitrail de l'église St Pierre



ROYE

Vitrail de l'église St Pierre



ROYE

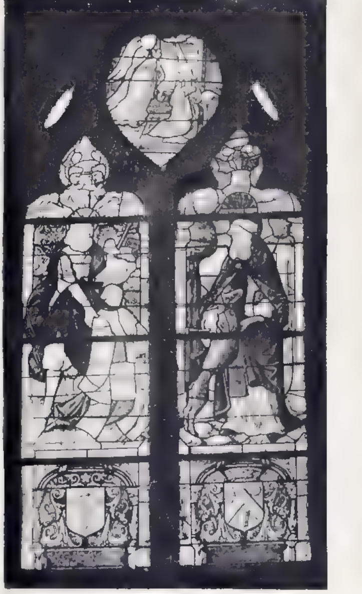
Vitrail de l'église St Pierre





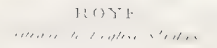
ROYE

Église St-Pierre — Vitraux









ROYE

Vitraux de l'église St Pierre

Tous ces vitraux datent du xve et du xvie siècles ; leur variété, leur éclat, la perfection des figures et des draperies font regretter singulièrement la destruction inintelligente et irréparable des sujets tels que les sacres de Saint Louis, de Clovis, de Charlemagne, la cour de Rome, etc... »

Les indications qui précèdent ont besoin d'être complétées par celles que voici. Les fenêtres de l'Eglise sont à trois meneaux avec la partie supérieure en cardimorphes. Chaque fenêtre est d'un dessin différent, comme on le remarque souvent à cette époque. La fenêtre du transept droit, plus large, est la seule qui ait quatre meneaux. Les compartiments formés, tant par les cardimorphes que par les meneaux et les barres de vitrage, contiennent généralement un sujet, ce qui explique la quantité de sujets divers énoncés dans la description d'une seule baie.

Dans les murs de l'abside s'ouvrent trois oculus, sans divisions, contenant aussi des vitraux peints.

Les pierres tumulaires, autrefois nombreuses, ont été détruites en 1772, à l'exception de celle de François Cabaille et d'Anne Jobart qui porte cette inscription :

> Ces deux furent touchés d'une commune flamme,
> Dont la sainte vertu fut l'unique flambeau ;
> Leurs deux cœurs en vivant n'eurent qu'une même ame,
> Leurs deux corps en mourant n'eurent qu'un seul tombeau.

En novembre 1876, lors de la construction d'un calorifère, on découvrit une dalle en pierre dure portant un bas-relief qui représente la décollation de Saint Jean-Baptiste, et qui offre l'inscription suivante :

Fr. Pratano (1), Clarissimo Viro Urbis Royae Præfecto et Iohannae Aube Clarissimae Conjugibus charissimis Petrus et Johanna liberi moestissimi Aeternam Requiem deprecantes Posuere Anno Domini MV^c^ LXVII.

Obiit ille Anno MV^c^ LX — XXI cal. novemb. Haec vero Anno MV^c^ LXVII VII calend. Junii. Requiescant in Pace.

Il existait, paraît-il, dans l'église St Pierre, bon nombre de tableaux remarquables sur toile et sur bois. Ceux qui restent : Saint Jean baptisant dans le Jourdain, la Femme adultère, la Bienheureuse Marguerite-Marie, sont dignes d'intérêt. Les deux premiers sont attribués à l'atelier de Jouvenet.

Il convient en terminant de ne pas oublier le buffet d'orgue, de style Louis XV, provenant — dit-on — de Morienval, et une statue de Saint Roch qui n'est pas sans valeur.

ÉGLISE SAINT-GILLES

« Il ne reste absolument rien, dit M. Corblet, de l'ancienne église romane de Saint-Gilles ». Nous avons seulement une preuve de son existence au xiie siècle, dans la bulle déjà citée du Pape Lucius III, du 18 Avril 1184, et nous connaissons sa disparition dans l'incendie de 1475. On pourrait peut-être lui attribuer les épais soubassements en grès des murs latéraux.

(1) En français, Dupré ou du Pré.

L'édifice fut rebâti à la fin du xve siècle. Les archives de Roye possèdent une charte précieuse, en latin, sur parchemin, qui a trait à cette reconstruction. Elle est du 1er Mai 1490, sous le Pontificat d'Innocent VIII. Sur la demande des paroissiens de Saint-Gilles, et considérant la pénurie de leurs ressources, le Pape accorde des indulgences à ceux qui contribueront à la réfection de l'église, à l'achat des ornements sacrés et des objets nécessaires au Culte. Par le même acte, le Pape fixe la dédicace du monument après les fêtes de Pâques.

On a employé, dans les travaux, la maçonnerie de briques d'une façon presque exclusive. Seuls les encadrements des fenêtres et les meneaux sont en pierre à l'extérieur.

L'église, régulièrement orientée, est de forme cruciale. Elle se compose d'une nef à quatre travées avec deux bas-côtés, et d'un chœur à deux travées terminé par une abside à trois pans.

Le portail, auquel on accède par un large escalier de trois marches, est en arc tiers-point ; il est surmonté d'un clocher en rectangle barlong qu'épaulent de forts piliers butants. C'est une reconstruction effectuée en 1742, par Jean Dubois, charpentier des moulins et châteaux du Marquis de Soyécourt.

Au-dessus du beffroi en charpente, s'élance une pyramide couverte d'ardoises, dont le sommet porte deux croix et une tige surmontée d'un coq. Du côté gauche, une tourelle ronde en briques s'élève à l'angle de la façade et, de son sommet, un passage non couvert fournit un accès peu ordinaire au beffroi, qui contient trois cloches fondues par Cavillier en 1828.

Les toits des chapelles latérales et de l'abside sont couverts en tuiles.

L'intérieur de l'Eglise frappe le regard par sa régularité. Les arcs des travées de la nef et du chœur sont en tiers-point de même dimension, et reposent sur des piliers hexagones assez intéressants. Les faces intérieures d'entrecolonnement de ces piliers sont unies, tandis que les autres côtés sont décorés d'une colonnette appliquée sur chaque angle et de trois canaux séparés par des bandeaux. Il n'y a point de chapiteaux, mais seulement, comme au début du xvie siècle, une tablette chargée d'une suite de petits arcs tiers-point dans lesquels s'inscrit un trilobe, et dont les retombées posent sur un trèfle renversé. Cette ornementation est très réussie.

Les voûtes étaient en bois avec tirants et poinçons jusqu'à l'année 1779 ; elles furent réparées cette année-là, et de nouveau en 1819. Elles sont maintenant en croisée d'ogives avec liernes et tiercerons.

Dans les collatéraux, on reconnaît les traces des voûtes en bois avec tirants et poinçons, mais il y a maintenant une voûte en plâtre.

Chacune des fenêtres, possède un meneau qui s'épanouit en cardimorphe.

Le chœur est élevé d'une marche sur la nef, et le sanctuaire de deux marches sur le chœur. Le rétable du maître-autel se compose d'un tableau, au-dessus duquel est placée une sculpture sur pierre formant cinq compartiments avec dais, qui renferment les statuettes de Notre-Seigneur et des quatre évangélistes.

Le transept a deux chapelles : celle de la Sainte Vierge à gauche ; celle de Saint Eloi, à droite.

Plusieurs statues méritent d'être citées, surtout celles de la Sainte Vierge, de Saint Roch, de Saint Georges et de Saint Nicolas.

Autour de l'église se trouvait le cimetière de la paroisse ; il fut fermé, et — chose assez rare — des habitations s'élevèrent bientôt sur son emplacement.

En 1793, il fut question de supprimer l'église Saint-Gilles et de ne laisser subsister que celle de Saint-Pierre ; mais les habitants du faubourg protestèrent



ROYE

Maison du XVIe siècle sur la place d'Armes

énergiquement, la municipalité joignit ses instances aux leurs, et la paroisse Saint-Gilles fut maintenue.

Par ordonnance royale de 1826, elle fut érigée en chapelle vicariale avec chapelain particulier. Elle est aujourd'hui succursale, avec Saint-Mard comme chapelle de secours.

Une maison qui porte le n° 9 de la place d'Armes offre un intéressant exemple des constructions en bois du xvie siècle. Le pignon sur rue a la forme d'un arc Tudor coupé au sommet par une tige de bois sculpté qui simule la flèche d'un arc tendu. Sur toute la courbure sont dessinés des rameaux de chêne ; les pièces de charpente reposent sur deux consoles soutenues par des statuettes en forme de cariatides. Les solives, les poteaux corniers et les poutres sont ornés de rinceaux et de têtes d'animaux. Les linteaux des fenêtres et de la porte d'entrée sont sculptés de feuillages et de fruits. A droite de l'entrée, une console représente une tête coiffée du chapeau de Charles IX.

La tradition locale prétend que cette maison était une hôtellerie dans laquelle mourut Jeanne de Bourgogne. M. Corblet a démontré que le fait ne pouvait pas être exact, puisque l'architecture de cette maison date du xvie et non pas du xive siècle. Mais M. Coët explique la contradiction apparente comme il suit : Avant le xvie siècle, se trouvait au même endroit une hôtellerie adossée à l'église de Saint-Florent ; or, en 1553, lors de la prise de Roye par l'armée de Charles-Quint, l'incendie réduisit en cendres le clocher de Saint-Florent et en même temps l'hôtellerie qui, plus tard, fut reconstruite sur son ancien emplacement. Ceci est confirmé par un acte constatant que l'hôtellerie, dans laquelle mourut Jeanne de Bourgogne, fut brûlée par les Impériaux et qu' « en son emplacement fut basti un autre logis ». Cet acte explique la tradition en ce sens que c'est dans l'ancienne hôtellerie, à laquelle succéda la maison actuelle, qu'est morte la femme de Philippe-le-Long.

La ville de Roye a été fortifiée par une enceinte de fossés et de murailles garnies de sept tours ; il en subsiste encore des fragments, d'une certaine importance, dans quelques propriétés particulières situées du côté méridional de la cité. Ces fragments méritent une attention spéciale, surtout en raison de la rareté de plus en plus grande des monuments d'architecture militaire dans la région. Un plan des fortifications en 1652 a été retrouvé dans la Bibliothèque de l'Arsenal (in-f° n° 438, H.) par M. Gomart qui l'a reproduit, avec une notice, dans le tome XXII des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.

M. Gomart y a joint les Armoiries de la ville : *De gueules à la bande d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or ;* et une vue d'ensemble, prise en 1770 du faubourg Saint-Gilles, donnant une partie des murailles et des tours, la porte de Paris, les églises, l'hospice, la tour Saint-Laurent et le bastion Lupar. La ville de Roye possède aussi de nombreux souterrains creusés dans la craie, comme on en rencontre fréquemment en Picardie.

Autrefois érigée en prévôté, Roye avait un bailliage dont la juridiction s'étendait sur un large territoire.

L'hôtel de ville renferme un musée et une bibliothèque installés dans une belle salle située au premier étage. Les rayons portent plus de quinze mille volumes, dont le catalogue est dressé avec soin.

A l'Hospice il y a des meubles de valeur. La salle des Administrateurs, décorée

en style Louis XV, renferme une très belle table, dite *financière*, ornée de cuivres d'une grande pureté, des armoires et des consoles, une pendule aux fines ciselures et des fauteuils. Dans la Pharmacie on trouve d'anciens vases en faïence de Nevers, des bahuts sculptés par les Religieux qui desservaient autrefois l'hospice, et des pièces rares de faïence de Strasbourg.

BEUVRAIGNES

Beuvraignes est l'une des principales communes du Canton de Roye. Sa population est d'environ onze cents habitants. Ercheu arrive à peu près au même nombre, tandis que, parmi les trente-quatre autres localités rurales de ce canton exceptionnellement vaste, aucune n'atteint le chiffre de cinq cents habitants.

Et l'on peut dire de Beuvraignes que son importance historique est en rapport avec son étendue territoriale, car ses annales sont d'un haut intérêt et elles embrassent toutes les périodes de notre histoire locale.

Nous retrouvons à Beuvraignes l'époque celtique, l'époque gauloise, l'ère gallo-romaine et franque, le moyen-âge et la féodalité. Le xvi[e] siècle, le xvii[e] et la Révolution y ont également gravé d'inoubliables souvenirs.

Mais avant de les rappeler en peu de mots, il faut indiquer que le village actuel s'est formé de plusieurs agglomérations d'origines distinctes qui se sont soudées et réunies les unes aux autres, tout en gardant dans le langage local leurs noms sous le titre de lieux-dits. On reconnaît ainsi plusieurs quartiers qui s'appellent : Les Usages, les Loges, la Neuville, le Cessier, l'Entre-deux-Villes et la Rue de l'Abbaye.

Dans les *Usages*, qu'on nomme aussi *les Communes*, on a trouvé des haches en silex qui ont fait l'objet d'un rapport de M. l'abbé Corblet, en 1864, et qui ont été déposées au Musée de Picardie (1). Les fouilles entreprises à ce moment ont fourni, de l'époque gallo-romaine, des plateaux et des ustensiles en bronze, des poteries samiennes, des amphores et des buires, des meules et des tuiles qui furent retirées d'un caveau maçonné ; puis des traces de fondations en craie et en grès. Les Usages ou Communes forment une plaine de 226 hectares de superficie, limitée dans toute son étendue par un large fossé, à bords relevés, entouré de chemins creux et affectant la forme d'un quadrilatère. Il s'agit là d'une *Villa fiscalis*, comme les Romains en élevaient pour faciliter la perception des impôts et l'administration du pays ; ou bien ce serait une métairie des temps mérovingiens qui aurait succédé à une villa gallo-romaine.

Les débris d'instruments aratoires qu'on a trouvés impliquent l'existence d'une large exploitation agricole, à laquelle peut-être la localité doit son nom, et dont on rencontre un second exemple dans une autre portion du pays, nommée *Les Loges (locellæ)*. Non loin des Usages, les Francs construisirent une autre villa, bâtie en bois, selon leur coutume, sur des assises de pierres dont les vestiges sont encore visibles dans le bois des Loges (2).

(1) *Bull. de la Soc des Ant. de Picardie*. Tome VIII, p. 484.
(2) *Notice historique sur Beuvraignes*, par M. E Coët, 1880.



BEUVRAIGNES

Église vue du Sud Ouest

D'après M. Martin-Marville, lorsqu'une localité présente une division en deux sections de nom différent, comme Haut et Bas, qu'elle possède une chapelle sous le vocable de Saint-Martin, et un marché remontant à l'époque franque, il faut en inférer qu'elle a dû appartenir au fisc royal, et qu'elle a été cédée ensuite soit à l'Eglise, soit à de grands seigneurs ou leudes francs.

Or, Les Loges se divisent en Hautes Logettes et Basses Logettes ; l'église est dédiée à Saint-Martin ; et un marché se tenait au lieu dit « Place à bêtes » qui est devenu plus tard le jeu de longue paume.

On peut donc conclure que Les Loges furent une villa mérovingienne, sinon habitée par les rois de la première race, du moins une villa du domaine royal.

Par la suite des temps, la couronne délaissa son exploitation, ou bien le fisc transformé cessa de revendiquer la possession, et la propriété passa insensiblement à la commune. « L'origine des propriétés communales se rattache, selon toute vraisemblance, à la jouissance indivise du sol par des collectivités permanentes. Sous la domination romaine et sous la domination des Francs, une foule de terrains restèrent sans maître ; les habitants s'en servirent peu à peu comme de paturages pour leurs troupeaux, et plus tard la commune confondit l'usage avec la possession » (1). Il existe à Beuvraignes ce fait extrêmement remarquable que, dans les *Usages*, le produit d'une vaste plaine de deux cents hectares demeure toujours partagé entre les deux cent cinquante plus anciens ménages de Beuvraignes. Ce serait une étude à faire que l'origine de ce partage agraire, ses avantages et ses inconvénients sous le rapport agricole et au point de vue de l'économie politique (2).

Près des *Usages*, en défrichant le bois de St-Martin, on mit au jour, en 1863, des fondations qui formaient une allée large d'environ dix mètres, aboutissant à l'ancienne route romaine de Beauvais à Vermand qui porte ici le nom de Sentier de Beauvais. C'est dans cette espèce de rue qu'on a découvert presque à fleur de terre des fours de potiers construits avec des tuiles à rebords, et, sur l'aire, des vases de diverses formes en terre grise ou noire. Dans la partie inférieure, un conduit borde le four dans toute son étendue et se termine par un tuyau de cheminée. Dans une cave où l'on descendait par un escalier en grès, étaient enfouis une grande quantité d'objets : des meules en poudingue, une lampe en bronze, un fer de javelot, des hipposandales, des monnaies à l'effigie de Néron et de Posthume, une médaille consulaire, etc... (3).

Dans un autre endroit où le sol était en culture, la végétation moins active à quelques places trahissait des différences dans le substratum. En effet on trouva à peu de profondeur une aire formée de ciment et de briques reposant sur une assise de silex et de grès. Au-delà on découvrit une cavité dont les parois étaient faites de pierres plates et de briques alternées. Elle renfermait quantité de fragments couverts de peintures murales où dominait un fond rouge avec des filets verts, jaunes ou noirs. C'était les débris d'une riche habitation romaine.

Le village de Beuvraignes s'étend sur un parcours considérable ; d'une extrémité à l'autre on mesure deux kilomètres trois quarts, et le territoire compte quatorze cents hectares de superficie. La rue principale prend naissance sur la voie romaine, dite le Sentier de Beauvais. Différentes branches s'en détachent, dont plusieurs portent des noms intéressants. Les rues du *Proy* et de *Maubuisson* tiraient leurs noms de deux fiefs qui eurent leurs seigneurs. La rue du *Parrois* aboutissait

(1) *Mémoires de la Soc. des Ant. de Picardie*, Martin-Marville, Tome XXXIII. p. 353 et suivantes.

(2) M. E. Coët. *Loc. cit.*

(3) M. Corblet. *Bull. de la Soc. des Ant. de Picardie*. Tome VIII.

à la Place sur laquelle se trouvait un menhir en grès appelé : *Pierre du Parrois* que M. Dusevel a signalé autrefois. La rue de l'*Abbaye* rappelle la possession par l'Abbaye de Saint-Eloi de Noyon d'un grand domaine que les Religieux cultivaient directement avant le xiv[e] siècle. A partir de l'an 1300, sous l'abbé Servais de Guez, ils résolurent d'affermer. Les bâtiments de la ferme avaient une importance conforme à celle de l'exploitation qui portait sur 515 journaux (1), et ils étaient empreints de ce caractère monumental que les Religieux savaient donner à leurs édifices. Ils renfermaient une chapelle dont on connaît encore l'emplacement. L'Abbaye de Saint-Eloi avait sur ses terres la haute, moyenne et basse justice et divers droits seigneuriaux. Elle possédait encore une partie du village appelée *La Neuville* qui était en fief aux Comtes de Tilloloy, et des terres situées au *Camp Alarme* et aux *Fonds de Grongne* où l'on rencontre des traces d'habitations.



[illegible]

Beuvraignes compte 350 maisons et a eu jusqu'à 1263 habitants. Il serait trop long d'énumérer ici tous les fiefs de son territoire et les familles qui en furent possesseurs (2).

L'autel de Beuvraignes fut donné en 1048, par l'évêque de Noyon, Bauduin I[er], à l'Abbaye de Saint-Eloi ; il y eut donc une église dans la localité à l'époque romane, mais il en reste peu de chose dans l'édifice actuel qui date du xvi[e] siècle. Encore celui-ci a-t-il subi de nombreuses et importantes restaurations à diverses époques, notamment dans la seconde moitié du xvii[e] siècle.

« Le dimanche 2 Août 1653 — au récit du curé de Beuvraignes nommé Villain « — vinrent cinq ou six cents cavaliers allemands de l'armée du Prince de Condé, « qui investirent le village et firent prisonniers le sieur curé et le sieur de la « Feuille, écuyer du marquis de Soyécourt. Le lendemain lundi, sept à huit coquins « s'étant retirés dans l'Eglise et y ayant fait résistance, cela fut cause que l'Eglise « fut brûlée et réduite en cendres avec quinze maisons ».

La nef dut être rebâtie et le clocher également à la suite de cet incendie ; les

(1) Le journal de Roye vaut quarante-cinq ares.

(2) En 1048, le Cartulaire de Prémontré désigne Beuvraignes par *Bebrinias*, mais de 1196 jusqu'à Cassini, Expilly et le P. Daire, c'est toujours Buvrignes, Beuvraines, Beuverignes, sans variations sensibles.

travaux en sont datés de 1665. Le plan de l'édifice était en forme de croix, mais le transept n'est guère plus large que la nef aujourd'hui, et le chevet, qui est la partie la plus ancienne, semble fort étroit relativement au reste. L'appareil du chœur et du sanctuaire est en grès et pierres, tandis que celui des murs et des pignons de la nef est en briques.



[illegible] — Intérieur de l'église.

La façade a été construite au XVIe siècle, elle offre un portail en arc aplati, encadré d'une large voussure, et surmonté d'un linteau horizontal posé sur deux pilastres ; le tout est chargé d'ornements de style Renaissance, parmi lesquels un cartouche porte la date de 1535.

Sur le linteau s'appuie une niche voûtée en écaille, avec pinacles fleuronnés et consoles sculptées de guirlandes.

Au-dessus de la niche s'ouvrent une grande fenêtre ronde, sans divisions, bordée de moulures XVIe siècle, et une autre baie plus petite, en forme d'oculus, placée dans le haut du pignon.

Une tourelle dont la moitié est en encorbellement renferme l'escalier ; elle est coiffée d'une coupole en pierre et elle occupe le côté gauche de la façade ; tandis qu'à droite s'élève la tour carrée du clocher, bâtie en briques avec des cordons de pierre, et butée par des contreforts. On lit à l'intérieur la date de 1665.

Le beffroi, en charpente couverte d'ardoises, contenait trois cloches avant la Révolution : il n'en a gardé qu'une sur laquelle se lit l'inscription suivante :

Jay esté bénie par M[gr] Lovis Villain curé de Buverignes, nommée Marie Renée par haute et puissante Dame Marie Renée de Longveil V[ve] de Messire Maximilien Anthoine de Belforrière chevalier des Ordres du Roy seigneur de Buverignes et autres lieux grand veneur de France 1694.

Au bas est inscrit : Jehan Vitte paroissien (1).

La forme intérieure de l'Eglise comprend une nef avec deux collatéraux, un transept contenant le chœur, et un sanctuaire. Les travées sont au nombre de quatre et font face à huit fenêtres en arc tiers-point, divisées par deux meneaux à moulures prismatiques, qui donnent dans la partie supérieure de chaque baie un remplage différent. Les deux fenêtres latérales du Sanctuaire, qui sont plus petites, n'ont qu'un meneau s'épanouissant en cardimorphe. Tous les ébrasements sont en pierre et creusés de gorges peu profondes.

Les voûtes sont en briques, soutenues par des croisées d'ogives avec liernes et tiercerons en pierre dont les rencontres sont ornées de rosettes variées, au nombre de cinq par chaque travée. Dans les bas-côtés, les voûtes n'ont que des ogives simples, avec une seule rosette à la croisée.

Des colonnes cylindriques à base octogone et sans chapiteaux soutiennent les retombées des arceaux. Le chœur est plus élevé que la nef, mais cet exhaussement est de date récente. Pour l'obtenir, on s'est contenté de rapporter de la terre et de poser un nouveau carrelage.

Le chœur est fermé par une grille en fer, dont la porte surmontée d'un Crucifix rappelle les anciens jubés.

La chapelle du transept droit est dédiée à Saint-Nicolas ; devant l'autel une dalle funéraire portait une inscription devenue illisible.

Au-dessus de l'autel du transept gauche, dédié à la Sainte Vierge, on remarque une toile qui représente l'Assomption.

La rétable du maître-autel est en bois, et ses colonnes à chapiteaux corinthiens font ressortir le cadre d'une autre toile représentant la Crucifixion.

L'arc triomphal est décoré de peintures murales, restaurées en 1861 par M. Ravenat ; on y voit le Père Eternel et Jésus-Christ portant la croix, entourés d'anges aux ailes éployées.

La chaire est d'un beau travail ; elle porte le millésime de 1688. Les fonts baptismaux en pierre sont élevés de deux marches au-dessus du pavé de l'église ; ils se composent d'une colonne à huit pans supportant une cuve de pareille forme, garnie de moulures nombreuses en style de la fin du xv[e] siècle. De la même époque sont deux charmants bénitiers en pierre dont les colonnes hexagones sont couvertes d'arcatures d'un excellent dessin.

A droite du maître-autel, on remarque, posé sur une hampe, un édicule à jour renfermant la statuette équestre de Saint Martin qui donne à un pauvre la moitié de son manteau.

Vers 1740, lorsque l'on a refait le pavage de l'église, les pierres tombales ont disparu ; cela est d'autant plus regrettable que les sépultures étaient nombreuses et très ornées.

(1) M. E. Coët. *Loc., cit.*, Un grand nombre de renseignements historiques ont été puisés à la même source.

— Nicolas de la Fosse, chevalier, fut inhumé à l'entrée du chœur ;

— Charles de Leurye, sieur du Proy, et Nicole Saillart, son épouse, sont inhumées en haut de la nef ;

— Florent de Leurye, fils des précédents, est inhumé auprès d'eux ;

— Claude de Leurye, autre fils, est inhumé également en haut de la nef ;

— Marie de Leurye, veuve de Nicolas Imbert, fut inhumée dans la chapelle de la Sainte Vierge ;

— Charles de Leurye, mort en 1622, et Marguerite Prévost, sa veuve, morte en 1677, sont inhumés dans la nef ;

— Charles de Leurye, leur fils, mort en 1704, et Louis de Leurye, leur petit-fils, décédé à Metz, le 17 Octobre 1772, sont inhumés aussi dans l'église ;

— Valentin Carpentier, chirurgien, mort en 1644, et sa fille qui avait épousé Abraham Coudun, chirurgien, sont enterrés de même dans l'église ;

— Plusieurs Religieux de l'Abbaye y ont aussi reçu la sépulture.

Le cimetière entoure l'église, et, par suite de l'élévation incessante de son terrain, son niveau se trouve plus haut que celui de l'intérieur du temple. Au milieu du cimetière, se dresse une croix dont le piédestal est un monolithe cubique amorti en octogone à sa partie supérieure. Ses quatre angles sont décorés de statuettes, prises dans le bloc, qui représentent les quatre Evangélistes avec leurs attributs. Ces statuettes ont été malheureusement mutilées pendant la Révolution. Les faces du piédestal sont ornées de larges rosettes.

Les registres paroissiaux de Beuvraignes remontent à 1637, et le curé d'alors était Messire Villain, né à Tilloloy, qui occupa la cure durant cinquante-huit ans. Il ne se contentait pas d'inscrire les actes sur le registre, il y faisait mention des événements dont il était le témoin, et il nous a conservé des détails d'un grand intérêt.

Parmi les curés de Beuvraignes, il faut citer *Jean-Louis Lhomond*, frère du célèbre grammairien, qui desservit la cure de 1752 à 1761 et se retira à Roye où il mourut le 25 Décembre 1777, âgé de 57 ans.

Sur le terroir de Beuvraignes s'élève, à 102 mètres d'altitude, une colline dont le plateau est couvert de prairies. A la pointe de ce tertre existe une très ancienne chapelle dédiée à la Mère de Dieu sous le vocable de Notre-Dame des Près ou de la Fontaine. Son origine se rapporte à une statuette de la Vierge merveilleusement trouvée dans le tronc d'un chêne, selon la tradition locale.

Cette tradition veut aussi que la chapelle ait succédé à un autel gaulois. En fait, on a trouvé là d'énormes grès, des outils en silex et des ossements. Le terrain portait autrefois d'épaisses forêts dont le bois des Loges et le bois de Saint-Martin ne sont que des vestiges.

Auprès de la chapelle, on voit une fontaine dont l'eau a la propriété de guérir les enfants scrofuleux ou rachitiques Un lieu voisin s'appelle : Le quesne brûlé.

La chapelle primitive fut rebâtie au XVII[e] siècle avec des matériaux provenant de la chapelle des Religieux de la ferme Saint-Eloi, incendiée en 1653.

Elle a été restaurée en 1867, sous le vocable de Notre-Dame du Mont-Carmel. Il s'y fait une nombreuse affluence le 2 Juillet, fête de la Visitation.

CHAMPIEN

Le château de Champien est remarquable, sinon par son caractère architectural, au moins par ses proportions considérables et grandioses. Il est malheureusement aujourd'hui dans un état de dégradation voisin de la ruine, mais on peut aisément se rendre compte de l'effet imposant qu'il devait produire au temps de sa splendeur.

Précédé d'une immense cour d'honneur fermée par des grilles monumentales et des sauts-de-loup, et à laquelle aboutissait une longue avenue, le château se compose d'un corps principal avec pavillon central, deux pavillons aux angles et deux grandes ailes en retour d'équerre ; le tout construit en style Renaissance, pierre et briques.

Le pavillon central a deux étages surmontés d'un fronton triangulaire ; à son rez-de-chaussée s'ouvrent trois portes cintrées, placées sur un large perron.

Les pavillons d'angle, en avant-corps, sont pourvus chacun d'une porte semblable, mais ils n'ont qu'un étage surmonté d'un fronton en arc de cercle percé d'une fenêtre ronde, selon le style de l'époque. Une balustrade en pierre, dont les acrotères sont ornés de grands vases, règne sur toute la corniche de la façade.

Les deux ailes se détachent du bâtiment principal qu'elles encadrent magnifiquement et auquel elles donnent une valeur plus considérable encore. Elles sont construites sur un plan qui s'harmonise savamment avec l'ensemble du château. Sur le côté intérieur de la cour, les ailes présentent en leur milieu une porte cintrée analogue à celles des pavillons, et, au-dessus de leur étage, un fronton triangulaire. Les extrémités faisant face à la grille d'entrée reproduisent la même ordonnance, si ce n'est qu'à la place du fronton s'ouvre une grande lucarne en pierre accotée de consoles à enroulements.

Pour donner une idée des proportions du château, il suffit de dire que le nombre des portes et des fenêtres donnant sur la cour d'honneur est de quatre-vingt-dix-sept. La façade opposée du grand logis et des ailes en compte autant. Les dépendances, construites à droite de l'édifice avec une ampleur et une richesse remarquables, sont du même style que l'habitation seigneuriale. Le parc, très étendu et planté de beaux arbres, se trouve à gauche et derrière les bâtiments.

Le dernier seigneur de Champien, propriétaire du domaine, était le comte Alfonse-Anne-Marie d'Hautefort, né en 1788, mort à Champien en 1877. Il ne s'était pas marié et avait toujours mené une existence très retirée. La légende locale dit que, forcé par les bourreaux d'assister, le 19 Messidor An II, à l'exécution de son père et de sa mère, Alfonse d'Hautefort, alors âgé de six ans, en avait gardé un sentiment d'épouvante et d'horreur tel que sa vie entière en avait été assombrie (1).

En effet, Abraham-Frédéric d'Hautefort, né le 16 Avril 1748, comte d'Hautefort et de Neuvy, avait épousé dans la chapelle du château de Champien, le 18 Avril 1773, sa cousine Jeanne-Marie-Bertrande d'Hautefort de Vandre ; et les deux époux

(1) Le comte d'Hautefort a fait élever une sorte de tour ronde en briques avec anneaux de pierre, assez haute et presque semblable à une cheminée d'usine, sur le sommet de laquelle il aimait — dit-on — à monter pendant la nuit. Cette bizarre construction frappe de loin les regards des visiteurs de Champien.



CHAMPIEN

Vue du château

avaient été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire et guillotinés en 1794.

Le père d'Abraham Frédéric, l'aïeul par conséquent du comte Alfonse d'Hautefort, s'appelait Emmanuel-Dieudonné d'Hautefort ; et il s'intitulait marquis d'Hautefort et de Surville, comte de Montignac, vicomte de Ségur, baron de Thenon, seigneur de Julliac, Bellegarde, Moncix, Bacouel, Mesnil-St-Firmin, Plessier-Gobert, Longueval, Réthonvillers, Thilloy (1), Waucourt, Balâtre, Margny-aux-Cerises, Grandrû, et autres lieux. Il était né le 13 février 1700, et il devint en 1727 chef de nom et d'armes de la maison d'Hautefort. Il se distingua, le 29 Juin 1734, à la bataille de Parme et fut maréchal des camps et armées du Roi. Il se maria deux fois ; en premières noces avec Reine-Madeleine de Durfort-Duras, décédée au château de Champien le 13 novembre 1737 à l'âge de 24 ans, n'ayant eu qu'un fils, Jean-Louis-Emmanuel, mort dans sa quatrième année en 1731 ;

En secondes noces, avec Françoise-Claire d'Harcourt, née le 12 mai 1718, mariée le 6 Juillet 1738 et qui mourut en 1751 à Vienne en Autriche où son mari était alors ambassadeur extraordinaire.

De cette seconde union sont nés six enfants :

1° Armand-Charles-Emmanuel, comte d'Hautefort, né le 26 janvier 1741, grand d'Espagne de 1re classe par son mariage, le 3 février 1761, avec Marie-Amélie-Caroline-Josèphe-Françoise-Xavière d'Hochenfels de Bavière ;

2° Abraham-Frédéric, de qui il est parlé plus haut ;

3° Camille-Françoise-Gabrielle, appelée Mademoiselle d'Hautefort, née le 6 Avril 1739 ;

4° Adélaïde-Julie, dite Mademoiselle de Montignac, née le 12 Octobre 1743, mariée le 14 Avril 1765 à Louis-Joseph-Augustin de Mailly, marquis de Nesle ;

5° Angélique-Rosalie, dite Mademoiselle de Champien, née le 12 Août 1745 ;

6° Agathe-Félicité, dite Mademoiselle de Béhéricourt, née le 12 Octobre 1746.

Les armes d'Hautefort sont : D'or à trois forces hautes de sable, posées 2 et 1.

L'église de Champien est située tout à côté du château dont une galerie donnait accès à la tribune placée contre une des fenêtres du sanctuaire, et par où le dernier comte d'Hautefort pouvait assister aux offices sans être vu.

Cette église qui, depuis sa reconstruction en 1777, servait de chapelle seigneuriale, est dans le style classique de la Renaissance ; sauf une partie de sa façade qui est en gothique flamboyant. Elle se compose d'une nef avec deux bas-côtés, formant quatre travées qui sont soutenues par des colonnes rondes, et d'un chœur avec chevet polygonal renfermant le sanctuaire. L'appareil général est en briques et pierres, tel qu'on l'employait au XVIIIe siècle. Les fenêtres cintrées sont larges et hautes, elles versent à l'intérieur une abondante lumière.

Le clocher est daté de 1739, il renferme trois cloches provenant de la fonderie Cavillier, de Carrépuis, qui ont remplacé les trois autres enlevées par les Impériaux en 1636.

La nef, aujourd'hui voûtée en plâtre, a possédé d'abord une voûte en bois avec tirants et poinçons ; les bas-côtés ont un plafond orné de quelques moulures.

Deux autels secondaires font face aux collatéraux de la nef ; celui de droite est dédié à la Sainte Vierge ; et celui de gauche à Saint Nicolas qui a depuis peu prêté sa place à Saint Antoine de Padoue.

L'autel majeur est en bois, de style Louis XV, isolé et peint en blanc et or.

(1) Aujourd'hui annexe de Réthonvillers.

Il y a eu précédemment un autre autel adossé au rétable, en bois aussi, mais décoré de remarquables sculptures taillées en plein, et surmonté d'un tabernacle doré offrant sur sa porte l'image du Bon Pasteur ; sur son côté droit, la statuette de Sainte Catherine ; et sur son côté gauche la statuette, plus difficile à identifier, d'un saint revêtu d'un costume guerrier, tenant l'épée d'une main, et de l'autre une enclume. Ce doit être Saint Adrien. Cet ancien autel a été démonté, sa devanture a été repoussée contre la muraille de manière à laisser un passage derrière l'autel nouveau qui ne vaut pas, à beaucoup près, comme mérite artistique, celui qui l'a précédé.

Le rétable de style Renaissance contient une toile représentant la Descente de Croix ; il est encadré de colonnes à chapiteaux corinthiens soutenant un fronton très orné. Les statues en bois de Saint Pierre, patron de la paroisse, et de Saint Paul sont placées dans le rétable. Les côtés du sanctuaire sont recouverts de belles boiseries dont les panneaux sont séparés par des pilastres de style dorique romain soutenant une frise sculptée de rinceaux très délicats.

Au milieu du chœur se trouve la pierre tombale en marbre noir d'Amédée-Louis-François-Emmanuel d'Hautefort, décédé en 1809 à l'âge de 33 ans, frère aîné du dernier comte d'Hautefort de qui il a été parlé plus haut, et de sa femme, Alix de Choiseul-Praslin, morte la même année, âgée de 22 ans (1).

Dans le bas-côté droit, un tableau de la Présentation de la Sainte Vierge mérite l'attention, comme aussi, dans le bas-côté gauche, les fonts baptismaux, en pierre, rappelant la forme du ciboire, selon le style du XVIe au XVIIe siècle.

L'horloge du clocher a été posée en 1791 par Cailleux, horloger à Nesle, pour le prix de 205 livres.

Dans la sacristie, située à droite du chœur, se trouve un tableau sur bois qui représente Notre-Seigneur en croix, la Sainte Vierge et Saint Jean.

Champien s'appelait en 1142 *Cempien*, dans le Cartulaire d'Arrouaise ; *Chempieng* dans le Cartulaire d'Ourscamp en 1217 et dans la coutume de Roye en 1567.

CURCHY

CURCHY est une localité très intéressante qui a conservé des caractères de l'époque gauloise. Une des premières églises de la région y fut établie lors de l'introduction du Christianisme, ainsi qu'une communauté régulière de prêtres qui desservaient la résidence et les environs. La population agglomérée dépassait alors un millier d'habitants, mais les invasions normandes la dispersèrent. L'église fut incendiée et l'établissement religieux anéanti ; les prêtres se réfugièrent à Nesle vers la fin du Xe siècle.

Néanmoins, au XIIe siècle, Curchy se releva de ses ruines et il demeura le chef-lieu d'une des neuf Décanies du Vermandois. Avec le titre d'église décanale, il conserva le baptistère ; car le sacrement de baptême était administré seulement dans certains temples spéciaux et non pas dans tous, comme cela eut lieu par la suite. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, le doyenné de Curchy fut maintenu.

(1) Leur fille Alix fut mariée au baron de Damas, propriétaire du château d'Hautefort, en Périgord.

De l'église romane, il subsiste encore les piliers carrés qui soutiennent les arcades en tiers-point de la nef, et peut-être les soubassements d'une portion des murs extérieurs. Mais la majeure partie du monument actuel, à Curchy comme dans beaucoup d'autres villages de la région, est une reconstruction du XVI[e] siècle.

Le plan général a la forme d'une croix ; il se compose d'une nef avec deux bas-côtés, d'un transept se terminant en absidioles demi-cylindriques et d'un chevet également arrondi. Ce serait presque, en raccourci, le plan de la Cathédrale de Noyon dont Curchy dépendait. La réminiscence s'accentue par l'emplacement identique du maître-autel à la croisée du transept, et par la situation du chœur en arrière de l'autel.



Curchy. Fonts baptismaux

Le grand portail est en arc tiers-point, entouré de moulures prismatiques et flanqué de deux colonnes, comme on le voit à plusieurs églises du même temps.

Au-dessus, s'ouvre une grande baie dont la voussure a pour profil un cœur (1). La tour carrée du clocher, étayée de puissants contreforts, domine la façade ; elle est coiffée d'une pyramide à quatre pans, en charpente couverte d'ardoises. La nef a conservé sa couverture en tuiles. Une tourelle ronde renfermant l'escalier, est engagée dans le côté droit du clocher ; elle se termine en poivrière.

La nef est voûtée en plafond, comme le sanctuaire. Les bas-côtés sont voûtés en quart de cercle. Le maître-autel est de style Louis XIII, ainsi que les lambris fort distingués de l'abside et du chœur. Les autels des collatéraux sont dédiés, l'un à la Sainte Vierge, l'autre à Saint Médard patron de l'église. A droite, un autre autel est dédié à Saint Hippolyte. La chaire est surmontée d'un abat-voix très orné. Deux lustres en cristal descendent de la voûte.

Mais l'objet le plus remarquable du mobilier est sans contredit la cuve baptismale, contemporaine de l'Eglise du XII[e] siècle. C'est la cuve hémisphérique creusée dans une table carrée portée par une colonne centrale, cantonnée de quatre colonnettes avec bases et chapiteaux. La photogravure ci-jointe remplace avec avantage une description qui serait la répétition de plusieurs autres données déjà à Maucourt, à Chilly, à La Neuville, etc...

On a enlevé — ce qui est fâcheux — et intentionnellement, paraît-il, — ce qui est plus fâcheux encore — les fûts des quatre colonnettes. Ce serait une œuvre fort intelligente que de les remettre en place. Les fonts baptismaux de Curchy sont assez intéressants pour mériter cette restitution.

On remarque encore dans le transept gauche un bas-relief qui a été décrit déjà

(1) Il est très intéressant de constater combien a été fréquent, à la fin du XV[e] siècle et dans la première moitié du XVI[e], l'emploi du cardimorphe dans les remplages, dans les moulures et dans les arcatures. Il y aurait une étude à faire sur ce sujet.

plusieurs fois, notamment dans le Tome XVIII du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, et dans la *Revue Archéologique* (1). Il est placé dans une petite niche en accolade de 0^{m}60 de haut sur 0^{m}44 de large, dont l'archivolte, ornée de crochets XVIe siècle, repose sur des colonnes à cannelures torses, et se trouve garnie intérieurement de deux redans feuillagés. Au centre, Saint Médard est debout, revêtu des ornements pontificaux. Sa main gauche tient la crosse (2), et sa droite bénit un personnage agenouillé près de lui. Deux chevaux, représentés à mi-corps, l'un couché, l'autre debout, se trouvent figurés à la gauche du saint Evêque. Il faut voir dans ce bas-relief la représentation d'un épisode merveilleux de la vie de Saint Médard. Il gardait au temps de sa jeunesse les bestiaux de son père dans la prairie de Salency, lorsque passa un pauvre marchand au désespoir d'avoir perdu l'un de ses chevaux. Médard, plein de charité, lui donna un de ceux dont il avait la garde. Mais comme on le soupçonna de l'avoir vendu, il se mit en prières pour demander à Dieu de détourner le courroux de son père et le faux jugement qu'on portait sur lui. A l'instant, un autre cheval apparut miraculeusement dans l'écurie qui se retrouva au complet (3).

Sous le bas-relief, se trouve l'inscription suivante :

Cy : devant · gist : honorable hōme.:
Jan Liesse en son vivāt Labu' dem̄ a:
Curchi lequel fūda les octaves.:
du sacremēt en legl̄e de ceans :.
Trespassa lā de grâce mv^{c} ii.

Un acte féodal, donné le 27 Août 1657 au duc de Chaulnes, fait mention du fief de Liesse, sis à Curchy. Le possesseur de ce fief aura été sans doute inhumé, en 1502, dans un caveau qui existe, selon la tradition locale, au pied du mur de l'église dans lequel est encastré le bas-relief.

La paroisse de Curchy avait pour nominateur à la cure le Chapitre de Nesle, et pour gros décimateur l'Abbaye-au-Bois.

Elle ressortissait au Baillage de Roye, à l'Election de Péronne, et à l'Intendance d'Amiens.

DRESLINCOURT

Au milieu du village, à l'intersection de plusieurs voies qui conduisent à Nesle, à Curchy, à Potte et à Pertain, s'élève un tertre artificiel qui a, aujourd'hui, deux mètres de haut et quarante mètres environ de circonférence.

Au sommet de cette éminence, se dresse une croix monolithe, fichée dans un socle carré de 0^{m}96 de large sur 0^{m}33 de hauteur. Ce socle est élevé lui-même dans tout son pourtour sur deux marches composées de larges blocs de pierre.

La forme de la croix est très intéressante au point de vue archéologique : c'est

(1) XIIIe année, 2e partie, page 559.
(2) La partie supérieure est brisée.
(3) *Annales de Noyon*, par Jacques Levasseur.



DRESLINCOURT

Croix du cimetière

la croix grecque dont les bras sont très peu saillants et dont la branche inférieure se prolonge en une tige étroite comme sur beaucoup de pierres tombales du IXe au XIe siècle.

La croix de Dreslincourt est haute d'un mètre quatre-vingt-douze centimètres ; sa tige est rectangulaire. Elle a de face quarante-six centimètres sur une épaisseur de trente-deux ; et elle est taillée dans un seul morceau de pierre calcaire ayant toutes les apparences d'une grande antiquité.

Certains auteurs veulent qu'elle soit un menhir que la Religion chrétienne aurait transformé en croix ; d'autres la regardent comme un souvenir placé sur la tombe des soldats morts dans une grande bataille qui a valu à la forêt voisine le nom de *Bois des Meurdris ;* d'autres enfin la considèrent comme une limite de territoire ou de juridiction.

Si elle ne date pas du XIe siècle, elle en a du moins les caractères dans son dessin et dans son style. Les quatre côtés de sa tige sont à plis godronnés ; les bras et la partie supérieure se terminent en festons demi-cylindriques.

L'image du Christ n'y est pas figurée. A l'endroit où elle aurait dû se trouver, on a creusé, à une date moins ancienne que la sculpture, d'un côté une cavité en forme de petite croix qui abritait sans doute un crucifix en bois ; et de l'autre côté une petite niche qui était destinée à une statuette de la Vierge. Cette niche a coupé le dessin d'une couronne semblable à celle qui entoure ordinairement le monogramme du Christ à l'époque romane primitive (1). Il paraît évident, d'après leur forme et la nullité de leur ornementation, d'après la manière dont ces deux entailles partagent le dessin, qu'elles n'ont pas fait partie de l'agencement primordial du monument.

Sur la face de la croix qui regarde le chemin, les moulures de la tige s'interrompent, un peu au-dessous du bras droit, pour faire place à une double rainure qui part du bord de la pierre et qui dessine une courbe parabolique en descendant plus bas vers ce même bord.

L'explication de ce détail d'ornementation n'a pas été donnée jusqu'ici d'une manière satisfaisante. L'état du monument indique une vétusté considérable, et la crainte de le voir disparaître, autant que la rareté des croix du même genre dans la région, commandaient qu'une description en fût insérée dans la *Picardie Monumentale.*

Dreslincourt n'a jamais possédé de cimetière, ni d'église (1). Une chapelle dédiée à Sainte Radegonde y existait en 1633 ; on en a rappelé le souvenir dans une autre chapelle construite vers le milieu du XIXe siècle.

Depuis 1375 jusqu'à nos jours, l'orthographe du nom de ce village n'a pas varié.

(1) Voir dans la *Statistique Monumentale du Calvados*, par M. A. de Caumont, la croix de Grisy dont l'analogie avec la croix de Dreslincourt est tout à fait remarquable, et qui se trouve placée auprès d'une voie romaine sur la limite de deux communes.

(1) C'est par erreur que l'ouvrage d'Adolphe Joanne sur le département de la Somme annonce, (page 81) qu'il existe à Dreslincourt une église du XIIe siècle et qu'on a trouvé dans la commune des sarcophages antiques. L'auteur a confondu Dreslincourt, du Canton de Roye (Somme), avec une localité homonyme du Canton de Ribécourt (Oise).

ERCHEU

Le plus ancien document écrit qui soit connu sur Ercheu, à l'heure présente, est une charte de l'an 977 par laquelle Hadulphe, évêque de Noyon, donnait à son Chapitre l'autel et la dîme de cette localité. Cette charte fut confirmée en 980 par une Bulle du Pape Jean XV (1) dans les termes suivants : « *Confirmamus etiam illud* « *donum Hadulphi, ecclesiam videlicet nomine Arceium ut teneat*. . »

Ce que démontre surtout ce document, c'est qu'en 977 le village et l'église d'Ercheu existaient ; mais d'autre part les découvertes archéologiques faites en 1891 permettent d'affirmer qu'à la fin de l'époque gallo-romaine, c'est-à-dire du IVe au Ve siècle, d'après le style des objets trouvés, il y avait déjà une réunion d'habitations en cet endroit.

Un château-fort, situé près de la Rivière Bleue, a été sans doute la cause déterminante de cette réunion, et l'origine du nom qu'elle a reçu. En effet, *Arceium* dérive de *Arx, Arces* qui signifie forteresse ou citadelle. Le nombre d'habitations aurait été assez considérable, si l'on en juge par l'étendue du cimetière, fouillé de 1891 à 1896, et par la quantité des sépultures qui ont été ouvertes.

En 1194, Etienne de Nemours, évêque de Noyon (2), désirant favoriser l'extension d'Ercheu dont le domaine et le château appartenaient à son évêché, publia une charte d'après laquelle tous les *Hospites* (3) qui viendraient s'y établir recevraient chacun vingt-cinq verges de terrain moyennant cinq sols parisis de cens annuel ; ils seraient de cette manière libres de toute autre redevance municipale. De plus, ils seraient exempts de taxe, d'impôt, de prestation et de toute charge militaire à pied ou à cheval, sauf pour la défense du domaine ou de la chrétienté.

M. de Cagny a reproduit in-extenso le texte latin de cette charte extrêmement précieuse (4), et qui se termine par l'affranchissement de la commune et l'institution de cinq échevins. Le roi Philippe-Auguste en accorda la confirmation au mois d'Avril 1195.

Aux Archives de l'Oise, sous la date de 1243, on voit le maïeur d'Ercheu, Raoul, fournir l'affirmation de son sceau. Et l'on trouve indiqués, en 1272, le vivier de l'Evêque et une motte entourée d'eau, sur laquelle était une habitation. Dès la fin du XIIe siècle, l'Evêque parle de son vin et de ses celliers d'Ercheu.

Une maladrerie existait avant 1120 ; elle était située, selon la coutume, en dehors de la localité et elle se trouvait du côté de Lannoy ; plusieurs titres en font mention, ainsi que du chemin qui y conduisait.

(1) Le nom de Jean XV et la date de 980 sont acceptés par tous les historiens d'Ercheu. Pourtant Jean XV n'a régné qu'un an en 985, et si la Bulle est bien de 980, elle vient de Benoît VII qui a régné de 975 à 984.

(2) Etienne de Nemours portait : de sinople à trois jumelles d'argent à la bordure engrelée de gueules. Evêque de 1180 à 1220, il fut enterré à Ourscamp. Il était fils de Gautier de Villebéon, seigneur de la Chapelle-en-Brie, et d'Aveline de Nemours.

(3) On appelait *Hospites* au moyen-âge les pauvres, les ôtages, les villageois qui occupaient une demeure moyennant un cens appelé hostise. C'était une sorte de fermiers n'ayant que la jouissance du terrain contre une rente ou des services rendus, stipulés par le propriétaire. Celui-ci pouvait les congédier à sa volonté. Les *Hospites* étaient en raccourci les feudataires d'un tout petit fief.

(4) De Cagny. *Arrond. de Péronne*, vol. 2, p. 672.

Un hospice a été établi dans l'intérieur du village, en 1309, par Jean d'Ercheu, doyen du Chapitre de Noyon, après autorisation du roi Philippe-le-Bel. Cet établissement était fondé en l'honneur de Saint Louis, et il était situé dans une propriété que le donateur possédait à Ercheu « entre la maison de Michel Lancourt, « écuyer, et celle de Bertrand Finot » (1). L'hospice était doté de 200 sols parisis de rente annuelle qui furent augmentés peu de temps après. En 1695, le 7 février, par Arrêt rendu en son Conseil privé, Louis XIV réunit les biens de la Maladrerie et de l'Hospice d'Ercheu à l'Hôpital Général de Noyon, mais en obligeant celui-ci à entretenir, tous les vingt ans, un malade de l'un ou l'autre sexe, jeune ou vieux, de la Commune d'Ercheu.

Vers 1845, l'Hôpital de Noyon voulut se soustraire à cette charge, et un procès lui fut intenté par la Commune dont les intérêts étaient défendus par M. Charles Dufour, avoué, adjoint au Maire d'Amiens, né à Ercheu, et qui fut un membre distingué de la *Société des Antiquaires de Picardie*. La procédure fut longue et difficile ; enfin Ercheu triompha : les biens de son ancienne maladrerie et de son hospice lui furent restitués et, par décret du 5 Août 1852, s'ajoutèrent au patrimoine du Bureau de Bienfaisance.

Le château-fort primitif qui avait donné naissance à la localité et lui avait fourni son nom, se maintint jusqu'au XVIII[e] siècle, toujours soigneusement entretenu et réparé par les Evêques de Noyon. La garnison était payée par eux ; un titre de 1643 en fait mention. Le capitaine recevait pour sa solde huit livres dix sols cinq deniers. Vers 1750, on voyait encore des ruines de cette antique forteresse (2). Elle renfermait une chapelle castrale dédiée à Notre-Dame, qui fut, par la suite, transférée dans l'Eglise paroissiale. L'emplacement du château, voisin de cette église, se distingue encore très bien. Le mur du cimetière et divers bâtiments voisins ont absorbé les matériaux qui en provenaient.

L'église actuelle d'Ercheu est remarquable. Sa construction, qui date du commencement du XVI[e] siècle, a été l'objet de la prédilection et de la pieuse munificence des Evêques de Noyon à qui le domaine d'Ercheu appartenait, et qui n'ont rien négligé pour que l'édifice religieux fut digne de leur patronage.

Mais cette église n'est pas la première qui ait été élevée dans la localité ; elle a été précédée de plusieurs autres. Il y en avait une assurément dès le X[e] siècle puisque l'Evêque Hadulphe, par la charte de 977, citée plus haut, donnait au Chapitre de Noyon l'église et l'autel d'Ercheu. Cette concession, reproduite dans une bulle pontificale, fut approuvée en 1048 par un diplôme du roi Henri I[er].

L'édifice du X[e] siècle était le même, ou bien il avait succédé à celui qui exista, dès l'introduction du Christianisme dans la contrée, au lieu appelé encore aujourd'hui Capelle où se révéla en 1891 une vaste nécropole gallo-romaine et mérovingienne. Cet oratoire primitif avait été placé sous l'invocation de Saint Martial, l'un des premiers apôtres de la Gaule, et il conserva longtemps le même vocable. D'après les Archives de Beauvais, Saint Martial était encore le patron d'Ercheu au XIII[e] siècle.

Il est certain qu'au temps de Charles V, dans le XIV[e] siècle, l'ancien édifice religieux d'Ercheu fut détruit par les Anglais qui, sous le commandement de Robert Knowles, incendièrent la ville de Roye et beaucoup de localités environnantes.

(1) A. François. *Ercheu à travers les âges*, p. 235. Plusieurs renseignements historiques sont puisés dans l'ouvrage très intéressant et documenté de M. François.

(2) Le P. Labbé. *Histoire de Chauny*.

C'est pourquoi, par un acte du 28 Avril 1372, Messire Gilles de Lorris, évêque de Noyon, donna un terrain dans l'ancien cimetière pour la réédification de l'église « qui avait été ruinée par les guerres » (1).

Cette réédification fut retardée par les désastres continuels de la guerre de Cent ans qui, jusqu'au milieu du xv[e] siècle, ensanglantèrent le pays.

L'église que nous voyons maintenant n'a été terminée qu'au début du xvi[e] siècle. En l'an 1503, la grosse cloche fut hissée au clocher. En cette même année, le jour de la Sainte Trinité, fut bénit le cimetière actuel dont la donation avait été faite deux ans auparavant par la Dame Marguerite Ducauquis.

Le plan du monument est en croix latine avec transept peu saillant. Il comprend une large nef et deux bas-côtés qui font face à deux autels secondaires. Le chœur est pourvu de chapelles latérales, mais elles sont fermées du côté de la nef, ce qui fait paraître le chœur plus étroit. L'abside est à trois pans. L'église est régulièrement orientée ; son appareil en pierre du Noyonnais est très uniforme, à part le pignon du chœur et une réparation à un contrefort du côté droit où l'on a employé la brique.

La façade est précédée d'un large terrain, planté d'une double rangée d'arbres, fermé sur la rue par une grille en fer et deux portes secondaires, constituant un imposant préau (2).

Cette façade, d'un bel et religieux aspect, est divisée verticalement en trois parties par quatre élégants contreforts qui correspondent aux divisions intérieures. Les deux contreforts placés à droite et à gauche du grand portail sont plus ornés. La partie supérieure de chacun d'eux s'amortit en un pinacle à moulures prismatiques encadrant une gargouille dont on verra plus loin l'ancien emploi. A droite, la gargouille représente un aigle ; à gauche, un griffon.

A la hauteur des voussures du porche central, les deux contreforts sont chargés de niches, avec dais d'architecture, pour loger deux grandes statues. Sous la niche de droite est sculpté un écusson dont les armoiries sont effacées, mais ce qui subsiste laisse supposer l'écusson de Gilles de Lorris, donateur du terrain pour la reconstruction de l'église. (Voir la note 1).

Le portail principal est en cintre très surbaissé, appuyé sur des nervures en groupe, d'une grande finesse, qui rejoignent une corniche ornée de quintefeuilles. C'est le style attribué à la fin du xv[e] siècle. Sur cette corniche repose la voussure en plein cintre, remplie d'une quintuple arcature également cintrée, qui abritait cinq statues de tailles inégales (3). Un grand arc forme l'archivolte, dont les moulures travaillées avec délicatesse sont agrémentées de figures d'hommes, d'angelets, de fleurs et de feuillages. Une tête humaine sort d'une corolle à quatre pétales.

L'archivolte est surmontée d'un larmier qui sert d'appui à une grande rose inscrite dans un arc en tiers-point, d'une heureuse combinaison de style flamboyant, mieux conservée que l'ornementation de l'étage inférieur. La planche ci-jointe dispense d'en faire la description.

Plus haut encore, au-dessus d'un second larmier s'ouvre une niche avec fronton

(1) Gilles de Lorris fut évêque de Noyon de 1363 à 1388. Il portait : d'or à la fasce d'azur accompagnée de trois aigles de gueules. Il est l'un des deux auteurs du Roman de la Rose.

(2) Ce terrain est celui de l'ancien cimetière donné par Gilles de Lorris, évêque de Noyon.

(3) M. François raconte que le portail avait encore ses statues vers le milieu du xix[e] siècle ; elles ont disparu sous les coups des enfants qui jouaient devant l'Eglise. M. François a vu notamment une statue tomber et se briser sur le pavé parce qu'un gamin voulut enlever avec une perche un nid de moineaux caché derrière. La perche fit levier et précipita la statue par terre.



ERCHEU

Portail principal de l'église

en pyramide aiguë, ornée de crochets et terminée par un fleuron. Elle renferme une statue dont la pierre est fort endommagée. Sous la niche, un écusson donne les armoiries de l'évêque de Noyon, Charles de Hangest (1501-1524) qui portait d'argent à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or. Il était fils de Jean de Hangest et de Marie d'Amboise (1).

Avant l'année 1823, la façade se couronnait de trois pignons correspondant à trois combles en charpente, le plus élevé au milieu, sur la nef; les deux autres plus petits, sur les bas-côtés. Entre le grand comble et chacun des deux autres, s'étendaient deux noues qui déversaient leurs eaux par les gargouilles placées au centre des pinacles des contreforts, comme il a été signalé plus haut.

La disposition des toitures ainsi comprise a certainement de grands avantages au point de vue architectonique, mais elle a aussi de sérieux dangers, qui ont été fort bien indiqués par M. Durand dans la description de l'église St-Germain d'Amiens (page 124). Il convient d'autant mieux de le rappeler que l'église d'Ercheu a de très nombreux points de ressemblance avec St-Germain.

Les collatéraux étant couverts par des combles à deux rampants, il en résulte que l'écoulement des eaux est fort difficile, et surtout qu'il se produit entre les deux toits une espèce de hotte où les neiges s'accumulent, fondent lentement et finissent par faire pénétrer l'humidité à travers la couverture. C'est ce qui arrivait dans l'une et l'autre église.

A Ercheu, surtout avec la couverture en tuiles, l'eau filtrait en telle abondance qu'elle traversait les voûtes, et la solidité de l'édifice était menacée (2).

On se décida à supprimer ces combles latéraux à deux rampants, et à couvrir les bas-côtés par un prolongement du grand toit de la nef. En 1823, la science archéologique était rudimentaire, et l'église d'Ercheu n'eut pas le bonheur de rencontrer un architecte, comme à St-Germain M. Antoine, qui, tout en supprimant les combles des bas-côtés, eut soin de garder les pignons de la façade pour ne pas nuire à l'effet général.

Ces pignons ont disparu à Ercheu, et cela donne, au premier regard, une sensation singulière (3).

A droite et à gauche du grand portail, dans l'axe des bas-côtés, s'ouvrent des portes dont le linteau horizontal, soutenu par des pilastres plats avec chapiteau dorique, est surmonté d'une petite niche rectangulaire.

Sur la clé du linteau de la porte qui donne accès dans le bas-côté droit, se trouve sculpté un arc tendu semblable à ceux du pilier que nous verrons tout à l'heure, et qu'il faut rapporter à l'autel dédié à St-Sébastien, dans ce bas-côté.

Sur la clé du linteau de la porte du collatéral gauche, on voit figuré un chapelet qui se rapporte sans doute au Rosaire dont l'autel existait de ce côté.

Au premier étage, une fenêtre flamboyante à cardimorphe est contournée par une archivolte qui s'arrête au deuxième larmier, à la naissance de l'arc en tiers-point.

Par suite de l'exhaussement du sol extérieur, les portes de la façade sont précédées de deux marches qu'il faut descendre pour entrer dans l'église.

La menuiserie de la porte centrale est un bon travail du XVIII[e] siècle ; les panneaux très étroits sont séparés par des montants recouverts d'ornements variés : losanges, diagonales, feuilles, etc., et fixées par des clous nombreux à tête façonnée.

(1) Son neveu, Jehan de Hangest, lui succéda en 1525, sur le siège de Noyon, mais, trop jeune encore, il ne fut sacré qu'en 1532.

(2) A. François. *Loc. cit.* p. 255.

(3) Le montant des travaux a dépassé 18.000 francs.

La frise supérieure montre des feuillages à travers lesquels courent deux animaux. Cette porte a été autrefois peinte en rouge.

En tournant par la droite autour de l'église, on compte sur la longueur six travées séparées par des contreforts. Chacune des quatre premières travées a une fenêtre en tiers-point, mais les remplages de style flamboyant sont différents à chacune des baies, suivant la coutume de l'époque, et ainsi qu'on le constate dans presque tous les édifices du XVe au XVIe siècle.

Les deux premières fenêtres à partir de la façade n'ont qu'un seul meneau ; la troisième, plus large, en a deux ; et la quatrième aussi. Dans celles-ci, les retombées de l'archivolte extérieure paraissent avoir été ornées de petits animaux comme il en existe à beaucoup de fenêtres du même temps.

Les contreforts des premières travées sont plus simples, mais celui de la quatrième travée est chargé d'une niche très fouillée, surmontée d'un pinacle à crochets. Le dessous du dais est orné de nervures avec un pendentif, et cette forme se rencontre dans presque tous les dais des niches de l'église.

La cinquième travée correspond au clocher placé sur le côté droit du monument comme dans la plupart des constructions rurales du XVe siècle. Le clocher est précédé d'une tourelle à six pans, avec toit pointu couvert d'ardoises ; elle renferme l'escalier. Le beffroi des cloches est en charpente avec un toit à quatre versants surmonté de deux croix et de deux coqs. Le montage des cloches a été fait en 1577 par Cardon, maître charpentier à Amiens. Est-ce le même charpentier que celui qui travaillait en 1558 et en 1581 à l'église St-Germain d'Amiens ? Il y a toute vraisemblance pour l'affirmative. (Voir *Picardie Monumentale*, p. 114 et 115).

La sixième travée contient une fenêtre à un seul meneau avec arc tiers-point rempli par un cardimorphe et couvert d'une archivolte se terminant par deux retours horizontaux.

Le chevet de l'église est soutenu par quatre contreforts d'angle ; il est éclairé par cinq fenêtres, savoir : deux dans les chapelles latérales, et trois dans l'abside ; ces dernières sont surmontées chacune d'un oculus rond sans division. La chapelle du côté du Midi a un meneau et un cardimorphe ; celle du côté Nord n'a pas de remplage.

La sacristie actuelle, placée au chevet de l'église, et dont l'entrée s'ouvre derrière le sanctuaire, a été construite en 1775. Elle est en pierres, sans aucun caractère architectural.

Les travées et les fenêtres du côté gauche fourniraient le sujet d'observations identiques à celles qui ont été énoncées pour le côté droit. Il est sans intérêt d'y revenir. Signalons seulement dans la deuxième travée une porte, aujourd'hui bouchée, dont l'archivolte était un cintre aplati avec retours horizontaux.

Vu du portail, l'intérieur de l'église présente un coup d'œil fort convenable et qui serait encore plus satisfaisant si l'entrée du chœur n'avait dû être surbaissée contrairement au plan primitif. A l'arc triomphal est suspendu un grand crucifix en bois, posé en 1740, et il est accompagné des statues de la Sainte Vierge et de Saint Jean.

Les dimensions de la nef sont les suivantes : longueur 20 mètres sur $11^{m}70$ de largeur dans œuvre ; le chœur a $9^{m}90$ et l'abside $5^{m}30$ de long. Les voûtes de la nef ont $10^{m}85$ d'élévation. La longueur extérieure est de 41 mètres sur 22 de largeur (1).

La voûte est portée sur des colonnes rondes ; mais à celles de la première

(1) A. François. *Loc. cit.* p. 244.



ERCHEU
Intérieur de l'église

travée on a donné la forme ovale pour obtenir une résistance plus considérable.

Les chapiteaux, suivant le style du temps, sont presque plats, sans corbeille, ornés de petites volutes entre lesquelles ressortent des figures humaines. L'un d'eux est entièrement formé par des cœurs.

Les nervures de la voûte, à moulures prismatiques, sont d'un excellent travail. Dans la nef, les arceaux se ramifient, les ogives se compliquent de liernes et de tiercerons. Dans les bas-côtés qui sont nécessairement plus étroits, les liernes sont employées sans les tiercerons.

Suivant les anciennes descriptions, la voûte du chœur était magnifique, d'une grande valeur architecturale. C'était le même style que celui de la nef, mais plus ingénieux dans ses dispositions. Malheureusement cette voûte s'écroula en 1818, par la faute de M. l'abbé Denavarre, alors curé d'Ercheu, qui entreprit avec un maçon inexpérimenté une restauration trop hardie. On appela ensuite M. Dercheu, architecte, qui eut le tort de ne pas rétablir le monument dans son état antérieur et de remplacer la voûte par un plafond.

Le maître-autel est en marbre de Malplaquet d'un bon travail ; le pourtour de l'abside est revêtu d'un lambris également en marbre Malplaquet et rouge de Belgique, qui règne jusqu'au bas des fenêtres. Le tout a été acheté en 1775 au sieur Bienaimé, marbrier à Rance (Belgique).

L'autel du transept gauche, dédié à la Sainte Vierge, est orné d'un rétable divisé en trois cadres ; celui du milieu est plus large que les deux autres. Entre ces cadres, se dressent huit colonnes torses, placées deux à deux, et soutenant une corniche surmontée de frontons ; c'est un ensemble très ornemental. Dans le rétable du collatéral gauche, la statue de Saint Sébastien, patron des archers, figure au milieu du fronton. Est-ce pour cette raison qu'on aperçoit trois arcs tendus qui sont représentés sur la pierre du pilier voisin de l'autel, au départ des nervures ?

Le chœur et le transept sont revêtus d'une boiserie à panneaux séparés par des guirlandes sculptées, et dont la frise est en rinceaux. C'est l'œuvre d'un habile menuisier de Noyon en 1703, nommé Jean Velin.

Deux stalles en vieux chêne, avec une tête d'ange sous la miséricorde, et deux confessionnaux de 1697, œuvre d'un menuisier de Nesle, nommé Sulmaire, sont dignes d'attention.

Les fonts baptismaux sont formés d'une cuve ronde en marbre, posée sur une colonne en balustre avec socle carré. Ils ont été, comme les bénitiers, achetés à Rance en 1775.

Le pavage de la nef et du chœur est dû au zèle persévérant et éclairé de M. l'abbé Pion, curé actuel, qui a continué avec succès les travaux de son prédécesseur pour l'ornementation de l'église, et qui a eu l'heureuse pensée de rassembler, en 1883, dans la troisième fenêtre du collatéral droit, quelques fragments d'anciens vitraux fort intéressants, parmi lesquels on remarque la Crucifixion, la Vierge de Pitié tenant sur ses genoux le corps inanimé du Sauveur, les emblèmes des quatre Evangélistes, le Précurseur Jean-Baptiste.

Dans les angles des pignons, à l'intérieur du transept, une disposition assez singulière des colonnes est à signaler. Trois fûts accouplés sont disposés obliquement ; plus épais depuis le pavé jusqu'à la base des fenêtres, ils sont plus minces ensuite jusqu'à la naissance de la voûte.

Dans les collatéraux, les retombées portent sur des colonnes appliquées contre la muraille et demi-rondes dans la première moitié de leur hauteur ; la seconde

moitié, au lieu de garder la même forme, est à section ondulée de cinq parties saillantes.

Sur les colonnes de la nef et du chœur se trouvent les croix de consécration.

Une tribune a été élevée en 1827 au bas de l'Eglise ; elle contient un orgue à tuyaux construit par Mrs Van Bever frères, facteurs à Amiens et à Bruxelles.

On a vu plus haut que le Patron primitif d'Ercheu avait été Saint Martial. A partir du xve siècle, sans doute lors de la construction de l'église actuelle, les Evêques de Noyon lui donnèrent pour nouveau vocable Saint Médard, leur prédécesseur du vie siècle. Le Vasseur, dans ses Annales (1), dit qu'il y a cinq églises au doyenné de Nesle dédiées à Saint Médard : celles d'Ercheu, de Breuil, de Liancourt, d'Omancourt et de Rethonvillers.

Elles sont aujourd'hui toutes les cinq dans le doyenné de Roye.

La porte intérieure du clocher dans le transept droit a pour fronton une large coquille renaissance, du milieu de laquelle se détachent les armoiries des de Hangest qui ont été déjà signalées plus haut, sur la façade.

Le clocher renferme aujourd'hui trois cloches. Il y en a eu quatre au milieu du xviiie siècle, car on lit sur les registres de la famille Cavillier qu'en Novembre 1755 il a été passé avec Philippe Cavillier un traité pour la fourniture « d'une « quatrième cloche neuve, en accord avec les autres qui existaient déjà, sur le ton « de : Fa-Mi-Ré-Ut ». Elle fut fondue à Carrépuits entre le 6 et le 22 Décembre et pesait 1.084 livres.

Précédemment, en 1577, trois cloches avaient été fondues à Ercheu par Jean Lobby et son compagnon, fondeurs à Amiens, et une autre fut achetée en 1730. Des quatre cloches de 1755, deux furent confisquées par la Révolution et emmenées à Montdidier le 18 février 1794 ; une autre se cassa en 1806, et l'on décida alors de refaire toute la sonnerie. C'est en 1808 que Florentin Cavillier, de Carrépuits, a refondu les trois cloches actuelles.

De vastes souterrains subsistent encore sous l'ancien château-fort et s'étendent — dit-on — jusque sous l'Eglise (3). La fête d'Ercheu a lieu le Dimanche de la Dédicace. L'Evêque de Noyon nommait à la cure ; la paroisse ressortissait au Bailliage et à l'Election de Noyon et à l'Intendance de Soissons ; elle dépendait du doyenné de Nesle.

Quatre hameaux étaient situés sur le terroir d'Ercheu :

1° Wailly, à l'Ouest, dans une petite vallée qui s'étend vers Cressy. Cette localité paraît avoir été d'origine gauloise ; elle fut ruinée par les Normands au ixe siècle. Quelques habitations y existaient en 1650, notamment celle de Thomas Wargnier, marguillier d'Ercheu ; et, en 1771, celle de Pierre Colombier, berger ; mais au xixe siècle tout vestige avait disparu.

2° Bessancourt s'élevait du côté de Libermont, vers le Sud-Est. Quelques constructions y subsistaient en 1828.

3° Lannoy fut un fief important qui eut ses seigneurs particuliers. On connaît Raoul de Lannoy, chevalier, en 1230 ; Marie de Lannoy, abbesse de l'Abbaye-au-Bois, dans le xviie siècle. C'est aujourd'hui une grande habitation agricole qui a succédé à l'ancien manoir entouré d'eau. Le nom de la localité indiquerait l'existence d'un moulin à eau et d'un barrage du xie au xiiie siècle.

4° Ramecourt a possédé un château-fort dont les ruines n'ont disparu qu'il y

(1) Le Vasseur. *Annales de l'Eglise Cathédrale de Noyon*, p. 402.

(2) De Cagny. *Loc. cit.* p. 670. En 1737, un éboulement se produisit auprès de l'autel de la Sainte Vierge, et fut attribué à la présence de ces souterrains.



ERCHEU

Bas côté Nord de l'église

a peu d'années et qui fit partie du domaine des Drieux de Crévecœur, des Leclercq de Lannoy, et de la famille de Fransures d'Ognolles. La population du hameau n'est plus guère que d'une douzaine d'habitants à l'heure actuelle.

FRESNOY-LES-ROYE

L'AUTEL de Fresnoy fut donné en 1146 à Simon, évêque de Noyon, par Yves de Nesle (1). Mais rien ne rappelle dans l'église d'aujourd'hui, l'édifice du XIIe siècle, à moins qu'on ne veuille en admettre un vestige dans les piliers de la nef qui auraient toutefois été retouchés, dont on aurait abattu les angles et mouluré les bases.

Telle qu'elle est, l'église de Fresnoy se partage absolument en deux constructions distinctes : la nef, plus ancienne et plus basse, et le chœur beaucoup plus élevé, plus étroit et de style différent.

L'une comme l'autre de ces deux constructions a subi des restaurations de détail et des modifications sensibles.

La façade a été refaite en briques au XVIIIe siècle ; le portail seul est en pierres et il a conservé plusieurs chapiteaux à crochets selon le type du XIIIe siècle. Les deux portes latérales sont moins ornées, l'une a dans son cintre la date de 1761. Les contreforts sont en briques.

Les bas-côtés, du même âge que la façade, sont percés de quatre baies en cintre aplati avec ébrasements carrés ; ils font face à deux autels latéraux, en bois, de facture moderne ; celui de gauche est dédié à Notre-Dame du Sacré-Cœur, celui de droite à Saint Sulpice, patron de la paroisse (2).

La nef a quatre travées formées d'arcs tiers-point appuyés sur des piliers carrés dont les arêtes ont été abattues en biseau, et dont la base s'amortit en doucine. L'arcade la plus proche du chœur est sensiblement plus étroite que les autres, ce qui donnerait à penser qu'à l'origine il y avait un clocher sur la croisée du transept ; et cette considération serait un argument pour dater la nef du XIIe siècle. Elle a eu jadis des tirants et des poinçons dont les extrémités coupées s'aperçoivent encore dans la voûte de plâtre en arc aïgu.

Le chœur, nous l'avons dit, est bien plus étroit que la nef, et le plan n'a conservé sa forme cruciale que par la construction d'un clocher à droite, et d'une sacristie à gauche.

Le clocher est carré, en pierre calcaire, avec quatre contreforts et une tourelle d'escalier de la fin du XVe siècle ; son soubassement est en grès et ses fenêtres ont eu à l'origine des arcs tiers-point. Il est couvert d'un beffroi rectangulaire, sommé d'une flèche aiguë ; et il renferme quatre cloches qui donnent un carillon très remarquable.

(1) Cartulaire de Noyon, *Fraisnetum prope Royam*, ou bien *juxta castrum Roie*.

(2) L'attribution du vocable à Saint Sulpice, évêque de Bourges laisse place à un doute. D'abord, il y a eu à Bourges deux évêques de ce nom ; l'un mort en 591, dont la fête est marquée au 29 janvier dans le Martyrologe romain. L'autre, Sulpice II, surnommé le Pieux ou le Débonnaire, qui mourut en 644, et de qui l'église St-Sulpice de Paris possède des reliques. Sa fête est au 17 janvier. Enfin certains hagiographes pensent qu'il s'agit ici de Saint Sulpice Sévère, disciple de Saint Martin, écrivain recommandable, mort au commencement du Ve siècle.

L'abside est à trois pans avec des fenêtres cintrées dont l'encadrement est en pierres.

La sacristie toute récente est en briques, mais fort bien bâtie et très belle. Elle s'ouvre dans le chœur et possède une autre porte donnant sur le cimetière. On remarque dans sa menuiserie l'emploi d'un ancien autel avec rétable et tableau. Les sculptures en sont intéressantes. D'ailleurs, l'église de Fresnoy est particulièrement



Fresnoy-les-Roye. — Croix du cimetière.

favorisée sous le rapport des anciennes boiseries sculptées. Elle possède deux panneaux dans le chœur, avec personnages en pied, de style Renaissance, qui, malgré de légères réparations, ont encore du mérite. Elle possède aussi une table crédence du même temps, et un lutrin avec l'aigle d'un excellent travail.

Au fond de la nef, se trouve — chose rare dans une église rurale — un grand orgue à tuyaux avec une large montre.

Vers le transept on aperçoit le départ d'anciennes arcades moulurées en pierres qui devaient former une croisée d'ogives, mais elles ont été coupées ou sont tombées. Le chœur et le sanctuaire n'ont qu'un plafond tout à fait plat.

Les fonts baptismaux sont modernes, formés d'une base à huit pans, d'un socle à quatre colonnes rondes demi-engagées et d'une cuve ronde très ornée.

Tout autour de l'église s'étend le cimetière, clos de murs, dans lequel s'élève à l'angle Sud-Ouest la fameuse croix de pierre dont on a déjà tant parlé, et sur laquelle il reste cependant quelque chose à dire.

Sa base, ou plutôt le massif de maçonnerie qui la porte, est en briques recouvertes de quelques dalles de pierre. Il faut constater que les descriptions déjà publiées n'ont pas soufflé mot de cette base en briques. Evidemment les briques ne sont pas du XIIe siècle ; elles ont été posées au XVIIIe, et sont du même temps que la façade de l'Eglise qui indique 1761. La hauteur du massif de briques, aujourd'hui disjoint et irrégulier, est d'environ deux pieds et demi sur un carré de quatre pieds de côté.

Du milieu de ce piédestal, surgit une tige ayant de haut quatre fois son diamètre, formée de quatre colonnettes régulièrement cantonnées autour d'un fût central taillé comme elles dans le même bloc de pierre. Les colonnettes conservent un module régulier sur toute leur élévation. Elles reposent sur des bases accotées, de forme romane ; et elles sont surmontées de chapiteaux avec feuilles et volutes du même style, entre lesquels ressortent des figures humaines. Au-dessus des chapiteaux, un tailloir unique, sans aucun ornement, est formé par une tablette plane dont la surface égale à peu près celle du pied de la tige.

C'est sur cette plateforme que se trouve fixée une autre pierre intéressante dont voici la description :

La partie inférieure de cette pierre représente un triangle, ou mieux, le sommet triangulaire d'un pignon assez aigu.

La base du triangle est posée sur la tablette de la tige, à laquelle elle est sensiblement égale en surface.

Sur la pointe extrême du pignon, se dresse un ornement à peu près carré, mais posé sur l'un de ses angles et sculpté à jour de neuf petites ouvertures dont les intervalles offrent une rangée de perles, bordée d'un renflement arrondi. Ces neuf ouvertures qui traversent la pierre lui donnent une extraordinaire légèreté. C'est une véritable dentelle.

Les côtés du carré ne sont pas unis ; ils sont eux-mêmes travaillés dans un ordre analogue de décoration et garnis d'enroulements et de fleurons que la gravure fait comprendre facilement.

Comme l'arête aiguë du pignon n'offrait pas un appui assez solide, étant donné que le cadre supérieur s'y applique par une de ses pointes, le sculpteur l'a renforcée de chaque côté en y accolant deux têtes humaines dans lesquelles on a cru reconnaître, d'un côté, Eve à la face imberbe ; et de l'autre, Adam au visage barbu.

Cette sculpture est-elle bien une croix ? A-t-elle été faite pour la place qu'elle occupe aujourd'hui ?

Il ne faut pas hésiter à répondre négativement.

Ce n'est pas là une croix ; ni surtout une croix de cimetière. Un auteur y reconnaît la forme d'une croix grecque ; cette idée n'est pas admissible. La croix grecque possède quatre branches d'égale longueur, plus larges à leurs extrémités qu'à leurs points de départ, tandis que la pierre de Fresnoy est tout le contraire : un carré, posé sur un de ses angles.

Le même auteur compare encore le monument de Fresnoy à la Croix de Grisy (Calvados). Si c'est pour sa tige, soit. Quoique les quatre colonnettes de Grisy aient

de nombreuses dissemblances avec celles de Fresnoy (1). Mais si c'est pour la croix elle-même il n'y a plus aucune analogie. La croix de Grisy est grecque, à la bonne heure ; tout comme celle de Dreslincourt (2) ; mais ni comme forme, ni comme sculpture, ni comme appui, elle ne ressemble au monument de Fresnoy. Lorsque l'on voit affirmer que « la croix de Fresnoy a la plus grande ressemblance avec celle de Grisy », il est impossible de ne pas protester. En rapprochant les photographies des deux monuments, la différence s'impose.

Au surplus, le même écrivain, dont la science est incontestable, n'a pu s'empêcher d'entrevoir la vérité. Il avoue que la « croix de Fresnoy » présente une similitude avec certains antéfixes des pignons d'églises romanes. En réalité, c'est à un antéfixe qu'appartient indubitablement la pierre sculptée, qui est adaptée à la tige de Fresnoy ; et le même écrivain ajoute que « son pied pyramidal achève de la rendre analogue à un antéfixe ».

Tout en retenant l'aveu, il faut aller plus loin et dire que ce « pied pyramidal » n'est rien autre que la pointe d'un pignon. C'est l'évidence complète.

Le monument de Fresnoy n'est pas une croix de cimetière ; et la soi-disant croix qui le surmonte n'a pas été faite pour occuper la place qu'elle a aujourd'hui.

En terminant, posons ce nouvel argument dont un simple regard démontre l'exactitude absolue, c'est que la pierre dans laquelle a été sculptée la soi-disant croix de Fresnoy diffère comme nature, comme grain, comme couleur et comme provenance de la pierre qui a servi à tailler la tige (3).

Besoin n'est pas de pousser l'étude plus avant ; il serait facile de rechercher des analogies non pas au loin, mais dans la région même. La démonstration est faite : le monolithe placé à la partie supérieure du monument de Fresnoy est un antéfixe qui a servi dans une construction du XIIe siècle, à la partie supérieure d'un pignon. La tige à quatre colonnettes sur laquelle il est placé a été prise dans un monument de la même époque, ou bien elle a été taillée exprès pour supporter l'antéfixe et conserver le souvenir d'une église disparue qui pourrait fort bien être celle de Fresnoy en 1146.

Auprès du mur qui entoure le cimetière, du côté Sud-Ouest, se trouve une mare sur le bord de laquelle s'élève un arbre plus que séculaire qui mérite une mention particulière. C'est un orme colossal, encore bien garni de feuillage, mais dont les racines capricieuses et enchevêtrées sortent de terre en partie, et dont le tronc, rongé d'un côté par la vieillesse, présente une cavité suffisante pour abriter au moins deux personnes. Vers le haut de cette cavité on a fixé une barre transversale sur laquelle repose dans une petite niche vitrée une statue de la Très Sainte Vierge.

La cure de Fresnoy, du doyenné de Rouvroy, partageait la dîme avec le prieuré de Beaulieu et l'abbé de Saint-Médard de Soissons. Elle était à la présentation de l'Abbé de Saint-Crépin de Soissons.

(1) D'abord leur module va en diminuant depuis le bas jusqu'en haut, et une torsade remplit l'intervalle entre deux colonnes ; tandis qu'à Fresnoy le module est fixe, la torsade n'existe pas, et l'intervalle, beaucoup plus large, est absolument uni. A Grisy comme à Dreslincourt, la tige et la croix sont taillées dans le même bloc de pierre, tandis qu'à Fresnoy ce n'est pas un monolithe, les colonnes et la partie supérieure ne sont même pas de la même espèce de pierre.

(2) Voir ci-dessus, planche hors texte.

(3) Celle-ci est jaune, celle-là est d'un blanc grisâtre.
Celle-ci est grasse, celle-là est sèche.
Celle-ci est tendre, celle-là est très dure.

Les chapitres de Noyon et de Saint-Florent de Roye, l'abbaye d'Ourscamp et celle de Sainte-Croix d'Offémont, les couvents des Minimes et des Annonciades de Roye avaient des biens-fonds sur le terroir de Fresnoy-lès-Roye.

HERLY

Herly est une localité d'origine gallo-romaine, comme en font foi sa topographie et les découvertes de médailles et de poids romains offerts en 1869 à la Société des Antiquaires, par M. l'abbé Poiré. On y a trouvé aussi des monnaies carlovingiennes, des deniers d'Amiens du xie siècle, et le plomb d'une bulle d'Honorius III, pape de 1216 à 1227. Au xiiie siècle, l'habitation se nommait *Hellie* et avait une dépendance du nom de *Helliel*, mentionnée dans une charte de 1247.

Son importance était plus considérable qu'à présent; en effet elle a diminué très sensiblement, surtout dans le cours du xixe siècle. Après avoir eu plusieurs centaines d'habitants, Herly n'en compte aujourd'hui que soixante à peine.

L'église est fort intéressante au point de vue archéologique, mais elle est malheureusement dans un état de ruine et d'abandon déplorable. Il a été question de la restaurer en 1897, un plan général a même été dressé à cette fin, mais l'exécution en est encore incertaine.

Plusieurs siècles ont imprimé leur empreinte sur l'édifice religieux d'Herly; l'époque romane y domine encore à l'intérieur et le xvie siècle à l'extérieur.

Le plan, liturgiquement orienté, a gardé la forme du xie siècle; il se compose d'une nef principale avec deux bas-côtés appuyés sur des piliers carrés, à tailloir chanfreiné, qui soutiennent des arcades puissantes, sans moulures, et dont la clef est elle-même surmontée de fenêtres très étroites à ébrasement intérieur accentué, d'un modèle roman tout à fait caractéristique.

Au xvie siècle, on a élevé, en avant de la façade romane, un clocher carré, en pierre, étayé par quatre vigoureux contreforts d'angle. Au bas de cette tour, a été bâti, en réparation des dommages causés en 1552 par un violent incendie dont les traces se voient encore, un portail en accolade richement sculpté. Il se compose de deux colonnettes minces, à moulures délicates, placées l'une à droite et l'autre à gauche de l'entrée et terminées par des consoles qui devaient recevoir des statues. Entre les colonnettes et le chambranle de la porte s'alignent de nombreuses moulures fines où dominent les gorges et les tores. Au sommet de l'accolade, une console devait recevoir une troisième statue.

Dans le petit triangle formé par les deux lignes intérieures de l'arc et le linteau de la porte, se trouve une fleur gracieuse, à sept pétales entourant un bouton arrondi. Sur l'archivolte, deux animaux sont figurés que leur effritement empêche d'identifier à coup sûr. Celui de gauche paraît être un lézard.

Au-dessus de ce portail, s'ouvre une grande fenêtre en tiers-point avec archivolte à retours horizontaux. Son remplage est composé d'un meneau central qui rejoint, à la naissance de l'arcade, deux cintres trilobés, et qui se divise ensuite en deux branches pour former un cardimorphe. Le meneau et ses divisions sont à moulures en carène ou plutôt en cœur.

Au deuxième étage se trouve un créneau rectangulaire; et, au troisième étage, une fenêtre cintrée s'entoure de moulures du XVIe siècle et se coiffe d'une archivolte à retours horizontaux.

Une corniche termine la maçonnerie; son profil est formé d'un bandeau, d'un tore, d'une gorge et d'un filet. Un beffroi en charpente, couvert d'ardoises, est placé sur la tour. Il est surmonté lui-même d'une lanterne carrée à toit plat qui date de 1825. C'est, avec les clochers de Méharicourt et de Moyencourt, l'un des trois modèles de cette forme dans la région. Avant 1825, le beffroi était terminé par une flèche élégante.

Le clocher renferme une horloge intéressante qui fut placée, en 1784, par Cailleux, horloger à Nesle, moyennant le prix de 800 livres. Elle frappe l'heure sur trois timbres fournis par Florent Cavillier, de Carrépuits, et qui furent payés 382 livres 12 sols.

Les cloches, au nombre de trois, avaient été enlevées en 1636 par les Impériaux. Il en existe une seule aujourd'hui.

En tournant par le côté gauche autour de l'église, on constate l'existence de quatre travées séparées par des contreforts dont deux, placés aux extrémités, sont des contreforts d'angle. Chaque travée a son pignon à deux rampants, ce qui donne quatre pignons à côté l'un de l'autre; il y en a autant du côté droit et cette disposition architecturale amplifie notablement l'importance de l'édifice lorsqu'on le contemple de loin. Un pignon de gauche porte la date de 1564, qui est celle de sa réfection.

Les fenêtres du même côté sont plus petites que les autres, elles ont gardé leur forme primitive qui mesure environ $0^{m}60$ de large, avec un ébrasement extérieur très accentué.

Entre chaque pignon, surgit une gargouille. Sous la fenêtre de la quatrième travée s'ouvre une porte assez étroite donnant dans la chapelle de la Sainte Vierge; c'est la seule porte latérale de l'église.

Le bas-côté droit présente quelques différences avec celui qui vient d'être étudié. Il a aussi quatre travées avec quatre pignons à deux rampants, mais ces pignons ne sont pas égaux et réguliers, le troisième et le quatrième sont plus hauts que les deux autres. Les fenêtres ne ressemblent pas du tout à celles du côté opposé. Celles de la première et de la deuxième travée ont un meneau central, sur le haut duquel s'appuient deux arcades irrégulièrement trilobées, sans cardimorphe, mais avec un losange à la partie supérieure de l'arc. Les moulures sont prismatiques. La fenêtre de la troisième travée est un tiers-point sans remplage, dont le bas a été élargi sans aucune proportion avec sa hauteur. En voici la raison : Les habitants voulant éclairer davantage l'intérieur de l'édifice profitèrent d'une réparation qu'on exécutait pour exiger l'élargissement de cette baie, d'autant plus que celle de la travée qui suit était obstruée par la sacristie. C'est ce qui explique la forme anormale donnée à la fenêtre de la troisième travée.

Ce devait être d'ailleurs une idée arrêtée chez les paroissiens d'Herly que d'avoir beaucoup de clarté dans leur église, car, en 1746, le Chapitre de Nesle faisant restaurer le chœur et l'abside, ils demandèrent encore que les fenêtres fussent plus hautes et plus larges. Le Chapitre y consentit, à la condition que les vitraux seraient, pour cette fois seulement, à la charge de la fabrique. On constate aisément que les baies du chœur ont été remaniées.

Au-dessus des murs règne une corniche en pierre soutenue par 17 modillons du côté gauche et 18 du côté droit. Le profil général de ces modillons est une



HERLY
Intérieur de l'église

gorge surmontée d'un listel; sur la gorge se détache un fragment de tore moins large que le modillon.

La toiture du sanctuaire est en tuiles; elle est plus basse que celle de la nef qui est couverte partie en tuiles, partie en ardoises.

Le chevet de l'église est un mur plat terminé par un pignon, son soubassement est en grès. Il n'offre d'autre ornement que trois baies en tiers-point, aujourd'hui rebouchées. Leurs archivoltes conservées sont formées d'une moulure dont voici le profil : un filet, un bandeau large avec un boudin appliqué au milieu, un chanfrein à 45 degrés.

A l'angle de la nef et du clocher, du côté droit, s'élève une tourelle ronde qui renferme l'escalier en vis pour monter au beffroi. Elle est couverte d'un toit en poivrière, sa construction était fort bien comprise.

L'intérieur de l'église est d'un excellent effet, ses proportions sont heureuses.

La nef compte trois travées reposant sur des piliers carrés, d'époque romane, qui ont déjà été indiqués. Les trois arcades du côté gauche sont en tiers-point de $3^{m}35$ d'ouverture; à droite, la première et la troisième travée sont en arc brisé, tandis que la travée du milieu est en plein-cintre, sans qu'on connaisse le motif de cette disposition. Nécessairement la travée cintrée est un peu plus large que les autres, et les deux premiers piliers de droite ne correspondent pas exactement à ceux de gauche.

Les arcades sont doublées, ce qui les allégit et les rend plus gracieuses.

Les piliers ont sur une face $0^{m}72$ à $0^{m}75$, et sur l'autre $0^{m}87$. Leur base peu saillante a son arête supérieure abattue. Au-dessus des arcades et directement sur leur clé de voûte, se trouvent les petites fenêtres romanes déjà signalées. Une voûte en berceau, jadis en planches, aujourd'hui en plâtre, dont les tirants et les poinçons ont été conservés, couvre la nef.

Le chœur, élevé d'une marche, se compose d'une travée en tout semblable à celles de la nef, si ce n'est que la fenêtre supérieure est un peu plus large et se subdivise en deux parties au moyen d'un meneau carré en pierre.

La voûte du sanctuaire est en bois. L'autel majeur en menuiserie est large et isolé de la muraille. Sur le fond du sanctuaire sont appliquées de belles boiseries à panneaux ornés d'attributs religieux, style XVI[e] siècle; les côtés sont également lambrissés à la hauteur de $4^{m}50$, et il en était de même autrefois dans tout l'édifice. Mais les lambris des bas-côtés sont tombés de vétusté, ainsi que le jubé qui a disparu en 1755.

Le centre du rétable est occupé par un tableau sur toile représentant l'Assomption, fait à Noyon en 1699 et qu'on a dit n'être pas sans mérite. L'humidité qui règne dans l'église, à cause des verrières à demi-brisées, a détérioré tellement cette peinture qu'on ne peut plus la juger aujourd'hui.

Les collatéraux de la nef, restaurés à différentes époques, sont maintenant voûtés en plâtre comme la nef elle-même, et dans le sens de leurs pignons respectifs, c'est-à-dire perpendiculairement à la voûte principale. Ils font face à deux autels secondaires, celui de la Sainte Vierge, à gauche, et celui de Saint Eloi, patron de l'église, à droite. Ces autels sont en menuiserie, ainsi que leurs rétables. L'autel de Saint Eloi est surmonté d'un tabernacle assez intéressant, à trois pans ornés de colonnettes entre lesquelles se détachent, sur la face principale, la statuette de Notre-Seigneur tenant à la main le globe crucifère, sur le pan de droite, la statuette de Saint Pierre, et sur le pan de gauche, celle de Saint Eloi.

Chacun des autels possède un tableau dans son rétable A droite, et pour les raisons énoncées plus haut, le sujet disparaît à peu près sous la poussière et la moisissure; à gauche, il est impossible de saisir le moindre trait, la moindre ligne. La peinture est totalement perdue.

Dans le mobilier, il faut signaler encore les stalles et les bancs posés de 1711 à 1714, et surtout la chaire que bien des églises plus importantes pourraient envier. Elle est à panneaux cintrés, séparés par des pilastres à chapiteaux corinthiens; son escalier tourne autour du pilier auquel elle est adossée, et il est orné, au bas de sa rampe, d'un magnifique montant couvert de roses et de feuillages très délicatement sculptés. L'abat-voix est sommé d'une statuette d'ange tenant la trompette. En terminant cette description aussi abrégée que possible, il faut indiquer la sacristie placée à droite du chœur et qui fut bâtie en 1755. Il n'y en avait pas auparavant.

Plus haut il a été dit que le clocher était construit en avant de la nef, sur la façade de l'église; sa première voûte est soutenue par une croisée d'ogives dont les retombées portent sur des consoles. Celles-ci sont ornées d'écussons aujourd'hui frustes. Sur la clé de voûte, un autre écusson paraît avoir été appliqué plus récemment.

L'édifice a de longueur totale hors œuvre 30^{m}40, sur 12 mètres de largeur. Son état actuel est des plus fâcheux. C'est pis qu'une ruine complète; c'est un abandon qui fait peine à voir et qui compromet de plus en plus chaque jour la conservation de ce remarquable monument.

Avant l'an 1200, la cure d'Herly dépendait déjà du Chapitre de Nesle qui en conférait le bénéfice, et qui était tenu, comme gros décimateur, à l'entretien du chœur.

Les noms des curés sont connus depuis 1500 environ jusqu'à 1792. Plusieurs sont enterrés dans l'église, où se trouve aussi la sépulture de quelques membres de la famille Le Carlier.

Le cimetière entoure l'église. Il est fermé par des haies de trois côtés, et par un mur du côté de l'ancien presbytère devenu maison d'école et logement de l'instituteur.

On lit dans le clocher diverses inscriptions gravées sur la pierre depuis le XVIe siècle jusqu'au XIXe; elles ont été relevées et publiées par M. Le Roy-Morel (1).

Herly possédait des archives fabriciennes fort précieuses, mais elles ont été dispersées. La paroisse ressortissait au Bailliage de Roye, à l'Election de Péronne et à l'Intendance d'Amiens.

Le château d'Herly, admirablement situé, est une construction très vaste, en briques et pierres, datant du XVIIe siècle; il est précédé d'une immense cour d'honneur fermée par une grille et un saut-de-loup. Derrière le logis s'étend un parc magnifique.

Il y eût autrefois à Herly un château-fort, élevé conformément aux Ordonnances de Charles-le-Chauve pour défendre le cours de l'Ingon, mais il n'en reste trace que dans les documents historiques.

Au XIIe siècle, la seigneurie d'Herly était une appartenance de Nesle. Le dénombrement qui fut fourni en 1394 au comte de Dammartin par Catherine de Ligne, dame d'Herly, existe encore dans une collection particulière.

(1) Recherches généalogiques, p. 158.

La seigneurie passa par acquisition, en 1613, moyennant 34.000 livres, entre les mains des Le Carlier qui la conservèrent jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Il a été mentionné plus haut qu'Abel Le Carlier, décédé en 1711, avait été inhumé dans l'église, au pied du crucifix, à côté de sa femme, Marie-Anne Le Duchat, décédée en 1708.

Jacques Le Carlier, frère du précédent, fut également inhumé, en 1739, dans le chœur de l'église.

Le dernier seigneur d'Herly, Louis-Nicolas de Fiennes Le Carlier, maréchal de camp, colonel du Régiment de Picardie, mourut le 18 Novembre 1810, et il fut inhumé dans le cimetière en face du portail.

Actuellement le château d'Herly est la résidence de la famille de Bouteville.

Les armes des Le Carlier étaient : d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules, parti de sable à une roue d'or.

Celles de la famille de Bouteville sont : d'azur au cœur ailé d'argent, accompagné de trois étoiles en chef et d'un croissant en pointe, le tout de même.

Le calvaire situé à l'extrémité du village vers le midi a été élevé en 1709.

LAUCOURT

Le patronat de l'église de Loecourt et ses accessoires furent donnés en 1204, par l'Evêque Thibault, au Chapitre d'Amiens. (Cartul. du Chapitre, II, f° 135). Il y avait donc une église à Laucourt au début du XIII[e] siècle. La dîme était perçue par les chanoines d'Amiens, par les Religieux de Saint-Fuscien, et par le curé de Laucourt, chacun pour un tiers. La part du Chapitre lui provenait de la donation de 1204.

Autrefois l'Abbaye de Saint-Fuscien possédait les deux tiers à l'encontre du Chapitre d'Amiens ; et elle les avait achetés de Hugue de Loecourt, chevalier, de l'assentiment de Jean de la Tournelle, son seigneur immédiat, au mois de février 1296. Le roi Philippe-le-Bel en donna des lettres d'amortissement au mois d'Avril de la même année.

Des difficultés s'étant élevées entre lesdits Chapitre et Abbaye, d'une part, et le Chapitre de Saint-Florent de Roye, d'autre part, sur l'étendue de ce dîmage, une sentence arbitrale du 10 juin 1450 désigna les biens sur lesquels portait la dîme du Chapitre d'Amiens et de l'Abbaye de Saint-Fuscien au profit de leur grange de Laucourt, et du Chapitre de Roye au profit de sa grange de Saint-Georges, c'est-à-dire pour ce dernier, sur les terres vulgairement appelées de la Haute-Loge, de Chaulne et anciennement de Boissy, sur les terres appartenant aux prébendes de Roye, et sur la moitié de 36 autres journaux. C'est une véritable délimitation des deux territoires. (1) Des plans en sont conservés aux Archives Départementales.

La cure de Laucourt, sous le vocable de Saint Martin, était à la présentation du Chapitre d'Amiens. Son revenu s'élevait à 400 livres. La manse conventuelle de

(1) Titres de Saint-Fuscien, 1[er] et 2[e] Cartons. — *Inv. du Chap. d'Amiens.*, IV, 506 et 510 — Cartul. du Chap. II, f° 35. — Pouillé de l'Archidiaconé.

l'Abbaye de Saint-Fuscien contribuait pour moitié à l'entretien du chœur de l'Eglise. Celle-ci, dans son état actuel, est une reconstruction du XVIe siècle, mais dans le style de la fin du XVe. Voici en quels termes M. de Guyencourt en présentait la description à la Société des Antiquaires dans la séance du 8 juillet 1889 :

« C'est une construction en briques, établie sur un soubassement de grès. La pierre n'apparaît que dans les encadrements et les meneaux des fenêtres flamboyantes du chœur, et aussi au petit portail latéral près du clocher. Cette porte, surmontée d'une accolade dont la pointe se prolonge beaucoup, était autrefois ornée de feuillages et de nombreux écussons qui tous ont été martelés ; on voit encore dans son tympan une sculpture représentant l'acte de charité de Saint Martin », patron de la paroisse (1). « Le sommet des murs de la nef présente extérieurement une série de pignons, comme à Herly et à Billancourt. L'intérieur de l'église a été l'objet d'une restauration complète vers 1889. L'édifice a la forme d'une croix latine, avec un seul collatéral, peut-être ajouté après coup, du côté de l'Evangile ; une colonne divise en deux parties l'accès des bras du transept sur la croisée de la nef.

« Toutes les voûtes sont lambrissées et la charpente est apparente. A différents endroits ressortent des corbeaux ornés de figures ou de rosaces, et des images d'Apôtres sont sculptées sur les blochets de la nef. Des boiseries d'un style Louis XIV assez remarquable garnissent le pourtour du chœur, mais ce sont surtout des vitraux du XVIe siècle qui méritent d'y fixer l'attention, car plusieurs sont bien conservés et réellement beaux. Une de ces verrières représente, sous les yeux du Père Eternel, la Sainte Vierge entourée de tous les emblèmes sous le nom desquels elle est invoquée dans les Ecritures. Ces noms sont écrits sur des lambels auprès de chaque représentation ; les couleurs sont des plus brillantes et l'arrangement de toutes ces images dans un pittoresque désordre produit un très bel effet. Dans les lancettes formées par les meneaux de la fenêtre, vers son sommet, on voit la scène de la Visitation ; on lit sur cette vitre les dates de 154.. et de 157.. De part et d'autre le quatrième chiffre a disparu.

« Un second vitrail retrace la Présentation de la Sainte Vierge au Temple. Un troisième montre la Salutation Angélique ; sur le dallage de l'appartement où a lieu l'apparition, on distingue très bien les armes de France que l'artiste a représentées comme si elles étaient émaillées sur les carreaux. A la partie supérieure de la verrière, on remarque un écusson d'or à trois chevrons de sable : ce sont les armes de la famille de Rasse qui posséda probablement des biens à Laucourt et donna sans doute le vitrail. Malheureusement ces deux dernières fenêtres sont moins bien conservées que celle dont la description précède.

« Au-dessus du petit autel qui se trouve dans le bras du transept, du côté de l'Evangile, la vitre représente le Christ en croix entre la Vierge et Saint Jean, et au-dessous, Adam et Eve séparés par le fatal pommier autour duquel s'enroule un serpent. Cette peinture est fort vive et bien conservée.

« Dans l'autre bras du transept, à la place correspondante, un vitrail représente aussi le Christ entre la Vierge et Saint Jean, mais ici les couleurs sont ternes et l'œuvre ne paraît dater que du XVIIe siècle.

« Les fonts baptismaux de Laucourt sont en pierre et datent du XVIe siècle ; leur forme est celle d'un ciboire qui serait cantonné de quatre colonnettes ; ils sont assez richement sculptés, mais affreusement badigeonnés. Sur le pied de la cuve, à la place correspondant au nœud qui orne le pied des ciboires, on voit un petit

(1) Pringuet indique comme second patron Saint Maur, dont la statue est placée sous le portail principal.



EGLISE DE LAUCOURT

bas-relief représentant Saint Martin divisant son manteau ; auprès se lit la date de 1567.

« Le couvercle de la cuve baptismale est en cuivre, comme à Roye et à Ercheu. Sa forme est celle d'un dôme ainsi que l'exige la liturgie.

« Ajoutons que le carrelage de l'Eglise est tout en pierre de Mortemer et qu'on peut y distinguer encore une dalle funéraire. Il y en avait trois en 1875, mais déjà difficiles à lire.

« Dans la sacristie est déposée une statue équestre de Saint Martin ; cette sculpture du XVIe siècle est en bois et n'offre de remarquable que le costume du Saint qui est celui d'un homme d'armes accompli : il ne lui manque que la croix de Lorraine piquée au feutre pour constituer le type du parfait ligueur.

« On a conservé aussi les bois provenant de la partie de la voûte qui s'étendait au-dessus du maître-autel. Sur ces lambris avaient été peintes à l'huile, au XVIIe siècle, les trois personnes de la Trinité. Un peu plus grandes que nature et quoique sans finesse, elles devaient produire un bon effet décoratif. Le Saint Esprit était représenté sous les traits d'un homme tenant une colombe.

« On conserve encore à Laucourt, une boiserie sculptée provenant d'un ancien jubé. Ce fragment a six mètres de longueur sur un mètre vingt centimètres environ de hauteur ; l'une de ses faces, — celle qui se trouvait à l'extérieur du jubé, est ornée de sculptures dans le style de la Renaissance.

« Cette longue bande de bois se subdivise en vingt-cinq panneaux. Treize d'entr'eux, sont occupés par les statues du Christ et des douze Apôtres, tous vêtus à l'antique. Ils tiennent leurs attributs respectifs et sont fort bien conçus au point de vue décoratif. Quant à leur exécution, elle laisse beaucoup plus à désirer. Toutes les statuettes, qui sont en chêne, s'enlèvent sur un fond orné de simples moulures. Elles reposent sur des socles décorés de personnages bien exécutés, qui portent parfois des écussons dont les ornements ont disparu sous le badigeon. Tous les socles sont réunis par de riches sculptures, fort habilement fouillées, de façon à former une ligne continue qui constitue la partie inférieure du jubé et qui en est la portion la plus remarquable.

« Au-dessus de la tête du Christ et des Apôtres s'élèvent de petits dais assez laids qui trahissent une main différente et une époque plus récente. Leur ornementation est mauvaise. Ils sont en bois de tilleul et ils ont le tort grave d'avoir été adaptés après coup au jubé, en aveuglant quelques jolies sculptures dont on parlera bientôt.

« Les douze compartiments qui alternent avec ceux déjà décrits, sont remplis par des panneaux chargés de charmantes arabesques. Parfois un cartouche ou des objets disposés en trophée viennent agrémenter ces compositions, et toujours, en leur milieu, se dresse une tête de philosophe, de page ou de jeune fille, au type bien caractérisé, comme la Renaissance les aimait tant. Sept d'entr'elles ont malheureusement été mutilées.

« Pour encadrement, chaque panneau est accompagné de deux pilastres fuselés qui disparaissent sous les sculptures ; chacun d'eux supporte — et c'est un des plus jolis détails que nous ayons remarqués dans tout le jubé, — chacun supporte une petite statuette pleine d'intérêt et très suffisamment bien sculptée. Nous avons cru reconnaître dans ces petites figurines, les Arts libéraux, les Vertus théologales et les Vertus cardinales, puis des personnages portant les instruments de la Passion. Cela est très remarquable, malgré le vilain badigeon qui enveloppe le tout ; mais cela est

précisément ce que viennent cacher les dais qui surmontent les statues du Christ et des Apôtres, ainsi qu'il y a été fait allusion ci-dessus.

« Pour couronner cet ensemble, règne, à la partie supérieure du jubé, une corniche formée par un rang d'oves compris entre deux rangées de feuillages d'un mauvais dessin et d'une mauvaise exécution. C'est sur cette corniche que vient s'appuyer une sorte d'arcade ogivale qui est bien du XVI[e] siècle, mais qui jure avec la création inspirée par la Renaissance italienne. De cette arcade fleuronnée prend naissance une grande croix qui simule le bois brut, et sur laquelle est attaché un Christ médiocrement sculpté. Deux anges placés de part et d'autre sur des pilastres complètent l'ensemble de la portion du jubé qui subsistait en 1889.

« On est ici en présence d'une œuvre sortant certainement de l'ordinaire, sans présenter toutefois les qualités qui constituent les chefs-d'œuvre. On y rencontre des additions maladroites, des parties en bois de tilleul, des négligences dans l'exécution des sculptures, surtout aux statues du Christ et des Apôtres; on y constate l'intervention de plusieurs auteurs, et nulle part on ne remarque une excessive finesse d'exécution, bien que certains morceaux soient, sous ce rapport, très supérieurs à d'autres.

« En terminant signalons encore, dans le cimetière, une petite chapelle du XVI[e] siècle, richement décorée de sculptures de style Renaissance. Une sorte de contrefort très orné qui peut-être a servi de support à une statue, soutient le pignon de cette construction et s'élance d'un massif de pierres qu'on pourrait prendre pour un petit autel.

« Dans la façade s'ouvre une baie très riche dont la clef porte un écusson qui semble n'avoir jamais été armorié et sous la voûte s'abrite un *Ecce Homo* de pierre non dépourvu de tout mérite artistique. »

MOYENCOURT

Dans la séance mensuelle du 9 février 1892, M. Durand présentait à la *Société des Antiquaires de Picardie* deux photographies de la porte du château ancien de Moyencourt, seul vestige encore debout de cette forteresse puissante. L'entrée, composée d'un passage voûté, précédé d'un pont-levis dont la trace des chaînes se voit encore, est surmontée d'un guet d'où se manœuvrait la herse.

Ce qui fait aujourd'hui la valeur principale du monument, c'est un bas-relief sculpté sur pierre dure, fort bien conservé et occupant la partie supérieure de la maçonnerie. Le sujet traité est très curieux et le travail en est fini avec beaucoup de soin. Du côté gauche, au premier plan, on voit sur la mer une sirène tenant un écu sommé d'un casque qui est lui-même couronné d'un tortil. En avant, une ceinture de rochers. A droite, sur le rivage de la mer, un berger est assis, entouré de ses brebis, et tenant aussi un écu semblable au premier; mais il sort du casque un bras élevé perpendiculairement dont la main est dans l'attitude de l'indication. Dans le fond sont gravés plusieurs fois ces mots : Ave Maria (1).

(1) En petites lettres gothiques du XV[e] siècle.

Le bas-relief a de surface environ un mètre carré. Son propriétaire actuel aurait consenti à le céder au Musée de Picardie, mais il en demandait un prix excessivement élevé.

La tradition locale indique que cette sculpture avait pour but de perpétuer le souvenir d'un épisode de la vie de Raoul de Créqui (1).

Au rapport de Colliette, le château-fort de Moyencourt existait en 1223. Le bas-relief paraît être d'une époque un peu moins ancienne, il est du xve siècle. Un titre du 6 juin 1382 contient la permission, accordée par l'Évêque de Noyon à Renaut de la Chapelle, de fortifier son chastel de Moyencourt, et ce travail fait encore l'objet d'une autre charte du 27 avril 1399, de lettres du 1er février 1400, et d'un arrêt homologatif du Parlement, le 26 février 1400. Une charte du 31 mars 1413 accorde permis de l'Évêché de Noyon à Gérard d'Athies de faire construire un pont-levis à la porte de son château de Moyencourt ; et une nouvelle charte du 10 novembre 1413 autorise le curage des douves en même temps que l'achèvement de la tour ronde à l'angle méridional de l'enceinte.



MOYENCOURT. — Bas-relief au dessus de la porte du château.

Vers 1815, on mit à jour, dans un grand travail de terrassement, les fondations du château qui était flanqué de sept tours. Cinq d'entre elles avaient environ quinze mètres de circonférence, et les deux autres, plus considérables et plus rapprochées du donjon, avaient environ vingt-cinq mètres.

Le donjon de forme carrée, avec des murailles très épaisses (2), offrait au rez-de-chaussée une salle d'environ dix mètres de côté. Toute la maçonnerie était en grès piqués (3).

Le château était entouré, non pas de fossés, mais d'une large étendue d'eau, d'une sorte d'étang assez profond dont le périmètre se reconnaît encore, et qui occupait une superficie d'un hectare et demi. Lors du dessèchement de cet étang, aujourd'hui mis en culture, on a trouvé un canon en fer du xviie siècle, des monnaies, des armes, et trois grands chandeliers en cuivre paraissant provenir de la chapelle du château-fort.

(1) Cet épisode se trouve répété ailleurs qu'à Moyencourt, dans plusieurs résidences de la famille de Créqui. Il s'agit d'un chevalier de la 2e croisade, longtemps prisonnier des mahométans, qui rentre dans son pays le jour même où sa femme, le croyant mort, allait se remarier.

(2) M. Le Roy-Morel dit : Quatre mètres d'épaisseur.

(3) Une partie subsiste encore en 1901.

La Seigneurie de Moyencourt était un fief relevant de l'Evêché de Noyon. La généalogie de ses propriétaires a été établie, du XIIIe siècle jusqu'à nos jours, par M. Le Roy-Morel. Elle commence par des seigneurs du nom de Moyencourt en 1223, puis elle arrive en 1377 à Renaut de la Chapelle qui vend en 1396 le domaine de Moyencourt, pour quatre mille livres d'or, à Gérard d'Athies, 33e abbé de Saint-Eloi de Noyon, archevêque de Besançon, et à son neveu Gérard, pannetier de France, fils de Mathieu d'Athies.

En 1461, la terre et seigneurie de Moyencourt passe par héritage dans les mains de Gérard de Fay, cousin-germain du précédent, époux de Catherine d'Inchy ; et leur fille Marie de Fay d'Athies la transmet par son mariage en 1499 à Louis de Hangest, seigneur de Montmor et de Chaleranges.

De la famille de Hangest, la seigneurie de Moyencourt arrive successivement à Philippe de Maillé en 1552 ; à Claude Daguerre, baron de Vienne-le-Châtel en 1557 ; à Antoine de Blanchefort en 1572 ; à François d'Agoult de Sault et au Sire de Créqui, prince de Poix, pair et maréchal de France, dans la famille duquel elle demeure jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Après les de Rougé du Plessis-Bellière, la seigneurie fut vendue d'abord pour moitié en 1714, puis en totalité quinze ans après, à Adrien Binet, de qui les descendants sont encore en possession à l'heure actuelle par M. Emile de Launay, né à Amiens le 1er novembre 1847, fils de Pauline Binet de Moyencourt qui avait épousé, le 14 décembre 1846, Charles-Auguste-Eugène de Launay.

Le château-fort de Moyencourt ayant disparu, comme il a été dit plus haut, un château moderne a été construit au Nord du village sur une éminence occupée au XIIIe siècle par le manoir d'Harivaux.

Le fief de ce nom appartenait en 1369 à Raoul d'Apincourt et il était chargé d'une rente de dix muids de blé au profit de la chapelle d'Harivaux en la Collégiale de Nesle.

Toute trace de construction du manoir primitif avait si bien disparu qu'on ignorait son emplacement exact en 1766, lorsque Joseph-Adrien Binet de Moyencourt fit construire le château actuel, superbe habitation en pierres et briques selon le style de l'époque.

Ce fut seulement au cours des travaux qu'une cave, portant la date de 1246, vint à se révéler ; et c'est faute d'avoir retrouvé plus tôt cette cave de l'ancien manoir d'Harivaux qu'elle ne se trouve pas couverte par les constructions modernes.

L'église de Moyencourt était autrefois située à côté du château-fort. Par une charte en latin, datée du 10 décembre 1412, l'Evêque de Noyon permit à Gérard d'Athies de Moyencourt de la démolir pour la reporter au centre du village, dans un endroit plus avantageux que celui où elle était précédemment. Une autre charte du 24 décembre 1412 détermine la reconstruction du monument, qui est encore debout aujourd'hui, et dans les murs duquel sont entrés certainement les matériaux du monument primitif. Nous avons donc une date incontestable de l'origine de l'église, c'est l'année 1413.

L'église de Moyencourt est sous le vocable de Saint Nicolas, évêque de Myre ; son plan, liturgiquement orienté, est en croix latine, il se compose d'une nef sans bas-côtés, d'un transept et d'une abside. La façade et la nef n'ont pas de contreforts ; le chevet est à trois pans avec contreforts d'angles, et le clocher occupe le bras droit du transept. Le cimetière entoure l'église, et il est fermé sur la rue

par un mur dans lequel on a placé une grille en fer suivant l'axe d'une avenue d'arbres qui conduit au portail.

La façade présente un pignon uni, large de sept mètres quatre-vingt-dix centimètres, au milieu duquel s'ouvre la porte principale. L'arc de cette porte est en anse de panier avec moulures prismatiques se terminant en haut des piédroits. Ceux-ci sont formés simplement par le mur de façade ébrasé en biseau. L'archivolte est à retours horizontaux.

Un auvent en charpente et couvert d'ardoises surmonte la porte. Au-dessus, s'ouvre une belle fenêtre en tiers-point avec remplage formé d'un meneau et de nervures prismatiques en cardimorphe. Un grillage en fer à compartiments carrés la protège au dehors.

La pointe de l'arc brisé arrive au-dessous d'une petite niche qui renferme la statue de Saint Nicolas, patron de l'église. Les rampants du comble sont en profil arrondi avec retours horizontaux et une croix au sommet; la toiture est en ardoises. Le toit de la nef est un peu moins élevé que celui du chœur.

Sur le mur de la nef, du côté gauche, on voit deux belles fenêtres lancettes évasées à l'extérieur; entre les deux une niche fort simple repose sur un cartouche au millésime de 1569.

Dans le pignon du transept gauche, se remarque une porte ébrasée en chanfrein dont l'arc est en tiers-point avec remplage formé de deux arcades plein-cintre appuyées sur un linteau en bois. Un oculus surmonte les deux arcades; c'est un arrangement postérieur à la construction de l'église.

Du côté droit, la nef n'a qu'une seule fenêtre, de la même forme que celles du côté gauche. Le clocher carré, soutenu par huit contreforts, possède une base en grès d'appareil régulier, dont l'assise supérieure se termine par un cavet.

Les murs sont en pierres calcaires de diverses provenances, dont la plupart, comme il a été déjà indiqué, ont été rapportées de l'ancienne église; on remarque, à cause de leur teinte particulière, les pierres des carrières de Falvy.

Le rez-de-chaussée du clocher forme une jolie chapelle voûtée d'ogives, à moulures prismatiques et clé sculptée. Elle s'éclaire au Midi par une large baie en tiers-point avec un meneau surmonté d'un cardimorphe, semblable à la fenêtre de la façade. Une fenêtre d'un genre tout différent s'ouvre dans la muraille de l'Ouest : c'est une ouverture rectangulaire dont les angles supérieurs sont un peu arrondis et dont l'ébrasement est en chanfrein. Son archivolte est constituée par un larmier qui encadre carrément la partie supérieure. La muraille du côté du Levant n'a pas d'ouverture, un autel y était adossé autrefois et la piscine existe encore du côté droit. Cet autel est remplacé aujourd'hui par une armoire qui contient le mécanisme de l'horloge.

Avant 1830, le clocher se terminait par une flèche aiguë, qui a été transformée alors en une lanterne carrée passablement disgracieuse, dont le modèle identique se trouve à Herly et à Méharicourt.

L'église de Moyencourt possède trois cloches actuellement. Elle en avait trois au commencement du siècle dernier dont la moyenne avait été refondue, le 9 janvier 1713, par Cavillier, de Carrépuits, suivant traité passé le 10 avril 1712, au poids de 550 livres. « Elle s'est trouvée moins pesante de 28 livres au poids de Roye » dit le registre de fonte. Déjà cette même cloche avait été refondue à Carrépuits, seize ans auparavant, le 18 juin 1696.

L'intérieur de l'église offre un excellent coup-d'œil. Les murs de la nef sont revêtus d'un enduit soigné; un plafond à poutres demi-apparentes règne sur toute

la longueur de l'édifice, excepté dans la chapelle de Saint Antoine, au transept gauche, où l'on remarque une voûte cintrée en plâtre.

L'arc triomphal, à l'entrée du chœur, est en tiers-point avec ébrasement en chanfrein sans moulures. Le chœur est élevé d'une marche sur la nef. A l'abside, la fenêtre du fond a été aveuglée, sauf un jour ménagé vis-à-vis d'un verre de couleur. Le maître-autel, récemment placé, ne manque pas de cachet artistique, mais on ne saurait se défendre de lui reprocher son défaut d'harmonie avec l'ancien rétable en boiserie à colonnes torses, et avec tout le fond du sanctuaire. Celui-ci est garni de lambris à panneaux séparés l'un de l'autre par des pilastres cannelés, à chapiteaux corinthiens, qui supportent une frise à rinceaux et une corniche ornée de vases.

Une chapelle seigneuriale avec entrée particulière se trouve à la gauche du sanctuaire.

Les deux appartements de la sacristie n'ont pas de style, c'est une bâtisse en briques d'époque moderne.

Dans le mobilier, il faut signaler : un large bas-relief en bois, représentant Saint Hubert agenouillé devant le cerf qui porte une croix dans sa ramure ; une statue en pierre de Saint Antoine ; la Vierge à la Visitation ; de beaux fonts baptismaux en marbre formés d'une cuve ovale montée sur un pied orné.

Il faut signaler surtout quelques pierres tombales et quelques inscriptions intéressantes.

Dans l'allée de la nef, la dalle en pierre de Senlis de Nicolas Presto offre le portrait en pied du défunt vêtu d'un costume XVIIe siècle. De chaque côté de lui, deux pilastres cannelés, à chapiteaux corinthiens, soutiennent un cintre orné d'armoiries qui ne paraissent pas françaises. La charge de l'écusson est un oiseau au naturel. Sur la base des pilastres se lisent les initiales enlacées E D, probablement les initiales du graveur.

L'inscription est ainsi conçue :

CY GIST HONORAB̄ PERSŌNE M^{E} NICOLAS PRESTO VIVĀT RECEVEVR DE LA TERRE ET SEIGNEVRIE DE LANOY QUI DECEDA AV CHASTEAV DVD LANOY LE VINGTROIZIEME NOVEMBRE 1653. PRIEZ DIEV POVR SŌ AME.

La figure et les mains du défunt sont en marbre blanc incrusté dans la pierre.

Près de la marche qui monte de la nef au chœur, une autre dalle, qui n'est plus sans doute à sa place primitive, puisqu'elle est en travers de l'allée, donne à lire ce qui suit gravé en lettres gothiques :

Cy giſt le corps de Damoiselle Marguerite Witaſſe en son vivant femme de Me Louis Preſto greffier en chef du greffe criminel de longue et courte robe du gouvernement de Picardie, laquelle treſpaſſa le.... jour de juillet lan 1613. Priez Dieu p^{r} ſon ame.

A l'entrée de la chapelle Saint-Antoine, dans l'allée du transept gauche, une dalle de Senlis offre le portrait d'une jeune femme, la tête couverte d'une cape d'où sortent ses cheveux bouclés, vêtue d'une longue robe à plis et dont l'inscription est conçue en ces termes :

CY GIST ET REPOSE LE CORPS DE DAMOISELLE MARGVERITE LE COVVREVR VIVANTE FEMME DE CHARLES LE BIDAVLT ECVYER SIEVR DE GARDINVILLE CAP^{E} DV CHASTEAV DE MOYENCOVRT LAQVELLE EST DECEDEE LE 17^{E} NOVEMBRE 1652. PRIEZ DIEV POVR SON AME.

Sur la muraille du transept, du côté du Levant, on trouve une inscription en vers français, gravée sur pierre dure et intitulée : SONNET FUNÈBRE, elle a bien le caractère de son époque.

ARRESTE ICY LES YEVX PASSANT ET CONSIDERE
OV LE SORT A REDVIT LOBJET DE MON REPOS
CONTRE LVY LES DESTINS EXERÇANT LEVR COLERE
LONT MIS POVR VN JAMAIS SOVBS LES LOIS DATROPOS

CE QVE I AVOIS PLVS CHER A PERDV LA LVMIERE
DYS MOY PARQVE DYS MOY RESPOND A QVEL PROPOS
TV VEVX QVE JE SVRVIVE, ET DESSOVBS CETTE BIERE
GIST LA CHAIR DE MA CHAIR ET LES OS DE MES OS

EN VAIN, HELAS, EN VAIN I INVOQVE VNE TIGRESSE
SOVRDE A MES DESPLAISIRS, SANS AMOVR SANS TENDRESSE
ELLE RAVIT MON BIEN CELLE QVE I ESTIMOIS :

ET POVR COMBLE DE MAVX CESTE FIERE INHVMAINE
ME LAISSE AVIOVRDHUY SEVL PLAIN DENNVIS ET DE PEINE
AFIN DE FAIRE VOIR QUEN EFFET IE LAIMOIS

PLAINS MES MAVX ET PRIE O MORTEL
QV ELLE AYE VN REPOS IMMORTEL

AINSY-SOIT-IL

Tout auprès de ce sonnet, dans un large cadre en bois noir orné de quatre médaillons, une plaque de marbre fournit l'épitaphe d'Adrien Binet, écuyer, secrétaire du Roy, Maison et Couronne de France, qui devint seigneur de Moyencourt en 1714 et mourut en 1748, le 30 mars, âgé de 74 ans

Dans le marbre sont très finement sculptées ses armes : D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef d'une étoile d'argent et en pointe de deux épis de blé d'or posés en pal ; support deux levrettes, l'écu surmonté de la couronne de comte.

Deux cadres plus petits entourent des plaques de marbre noir rappelant le souvenir de Georges-Adrien-Eloi Binet, décédé le 26 juillet 1830, et de Marie-Félicité-Victoire de Vion des Mureaux, son épouse, décédée le 31 juillet 1815; les armoiries sont pour Eloi Binet celles relevées ci-dessus ; pour sa femme : Ecartelé, aux 1 et 4 de... à trois alérions de..... posés 2 et 1, aux 2 et 3, d'argent à la croix dentelée de gueules.

La cure de Moyencourt était à la nomination du Chapitre de Noyon, gros-décimateur. La fête du village se fait le dimanche après le 9 mai. Ressort : Bailliage et Election de Noyon, Intendance de Soissons.

Dépendance : La Fourchelle.

Moyencourt eut sa maladrerie qui était près du chemin Bocage. Au XVIIe siècle on voyait encore sur son emplacement une chapelle dédiée à Saint Louis. Un titre du 15 septembre 1484 lui donne le titre d'Hôtel-Dieu de Moyencourt.

Il y eut aussi dans le village un couvent de Cordeliers, fondé en 1502 par Marie de Fay d'Athies. Ce couvent était vaste, il occupait plus d'un hectare, et il

fut l'objet de libéralités importantes, notamment de la part de Charles de Créqui qui lui assigna, par acte du 15 décembre 1630, trois cents livres de rente. On possède la liste des gardiens depuis 1698 jusqu'à 1768, époque à laquelle la communauté fut réunie au Couvent des Cordeliers de Noyon qui existait depuis 1230.

En 1780, le couvent de Moyencourt fut démoli, mais les Cordeliers possédaient encore sur le terroir six journaux qu'ils conservèrent jusqu'à la Révolution.

M. Le Roy-Morel a analysé plus de 200 titres d'acquisitions, cessions, échanges, saisines, accords, testaments, donations, etc., qui fourniraient la matière d'une histoire très détaillée de Moyencourt. Et, chose curieuse, plusieurs de ces titres ont été, depuis dix ans, rachetés dans des ventes publiques par la *Société des Antiquaires de Picardie*, au moyen de la fondation de M. de Beauvillé.

SAINT-THAURIN

L'ÉGLISE de Saint-Thaurin (1) doit prendre place parmi les églises romanes les plus remarquables, au point de vue archéologique, que le canton de Roye possède encore. Il ne reste de l'édifice primitif que des fragments, cela est vrai, mais ces fragments sont de premier ordre, et ils suffisent à donner une idée de ce qu'était l'ensemble à l'époque de sa construction au XIIe siècle.

Le village de Saint-Thaurin, qui compte aujourd'hui 95 habitants, s'est formé autour d'un prieuré de l'ordre de Cluny qui a subsisté jusqu'au XVIe siècle.

Son patron, Saint Thaurin, fut un des premiers apôtres de la foi dans le territoire d'Evreux, et il y eût dans un faubourg de cette ville une abbaye de moines Bénédictins qui porta son nom. Une colonie de cette abbaye vint s'établir non loin de Roye, appelée probablement par l'abbaye de Lihons qui florissait déjà depuis longtemps, et elle apporta avec elle le vocable et une partie des reliques de Saint Thaurin.

Le prieur de Lihons demeura le présentateur à la cure jusqu'au XIVe siècle et ce fut ensuite le prieur de Saint-Thaurin qui recueillit ses droits, moyennant un renvoi à Lihons. Certains auteurs disent même que Saint-Thaurin fut un prieuré-curat (2).

Toujours est-il que le monastère s'établit à son origine sur un terrain donné par Rigor de Roie et sa femme Elisabeth. Le Pape Alexandre III approuva la fondation par une bulle datée du 6 des Ides d'Avril 1179 (3).

L'église, seul vestige qui reste aujourd'hui des bâtiments du prieuré, se trouve sur un terre-plein dominant une vallée assez profonde du côté du Levant, c'est-à-dire derrière le chevet de l'édifice, puisqu'il est liturgiquement orienté.

Le portail principal est un arc tiers-point dont la ressemblance est frappante avec celui de Saint-Jacques de Nesle. Son ornementation est à la fois puissante et sobre, comme il convenait à la demeure des fils de Saint Benoît. Son archivolte à

(1) Nous donnons au nom de la localité sa véritable orthographe. C'est ainsi qu'on pourrait faire dans toutes les publications historiques, pour remédier aux fantaisies administratives et cadastrales qui dénaturent à plaisir les noms de lieu.

(2) *Petit Pagès*, p. 101.

(3) *Bénéfices de l'Eglise d'Amiens*, p. 362.



S[t] TAURIN

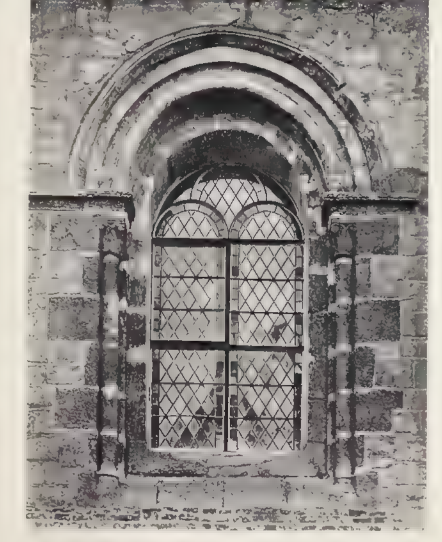
Portail de l'église

deux voussures repose de chaque côté sur deux colonnes robustes, à chapiteaux formés de larges feuilles dont la pointe accuse légèrement la volute.

La première voussure est décorée de dents de scie ; la seconde, porte un chevron brisé en zigzag, sculpté très énergiquement. Les dents de scie et le chevron brisé figurent aussi sur l'archivolte de portail de Nesle mentionné plus haut.

Le rang supérieur de l'archivolte est décoré de moulures composées d'un tore que des gorges font ressortir vigoureusement.

Au-dessus s'ouvrait une grande fenêtre, dont le cintre est appuyé sur deux colonnettes, comme à plusieurs autres baies de l'église. Cette fenêtre, le portail et tout le pignon de façade ont été l'objet de réparations importantes au XVIIe siècle, pour lesquelles on a employé la brique. Les murs des deux côtés ont subi la même opération, mais on y trouve conservés beaucoup de grès qui faisaient partie de la maçonnerie primitive.



Église de Saint-Thaurin

Les fenêtres du côté Sud sont un magnifique modèle du style roman picard. Elles sont encadrées par deux colonnettes, logées dans les piédroits, dont les chapiteaux offrent une disposition familière aux sculpteurs du XIIe siècle.

Les tailloirs sont formés d'un cavet qui se prolonge en manière de corniche dans les entre-deux des fenêtres. Le plein-cintre de celles-ci s'entoure de la même moulure dominant un boudin sur arête détaché par deux gorges. L'ébrasement est à angle vif.

Le plan de l'église est tout à fait rectangulaire (1) ; les murs sont très épais et ne paraissent pas avoir eu de contreforts à l'origine ; ceux qu'on aperçoit aujourd'hui, et qui sont très irréguliers, ont été ajoutés après coup. La sacristie, adossée au chevet, est une construction moderne en briques. On remarque dans le mur du côté droit, l'encadrement d'une porte en plein cintre, actuellement rebouchée. Les pierres de la maçonnerie proviennent des carrières de Villers-les-Roye (2).

L'église de Saint-Thaurin a possédé des voûtes d'ogives qui sont tombées depuis longtemps, mais dont l'indication et la date sont intéressantes. Le profil des ogives

(1) Voir : *Mém. de la Soc. des Ant.* 1895, p. 161.

(2) On a indiqué la pierre de Caen et celle de Villers-Carbonnel ; ces provenances ne sont pas exactes.

ne manque pas d'analogie avec celui de Beaufort-en-Santerre : il se compose de trois tores posés en trèfle renversé et paraissant appliqués sur trois côtés d'un carré dont les angles font saillie entre les tores. Un petit canal est creusé dans le tore inférieur.

Les retombées des ogives s'effectuaient sur des colonnes appliquées de chaque côté d'un pilastre qui recevait l'arc doubleau, ou bien sur des consoles d'angle, ornées de figures humaines caractéristiques du XII[e] siècle. On a attribué un symbolisme à ces sculptures, ce n'est pas le lieu de le discuter. Ce qui paraît certain, c'est que le petit être grêle et sans sexe, dévoré par la mâchoire féroce d'une face diabolique, représente bien une âme humaine emportée par la mort ou par le démon; c'est ainsi qu'elle est figurée dans de nombreux monuments de cette époque.

Les pilastres et les colonnettes possèdent des chapiteaux à larges feuilles du même genre que ceux du portail, et séparés de leur abaque par un dé uni dont la hauteur égale la moitié du chapiteau. Les astragales sont accusés fortement. Les tailloirs sont presque tous du même modèle composé d'un bandeau et d'une forte baguette, entre lesquels se creuse une gorge bordée de deux quarts de rond.

On dit que sous l'église il y a un souterrain, d'autres indiquent une crypte; la forme du terrain rend très probable l'un ou l'autre, mais l'accès n'en est plus connu malheureusement.

Ce serait une curieuse étude que la recherche des emplacements occupés par les bâtiments du prieuré et elle pourrait amener d'intéressantes découvertes.

Il a été dit déjà que ce prieuré avait été détruit à la fin du XVI[e] siècle, et que l'église seule avait été restaurée au commencement du XVII[e]. C'est alors qu'on couvrit lá nef d'un lambris cintré, que l'on ferma l'arc triomphal par un mur de briques avec une baie en cintre aplati, et qu'on refit en briques le pignon du chœur. C'est alors aussi qu'on remplit de maçonnerie la grande fenêtre de la façade, en n'y laissant qu'un oculus sans signification (1).

Le cimetière actuel s'étend sur le côté droit de l'église; il domine singulièrement la voie étroite à laquelle il est attenant.

Le clocher placé au-dessus de la façade se compose d'un beffroi carré en charpente, surmonté d'une flèche de moyenne grandeur.

On trouve en l'an 1311 des lettres d'amortissement du Roi Philippe-le-Bel, données à Compiègne au mois de Novembre, pour une chapelle de Sainte Catherine que Florent de la Boissière voulait fonder à Saint-Thaurin.

Outre le renvoi à Lihons, signalé plus haut, le prieuré en devait un autre à Davenescourt qui était aussi de l'Ordre de Cluny. Le prieur de Saint-Thaurin présentait aux cures de Damery, d'Hattencourt et de Lachavatte. Il possédait des terres sur le terroir d'Àrvillers au sujet desquelles une sentence fut rendue en 1345 (2), et une part de dîme à Damery, à Lachavatte, à Quesnoy-en-Santerre, et sur la paroisse de Saint-Thaurin.

Ch. DUHAMEL-DECÉJEAN.

(1) *Mém. de la Soc. des Ant. loc., cit.*
(2) Voir le *Pouillé de l'Archidiaconé*; l'*Inventaire du Chap.* III, p. 28 à 38.

TILLOLOY

Tilloloy est situé sur la route nationale n° 17, de Paris à Lille, à deux kilomètres au nord de la borne de l'Oise et à deux cents mètres environ, dans la même direction, de l'ancienne voie romaine de Beauvais à Bavay, qui traverse en cet endroit la route de Flandre. Il est distant de sept kilomètres de Roye, son chef-lieu de canton, dont il est, dit M. Dusevel, « le village le plus intéressant sous le rapport historique » (1).

Son nom apparaît pour la première fois, du moins à notre connaissance, dans une bulle du pape Alexandre III, datée du VI des ides d'avril 1179 et confirmant la donation d'une « bove » ou « buvière » de terre (2) à Tilloloy, faite par Albéric de Roye en faveur du prieuré de Saint-Taurin :.... *et unum bovarium terræ apud Tieuloy, ex dono Alberici de Roiâ* (3).

Vers l'an 1200, Thibaut d'Heilly, évêque d'Amiens, par un acte muni de son sceau, donna au chapitre de sa Cathédrale les églises de Laucourt, de Tilloloy, etc., dont il avait précédemment cédé les revenus à Robert de Saint-Pierre, chanoine de Roye : *ecclesias de Loecort, de Tilloloi*, etc., *et universa ad personatum predictarum ecclesiarum pertinentia... matri nostre ecclesie Anbianensi in perpetuum tenenda concessimus* (4).

Au mois de septembre 1235, E. de Tilloloy dite Duchoise fonda, « pour son âme et celles de ses ascendants », une chapelle de Saint-Nicolas dans l'église paroissiale de Tilloloy. Elle eut sa vie durant, mais en sauvegardant les droits de la cure, le droit de présentation pour cette chapellenie. A sa mort, ce droit passa à son fils Jehan, seigneur de Jumailles, chevalier, et il revint ensuite au chapitre de la Cathédrale (5).

Le revenu annuel de cette chapelle était d'abord de 300 et plus tard de 232 livres, avec la charge de trois messes par semaine.

En 1301 Tilloloy formait une cure. Ce village paraît dans la suite tantôt comme cure et tantôt comme secours de Dancourt. Il figure comme paroisse en 1658 et au Pouillé de 1682. En 1689, le Pouillé de l'Archidiaconé dit : « Le curé (de Dancourt) bine à Tilloloy ». En 1772 le présentateur était le chapitre d'Amiens et les revenus de la fabrique s'élevaient à 320 livres (6).

(1) *Description historique, etc., du Département de la Somme*, t. 1er, p. 329.

(2) On sait que l'on appelait « bove » ou « buvière » l'espace de terre qu'une paire de bœufs pouvait labourer en un jour.

(3) *Cartulaire de l'Abbaye de Corbie*, année 1179.

(4) Cette charte, non datée, appartient aux années 1200-1204. Citée par le P. Daire, dans son *Histoire du doyenné de Rouvroy*, elle est reproduite dans le *Cartulaire du Chapitre de la Cathédrale d'Amiens*, publié en 1897, par MM. Roze, Roux et Soyez, dans les *Mémoires* in-4° *de la Société des Antiquaires de Picardie. Documents inédits concernant la province*, t. XIV, 1er fascicule, p. 151, n° 114.

(5) Voir le *Cartulaire du Chapitre de la Cathédrale d'Amiens, loc. cit.*, p. 313, n° 267 : *Littera de capellania de Tylloloy.*

(6) Darsy, *Bénéfices de l'Eglise d'Amiens.*

L'ÉGLISE

Aperçu historique

L'église de Tilloloy est citée par Viollet-le-Duc parmi celles qui présentent assez d'intérêt au point de vue de l'art pour être mises au rang des monuments historiques (1). L'abbé Corblet la signale comme exemple du style que M. de Caumont appelle « ogival quaternaire », pour le distinguer de celui du xv[e] siècle, désigné sous le nom d' « ogival tertiaire » (2).

D'après la tradition, confirmée par l'étude même du monument que M. Léon Palustre affirme appartenir « très incontestablement au règne de François I[er] » (3), « ce bel édifice », comme il l'appelle, a été construit vers l'an 1530 par la châtelaine du lieu, Antoinette de Rasse. Celle-ci était fille unique et héritière de François de Rasse, seigneur de la Hargerie, Bellincamp, Tilloloy, Laucourt, Courcelles, Démuin, etc., conseiller et maître d'hôtel des rois Louis XII, François I[er] et Henri II (4); et d'Anne de Fouquesolles, dame de La Mothe, Mazinghem, etc.

Ce fut Antoinette de Rasse qui apporta la terre de Tilloloy dans la famille de Soyecourt, laquelle se continue dans celle d'Hinnisdal. Elle épousa vers 1520 Jean III, seigneur de Soyecourt, Grand-Manoir près Lihons, Régnière-Ecluse, etc., chevalier de l'Ordre du roi. De ce mariage naquit François III de Soyecourt, dont nous rencontrerons le tombeau parmi les monuments funéraires de l'église.

Veuve de son premier mari (5) et tutrice de son fils François de Soyecourt, Antoinette de Rasse accomplit un pèlerinage à la sainte maison de Lorette, en Italie A son retour, elle fit construire, apparemment en souvenir de son pieux voyage, l'église de Tilloloy sous le vocable de Notre-Dame de Lorette. On verra plus loin ce vocable inscrit au-dessus de la grande rose du portail.

Les quelques détails historiques et généalogiques qui précèdent nous paraissent très utiles pour aider à se rendre compte de certaines particularités que présente le monument que nous allons essayer de décrire. Ils ne le sont pas moins, croyons-nous, pour rectifier des inexactitudes, voire même des erreurs assez graves, qui se sont glissées notamment dans deux publications importantes.

M. Adolphe Berty a inséré dans le tome I[er] de *La Renaissance Monumentale* (6), deux planches fort bien dessinées et gravées, du portail et de toute la façade principale de notre église. La courte notice qui les accompagne est exacte dans les quelques lignes consacrées à la description du monument. Pourquoi faut-il que la partie historique laisse tant à désirer ?

Au tome I[er], p. 38 et 39, de son grand ouvrage : *La Renaissance en France*, M. Léon Palustre a relevé, d'un ton sévère, quelques-unes de ces erreurs, mais —

(1) *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, t. V, p. 184.

(2) *Manuel élémentaire d'Archéologie nationale*, nouv. édit.; Paris 1873, p. 262.

(2 *La Renaissance en France*, 1[re] livraison : *Picardie*, Paris, Quantin, 1879, in-f°, p. 40.

(4) Il existe à la Bibliothèque nationale une lettre écrite de Tilloloy, le 25 Novembre 1521, par ce François de Rasse. Elle est adressée « au Roy mon Seigneur Souverain » François I[er]. Nous en avons pris une copie collationnée sur l'original, avec l'obligeant concours de M. Ulysse Robert, archiviste paléographe.

(5) Antoinette de Rasse contracta en 1543 une seconde alliance avec Louis d'Ongnies, baron puis premier comte de Chaulnes, en 1563

(6) Deux vol. in-folio, Paris, A. Morel et Cie, 1864.



TILLOLOY

Façade Ouest de l'église

qu'il nous soit permis de le dire — non sans en commettre lui-même, et en plus grand nombre.

Ainsi qu'il l'observe justement, « ce n'est pas en 1554 que la piscine (1), dont parle Adolphe Berty, d'après Dusevel, a été sculptée, mais à cette date fautive il faut substituer celle de 1534, que chacun peut aller vérifier ». Au reste, Berty avait pressenti l'erreur dans laquelle l'entraînait ici un renseignement inexact ou peut-être une simple faute de lecture (2). « Un fait très sensible, dit-il, c'est que la construction, par son style, semble appartenir moins au règne d'Henri II qu'à celui de François Ier, et si les dates mises en avant sont exactes, on peut croire que l'architecte de l'église de Tilloloy était un peu en retard sur le goût de son époque ». Or, il suffit de lever les yeux pour constater qu'elles ne le sont pas et que la date inscrite est bien 1534.

M. Palustre fait aussi remarquer avec raison que « l'écu chevronné, visible sur plusieurs parties du monument, n'est pas celui de la famille d'Ognies », comme le croit M. Berty, mais bien celui de Rasse (3).

Tout en rendant hommage à la haute compétence archéologique de M. Léon Palustre, nous avons le regret de ne pouvoir nous ranger à son avis en ce qui concerne l'historique de la fondation de l'église de Tilloloy.

Il affirme d'abord, sans produire la moindre preuve de son assertion et à l'encontre de toutes les données fournies, à notre connaissance, par les histoires et généalogies manuscrites et imprimées des maisons de Rasse et de Soyecourt, qu'en 1534 Antoinette de Rasse — qu'il appelle « la prétendue veuve » — n'était pas encore mariée. S'il en était ainsi, pourquoi lisons-nous dans la généalogie de Soyecourt que Jean, seigneur de Soyecourt, etc., épousa l'an 1517 Antoinette de Rasse, dame de Tilloloy et autres lieux ? Puisque, d'une part, de l'aveu même de M. Palustre, l'église actuelle de Tilloloy était déjà construite en 1534, et que, d'autre part, il est certain que les Soyecourt sont entrés en possession du domaine de Tilloloy par le mariage de Jean III de Soyecourt avec Antoinette de Rasse, comment expliquer la présence des armes de Soyecourt aux voûtes de l'église, avant même que rien y eût été changé depuis la construction ? Comment expliquer ce qui est dit et répété dans la *Notice sur la Maison de Soyecourt* (p. 3, 4 et 42), à savoir que les Soyecourt étaient, depuis plusieurs siècles, inhumés dans une chapelle de l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie, et qu'ils eurent leur sépulture à Tilloloy à partir de l'an 1524, où cette terre devint leur principale résidence ?

Si Antoinette de Rasse n'était pas encore mariée en 1534, ainsi que le soutient M. Palustre, il nous paraît difficile d'expliquer que le fils unique issu de son premier mariage, François III de Soyecourt, après avoir été en sa jeunesse page du roi François Ier, ait, après la mort du Pape Paul III (20 nov. 1549), accompagné le cardinal de Lorraine dans le voyage qu'il fit à Rome, pour l'élection du nouveau Pape qui fut Jules III (4).

(1) Il s'agit de la piscine du sanctuaire, où se voit le millésime 1534, qui semble indiquer la date de la construction de l'église. On trouvera plus loin la description de cette piscine, et mieux encore : une reproduction d'après la photographie de notre habile et distingué collègue M. Joseph Roux.

(2) En indiquant la date inexacte 1554, M. A. Berty affirme tenir ses renseignements de M. Dusevel, d'Amiens. Or ce dernier donne la vraie date, 1534, à la p. 8 de sa notice sur Tilloloy, dans les *Eglises*, *Châteaux*, *Beffrois*, etc., (Amiens, Caron, 1846).

(3) De Rasse et non pas de *Rassé*, comme l'écrivent MM. Berty et Palustre. — On trouve parfois « Ognies », mais plus souvent « Ongnies ».

(4) Jules III fut élu le 7 février 1550, après des lenteurs qui durèrent plus de deux mois.

Et pourtant ce voyage est mentionné dans le *Livre Généalogique*, etc., *des Seigneurs de Soyecourt*, dressé sur pièces et titres justificatifs.

M. L. Palustre a fait, à la suite de Berty, une confusion, en attribuant pour époux à Antoinette de Rasse, au lieu de Jean III de Soyecourt, François, qui fut son fils (1). L'auteur de *La Renaissance en France* n'est pas plus heureux dans ce qu'il avance plus loin au sujet des « loups, tenants de l'écusson au-dessus de la frise et destinés à rappeler, selon Berty, la qualité de grand veneur que possédait un autre seigneur de Soyecourt, Maximilien de Belleforière ». D'abord, ces prétendus loups sont... des lions. Dans les deux pages de texte qu'il consacre à Tilloloy, M. Léon Palustre commet d'autres inexactitudes que nous croyons devoir encore signaler ici en peu de mots :

1° Quoiqu'il en dise, la cordelière de veuve, signalée par Berty et par le docteur Goze, existe réellement; il est facile de la voir à la frise du portail, où elle enlace les deux initiales F. A. *François*, *Antoinette*.

2° Le père et la mère d'Antoinette de Rasse n'étaient pas, comme l'écrit M. Palustre, « issus l'un et l'autre des seigneurs de Tilloloy ».

3° Gilles de Soyecourt, que le même M. Léon Palustre affirme avoir été « seigneur de Tilloloy » et « grand veneur », n'a jamais été ni l'un ni l'autre. Grand échanson de France de 1328 au plus tard, jusqu'à sa mort à la journée de Crécy, 26 août 1346, il dormait son dernier sommeil dans les caveaux funèbres de l'abbaye de Corbie depuis près de deux siècles lorsque la famille de Soyecourt entra en possession de la seigneurie de Tilloloy, et depuis plus d'un demi-siècle avant que fût créée la charge de grand veneur de France (2).

Ajoutons que Tilloloy n'est pas sur la route de Montdidier, où M. Palustre place ce village.

DESCRIPTION DE L'ÉGLISE

Aspect général a l'extérieur

L'église de Tilloloy a beaucoup d'analogie avec celle de Poix, bâtie une dizaine d'années plus tard. Construite presque entièrement en briques avec ornements sculptés en pierre dans le style de la Renaissance, elle est orientée et son plan, qui forme une croix, comprend une nef dépourvue de collatéraux, un transept en ressaut sur la nef et un chevet polygonal. La nef présente deux travées; la troisième est formée par le transept; le chœur en a deux jusqu'à la naissance de l'abside.

La façade principale, tournée vers l'ouest, regarde le parc du château, sur le terrain duquel fut élevé ce sanctuaire. Elle est flanquée de deux tours rondes,

(1) Ajoutons toutefois, à la décharge de ces deux auteurs, que la même erreur de nom se trouve aussi dans La Morlière, *Recueil de plusieurs nobles et illustres maisons... en l'étendue du Diocèse d'Amiens, etc.*; à Amiens, chez Jacques Hubault, 1630, p. 51, à la première ligne.

(2) Avant le XVe siècle, les rois n'avaient que des maîtres-veneurs. Le 30 octobre 1413. Louis d'Orgelin fut établi grand veneur et gouverneur de la vénerie du roi; et Jean de Berghes fut le premier honoré du titre de grand veneur de France. Voir Migne, *Encyclopédie*. — *Dict. héraldique* par Ch. Grandmaison, colon. 448. — Conf. le P. Anselme, *Grands officiers de la Couronne*, et Saint-Allais. — A propos de ce qu'il dit de Gilles de Soyecourt, M Palustre renvoie à l'*Histoire de Montdidier*, par M. de Beauvillé, t. III, p. 307; Or, dans cet ouvrage, nous n'avons trouvé, ni en cet endroit ni ailleurs, rien qui se rapporte à ce personnage.



TILLOLOY

Portail de l'église

sveltes, à toits aigus et d'égale hauteur. C'est une disposition originale dont il n'y a peut-être pas, dit M. Berty, un seul exemple contemporain (1).

Une tour carrée construite aussi en briques, surmontée d'un toit en ardoises moins élevé que celui de l'église, est adossée au chevet et sert de clocher. Elle est buttée, comme le reste du monument, par des contreforts très saillants et à ressauts. Cette tour date de la fin du XVIIIe siècle.

Un campanile à jour domine ce gracieux ensemble; il s'élève au point d'intersection des transepts et de la nef, à la place de l'ancien clocher. Il y avait autrefois trois cloches. D'après la tradition locale, deux furent confisquées pendant la Révolution. La cloche actuelle a été, depuis lors, refondue par la maison Cavillier, de Carrépuits près Roye. Elle porte cette inscription : « L'an 1835 j'ai été bénite par M. Jean-Baptiste-Benjamin Pillot, curé desservant de Tilloloy, et nommée Camille par M. Ferdinand-Frédéric-François de Schulenburg et par Mme Marie-Chantal-Oursine-Camille d'Hinnisdal, comtesse de Schulenburg; M. Médard Commelin, maire, et M. Léonard Commelin, marguillier-trésorier de la fabrique ».

Hors-d'œuvre, dans l'angle sud-est du transept et du chœur, on remarque la chapelle des châtelains actuels, bienfaiteurs du sanctuaire élevé par la piété de leurs ancêtres. Elle communique avec le chœur par une grande arcade. En face, dans l'angle nord-est, se trouve la sacristie. Ces annexes ont été construites, la première en 1873, la seconde en 1877, aux frais de M. le Comte d'Hinnisdal, par M. Edmond Duthoit.

Les contreforts qui appuient les murs de l'église et la tour du clocher présentent deux retraits en glacis, munis de larmiers. Ils se terminent par de petits pignons en pierre, dont les rampants sont décorés de crosses végétales, et les surfaces de fleurons, de coquilles et d'armoiries. Malheureusement plusieurs d'entre eux, surtout du côté nord, où ils ont plus souffert des injures du temps, sont dépouillés de leurs ornements.

Les larmiers en pierre à double gorge qui protègent les ressauts des contreforts, se prolongent le long des murs autour du monument. Le premier passe sous l'appui des fenêtres; l'autre règne vers le milieu de leur hauteur et pourtourne leurs archivoltes.

Les murailles de l'édifice sont couronnées d'une remarquable corniche. Elle est garnie d'un tore logé dans une gorge; mais ce tore est découpé par tranches, ce qui, selon la remarque de M. Goze, « la décompose en une suite de ces billettes que l'on trouve dans le style roman » (2). Il est regrettable que le prolongement du toit détruise l'effet produit par cette élégante corniche ornée, au-dessus des ogives des fenêtres, de blasons rappelant la fondatrice de l'église.

Le plan de ce monument historique présente une parfaite symétrie. Les bras du transept sont d'égale longueur et se terminent en carré. Les murs qui en forment les bouts sont munis à leurs angles extérieurs de contreforts semblables aux autres, mais posés de biais. Chaque extrémité du transept est éclairée par une fenêtre de la même hauteur que celles de la nef. Ajoutons qu'au nord et au sud la muraille terminant le transept est surmontée d'un pignon triangulaire traversé à sa base par un troisième larmier semblable à ceux qui ceignent, au-dessous, le reste

(1) *La Renaissance Monumentale*, loc. cit., — Nous avons entendu M. Léon Palustre faire la même remarque lorsqu'il vint visiter l'église de Tilloloy.

(2) *Notice sur le château, les seigneurs, l'église et la commune de Tilloloy près de Roye*, par A. Goze, Montdidier, Mérot-Radenez, 1864, p. 14.

de l'église. Chacun de ces pignons est percé d'une baie dont l'encadrement est orné de sculptures. Les rampants sont parcourus par des feuillages à crochets.

La façade principale

La façade, dont la décoration en pierre blanche forme avec la brique un vigoureux contraste, est également remarquable par son élégance et son originalité. « Nous ne croyons pas, dit M. Léon Palustre, que l'on signale nulle part ailleurs ces portions d'arcs qui se découpent si étrangement sur le pignon. Tout semble attester dans l'artiste inconnu qui nous a laissé cet admirable spécimen de son savoir-faire, un esprit éminemment original, possédant à un suprême degré la science de l'harmonie et plein d'habileté aussi bien pour composer ces masses que pour agencer ces détails » (1).

Cette façade se compose dans sa partie inférieure, d'un porche à cintre surbaissé, pratiqué entre des piliers couronnés par une archivolte que nous décrirons tout à l'heure. Les montants du porche et les deux pilastres qui les accompagnent se distinguent par une riche variété d'ornementation dans le goût de la Renaissance ; il en est de même des panneaux intermédiaires. On y voit des médaillons, des bustes dont plusieurs représentent, selon toute apparence, des seigneurs du lieu ; des figurines d'anges ; divers emblèmes religieux ; des coquilles, bourdons et gourdes de pèlerins, rappelant le pieux voyage à Lorette de la fondatrice de ce monument. On y remarque aussi des heaumes, des armes entourées de bandelettes ; des figures de monstres et de chimères ; des tiges droites et enroulées, des feuillages et des fleurs variées, d'élégantes arabesques s'enlaçant dans des dessins capricieux toujours tracés avec grâce et dans lesquels tout concourt à charmer les yeux.

Les montants du porche sont couronnés de chapiteaux dont l'originalité ne nuit pas à l'élégance. Les vantaux de la porte sont aussi d'un beau travail. Chacun des deux battants est partagé par des baguettes à moulures, en quatre bandes verticales, où l'on remarque une disposition symétrique de clous forgés à tête saillante. Sur le tympan de cette porte se dessinent deux arcs en accolade, garnis de crochets et terminés au sommet par un panache. Le long de la battée, également décorée de crosses et surmontée d'un gracieux chapiteau, serpentent aussi de ces dessins variés que l'on est convenu d'appeler, quoique improprement, des arabesques. L'artiste y a sculpté, sur deux cartouches, les dates 1534 et 1877. La première rappelle la construction de l'église ; la seconde indique que la porte actuelle a été faite il y a vingt-cinq ans, d'après les dessins de M. Ed. Duthoit, sur le modèle de la porte primitive. Sur cette battée sont représentés les fondateurs de l'église : Antoinette de Rasse et François de Soyecourt, son fils. Leurs bustes se retrouvent un peu plus haut, sculptés sur la pierre, au-dessus du cintre, dans les angles inférieurs de la frise.

Voici, bien apparente au milieu de cette frise, la cordelière de veuve, enlaçant, comme il a été dit plus haut, les lettres F. A. Des fleurons la séparent, de chaque côté, des deux écussons placés à l'extrémité de la frise. Sur celui à droite du spectateur sont les armes de Rasse : *d'or à trois chevrons de sable ;* sur celui à gauche, les armes de Soyecourt : *d'argent fretté de gueules.*

Les chapiteaux des pilastres servent de supports à deux niches qui s'élèvent de chaque côté de l'archivolte. Celle-ci est assez compliquée. Elle se compose de deux

(1) *La Renaissance en France*, 1re Livraison : *La Picardie*, p. 40.

TILLOLOY

Façade Nord de l'Église

animaux fantastiques, espèces de dauphins feuillagés, dont les têtes se réunissent au sommet ; ils forment un encadrement original autour d'un arc à cinq lobes entourant l'écusson de la pieuse châtelaine du XVI[e] siècle. Cet écu chevronné occupe le centre du tympan. Ayant pour supports deux lions lampassés, il est timbré d'un heaume, ou, comme l'on disait à l'époque de la construction de l'église, d'un « armet » sommé d'un cygne pour cimier, avec des lambrequins découpés en feuillage.

L'espace laissé au-dessus de l'écu est décoré de fleurons. Une coquille remplit le lobe supérieur de l'arc qui sert à former l'archivolte. Entre les deux lobes inférieurs et les niches latérales dont les dais sont d'une beauté remarquable, s'élèvent d'élégants piédestaux de forme ronde, ornés de moulures et de sculptures, et qui, étroits à leur base, vont s'élargissant vers le haut. Ils sont aussi surmontés de dais. Ils supportaient autrefois des statuettes dominant un peu les statues qui occupaient les deux niches latérales.

Une galerie composée d'une série de piédestaux reliés par de petites arcades, règne entre les deux tourelles, avec lesquelles elle communique par des portes encadrées de sculptures. L'encorbellement qui supporte cette galerie présente des feuilles d'achante à sa partie inférieure ; des dauphins feuillagés courent le long de l'espace intermédiaire ; la corniche supérieure est décorée de fleurons et de feuillages. Au centre nous retrouvons l'écusson chevronné de Rasse.

Au-dessus de la galerie, entre deux niches « travaillées avec un art admirable », dit Dusevel (1), s'épanouit une rose flamboyante, dont l'encadrement en pierre porte bien le caractère de l'ornementation de la Renaissance. L'archivolte qui entoure la rose et forme larmier présente cette particularité qu'à sa partie inférieure elle se termine par une sorte de bec servant de gargouille pour rejeter les eaux pluviales sur le sol de la galerie. De là elles se déversent par deux gargouilles formées de têtes d'animaux et portant des écussons : à droite celui de Rasse-Soyecourt ; à gauche celui de Rasse-Fouquesolles (2).

Un peu plus haut, une frise élégante traverse la façade et contourne les tourelles. Elle est traversée par la niche centrale s'appuyant sur un édicule porté par des anges et au-dessus duquel on lit ces mots : *Sainte Marie de Lorette*. Cette maisonnette, représentation de la *Santa Casa*, rappelle le pèlerinage auquel l'église doit son origine. Dans la partie supérieure de la niche on voit deux personnages qui paraissent être des pèlerins. La tête et les pieds nus, couverts d'un ample vêtement relevé en avant jusqu'aux genoux et fixé par une ceinture, ils tiennent d'une main, l'un un livre ouvert, l'autre un rouleau, un *volumen*, dont une extrémité est déployée. Malheureusement la statue de la Sainte Vierge a été enlevée, pendant la Révolution, de cette place d'honneur qu'elle occupait en sa qualité de titulaire de l'église.

Un *oculus* formant un quadrilobe s'ouvre au centre du pignon que des portions d'arc découpent d'une façon originale, mais non sans grâce. Un arc aigu surmonté de crochets s'élève au milieu jusqu'au haut du pignon, dont les rampants sont, comme ceux des transepts, décorés de volutes à larges feuilles. Une croix antéfixe est placée au sommet. Si elle ne figure pas sur la planche donnant la façade de cet édifice et si l'on n'aperçoit à cette place qu'un culot pédiculé, en voici la raison : cette

(1) *Eglise et château de Tilloloy*, loc. cit., p. 4.

(2) Les armes de Fouquesolles sont : *d'argent à trois quintefeuilles ajourées de gueules, posées 2 et 1.* — On a vu au commencement de cette notice que la mère d'Antoinette de Rasse, fondatrice de notre église, était Anne de Fouquesolles.

croix, tombée accidentellement, n'avait pas encore été rétablie lorsque M. J. Roux, notre éminent collègue, a pris la photographie de l'église.

Dans chacune des deux tours s'ouvrent des fenêtres dont les encadrements et les frontons, d'une grande richesse, sont dignes du reste de la décoration. La profusion d'écussons armoriés, les têtes humaines portant des coiffures de la Renaissance, les figurines, les chapiteaux aux formes bizarres, les dais carrés et chargés d'ornements capricieux, tout atteste que ce monument date du règne de François Ier.

Des statues en pierre, dues peut-être à l'habile ciseau de quelque Jean Goujon picard, à cette époque qui fut pour notre province « un moment de suprême floraison de tous les arts » (1), peuplaient autrefois ces niches si élégantes La tradition locale en a gardé le souvenir. Respectées par le temps, elles n'ont point trouvé grâce aux yeux des iconoclastes de 1793 : elles sont tombées, avec les statues du portail, sous leur marteau, qui brisa en même temps les bustes et les lambels dont on voit encore des vestiges.

A un siècle environ de distance, un bienfaiteur de l'église, M. le Comte d'Hinnisdal, a fait placer dans la première niche de la tourelle à droite, la statue de son patron, S. Henri II, empereur d'Allemagne, dit le Pieux (2).

L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

Idée de l'ensemble

La Nef. — Si élégante que soit la façade, où se manifeste particulièrement la résurrection de l'art gréco-romain, « une plus grande richesse de style se remarque à l'intérieur du monument » (3). L'ensemble rappelle l'art gothique expirant sous l'influence de la Renaissance avec laquelle il s'associe dans une harmonieuse alliance.

Dès qu'on a franchi le seuil de cette église, le coup d'œil dont on jouit éveille d'abord un sentiment d'admiration. Ici, comme à l'extérieur, la brique restée apparente fait heureusement ressortir les ornements d'architecture et les sculptures en pierre blanche. L'œil est ravi de la beauté des voûtes, de la richesse des vitraux, cités parmi les plus remarquables du département de la Somme; l'esprit est satisfait de l'élégance des détails et de l'harmonie de l'ensemble.

L'église de Tilloloy mesure $32^{m},27$ de longueur totale à l'intérieur, $7^{m},90$ de largeur dans la nef et dans le chœur. La longueur du transept, qui a $7^{m},05$ de largeur, est de $19^{m},32$. La hauteur sous voûte est de $12^{m},10$ prise dans la nef; le sol du chœur est exhaussé de $0^{m},30$ et celui du sanctuaire de $0^{m},45$ au-dessus de la nef.

En entrant dans l'église on remarque, de chaque côté, une petite porte communiquant avec les tourelles. Dans la tourelle située au sud est logé l'escalier tournant qui, en conduisant aux combles, donne accès à la galerie extérieure de la façade et à une tribune intérieure datant d'environ cinquante ans et dépourvue de tout caractère architectonique.

(1) Discours de M. Durand, archiviste du Dép. de la Somme et Président de la *Société des Antiquaires de Picardie*, à la Séance publique des Antiquaires, en décembre 1901 : *Les derniers entailleurs d'images amiénois*. Voir le *Dimanche* du 22 déc. 1901.

(2) Cette belle statue en pierre a été érigée à la fin d'octobre 1878.

(3) Dusevel, *Description ..... du départ. de la Somme*, t. Ier, p. 329.



TILLOLOY

Intérieur de l'église

Un grand tableau suspendu au mur du pignon, au-dessus de cette tribune, représente saint Jean-Baptiste au désert. C'est l'œuvre de Cigoli (1). Il atteint la hauteur de la rose. Celle-ci se divise en dix-huit compartiments cordiformes décrivant un double cercle autour du petit *oculus* central. Un seul d'entre eux a conservé ses verres de couleur.

L'église est éclairée par quatorze grandes fenêtres ogivales flamboyantes. Elles ont $7^{m},50$ de hauteur sur $2^{m},40$ de largeur, quatre exceptées, qui ont environ deux mètres de moins en hauteur : ce sont les deux qui surmontent les autels des transepts et les deux premières du chœur. Les fenêtres de la nef sont en verre blanc, mais elles conservent le long de quelques-uns de leurs meneaux prismatiques de précieux restes de très élégantes bordures dessinées et coloriées avec une délicatesse qui fait l'admiration des archéologues. Nous parlerons plus loin des verrières du transept et du chœur.

Les consoles qui reçoivent les retombées des arceaux de la voûte servent de dais à des niches qui, par leur beauté et leur variété harmonieuse, ne le cèdent en rien aux niches extérieures ; elles décorent les trumeaux qui séparent les fenêtres. Autour du socle de la première niche à gauche en entrant dans l'église, on remarque cette inscription :

Le ♥ *à Dieu*

Elle rappelle qu'au xvie siècle la Picardie était « la terre classique des rébus » (2). Avec le chemin de croix moderne peint en un ton qui imite la pierre, dans le style de l'église, ces niches corrigent très heureusement la nudité des murs intérieurs. Parmi les statues qu'elles contenaient autrefois et qui ont disparu dans la tourmente révolutionnaire, un ancien registre paroissial mentionne celles de saint Antoine, patron de la fondatrice de l'église, de saint Martin, de saint Éloi, de saint Nicolas et de sainte Catherine. Depuis 1875 ces trois dernières statues ont repris possession de leur trône bientôt quatre fois séculaire (3).

Les vieux bancs massifs en chêne, avec leurs dossiers à claire-voie composés de petits balustres faits au tour, méritent une mention, car ils frappent l'attention des antiquaires qui visitent l'église.

La chaire à prêcher, de même que le confessionnal, a été installée au mois d'avril 1827 (4). Sur les quatre panneaux sont représentés les Evangélistes avec leurs attributs. L'abat-voix est surmonté d'un ange aux ailes déployées. Nous lisons dans un vieux manuscrit que l'ancienne « chaize de vérité fut posée par maître Jean Dumont, menuisier de la ville de Roye, le 27 mars 1648 ; » et un inventaire dressé vers 1697 mentionne « un tapis brodé sur fond de velours noir, pour la chaire » (5).

Signalons, en face de la chaire, du côté de l'épître, un grand et beau crucifix d'après Bouchardon.

(1) Cigoli (Louis Cardi, dit le) ou Civoli, du lieu de sa naissance (1550-1613). Son œuvre est assez considérable. Il se trouve dans les collections publiques. A signaler surtout son *Jésus devant Pilate*, l'un des joyaux de la galerie Pitti, à Florence.

(2) L. Palustre, *loc. cit.*, p. 38.

(3) Beaucoup d'autres statues sont venues tour à tour, depuis lors, occuper toutes les niches.

(4) La chaire et le confessionnal sont l'œuvre d'un maître menuisier d'Etelfay, nommé Julien Paschal ; la chaire a coûté 625 fr. et le confessionnal 200 fr. (*Registre aux délibérations du Conseil de fabrique*, folios 2 et 4).

(5) Vers le milieu du xvie siècle, François de Rasse fonda deux prédications annuelles à Tilloloy, par les PP. Cordeliers de Roye. En 1633, d'autres prédications par les Minimes de Roye y furent fondées par Maximilien de Belleforière de Soyecourt, seigneur de Tilloloy, qui avait établi ces religieux dans la ville de Roye dont il posséda en partie la seigneurie.

Chapelle de S.-Nicolas. — En avançant dans le transept méridional, nous sommes dans la chapelle de Saint-Nicolas (1). L'autel est en bois, ainsi que le retable. Adossé contre la muraille du croisillon, du côté de l'orient, il fait pendant à celui de la Sainte Vierge. Il est du XVIII[e] siècle.

Le retable se compose de deux colonnes cannelées, surmontées de chapiteaux et d'un entablement portant un petit fronton en accolade. Le haut du tympan est décoré d'une coquille. Des guirlandes de roses avec leurs feuilles courent le long des rampants dont le sommet est orné d'un fleuron.

Entre les colonnes latérales et l'entablement qui les couronne, des panneaux dénués d'ornements encadrent une toile sans valeur artistique, représentant le patron cher aux écoliers, accompagné des trois enfants dans le baquet traditionnel.

A droite (2) de l'autel, dans l'angle du transept, la statue de saint Nicolas occupe une des belles niches accrochées le long des murs. Près de là, l'attention est attirée par une charmante piscine, moins riche mais presque aussi élégante que celle du sanctuaire. Au-dessous de la niche pratiquée dans l'épaisseur de la muraille qui termine le transept au sud, on remarque une frise décorée de quintefeuilles, de chevrons, d'ornements cunéiformes sculptés en creux, puis, au-dessus de la frise, une petite corniche formée de feuilles d'achante. Au milieu, nous retrouvons l'écusson chevronné de Rasse, qui s'élève jusqu'au niveau de la cuvette. A $0^{m},25$ environ au-dessus de cette tablette inférieure ou cuvette, existe, au fond de la niche et au milieu de sa hauteur, une étroite tablette horizontale dont la surface chanfreinée est couverte de rinceaux d'une grande beauté.

Cette niche servant de piscine est encadrée par deux de ces colonettes géminées, aux formes capricieuses, qui sont une des séductions de la Renaissance. Ornées de feuillages dans leur partie supérieure, elles se terminent en culs-de-lampe. Le plafond de la piscine consiste en une belle et grande coquille sculptée dans la pierre. Les trois arcades formant la bordure du dais, avec leurs sous-arcades délicatement ouvragées — mais en grande partie mutilées, — sont séparées par les deux pendentifs qui retombent sur les culs-de-lampe couronnant les colonnettes de l'encadrement.

A leur sommet, ces pendentifs partagent aussi une large frise sur laquelle on retrouve les initiales F. A. séparées par un écusson. Au-dessus d'une petite corniche ornée d'un rang d'oves sculptés en creux, une guirlande de fleurs et de fruits d'un beau relief serpente dans la gorge formée par le bord supérieur du dais qui se termine en plate-forme.

A quelques pas de l'autel de saint Nicolas et de la piscine, près de la petite porte d'entrée, voici les fonts baptismaux en pierre. Le réservoir est oval ; il repose sur un seul pédicule cylindrique orné de moulures ; celle du milieu est très saillante.

Non loin de la verrière de saint Jean-Baptiste, dans l'angle sud-ouest du croisillon, s'élève, au-dessus du baptistère, la statue de saint Sébastien offerte par la confrérie d'archers instituée à Tilloloy de temps immémorial (3).

(1) On a vu au commencement de cette notice qu'en 1235, juste trois siècles avant la construction de l'église actuelle, une chapelle sous le vocable de S. Nicolas devenu très populaire en orient depuis les Croisades, avait été fondée dans l'église de Tilloloy.

(2) Nous employons ce mot dans son acception la plus ordinaire : à main droite de l'observateur, et non dans son sens liturgique. On sait que, dans ce dernier sens, la droite de l'église désigne le côté de l'évangile (que le prêtre a à sa droite lorsque de l'autel il se tourne vers le peuple), et la gauche le côté de l'épitre.

(3) En 1707 il y avait à Tilloloy, tant confreres que consœurs de Saint Sébastien, « 62 personnes en rôle de confrérie ». Dans la longue liste des capitaines de cette compagnie d'archers figure le dernier comte de Soyecourt, seigneur de Tilloloy. Vers le milieu du XVIII[e] siecle, un des tournois de ces pacifiques chevaliers de l'arc fut présidé



TILLOLOY
Transept de l'église

Ne quittons pas cette chapelle sans rappeler que saint Nicolas fit un pèlerinage à la sainte maison de la Sainte Vierge, environ mille ans avant sa translation à Lorette. (Voir *Lorette, le nouveau Nazareth*, par G. Garratt, p. 73, note 1).

Chapelle de la Sainte Vierge. — Dans le transept nord est la chapelle de la Sainte Vierge, dont la Nativité est la fête patronale de Tilloloy. L'autel, à peu près de la même époque que celui de saint Nicolas, est aussi en bois. Le retable est accompagné de deux larges montants supportant des accolades ornées de crochets qui s'appuient contre la partie supérieure des boiseries entourant le tableau de l'autel.

Ce tableau, qui est moderne, représente Notre-Dame du Rosaire. Son encadrement se termine au sommet par un double cintre formant une large saillie.

Au-dessus, entre deux pots à feu, s'élève, jusqu'à la naissance de la fenêtre, un étroit fronton polygonal dont le sommet en accolade est surmonté d'une croix. Au centre du tympan, on voit le nom de Jéhovah écrit en lettres hébraïques sur un triangle se détachant au milieu d'un cercle environné lui-même d'un nuage d'où partent des rayons. Les rampants de ce fronton sont aussi décorés de guirlandes de feuillage.

La toile du Rosaire que nous avons signalée au-dessus de l'autel est signée « Adrien Duthoit ». Quel que soit son mérite, elle souffre du voisinage d'un tableau peint sur bois, au bas duquel on lit : « Pilipo (*sic*) Lippi ». Ce tableau placé au-dessus du confessionnal, sous la statue de saint Vincent de Paul, représente la Vierge debout tenant l'Enfant Jésus (1).

L'étude des vitraux peints et des monuments funéraires nous ramènera dans cette chapelle.

La clôture du chœur. — Le chœur est séparé de la nef par une clôture en chêne, composée de ving-quatre panneaux encadrés par des pilastres couronnés d'élégants chapiteaux et couverts de sculptures d'un grand mérite (2). Cette remarquable décoration de la Renaissance offre une riche variété. Ici l'on voit une tête d'ange, des guirlandes de fleurs et de fruits, un bourdon et une gourde de pèlerin ; là des trophées d'armes, une hallebarde, une épée, un mousquet, une cuirasse, des heaumes ; plus loin des instruments de musique, des livres, des vases de fleurs, des torches, un cercueil accompagné d'une pelle et d'une pioche, des tibias, etc.

Il ne reste de cette clôture que la partie inférieure formant le dossier des stalles et du banc d'œuvre ; le haut a disparu pendant la Révolution. On en voit encore deux montants qui s'appuient contre les lambris du chœur et s'élèvent à $2^{m},15$ au-dessus de la partie restée intacte ; ils sont couverts d'arabesques comme les autres pilastres.

Le chœur. — Franchissant cette clôture, pénétrons dans le chœur où nous

par Henri-Charles-Arnauld de Pomponne, conseiller d'État, commandeur, chevalier des Ordres du Roi, abbé de l'abbaye royale de Saint-Médard de Soissons, grand maître et juge souverain du noble jeu de l'arc. — Le 12 octobre 1768, les archers de Tilloloy et ceux de Roye allèrent au château de Tilloloy présenter leurs hommages au roi de Danemark. Il y eut parade, puis festin splendide dans la cour d'honneur du château. (*Archives paroissiales*).

(1) Ce tableau, de même que le Saint Jean-Baptiste de Cigoli, est un legs de Madame la comtesse de Schulenburg, née d'Hinnisdal. — Cette Madone porte bien, ce nous semble, le caractère de ce naturalisme gracieux dans le goût des contemporains de Filippo Lippi (1412-1469), auquel il a valu une si grande vogue. On y remarque, comme dit M. Rio, « je ne sais quelle combinaison de qualités originales et attrayantes qui, sans subjuguer le cœur et l'imagination, produisent un effet analogue à celui d'une opération magique ». (*L'Art chrétien*, t. Ier., La Renaissance et les Médicis, p. 385).

(2) Nous avons souvent entendu des antiquaires et des connaisseurs exprimer leur admiration en présence de ce beau travail. Citons entre autres M. Goze, M. Duthoit, et M. L. Palustre, Président de la *Société des Antiquaires de France*, lors de son passage à Tilloloy, le 2 avril 1878.

attire une plus grande richesse d'ornementation. Il est éclairé par six grandes fenêtres flamboyantes dont les vitraux peints laissent passer une lumière adoucie par la pourpre et l'azur.

Au-dessous de la première verrière du côté de l'épître est la chapelle de la famille d'Hinnisdal, communiquant avec le chœur par une large arcade surbaissée. Les murs sont en partie revêtus intérieurement de lambris en chêne avec des sculptures dans le style de l'église.

On remarque à la voûte, qui est en pierre, des caissons ornés de moulures. La chapelle est éclairée par une double verrière de petite dimension, mais d'une grande richesse, représentant les patrons des châtelains de Tilloloy : saint Henri et la Sainte Vierge.

Une clôture en chêne avec agenouilloir servant de prie-Dieu s'élève à hauteur d'appui le long du chœur avec lequel elle communique. Elle est aussi décorée de pilastres enrichis de sculptures Renaissance. Cette ornementation s'harmonise avec celle de la clôture qui sépare le chœur de la nef, avec les sculptures que l'on remarque, en face, sur la porte de la sacristie, et, à deux pas plus loin, sur la table de communion.

Celle-ci consiste en une balustrade en chêne avec des pilastres semblables à ceux que nous avons décrits plus haut. Elle a été, comme les autres boiseries modernes, dessinée par M. Ed. Duthoit et sculptée par M. Dufay, d'Amiens (1).

Le retable du maître-autel. — Le maître-autel a été fait et érigé vers le commencement du XIXe siècle, pour remplacer celui qui avait disparu pendant la Révolution. Il est en bois peint en blanc avec quelques ornements couverts de dorure. Trop mesquin, il n'est pas en rapport avec l'église, ni avec le retable en albâtre de diverses couleurs qui mérite, à notre avis, d'être décrit en détail.

Ce retable, qui mesure $4^{m},50$ de hauteur sur $0^{m},50$ de profondeur, est un véritable monument de l'architecture de la fin de la Renaissance. Il repose sur une large plate-bande d'albâtre ornée de moulures et s'appuyant elle-même sur un massif de maçonnerie qui atteint le niveau de la table d'autel. Cette plate-bande sert de piédestal aux quatre colonnes veinées de rose avec des chapiteaux ornés de dorure, qui s'élèvent au premier plan.

Derrière ces colonnes, quatre pilastres peu saillants, de couleur grisâtre, encadrent les niches pratiquées dans les entrecolonnements et abritant les statues en bois des quatre Évangélistes. L'entablement est interrompu au milieu par une arcade cintrée couronnant l'espace laissé entre les deux colonnes du milieu. Cet entrecolonnement est divisé en deux compartiments qui forment les deux niches centrales. Au-dessus règne une corniche, et plus haut l'on remarque une coquille sculptée dans l'épaisseur du retable.

L'architrave est ornée, à l'intrados, de fleurons avivés par des couleurs et des dorures ; il en est de même de l'arcade centrale. Celle-ci est surmontée d'un second entablement soutenu en avant par de gracieux pédicules, de chaque côté des rampants à contre-courbe garnis de crochets.

Le second entablement supporte une espèce de cadre carré, dont les montants

(1) Malgré le caractère du recueil auquel est destinée cette notice, nous avons pensé que ce serait une grave lacune de ne pas signaler ces quelques détails qui complètent un ensemble avec lequel ils s'harmonisent parfaitement. S'ils sont relativement modernes, c'est un défaut dont ils se corrigent tous les jours. — L'appui de communion a coûté, à lui seul, environ 2.000 fr. C'est un don de M. le comte d'Hinnisdal, à qui l'on doit, sans parler de la chapelle seigneuriale, la sacristie, la restauration du portail, de la voûte et de plusieurs vitraux, le pavage du chœur et du sanctuaire, qui est en marbre, ainsi que le grattage des malencontreuses couleurs qui défiguraient le retable du maître-autel.

sont accompagnés d'accolades décorées de volutes. Au centre de ce carré entouré de moulures on a tracé un cercle au milieu duquel est représentée une colombe, symbole du Saint-Esprit. La partie supérieure de ce retable consiste en un petit fronton triangulaire surmonté d'une croix.

La piscine du maître-autel. — A droite du maître-autel, à la naissance de l'abside, est une piscine, « l'une des plus remarquables de celles qui existent dans le département », dit Dusevel (1). Le long de la tablette inférieure servant de cuvette, règne une corniche décorée d'une tête d'ange en demi-relief, avec les ailes déployées. La piscine, en forme de niche, est encadrée par deux légères colonnes dont les fûts présentant plusieurs panneaux à nervures prismatiques, se terminent chacun par deux pinacles superposés et hérissés de feuillages enroulés.



Ici, comme à la piscine de l'autel de saint Nicolas, le fond de la niche est traversé vers le milieu par une étroite tablette très épaisse, dont la surface antérieure présente une décoration originale : deux animaux carnassiers semblent se disputer un os qu'ils tiennent tous les deux dans la gueule.

Le plafond forme un élégant réseau. L'intersection des arcs dessinés par les nervures est décorée de fleurons, de quintefeuilles et de clefs pendantes.

Le dais surtout est d'une grande richesse. Encadré par les pinacles supérieurs qui surmontent les colonnes latérales de la niche, il est divisé, dans le sens de sa largeur, en trois compartiments par deux autres pinacles intermédiaires, ornés de volutes. A la bordure du dais, trois arcades évidées à jour et garnies aussi de crochets encadrent des trilobes délicatement ouvragés. Des pendentifs, malheureusement brisés pendant la Révolution, tombaient avec grâce entre les arcades subtrilobées qui forment autour du dais de la piscine cette riche bordure.

Au-dessus, chacun des trois compartiments qui partagent dans sa largeur le milieu du dais est occupé par des écussons tout unis dont les bords présentent des découpures fort élégantes. Plus haut, au-dessus d'une petite corniche peu saillante, une dentelle de pierre ajourée et ciselée avec une extrême délicatesse, entoure d'une gracieuse couronne le dais qui, à partir de cet endroit, forme une retraite et

(1) *L'église et le château de Tilloloy*, loc. cit., p. 8.

se rétrécit pour s'amortir un peu plus haut, sous la console de la niche supérieure, — la niche de la statue du Sacré Cœur, — où se trouve le cartouche portant, en chiffres du XVIe siècle, la date 1534 (1). Le long de ce sommet formant l'amortissement, les prolongements des pinacles, suivant un plan incliné, se transforment en rampants ornés de grandes crosses végétales, et de belles broderies figurant des ogives occupent les espaces intermédiaires.

Les Vitraux peints

On l'a dit avec raison : « Ce sont surtout les vitraux qui complètent la décoration d'une église » (2), à tel point qu' « une église sans vitraux, de quelque style qu'elle soit, paraît inachevée » (3). C'est que, dans les monuments religieux, la peinture sur verre produit le plus puissant effet. « Aucune forme d'art, dit un juge compétent, n'est pourvue de qualités aussi promptes à s'assimiler la poésie et l'intonation liturgique, et à en projeter les mystérieux accords (4) ».

De là cette réflexion de notre éminent compatriote, l'abbé J. Corblet : « Au point de vue de l'art, les verrières sont certainement le plus bel ornement des églises gothiques ». (*Manuel d'Archéol. nation.* Ve part., ch. VII, art. 2, *Peinture sur verre*).

Ce complément de l'art monumental qui est, surtout dans nos régions, le mode décoratif par excellence, ne manque pas à l'église de Tilloloy. D'après le Dr Goze, « ses vitraux sont, avec ceux de Saint-Pierre de Roye, les mieux conservés, dessinés et coloriés des églises du département de la Somme » (5).

On y admire en effet cette correction de dessin, cette magie des couleurs, cette harmonie des demi-teintes, ce moelleux des nuances, tous les caractères distinctifs des plus belles verrières qui nous restent du XVIe siècle et qui le disputent en beauté et en éclat à la somptueuse magnificence des tableaux des grands maîtres de cette époque.

Aussi, comment exprimer le charme mystérieux que ces tableaux translucides répandent dans notre église, surtout vers le soir, lorsqu'après avoir suivi toutes les heures du jour et promené la variété de leurs teintes dans les diverses parties de l'édifice sacré, elles en embellissent toutes les perspectives ?

La plupart de ces vitraux portent, à leur sommet, un portrait d'homme dans un médaillon, avec cette inscription : BLÉVILLE. Or, nous savons que Mathieu Bléville, peintre verrier, né à Saint-Quentin, a excellé au XVIe siècle dans cet art alors fort en vogue, et décoré de vitraux plusieurs églises de sa ville natale et des environs (6).

Le cadre de la présente notice ne nous permet guère de commenter en détail ces brillantes pages d'iconographie chrétienne. Essayons toutefois de décrire d'une manière suffisante pour en donner une idée, ces grandes verrières qui, après

(1) Voir ce qui a été dit au sujet de cette date dans l'*Aperçu historique* placé au commencement de cette notice.

(2) *Manuel d'Archéologie pratique*, par M. l'abbé Pierret, p. 314.

(3) *Ibid.*

(4) Voir *l'Architecture de la Renaissance*, par Léon Palustre, p. 110.

(5) *Notice sur l'église de Tilloloy*, loc. cit., p. 19.

(6) Dans l'*Histoire de St-Quentin*, par Delafons, il est dit qu'il ne reste plus de l'œuvre de Bléville, à St-Quentin, que les scènes représentant les martyres de Ste Barbe et de Ste Catherine, à la grande fenêtre de la Collégiale, entre la sacristie et la chapelle de N.-D. de Lorette. L'auteur ajoute que le même artiste avait aussi décoré de magnifiques verrières, dans la même ville, l'église St-André, qui n'existe plus. — Colliette, dans son *Hist. du Vermandois*, cite aussi Mathieu Bléville comme s'étant illustré au XVIe siècle par son talent à peindre le verre.

avoir plus ou moins souffert des injures du temps, ont été presque toutes restaurées aux frais des châtelains de Tilloloy (1). Divisées par des meneaux, elles sont tripartites et le haut se partage en petits compartiments flamboyants.

Vitraux des Transepts

Fenêtre de saint Jean-Baptiste. — La verrière au-dessus de la porte latérale, à l'extrémité du transept méridional, représente les principaux traits de l'histoire du saint Précurseur. On voit dans la partie supérieure le fils de Zacharie prêchant la pénitence. La chevelure et la barbe épaisses, il est, comme dans la plupart des monuments de l'antiquité et les œuvres de Frà Angelico, vêtu d'une tunique de peau brute de couleur fauve, serrée autour des reins par une ceinture de cuir et descendant jusqu'à mi-jambes. Un manteau de pourpre jeté négligemment sur l'épaule gauche, dans un but de décoration, retombe en arrière sous le bras droit. La tête est environnée d'un nimbe; les bras sont nus, ainsi que les jambes. L'austérité qui se manifeste sur les traits du visage est exempte d'exagération.

Debout sur un tertre verdoyant, le Prédicateur du royaume de Dieu tient la main droite levée à la hauteur de la tête; de la gauche il montre la banderole traditionnelle fixée à une croix et portant le texte sacré qui rappelle sa mission : « *Ecce Agnus Dei* ».

Au-dessus du Saint, dans un médaillon formé par l'amortissement de la fenêtre, sous le réseau des ogives peuplées d'anges, on aperçoit le principal attribut du Précurseur : un agneau soutenant un petit étendard, ce qui le distingue d'un animal vulgaire, *ab agno bruto*, selon le vœu formulé par l'auteur du *Pictor christianus eruditus* (2).

Les personnages qui se pressent autour du héraut de la pénitence sont habilement groupés. A la grande variété des costumes on reconnaît que toutes les classes sont représentées dans son auditoire. Pharisiens, publicains, soldats, hommes du peuple, femmes, enfants, tous sont attentifs à la parole de l'austère prophète; beaucoup paraissent émus par ses accents.

Le baptême de Notre-Seigneur occupe le centre de la verrière. La figure du Messie a été refaite en 1870. Le peintre verrier, ne pouvant représenter l'immersion, l'a indiquée en baignant les pieds du Christ dans le Jourdain. Dans le panneau à droite de l'observateur, saint Jean se penche sur le bord du fleuve pour y puiser, dans un coquillage qu'il tient à la main gauche, l'eau qui doit servir à son ministère de Baptiste. De la main droite il désigne, avec l'index, « Celui qui ôte les péchés du monde ».

De l'autre côté, dans le panneau à gauche, des néophytes, attendant leur tour, se déchaussent ou se dépouillent de leurs vêtements de dessus. Leur physionomie reflète le recueillement et la sérénité de leur âme.

(1) Les travaux de restauration, commencés en 1859 et 1860, ont été continués, quelques années plus tard, par les soins de M. le comte d'Hinnisdal. — M. Goze dit, *loc cit.*, p. 16, en parlant de ces « splendides tableaux » qui ornent les fenêtres du chœur : « M. Bazin, du Mesnil-Saint-Firmin, les a fort bien restaurés avec le concours des artistes distingués attachés à son établissement ». Il y a, croyons-nous, quelques réserves à faire sur cette si élogieuse appréciation. Il est, en effet, tel et tel détail que nous avons entendu critiquer par des hommes dont le jugement fait autorité, notamment par M. Ed. Duthoit et par M. Didron, dont l'art chrétien pleure la mort récente. Il est vrai qu'il serait peut-être plus équitable de s'en prendre à l'époque où le travail a été exécuté, l'art de restaurer les anciennes verrières ayant fait depuis lors des progrès notables.

(2) Ayala, lib. VI, cap. XII, § 6.

Au-dessus de cette scène paraît, au sein d'une nuée lumineuse, le Père éternel sous la forme d'un vieillard vénérable. Il lève la main droite pour bénir, tandis que de la gauche il soutient le globe du monde. Sur une banderole on lit le texte évangélique : « *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui* » Au-dessous de la nuée on voit l'Esprit Saint descendant du ciel sous la forme d'une colombe.

Les trois compartiments inférieurs représentent trois sujets distincts. C'est d'abord, à gauche, le festin d'Hérode. Dans une salle précédée d'élégants portiques, le tétrarque est assis à une table somptueuse couverte de vases d'or. Son trône est surmonté de riches tentures de pourpre. Hérodiade est placée à côté du roi. Près des convives, Salomé, dans tout l'éclat de sa luxueuse parure, exécute une danse qui fera d'Hérode un meurtrier et de Jean un martyr. Une ceinture aux couleurs voyantes pend jusqu'au bas de la robe de la jeune fille, et une écharpe d'azur rehausse la beauté de ses vêtements brochés d'or et de soie. Hérodiade, déjà triomphante, se prépare à dicter à sa fille la réponse fatale : « La tête de Jean-Baptiste. » Les gardes du corps sont là, debout et attentifs. Sur un signe d'Hérode, l'un d'eux va sortir pour frapper la victime.

Au milieu, dans un panneau ancien et parfaitement conservé, voici le cachot de Macheronte où Jean-Baptiste est enfermé depuis un an. C'est bien « la noire forteresse », comme l'appellent les rabbins. Le bourreau vient d'accomplir son œuvre et il remet tranquillement dans le fourreau son glaive dégouttant de sang. A ses pieds gît le corps décapité du martyr dont les poignets sont encore liés ; le sang s'épanche du cou avec abondance. Dans l'angle de la prison, Salomé emporte sur un plateau la tête de l'importun prédicateur : elle va offrir à sa mère ce trophée sanglant.

La dernière scène, retracée à droite, se passe, le 17 décembre 1206, aux portes d'Amiens, dont les anciennes fortifications forment le fond du tableau. L'évêque d'Amiens, Richard de Gerberoy, revêtu de ses ornements pontificaux et environné de son clergé et de son peuple, reçoit le Chef, ou, pour parler plus exactement, une partie du Chef, la Face de S. Jean-Baptiste rapportée de Constantinople, lors de la quatrième Croisade, par un chanoine picard, Wallon de Sarton.

Au bas de cette verrière, restaurée en 1870 aux frais de M. le comte d'Hinnisdal, on remarque, dans le panneau central, le portrait de ce bienfaiteur de l'église, avec ses armes : *de sable au chef d'argent chargé de 3 merles de sable* (1).

Fenêtre de l'autel de saint Nicolas. — Dans le même croisillon, la fenêtre percée à l'est au-dessus de l'autel de saint Nicolas n'a plus que quelques restes de vitraux peints. Au bas, à gauche, sous un riche portique, paraît un chevalier à genoux, les mains jointes, sur un prie-Dieu où l'on voit son livre d'heures. Il porte sur sa cotte d'armes : *d'azur à trois fasces d'or*. En face, dans le panneau de droite, une dame, dans la même attitude, est revêtue de l'élégant costume du XVIe siècle. Dans les broderies du tympan de cette verrière, comme du reste dans toutes les autres, on remarque des ornements d'architecture d'une grande délicatesse, des fleurons et surtout des têtes d'anges.

(1) Plusieurs auteurs disent : des *merlettes*. Pourtant ce sont bien des *merles* (avec bec et pattes) que l'on voit sur l'écu d'Hinnisdal, non seulement aux verrières et à la voûte de l'église de Tilloloy, mais encore partout au château : sur l'arbre généalogique, sur d'anciens portraits de famille, sur des épitaphes, etc. Il en est de même à la salle des Croisades, au musée de Versailles, et dans le *Supplément aux Trophées du Brabant*. Ce sont des *merles* et non des *merlettes* qu'indiquent, entre autres, Lainé, généalogiste du roi, dans sa *Notice sur la maison d'Hinnisdal d'après les titres originaux*, et le Dr Goze, — qui s'est beaucoup occupé des armoiries de cette famille, — dans sa *Notice sur l'église et le château de Tilloloy*.

Fenêtre de la Passion, à l'extrémité du transept nord. — Ce vitrail a été en très grande partie restauré en 1867 par la maison Bazin, ainsi que le rappelle une inscription. Tout en signalant les parties modernes, nous nous étendrons davantage sur ce qui restait des anciennes peintures.

Les trois compartiments horizontaux qui forment la partie inférieure de la verrière, présentent : au milieu, le portrait ; à gauche, le chiffre ; à droite, les armes de Mlle Marie d'Hinnisdal, devenue depuis cette restauration la marquise de Lévis-Mirepoix.

Au dessus, dans le panneau central, le baiser de Judas ; à droite, une bande sinistre : valets, soldats, pharisiens, portant des torches allumées et des armes ; à gauche, quelques disciples effrayés. Saint Pierre vient de couper l'oreille de Malchus qu'il tient terrassé à ses pieds et menace encore de son glaive ; le sang coule de la blessure.

Plus haut encore, en allant de gauche à droite, trois tableaux en grande partie anciens et d'une beauté remarquable. C'est d'abord, escorté de deux satellites, le Christ devant Pilate siégeant sur son tribunal et se lavant les mains dans le bassin d'une aiguière qu'un esclave tient devant lui. La figure du Sauveur offre ici une ressemblance très frappante avec celle que lui a faite dans une composition analogue, *Le Christ devant Pilate*, que l'on voit au musée de Cologne, l'artiste inconnu désigné sous le nom de *Maître de Saint-Séverin*, lequel vivait à Cologne à la fin du xve siècle (1). Pilate porte une épaisse barbe blanche ; son costume blanc rehaussé d'or est d'une grande richesse ; il est coiffé d'une toque verte et, pendant qu'il proteste de son innocence, son regard mal assuré trahit sa faiblesse et sa lâcheté.

Le compartiment du milieu nous fait assister au couronnement d'épines. Jésus est assis, couvert d'un ample manteau violet qui laisse voir à nu le milieu de la poitrine. Entre ses mains liées il tient le sceptre de roseau ; on lit sur ses traits la douleur et la résignation. Il porte la couronne d'épines que deux bourreaux armés de bâtons enfoncent sur sa tête. Le bourreau placé à gauche a le haut du corps jusqu'à la ceinture couvert seulement d'une tunique légère ; ses bras sont nus, ainsi que sa tête ; celui de droite est revêtu d'un riche costume militaire du xvie siècle. Dans le tableau qui fait suite à droite, des Juifs à l'air railleur insultent l'auguste victime.

Les scènes de la Passion se continuent dans les trois derniers panneaux supérieurs de la verrière, presque entièrement refaits à neuf en 1867. A gauche, une vue du palais et du prétoire de Pilate ; au milieu, Jésus au moment où il est chargé de sa croix ; à droite, Véronique à genoux et tenant déployé le linge dont elle va essuyer la face du Sauveur. Ces mêmes tableaux laissent voir au second plan le centurion romain à cheval et une foule de gens portant des lances, une échelle et divers instruments devant servir au supplice.

Fenêtre au-dessus de l'autel de la Sainte Vierge. — Dans ce vitrail les connaisseurs admirent de splendides débris de peinture sur verre représentant le Christ en croix entre les larrons. C'est là surtout, dit M. L. Palustre, que le maître verrier du xvie siècle a joint à la correction du dessin une légèreté de ton inimaginable (2).

On voit dans le bas, sous d'élégants portiques, un chevalier agenouillé sur un prie-Dieu, et, en face, une dame dont il ne reste que le buste. Les trois

(1) On trouve une reproduction de ce tableau dans *Les S. Evangiles, traduction par l'abbé Glaire, illustrations d'après les maîtres des* xive, xve et xvie *siècles*. Livraison n° 9, Evangile selon saint Marc, p. 137.

(2) *La Renaissance en France*, loc. cit., p. 40.

quintefeuilles que l'on remarque, à l'endroit de l'épaule, sur la cotte d'armes du chevalier, indiquent un Fouquesolles (1).

L'image du Sauveur en croix, qui occupait le centre de cette verrière dont elle était le sujet principal, a malheureusement disparu. Tout ce qui reste date de la même époque que l'église. C'est d'abord Marie tombant en défaillance au Calvaire. Elle a les mains jointes et les doigts entrelacés; un grand voile bleu laisse à peine voir sa tunique violette. Près d'elle une femme drapée en blanc la soutient dans ses bras; c'est apparemment Madeleine; elle est mutilée, la tête manque ainsi que les pieds. Un peu plus haut, au pied de la croix dont il ne reste que la marque en verre blanc, paraissent trois personnages vêtus avec élégance et montés sur des chevaux richement caparaçonnés. Les deux qui sont placés dans le panneau à droite s'entretiennent ensemble. Le cavalier à gauche, près de la croix, dans le panneau central, tient d'une main une hampe de lance ou de hallebarde et regarde en haut, vers l'image disparue du Christ. Près de lui, à droite du spectateur, un soldat armé d'une lance et coiffé d'un casque lève aussi la tête vers Jésus; c'est, selon toute apparence, Longin, le porte-lance.

A la droite du divin Crucifié étaient deux personnages dont il ne reste que les têtes couronnées d'un nimbe d'or et les épaules : l'une des saintes femmes, et S. Jean; ce dernier porte une longue chevelure blonde.

On sait que le rôle des deux larrons a acquis de l'importance dans les Crucifiements à partir des XIVe et XVe siècles (2). Ils sont ici représentés de chaque côté dans les compartiments supérieurs. Comme dans les tableaux de Mantegna et la plupart des Crucifiements jusqu'au XVIe siècle, leurs bras, au lieu d'être étendus sur les branches de la croix, sont repliés et attachés par derrière. Les mains et les pieds sont fixés non avec des clous, mais avec des cordes.

Le bon larron est vêtu d'une simple tunique légère; il est placé à la droite du Sauveur vers lequel il se penche. Le mauvais, crucifié à gauche, détourne la tête; il porte le costume du XVIe siècle : un haut-de-chausses rouge avec une bande jaune et un pourpoint a crevés de couleur verte. Au-dessus des deux larrons on aperçoit les figures allégoriques du soleil et de la lune.

M. Goze observe que cette scène du crucifiement est traitée à Tilloloy « de la même manière qu'à Folleville et à Paillart, de sorte qu'on peut rétablir ces vitraux en les comparant et en suppléant à ce qui manque à l'un par ce qui se retrouve dans l'autre » (3).

La vie de la Sainte Vierge dans les six Verrières du Chœur

Idée générale. — Dans les vitraux peints de cette église dont elle est la patronne, une très large part est faite, naturellement, à Notre-Dame. L'artiste verrier a retracé autour du chœur le cycle des mystères de la vie de la Sainte Vierge et de l'enfance de Notre-Seigneur dans une série de tableaux translucides que l'on trouverait difficilement, dans une autre église de village, aussi belle et aussi complète.

Les six grandes fenêtres qui éclairent cette partie du monument étincellent comme si elles étaient composées de pierres précieuses. L'impression produite est

(1) Ainsi qu'on la vu plus haut, la fondatrice de l'église avait pour mère Anne de Fouquesolles.
(2) Voir le comte Grimouard de St-Laurent, *Guide de l'Art Chrétien*, t. IV, p. 328.
(3) *Notice sur l'église de Tilloloy*, p. 18.

particulièrement saisissante aux premières heures du jour et le soir tant que le crépuscule n'a pas achevé de se confondre avec la nuit.

Chaque panneau, encadré de gracieux ornements d'architecture, forme un petit tableau. Tous ces tableaux sont comme une scène d'un même drame, comme les strophes d'un même hymne, comme les chants et les épisodes d'un même poème.

Combien il est regrettable que vers la fin du XVIIIe siècle, lorsqu'on éleva contre le chevet le clocher actuel, on ait supprimé la verrière absidale ! Plusieurs raisons nous portent à croire qu'on y voyait, soit l'arbre de Jessé déployant ses prophétiques rameaux qui étincelaient aux feux naissants du soleil, soit Marie debout dans une vive lumière, les mains jointes dans la prière et entourée des attributs de sa Conception immaculée, telle qu'on la voit dans un vitrail de Laucourt reproduisant une charmante composition du *Missel de Cologne*.

Première verrière du chœur. — L'ordre logique des sujets traités sur ces brillantes pages de verre demande que nous commencions, — en allant généralement de haut en bas, — par la fenêtre la plus proche de l'abside, du côté de l'épître, et que nous fassions de là le tour du chœur pour finir par le vitrail opposé, du côté de l'évangile.

Cette verrière à main droite au fond du sanctuaire représente, dans les trois compartiments supérieurs, la Nativité de la Sainte Vierge. Dans le panneau du milieu, sainte Anne revêtue d'une robe d'un jaune foncé paraît à demi couchée sur un lit drapé en rouge et surmonté de courtines d'un vert éclatant. La main droite sur la poitrine, elle tient de l'autre un livre ouvert. Son regard exprime le bonheur de son âme. Une servante lui apporte un breuvage. Une autre, au bas du tableau, met du linge dans un bassin d'or. Ce panneau a été restauré en 1860 ainsi que celui à droite, où l'on voit deux femmes qui viennent d'assister l'heureuse mère de la Vierge.

Le médaillon à gauche, tout entier de la Renaissance, est d'une grande beauté. Dans la partie inférieure, une servante portant une robe d'un violet foncé et une grande coiffe blanche, se penche pour achever de préparer le petit berceau en osier. Plus haut, une femme dont les traits respirent la noblesse, la distinction et la joie, apporte, tout heureuse, la petite Marie délicatement enveloppée de langes. Cette femme, vêtue d'une robe rouge, porte la coiffure des grandes dames du XVIe siècle. On remarque sur la tête de la Sainte Vierge un petit bonnet blanc d'un tissu très fin.

La scène suivante retrace la Présentation de Marie. Un fond de riche architecture indique le Temple de Jérusalem. Le panneau du milieu et celui de gauche n'ont pas eu besoin de restauration. Au centre de la composition, la sainte enfant paraît seule gravissant les degrés du Temple, pour montrer, sans doute, qu'elle agit de son propre mouvement. Le maître verrier, comme beaucoup d'artistes traitant le même sujet, a prêté à Marie les formes de l'adolescence. Les mains jointes, cheveux blonds, tunique rouge, manteau bleu pâle, elle s'avance vers le grand prêtre qui lui tend la main avec un air de bonté. Celui-ci, vieillard à longue barbe blanche, est à gauche du tableau. Coiffé d'une mitre d'or, il porte sur sa tunique rouge une espèce d'éphod tissu et frangé d'or. Devant lui un lévite tient un livre ouvert ; un autre, plus jeune et placé derrière, porte un flambeau allumé.

Dans le panneau à droite figurent saint Joachim, sainte Anne, un autre vieillard, et un enfant portant dans un petit panier deux colombes pour le sacrifice. Il ne restait de ce tableau que les têtes des trois premiers personnages ; le reste a été refait en 1860.

En descendant vers le bas de notre vitrail nous assisterons au mariage de la Sainte Vierge. Marie et Joseph se donnent la main en présence du grand prêtre, qui bénit leur union. Les deux époux ont la tête et les yeux modestement baissés. Deux longues tresses de cheveux blonds descendent sur les épaules de Marie. Sa parure est d'une grande élégance : robe traînante toute brochée d'or sur fond blanc, manteau bleu et ceinture rouge. Pour joindre les mains des deux époux le grand prêtre attire doucement le bras de la Vierge. Saint Joseph a la figure un peu allongée, les cheveux châtains, longs et un peu bouclés ; son manteau lilas laisse à peine voir sa tunique rouge.

Derrière Marie sont quatre de ses compagnes ; trois d'entre elles occupent le panneau à droite. Deux de ces vierges portent des vases de fleurs. L'expression des physionomies, la richesse des costumes, l'harmonie des couleurs, les draperies, tout est d'une rare perfection. Le panneau à gauche est seul moderne. On y voit deux paranymphes, compagnons de saint Joseph, et près d'eux, dans l'angle du meneau, l'effigie de Raverat, le peintre verrier qui a restauré ce vitrail.

Signalons, au bas de cette fenêtre, les portraits du comte de Schulenburg et de sa femme, née d'Hinnisdal. Leurs écussons armoriés séparent les deux médaillons. Il est regrettable, comme l'ont souvent fait observer des archéologues de passage à Tilloloy, que ces personnages et ceux que l'on voit représentés de l'autre côté du chœur, au bas de la fenêtre du milieu, portent le costume moderne si peu décoratif et si peu en harmonie avec l'ensemble des verrières.

Deuxième verrière. — Le premier sujet, en haut, est l'Annonciation. Marie, robe rouge et manteau bleu, est à genoux sur un prie-Dieu où l'on voit le livre des saintes Ecritures. Près d'elle, un vase de fleurs ; derrière, des anges ; au-dessus, au sein d'un nuage d'or lançant des rayons, l'Esprit Saint, sous la forme d'une colombe, descend sur la Vierge.

Dans le panneau à gauche, l'archange Gabriel, un lis à la main, dirige son vol vers celle qui va devenir la mère du Verbe. Le compartiment opposé représente saint Joseph endormi et un ange qui lui apparaît en songe et dissipe ses soupçons.

Au-dessous de cette double scène, voici la Visitation. Le fond du tableau laisse voir la demeure de Zacharie. Au milieu et au premier plan, Marie est reçue, dès le seuil, par sa cousine Elisabeth drapée dans un manteau vert qui éclate sur sa tunique violette. Dans le panneau à droite, Zacharie, dans l'intérieur de sa maison, s'avance vers la visiteuse ; il porte une écharpe verte et un manteau tout brillant d'or. Deux personnages le suivent ; l'un a une élégante aumônière suspendue à sa ceinture. Une servante regarde curieusement, par une porte entrebaillée, la scène du dehors. A gauche, nous voyons saint Joseph tenant d'une main son bâton de voyage et de l'autre son chapeau. Il semble saluer Elisabeth, mais à une distance respectueuse ; sa discrétion le retient à l'écart pendant la première entrevue des deux cousines. Dans un coin on remarque, au second plan, un serviteur et, près de lui, l'âne qui a servi de monture à Marie et porté le modeste bagage déjà en partie déchargé.

Plus bas, c'est la Naissance de Notre-Seigneur. Sur le panneau central, la Sainte Vierge contemple avec amour et soutient d'un bras son divin Enfant qu'elle vient de déposer sur la paille de la crèche, entre un bœuf et un âne. Le bœuf réchauffe de son haleine le nouveau-né (1). A gauche, des anges l'adorent.

(1) C'est une traduction par la peinture de ces paroles d'un ancien missel amiénois : *In præsepi reclinatur, — Calor quoque membris datur, — Bovis ministerio.* (Voir le P. Ant. de Bolinghem, s. j. : *Zôopaideia, seu morum brutis petita institutio*, etc., ad. articul. *Bos*). — Plusieurs sujets de cette verrière ont été refaits vers 1864.

L'un d'eux lui présente une corbeille de fruits; Jésus tend en souriant sa petite main et, au-dessus de la sienne, on voit celle de sa mère s'allonger pour recevoir cet angélique présent.

On remarque dans les compartiments inférieurs les portraits, dans le costume de la Renaissance, ainsi que les armes de Ponthus de Belleforière, gouverneur de Corbie, seigneur de Tilloloy, et de Françoise de Soyecourt, sa femme.

Troisième verrière, au-dessus de la chapelle de la famille d'Hinnisdal. — Ce vitrail, restauré en 1860, a été en très grande partie remis à neuf. Notons toutefois que les écussons de Rasse et d'Ongnies qui se voient dans le haut, sont anciens, de même que les anges, et les fruits offerts à l'Enfant Jésus.

La partie supérieure représente l'Adoration des bergers. Deux bergères, à genoux et les mains jointes, sont mêlées aux deux groupes de pasteurs. Sur le panneau à droite on voit un berger offrant, dans un plat, des fruits au divin Enfant (1).

L'Adoration des Mages occupe les trois panneaux inférieurs. Rien de particulier à signaler, d'autant plus que ce sujet est moderne. Escortés de leurs serviteurs, les Mages se prosternent devant l'Enfant-Dieu assis sur les genoux de sa mère; ils l'adorent et lui offrent leurs présents symboliques.

Quatrième verrière, au-dessus de la porte de la Sacristie. — Elle fait face à celle que nous venons de décrire sommairement. Restaurée aussi en 1863 ou 1864, elle reproduit, dans le haut, la Purification de Marie et la Présentation de Notre-Seigneur au Temple. Le tableau du milieu montre la Sainte Vierge accompagnée de saint Joseph et portant dans ses bras son divin Fils. Ce panneau est moderne; celui de droite et celui de gauche sont anciens et de beaucoup supérieurs comme dessin, couleur et expression. A gauche, le grand prêtre, debout près de l'autel, se penche avec bonté et tend les bras vers le divin Enfant. A son côté, un lévite tient des deux mains un gros cierge allumé. A droite, une femme porte d'une main un flambeau et de l'autre les petites colombes ou tourterelles destinées au sacrifice. Elle est remarquable par sa beauté, l'élégance de sa coiffure et de son costume.

Au-dessous, le panneau du milieu, qui est moderne, représente la maison de Lorette portée par les anges. Les deux compartiments latéraux sont anciens, mais, selon toute apparence, ils se trouvaient, avant la restauration, tout au bas du vitrail. On y voit d'anciens donateurs ou bienfaiteurs : à gauche, une dame dans le costume du XVIe siècle, agenouillée sur un prie-Dieu décoré aux armes de Lannoy et de Rasse; à droite, un chevalier dans la même attitude. Il porte sur son armure : *échiqueté d'or et d'azur*, qui est de Lannoy. Au reste, sur un cartouche on lit son nom : « Lannoy de la Hargerye » (2).

En continuant de descendre, nous trouvons au bas du vitrail l'effigie de Monseigneur Boudinet, évêque d'Amiens. Elle occupe le milieu; les armes et les insignes du prélat décorent son prie-Dieu. Nous n'avons pas besoin de dire que ce panneau n'est pas antérieur à la restauration de la verrière. Ajoutons que dans les deux compartiments de gauche et de droite, deux anges tiennent étendues deux

(1) On distingue très bien des poires, des pêches, du raisin. C'est encore la traduction par l'image des naïfs récits empruntés aux légendaires si goûtés de nos aïeux : *In hac nocte vineæ Engaddi fructum protulerunt*, etc., *Legend. aur.* : De Nativit. Domini.

(2) « Antoine, seigneur de Lannoy et de Dameraucourt se conjoignit à Yonnette de Rasse et eut pour fils Jean, seigneur de Lannoy, etc., gouverneur de la ville d'Eu ». La Morlière, *Nobles et illustres maisons de Picardie*, art Lannoy d'Améraucourt, *(sic)*. p. 187 de l'édit. de 1630.

draperies, l'une verte et l'autre rouge, sur lesquelles se détachent les armoiries de Lannoy et de Rasse.

Cinquième verrière. — On y voit, dans la partie supérieure, le massacre des Innocents. Des trois panneaux consacrés à cette scène, deux sont entièrement de l'époque de l'église. Celui de droite a été presque entièrement refait (1).

Au milieu, Hérode-le-Grand, présidant lui-même au massacre, est sur son trône, le sceptre à la main, revêtu de ses insignes royaux où l'on voit éclater l'or, la pourpre, le vert et l'hermine. Il porte une barbe blanche ; ses traits expriment la méchanceté et la colère. Tout près de lui, à sa droite, une femme vieille et laide paraît le conseiller. Peut-être l'artiste verrier a-t-il voulu représenter une Furie et personnifier la jalousie, mère de la cruauté ? Nous savons que dans les bas-reliefs du chœur, à Notre-Dame de Paris, le tyran, dans une scène semblable, est représenté conseillé par deux démons.

Dans le bas de ce tableau, une jeune femme à genoux implore la clémence du roi en faveur de son petit enfant qu'elle lui présente. Hérode, impitoyable, la repousse de la main et détourne la tête. Au pied du trône on aperçoit des cadavres d'enfants qui gisent sur le sol. Dans les panneaux à droite et à gauche, les sicaires du tyran, couverts de riches armures, percent de leurs glaives des enfants dans les bras de leurs mères qui s'efforcent en vain de les arracher à la mort. Le fond de la scène laisse voir Bethléem et ses principaux édifices.

Au-dessous du Massacre des Innocents, c'est la Fuite en Egypte. Les trois tableaux consacrés à ce sujet sont anciens. Au milieu, Marie, portant sur son sein le divin Enfant, est montée sur l'âne traditionnel. De la main droite elle tient les rênes de l'humble monture que Joseph, marchant en avant, conduit par une longe. L'époux de Marie porte sur l'épaule un bâton et quelques hardes. Deux anges abaissent au-dessus de la tête des saints voyageurs un palmier dattier, pour procurer à la sainte Famille la nourriture nécessaire ; car, à son passage, les fleurs et les fruits ornent soudain les solitudes arides, comme nous le disent d'anciennes traditions. On aperçoit aussi, à notre vitrail, un cerf arrêté au pied du palmier. Ces détails légendaires sont empruntés à une gravure de Martin Schœn. Ils prouvent que Mathieu Bléville, l'artiste verrier Saint-Quentinois qui a peint ces vitraux, connaissait l'œuvre de celui qu'on a si heureusement appelé « le Pérugin du Nord » (2).

Sur le panneau à gauche, un satellite d'Hérode, armé d'une hallebarde, est à la poursuite de la famille fugitive. Apercevant un moissonneur occupé à couper son blé, il lui demande s'il ne l'a point vue passer par là. — Oui, dit-il, justement quand je semais ce blé. — Le soldat, dérouté par cette réponse, se dispose à rebrousser chemin. Le blé, on le devine, à peine semé, avait poussé miraculeusement (3).

(1) De la scène de carnage qui s'y trouve représentée, il restait seulement les pieds et le bas de la robe de la femme renversée et pressant contre son sein, son enfant qu'elle dispute au bourreau. — Cette fenêtre, restaurée d'après les dessins de M. Raverat, a figuré à l'exposition artistique ouverte à Amiens au mois de juin 1860. Elle a mérité à M. Bazin une médaille de 1re classe.

(2) Martin Schœn (pour Schœngauer, ou Schongauer), célèbre peintre et graveur, est le fondateur de l'école de Colmar et le maitre le plus remarquable de la période de formation de l'*Ecole souabe*. Fils d'un orfèvre d'Augsbourg émigré à Colmar, il se rendit à Bruxelles où il entra dans l'atelier de Rogier van der Weyden, puis revint se fixer à Colmar où il mourut en 1488. Dans ses peintures et ses gravures, il apparait tour à tour vif, tendre et solennel. (Voir Eug. Muntz, *Notes d'art*. Cf. *Histoire de l'Art*, trad. de l'allemand par J. Blainville, p. 193 : Lecoy de la Marche *La Peinture religieuse*, p. 178 de la nouv. édit.).

(3) Voir *La Légende de Notre-Dame*, par M. l'Abbé J.-E. Darras, 3e édit., p. 161.

C'est ainsi que, dans nos verrières, aux récits de la sainte Ecriture et de la Tradition se mêlent parfois de pieuses légendes pleines de charme, qui sont, a-t-on dit, « les fleurs de l'histoire ».

Le troisième et dernier sujet retracé vers le bas de ce vitrail représente Jésus parmi les docteurs. Les motifs d'architecture servant d'encadrement indiquent l'intérieur du temple de Jérusalem. Sous les traits d'un enfant de douze ans, Celui qui est « la vraie Lumière et la Sagesse éternelle » paraît debout au milieu du panneau central, sous un espèce de baldaquin formé de tentures vertes. Il est entouré de docteurs juifs tenant leurs livres à la main ou sous le bras et l'écoutant avec une attention mêlée d'étonnement. Des anciennes peintures retraçant cette scène, il ne restait qu'une partie de l'encadrement et un seul docteur : celui qui est assis sur un banc, avec un livre sous le bras, au-dessous de l'Enfant Jésus.

Sixième et dernière verrière. — Le Trépas, les Funérailles, l'Assomption et le Couronnement de la Sainte Vierge. — La dernière verrière au fond du sanctuaire, du côté de l'évangile, clôt la série des mystères de Notre-Dame. Elle est remarquable entre toutes par la richesse des ornements d'architecture et les emprunts faits aux vieux légendaires. Les parties anciennes, — qui nous intéressent spécialement, — sont les plus considérables ; elles se distinguent par l'ordonnance de la composition, la vigueur du dessin, la puissance du coloris, la riche variété et l'harmonie des tons.

Signalons d'abord, dans le panneau inférieur à gauche, l'effigie de la fondatrice de l'église, Antoinette de Rasse. Elle est agenouillée, sous un élégant portique, devant un prie-Dieu décoré des armes de Rasse-Ongnies. Ses traits expriment la bonté et le recueillement. Vêtue d'une robe d'un rouge foncé, elle porte des manchettes blanches agrémentées de broderies d'or et garnies d'une fine dentelle. Sa coiffure, simple et modeste, est de même couleur, ainsi qu'une espèce de guimpe qui entoure son cou. A sa ceinture pend une *patenôtre* (un chapelet). Tout ce panneau est de l'époque de l'église.

A celui de droite, on a refait en grande partie les armoiries qui ornent le prie-Dieu du chevalier. Ce même blason : *d'or à trois chevrons de sable,* qui est de Rasse, se retrouve sur son armure. Dans le compartiment du milieu, qui sépare ces deux médaillons, l'on a également refait, en décembre 1859, l'écusson portant les armes accolées d'Ongnies-Rasse, avec deux lions pour supports et un cygne pour cimier.

L'ordre des faits demande que nous commencions la description des sujets religieux de ce vitrail par les trois panneaux du centre, dans le sens de la hauteur. On y voit la Sainte Vierge sur son lit de mort, entourée des douze apôtres. Les personnages que l'on a dû peindre à nouveau lors de la restauration, sont : Marie sur son lit de mort, ainsi que les trois apôtres debout au chevet (apparemment saint Pierre, saint Jacques et saint Jean), et les deux que l'on voit au pied du lit. L'un de ces derniers est à genoux et tient d'une main un bénitier ; l'autre, debout, porte un flambeau allumé. On a aussi refait, sauf les têtes et les pieds, les trois apôtres placés à la gauche de la Vierge mourante — et, par conséquent, à droite du spectateur.

Dans ce même sujet, tout le panneau de gauche est ancien. On y voit quatre apôtres. Les connaisseurs admirent la disposition du groupe, les poses, l'expression des figures, l'art des draperies, la combinaison des couleurs si délicatement nuancées.

Un apôtre à genoux et tenant une croix de procession occupe, dans cette

verrière, absolument la même place que dans *la Vierge à son lit de mort,* d'Albert Dürer, composition datée de 1510. De plus, comme dans l'œuvre du célèbre graveur et peintre de Nuremberg, près de cet apôtre on en voit un autre portant un encensoir, et, au fond de la chambre mortuaire, un flambeau et une espèce de tasse ou gobelet sont posés sur une petite table. Ajoutons que le lit sur lequel repose Marie et le ciel qui le couronne, présentent aussi dans notre vitrail et dans le tableau de Dürer une ressemblance frappante (1). Il paraît donc certain que l'artiste verrier de Tilloloy, Mathieu Bléville, cet émule des Jean Cousin et des Robert Pinaigrier ses contemporains, s'est inspiré du plus grand des maîtres allemands, qui a lui-même exercé son art dans la capitale de la France (2).

Au-dessous de la scène représentant la Sainte Vierge sur son lit de mort, voici son convoi funèbre. Ces peintures sur verre sont anciennes, excepté les porteurs placés en arrière et les apôtres qui suivent.

Dans le panneau de droite, le personnage qui ouvre la marche se distingue des autres par sa figure imberbe et sa physionomie contemplative : on a bientôt reconnu saint Jean. D'une main il tient un livre, en sa qualité d'évangéliste, et, de l'autre, une palme d'or. En lui donnant ici ce dernier attribut, le peintre verrier, à l'exemple d'un grand nombre d'artistes, a fait allusion à une gracieuse légende rapportée par plusieurs anciens écrivains ecclésiastiques.

Quelque temps avant la mort de Marie, l'ange Gabriel, dans tout le brillant appareil de sa première apparition, se montra à ses regards, un soir qu'elle était en prière et soupirait ardemment après le bonheur de revoir son divin Fils. Lui ayant annoncé la fin prochaine de son exil, il lui présenta un rameau de palmier, symbole de triomphe, qui devait être porté à ses funérailles (3). Après que, dans une sorte d'extase divine, elle eut, sans violence ni effort, remis son âme entre les mains de Jésus, les vierges restées près d'elle se mirent en devoir de l'ensevelir. Le lendemain, dès l'aurore, les apôtres la conduisirent vers l'Orient, au lieu désigné pour sa sépulture.

Telle est la scène à laquelle nous assistons. En tête du cortège, Jean, le disciple vierge, tient haute la palme d'or apportée par Gabriel (4). Pierre se réserve l'honneur de porter le cercueil et Paul lui sert de second. D'après les anciennes traditions, venaient ensuite les autres apôtres et les disciples, ayant à la main des flambeaux allumés, jonchant la terre de fleurs et répondant en chœur aux cantiques des anges.

(1) A Tilloloy, à la partie supérieure du tableau, des anges tiennent les extrémités des courtines qui sont de couleur verte ; et l'apôtre faisant l'office de thuriféraire souffle dans son encensoir.

(2) « Pendant que l'art français se répandait au dehors, l'art étranger s'introduisait en France. Albert Dürer consacrait son pinceau à l'église du Vieux Temple, à Paris, et produisait un ensemble de dessins vigoureux, d'une coloration chaude et intense ». *Les Arts au moyen-âge et à l'époque de la Renaissance*, p. 234 : La Peinture sur verre, par PAUL LACROIX (Bibliophile JACOB), Paris, Firmin Didot, 1877. — Albert Dürer, qui est, dit le comte Grimouard de Saint-Laurent, « la plus grande gloire artistique de l'Allemagne », naquit en 1471 d'un père hongrois, à Nuremberg. Elève de Wohlgemuth dont il a fait l'honneur, dès l'âge de 19 ans il voyagea pour se perfectionner dans l'art de la peinture. A 27 ans, il s'éleva au rang des meilleurs artistes de son époque. Il conquit l'admiration de Raphaël lui-même avec qui il échangea des dessins, et mourut en 1528.

(3) Cette suprême apparition angélique a été représentée dans un vitrail de Saint-Quentin, à la chapelle de la Vierge, et dans un vitrail du chevet de la cathédrale de Soissons.

(4) Autrefois la cathédrale de Tournai se glorifiait de posséder un fragment de cette palme (Voir J. E. Darras, *La Légende de N.-D.*, p. 290, note 3). — Dans les bas-reliefs du célèbre tabernacle de l'église Or-San-Michele, à Florence, par Orcagna, et dans une vignette de Simon Vostre, on voit le rameau d'or dans les mains de l'ange. Plusieurs légendaires parlent seulement d'un « rameau de palmier ». Dans un remarquable poème latin d'une haute antiquité, nous lisons que cette palme était verte comme un rameau naturel, mais que ses feuilles étincelaient comme l'étoile du matin.

Il est regrettable qu'en 1859, lorsqu'on refit le panneau à gauche du spectateur, le peintre verrier chargé de cette restauration ait mis dans les mains des apôtres qui suivent le cortège, non pas des flambeaux, ni même des palmes vertes, mais aussi des palmes d'or, comme celle qu'il avait vue portée en tête du convoi par saint Jean (1).

Sur le cercueil de la Sainte Vierge, qui occupe tout le haut du panneau central, on voit deux mains attachées. Elles sont entièrement séparées des bras, particularité qui se rapproche plus de l'iconographie grecque que de l'iconographie latine. Au-dessous du cercueil on aperçoit deux personnages portant le costume du XVIe siècle. L'un d'eux, étendu par terre, est coiffé d'un casque ; il a le poignet droit mutilé, et l'on remarque sa hallebarde près de lui, sur le sol. L'autre, nu-tête, tient son arme de la main droite, la seule qui lui reste, et allonge son bras gauche jusque sur le funèbre brancard, où sa main est demeurée fixée. Il dirige ses regards vers saint Pierre à qui il semble se recommander.

Nous retrouvons ici ce que racontent, avec quelques variantes de détails, les anciens récits légendaires, surtout la relation attribuée à saint Méliton, évêque de Sardes, qui vivait vers la fin du second siècle.

Le cortége se dirigeait vers Gethsémani dans un recueillement profond, lorsque plusieurs prêtres juifs excitèrent un tumulte. L'un d'eux — parfois désigné sous le nom de Jéphonias, — atteint d'une sorte de folie furieuse, s'élance vers la bière, la saisit, la secoue pour la renverser. Mais soudain ses mains se sèchent, se détachent des poignets et demeurent fixées au cercueil. En même temps ses compagnons sont frappés de cécité. Se tournant alors vers saint Pierre, il implore avec larmes sa guérison. Il confesse, tout contrit, qu'il croit au Seigneur Jésus et à la Vierge mère ; alors ses mains, se détachant du cercueil, reprennent leur vie et leur place. Ceux d'entre les autres sacrilèges qui suivent sont exemple recouvrent la vue et tous, se joignant à l'auguste cortège, chantent la puissance et la bonté de Marie (2).

Dans la partie supérieure de la fenêtre, immédiatement au-dessous du réseau flamboyant qui décore le tympan, entre de somptueux ornements d'architecture

(1) Qu'il nous soit permis de citer ici les principaux ouvrages qui nous ont servi pour l'étude de cette verrière : Monseigneur Crosnier, *Iconographie chrétienne*, p. 173 et suiv. — Le chanoine U. Maynard, de Poitiers, *La Sainte Vierge*, in-4° illustré, p. 315 et suiv. — L'abbé E. J. Darras, *La Légende de la Vierge*, p. 282 et suiv. Le comte Grimouard de Saint-Laurent, *Guide de l'Art Chrétien*, etc., t. IV, p. 433-457. — *La Légende dorée*, par Jacques de Voragine, traduite du latin par M. G. B. Paris, 1843. *Légende de l'Assomption*, t. I, p. 269-280 ; — et surtout l'ouvrage de M. Rohault de Fleury, *La Sainte Vierge, études archéologiques et iconographiques*, 2 vol. in-folio, Paris, Poussièlgue, 1878. — Tout le chap. XI du t. Ier, p. 241-287, est consacré à la *Mort et à l'Assomption de la Sainte Vierge.*

(2) S. Méliton, *De Transitu B. Mariæ*, c. XII. — Le savant cardinal Pitra a découvert sur un parchemin tout lacéré et a publié dans ses *Analecta sacra*, 516, un poème grec d'une grande beauté, qui paraît être du VIe siècle. Dans cette poésie peu connue, nous rencontrons la légende de notre vitrail, avec les mains du profanateur fixées au cercueil : « ... La féroce populace se précipite avec des bâtons et des glaives. Un homme de la foule s'élance, touche le brancard et peu s'en faut qu'il le renverse. Au contact du noble lit, les deux mains de l'impie sont coupées... Il se tordait de désespoir, disant à S. Pierre : « J'ai péché, je reconnais ma faute. — Si tu crois au Fils de Marie, lui dit Pierre, tes membres guériront... ».

Dans d'autres récits analogues les mains ne sont pas séparées des poignets. Nous lisons en effet dans une charmante composition poétique à laquelle une tradition attache le nom de S. Jean : « ... Le prince des prêtres mit la main au cercueil pour le faire tomber, mais ses deux bras séchèrent subitement et y furent cloués; il demeurait ainsi suspendu, tourmenté d'une horrible douleur ». C'est ce qu'on lit aussi dans le récit de la *Légende dorée* consacré à l'Assomption. (Voir la traduction de M. G. B., t. Ier, p. 273, ou, mieux encore, celle plus complète et plus fidèle du chanoine Roze, t. II, p. 422). — A Saint-Ouen de Rouen (portail méridional), et à Notre-Dame de Paris (mur du Nord), un bas-relief représente le miracle des mains desséchées. — Des miniatures retraçant les funérailles de la Vierge se trouvent souvent dans les anciens *Lectionnaires*, à la fête de l'Assomption.

dignes d'encadrer un si magnifique sujet, resplendit, confondue en un seul tableau, la double scène de l'Assomption et du Couronnement de la sainte Vierge.

Tout est traité avec le plus grand soin dans ce sujet si brillamment exécuté. On y voit réalisé le programme tracé près de deux siècles après la confection de ce panneau, par un esthéticien resté célèbre, pour représenter le Couronnement de Marie : « D'une beauté parfaite et d'une exquise modestie, les mains jointes sur la poitrine, elle reçoit des mains du Père et du Fils la couronne sur sa tête. au-dessus de laquelle plane l'Esprit-Saint » (1).

Soutenue par les deux anges qui sont à ses pieds, Marie s'élève, brillante d'une jeunesse renouvelée, au sein de nuages d'or, de pourpre et d'argent, et des esprits célestes qui l'environnent de toutes parts. Ses mains croisées sur la poitrine, sa tête à demi penchée, ses cheveux pendants, ses yeux doucement entr'ouverts, donnent à sa personne cet ensemble de grâce, de modestie et de piété qui constitue la beauté morale et mystique. Son vêtement est d'une grande richesse. Le voile tissu d'or qui lui couvre la tête, retombe avec grâce sur ses épaules. Son manteau d'azur laisse voir la robe ouvrée et toute brillante d'une si grande quantité de broderies d'or qu'elle disparaît presque sous cette richesse. Cette robe enveloppe tout entière de ses plis la Vierge glorifiée, la Reine radieuse et triomphante.

A la gauche de Marie, on distingue Dieu le Père sous la figure d'un vieillard vénérable, à barbe blanche. Ses traits respirent la majesté et la bonté. Assis sur un trône, le front ceint d'un diadème, il porte dans la main gauche le globe du monde. Sur les blanches draperies de son ample manteau on voit éclater, surtout au-dessus des épaules, l'or et la pourpre. De la main droite il pose sur la tête de Marie la couronne de gloire, de concert avec le Fils, qui, assis de l'autre côté de sa mère, tient le sceptre de la main gauche.

Au dessus plane, au milieu d'un nuage d'or, le Saint-Esprit sous la forme d'une blanche colombe.

La Voute

Construite en briques comme le reste de l'édifice, la voûte n'en est pas la partie la moins riche où la moins intéressante. Elle est parcourue par un grand nombre de nervures en pierre à moulures prismatiques. Ces nervures, conduites avec beaucoup d'art et de grâce, décrivent des dessins symétriques, des arcs, des losanges, rehaussés par des écussons armoriés et dont l'harmonieux agencement forme une sorte de réseau produisant le plus bel effet.

La nervure du milieu, qui suit l'axe de la nef et du chœur, et celle qui la coupe au milieu, en suivant la ligne transversale formée par le transept, sont finement ciselées en arêtes de poisson. Près de leur intersection au milieu du transept, quatre pendentifs en pierre représentent les quatre animaux indiqués dans le texte prophétique d'Ezéchiel et figurant, d'après l'opinion générale, les quatre évangélistes (2).

A Tilloloy, comme dans beaucoup de compositions analogues, on a ajouté des ailes à l'homme qui désigne saint Mathieu, de même qu'au lion et au bœuf figurant saint Marc et saint Luc. On s'est ainsi conformé au texte sacré, et,

(1) Ayala, *Pictor christianus eruditus*, l. IV, c. VII, § 4.

(2) Ezéch., I, 5, 10 et suiv. — Conf. *Apoc.*, IV, 6-9; V. 6, 14 et suiv. — Voir, sur ces passages, les commentaires des abbés Trochon et Drach, dans les tomes XIV et XXII de *La sainte Bible... avec commentaires*, etc., en 27 vol. in-8°, éditée par Lethielleux, Paris; mais surtout le *Sacramentaire* du pape Gélase et Raban Maur, *in Ezech.*, *I Patrol.*, t. CX, col. 515. — Conf. Viollet-le-Duc, *Diction... de l'Architecture*, etc., t. Ier, p. 20 et suiv.

en ennoblissant ces types — souvent surnaturalisés et nimbés, — on a symbolisé l'élévation de la doctrine évangélique (1).

N'oublions pas quelques détails qui ne sont pas sans importance et qui ne peuvent qu'intéresser les amis de l'art et du symbolisme. A la voûte de notre église chacun de ces animaux évangélistiques ou, pour mieux dire, chacune de ces formes animales porte une banderole sur laquelle est inscrit le nom de l'écrivain sacré dont elle présente le symbole. Cette banderole, l'homme ailé, attribut de saint Mathieu, la tient dans les mains ; le lion de saint Marc, entre les griffes ; le bœuf, caractéristique de saint Luc, entre les dents ; l'aigle de saint Jean la tient dans son bec, d'où elle sort attachée à des cordons ornés de glands.

On sait que la place respective de ces animaux ne doit pas être abandonnée au caprice et au goût de l'artiste (2). A la voûte de l'église de Tilloloy, le bœuf ailé de saint Luc décore le pendentif placé vers l'Occident, sur l'axe de la nef ; le lion de saint Marc est sur le même axe, à l'Orient, vers le chœur ; l'homme désignant saint Mathieu se voit dans la direction du Sud, sur la nervure du transept, où se trouve, de l'autre côté, au Nord, l'aigle de saint Jean.

Au-dessus du sanctuaire, l'axe de la voûte s'infléchit vers le Nord par une sensible déviation de sa ligne naturelle. Peut-être l'architecte de cette église, à l'exemple d'un grand nombre de ses devanciers du moyen âge (3), a-t-il voulu représenter par cette particularité, Jésus-Christ inclinant la tête sur la croix, au moment de rendre le dernier soupir et traduire ainsi la parole de l'Evangéliste : *Et inclinato capite, tradidit spiritum* (Joan, XIX, 30).

Les écussons armoriés de la voûte. — Au-dessus des fenêtres, à l'intersection des arcs, aux angles formés par les losanges, le long des nervures festonnées qui parcourent l'axe de la nef et celui du transept, s'épanouissent des rosaces et des fleurons, ciselés à jour. Un grand nombre de ces sculptures si décoratives forment les clefs de voûte et portent des écussons armoriés. On ne compte pas moins de trente-sept de ces blasons, dont plusieurs sont répétés. Il y a donc là un intéressant sujet d'étude pour les antiquaires et les amis de l'Art héraldique.

A la place d'honneur, au chevet, du côté de l'évangile, figure l'écu de France : *d'azur à trois fleurs de lys d'or posées 2 et 1.*

Vis-à-vis, du côté de l'épître, un écusson : *d'azur à une salamandre d'or couchée sur un feu ardent et environnée de flammes,* rappelle la construction de l'église sous le règne de François Ier (4).

(1) Outre les ouvrages cités à la note précédente, on trouve sur ce sujet d'intéressants détails notamment dans : 1° *La Patrologie de Migne*, (t. 78), au 4e vol. de S. Grég. le Grand, col. 997 ; — 2° le P. Cahier, *Les Caractéristiques des Saints*, au mot *Evangéliste*, p. 392 et suiv. ; — 3° Dom Chamard, *Spicileg. Solesm.*, t. II, p. 480 et t. III, p. 51 ; — 4° Mgr Crosnier, *Iconographie chrétienne*, p. 248-252 ; — 5° Grimouard de saint Laurent, *Guide de l'Art Chrétien*, t. III, p. 231, 232, et 391-397 ; — 6° Dom Guéranger, *l'Année liturgique*, 4e sect. p. 391 et suiv. ; — 7° *Revue de l'Art Chrétien*, année 1858, t. II, p. 314-316, *Etude sur la Croix d'Oisy*, par l'abbé Vandrival. — Ajoutons à cette liste un ouvrage de la plus haute valeur, « le plus beau livre, a-t-on dit, que nous ayons sur l'Art religieux au moyen âge » : *L'art religieux du XIIIe siècle en France, étude sur l'iconographie du moyen âge et ses sources d'inspiration*, par Em. Mâle, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Nouv. édit., un vol. illustré, in-4° carré de 468 p. — Paris, Colin, 1902, p. 52-54.

(2) Voir Mgr Crosnier, *loc. cit.*, p. 251 ; chan. Vandrival, *loc. cit.*, p. 316.

(3) Avons-nous besoin de rappeler que la déviation observée dans l'axe absidal de plusieurs églises anciennes est un fait incontestable ? Ce symbolisme se remarque à Poitiers dans le baptistère de Saint-Jean, qui date du IVe siècle ; on le retrouve, à plus de mille ans de distance, dans l'église de Saint-Riquier, etc. Voir l'*Histoire de Saint-Riquier*, par M. Hénocque, t. II, p. 366.

(4) On sait que ce roi avait adopté pour emblème la salamandre, à laquelle on attribuait anciennement la faculté de vivre dans le feu (avec la devise *nutrisco et extinguo*) ; ce qui la faisait regarder comme le symbole de l'adversité et de l'assurance que donne la foi au milieu de la fournaise de la persécution, selon cette parole d'Isaïe : « Si tu passes à

Sur la nervure qui suit la ligne longitudinale de la voûte, on voit les armes DE RASSE : *d'or à trois chevrons de sable*, alternant avec celles DE SOYECOURT : *d'argent fretté de gueules*. Les tenants sont *deux Maures au naturel tortillés d'argent et vêtus : celui à dextre, d'argent, et celui à sénestre, d'or*. Le cimier est *un buste d'évêque maure au naturel, la mitre et la chape de gueules* (alias *d'argent*), *bordées et ornées d'or*. Devise : *Moderata durant*.

A la partie de la voûte qui s'étend au-dessus du chœur, l'on aperçoit, outre les armes déjà indiquées, les blasons qui suivent :

1° DE BELLEFORIÈRE-SOYECOURT, avec alliances : *écartelé : au 1er, de sable semé de fleurs de lys d'or*, qui est DE BELLEFORIÈRE ; *au 2e, d'or chargé de trois maillets de gueules* posés 2 et 1 (1), qui est DE MONCHY D'HOCQUINCOURT ; *au 3e, de gueules au lion d'argent*, qui est DE PAS ; *au 4e*, DE SOYECOURT ; et sur le tout, DE SEIGLIÈRES : *d'azur à trois épis de seigle d'or*.

2° D'HINNISDAL : *de sable au chef d'argent chargé de trois merles de sable*.

3° DE BELLEFORIÈRE : blasonné plus haut.

4° DE MESMES (2) : *écartelé : au 1er, d'or au croissant de sable ; au 2e et au 3e, d'argent à deux lions léopardés de gueules ; au 4e, tiercé en fasce, au 1er de gueules, au 2e d'or à l'étoile de sable et au 3e ondé d'azur*.

5° DE LONGUEIL : *d'azur à trois quintefeuilles d'or, au chef d'or chargé de 3 roses de gueules*.

6° DE SCHULENBURG : *écartelé, au 1er et au 4e, d'argent à 3 pattes de griffon de gueules posées en fasce ; au 2e et au 3e, d'or au taureau de gueules sellé d'argent, portant sur la tête trois pennons de gueules ; sur le tout, d'azur à l'échelle d'or surmontée d'une couronne de comte*.

7° DE PAS DE FEUQUIÈRES : *de gueules au lion d'argent*.

A la voûte du transept, en allant du Nord au Sud :

1° DE MAILLY-TUPIGNY : *d'or à trois maillets de sinople ; en cœur, parti d'or et d'azur, à la croix ancrée de gueules, brochant sur le tout, qui est Cayeux*.

2° DE NASSAU : *d'azur semé de billettes d'or, au lion de même, armé et lampassé de gueules*.

3° DE SOYECOURT, sans les ornements accessoires.

4° DE MORTAGNE (du Tournaisis) : *d'argent à la croix d'azur, cantonnée de quatre molettes d'éperon de gueules* (3).

5° DE BELLEFORIÈRE : comme ci-dessus.

6° DE SOISSONS-MOREUIL : *semé de France, au lion naissant d'argent*.

7° DE SAINT-AIGNAN : *de sinople à 3 fasces d'argent, chargées de 6 merlettes de gueules posées 3, 2 et 1*.

8° DE SEIGLIÈRES : comme ci-dessus.

9° DE BÉTHUNE : *d'argent à la fasce de gueules*.

10° DE VILLENEUVE (en Provence) : *de gueules fretté de 6 lances d'or et semé de petits écussons de même dans les claires-voies, à un écusson d'azur chargé d'une fleur de lys d'or sur le tout*.

travers le feu, il ne te brûlera point et la flamme ne te fera aucun mal. » (Is. XLIII, 2). Nous n'avons pas à redire ici de quelles fables a fait le sujet et quelle place tient dans les Bestiaires du moyen âge la *« Salemandre, qui... n'a poor que nul feu l'arde ; De feu ne crient* (craint) *nule chalor... »* (Bestiaire divin de Guillaume, clerc de Normandie, trouvère du XIIIe siècle).

(1) Il faudrait ici, croyons-nous, comme on le voit dans les divers armoriaux, à l'article concernant cette famille : *de gueules à trois maillets d'or*.

(2) DE MESMES (en Guyenne), qu'il ne faut pas confondre avec la maison DE MESMES DE MAROLLES.

(3) Ces armes se voient sur deux anciennes verrières du chœur, où elles sont accolées de celles DE RASSE. Ce sont

11° DE BELLEFORIÈRE-SOYECOURT : comme ci-dessus.

12° D'HINNISDAL : comme ci-dessus.

13° DE BRYAS : *d'or* (1) *à la fasce de sable surmontée de 3 cormorans de même, becqués et membrés de gueules.*

14° DE BÉRENGER DU GUA : *gironné d'or et de gueules de 8 pièces.*

Au-dessus de la nef, en allant du milieu de l'église vers la porte principale et en suivant, à la voûte, la direction de gauche à droite :

1° DE PISSELEU : *d'argent à 3 lions de gueules posés 2 et 1.*

2° X*** : *d'azur à quatre fasces d'or* (2).

3° DE BEAUVAIS : *d'argent à la croix de sable chargée de 5 coquilles d'or.*

4° DE CHAULNES : *d'or à trois lions de sable posés 2 et 1.*

5° D'ONGNIES : *de sinople à la fasce d'hermine, accompagnée d'un lambel d'argent, en chef.*

6° DE LANNOY (en Picardie) : *échiqueté d'or et d'azur.*

7° DE FOUQUESOLLES : *d'argent à trois quintefeuilles ajourées de gueules, posées 2 et 1.*

8° DE SOYECOURT : comme ci-dessus (3).

LES MONUMENTS FUNÉRAIRES

Depuis le XIIe siècle au moins, en diverses provinces et notamment en Picardie, un grand nombre de tombeaux furent érigés dans les églises à la mémoire de seigneurs et de chevaliers (4).

Ces anciennes sépultures monumentales ne sont pas l'une des moindres gloires archéologiques d'un pays. Aussi cette notice serait incomplète si nous n'y ajoutions quelques pages sur celles qui, à Tilloloy, ont échappé au vandalisme révolutionnaire.

Commençons par la chapelle de la Sainte Vierge. Selon le mot de Chateaubriand, « elle est pavée par la mort » (5). A côté d'une petite pierre tombale couvrant la dépouille d'un jeune enfant, en voici, tout en face de l'autel, une très belle et de plus grande dimension. On y lit ces mots : CY GIST DAMLLE MARYE NORQVIER, GOVVERNANTE DE MADAME MARYE RENÉE DE LONGVEIL, DAME ET MARQVISE DE SOYECOVRT, AGÉE DE SOIXTE ANS, QVI DÉCÉDA LE 29 IVIN 1659. PRIÉ DIEV POVR SON AME.

celles de MARIE DE MORTAGNE, épouse d'Adam de Rasse et aïeule d'Antoinette de Rasse, fondatrice de l'église. — Cette famille ne doit pas être confondue avec la maison de MORTAGNE de Normandie, ou d'autres de même nom.

(1) L'auteur du *Dictionnaire de la Noblesse*, in-4°, 1771, t. III, p. 185, dit *d'argent*. Cette erreur est expressément rectifiée dans la *suite du Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas*, in-18, Malines, 1779, p. 124.

(2) C'est l'écusson que l'on remarque sur la cotte d'armes du chevalier à genoux au bas de la fenêtre de l'autel de Saint Nicolas.

(3) Pour ne point paraître attribuer à ces écussons une valeur archéologique qu'ils n'ont pas, ajoutons qu'ils ont été refaits en 1868 par M. Rambou, sculpteur à Amiens, sous la direction du Dr Goze. Ce dernier ne s'est pas contenté de rétablir, d'après les vestiges restés reconnaissables, les anciens blasons grattés pendant la Révolution : il en a ajouté d'autres d'après des documents authentiques, et surtout d'après l'ancien arbre généalogique de la maison de Soyecourt dressé sur titres justificatifs. Trois de ces écussons se rapportent à des alliances de la famille d'Hinnisdal avant le milieu du XIXe siècle. Ce sont ceux de Villeneuve (1800), de Schulenburg (1828) et de Bryas (1839).

Les armes de Béthune existaient à la voûte de l'église avant le mariage de M. d'Hinnisdal avec Marie de Béthune-Sully. Elles rappellent l'union contractée en 1748 entre Louis-Armand de Seiglières de Belleforière, marquis de Soyecourt, comte de Tilloloy, etc., avec Marie-Eléonore-Augusta de Béthune-Pologne, petite-fille d'une sœur de la reine de Pologne, Sobieska, et sœur du duc de Béthune-Sully, prince souverain de Henrichemont.

(4) P. Roger, *Noblesse et Chevalerie de Flandre, d'Artois et de Picardie*, p. 190. – Conf. A. Murcier *La Sépulture chrétienne en France*, passim.

(5) *Le Génie du Christianisme*, IVe Part., liv. II, ch. VIII, *Tombeaux dans les églises*.

Non loin de là dort son dernier sommeil un serviteur des anciens seigneurs de Tilloloy : Masset Villain, en son vivant jardinier du château, lequel trépassa le 11 novembre 1664, à l'âge de 80 ans, après avoir fondé « annuellement trois obits et cinq petits saluts ». Près de lui, au pied de l'escalier de la chaire, c'est la modeste sépulture de Claude Belva, « en son vivant garçon menuisier, clerc et greffier de Tilloloy, lequel est décédé en 1732, âgé de 82 ans ».

Au fond de cette chapelle s'élève, contre le mur septentrional terminant le croisillon, un mausolée érigé à la mémoire des trois derniers descendants en ligne masculine de la première maison de Soyecourt : Maximilien, Charles et Abdias. Ce tombeau des derniers Soyecourt de nom et d'armes consiste d'abord en un soubassement d'environ $0^m,75$ de hauteur sur $3^m,80$ de longueur et $0^m,90$ de largeur. Ce massif de pierre est partagé dans le sens de sa longueur par quatre fûts de colonne en marbre noir, terminés par des chapiteaux de marbre blanc que surmontent des pommes de pin en pierre.

Dans les entre-colonnements les trois frères, les mains jointes et la tête nue, sont à genoux sur des coussins de pierre qui semblent fléchir sous leur poids ; leurs heaumes sont déposés à côté d'eux. Les statues, de grandeur naturelle, sont en pierre, à l'exception des têtes et des mains, sculptées en marbre blanc. Maximilien, l'aîné, est à droite de l'observateur ; Charles, au milieu ; et Abdias, le plus jeune, à gauche. Les trois chevaliers ainsi représentés en « priants », sont revêtus des riches armures de l'époque de Henri II et Henri III. Ils portent au cou la fraise espagnole, grand collet à plusieurs doubles et à plusieurs plis ou godrons, alors en usage, et au côté gauche une « miséricorde », sorte de dague ou poignard dont on se servait pour achever un adversaire terrassé qui ne demandait pas merci.

Au milieu du soubassement, au dessous de la statue du milieu, est encastrée une tablette de marbre noir où se trouve gravée en lettres d'or l'inscription suivante :

MAXIMILIEN, CHARLES ET ABDIAS DE SOYECOVRT,
FILS DE FRANÇOIS DE SOYECOVRT, SEIGNEVR DVDIT LIEV,
DE TILLOLOY, LAVCOVRT, BVVREIGNES, CONCHY, CARREPVIS, RENELECLVSE, CAMPIGNEVLLE,
ARRY, VIRONCEAVX, MACHY ET AVTRES LIEVX,
CHEVALIER DES ORDRES DV ROY,
GVIDON DE LA COMPAGNIE D'HOMMES D'ARMES
DV SEIGNEVR D'HVMIÈRES,
CAPITAINE DE DEVX ENSEIGNES DE GENS DE PIED ;
ET DE CHARLOTTE DE MAILLY, VICOMTESSE DE TVPPIGNY,
BARONNE D'IRON ET DE LA NEVVILLE-ROY ;
VEVVE EN PREMIÈRES NOPCES DE JEAN SEIGNEVR DE THAIS, CHEVALIER DE L'ORDRE DV ROY,
COLONEL-GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE FRANÇAISE
ET GRAND-MAISTRE DE L'ARTILLERIE DE FRANCE,
TOVS LES TROIS DÉCÉDDÉS SANS ENFANTS,
ET ONT LAISSÉ POVR LEVR HÉRITIÈRE FRANÇOISE DE SOYECOVRT.
CE MONVMENT ÉRIGÉ PAR LA PIÉTÉ ET LES SOINGS
DE MADAME MARIE RÉNÉE DE LONGVEIL,
MARQVISE DE SOYECOVRT.

PRIEZ DIEV POVR LEVRS AMES.

Au bas de cette inscription sont gravées les armes de la maison de Soyecourt avec ses alliances.



TILLOLOY

Tombeau des Soyecourt dans l'église

On remarque au-dessous de chacun des deux chevaliers agenouillés sur les côtés du monument, une plaque de marbre noir, de forme ronde, séparée par un cercle de pierre des deux bandes de marbre rose veiné de blanc qui lui servent d'encadrement. Ces deux plaques ne portent aucune inscription.

Les trois frères qui sont ici représentés, moururent sans alliance et avant leurs père et mère. L'aîné, Maximilien, que l'on voit à droite, périt le jeudi 14 avril 1583, dans une rencontre, rue Saint-Honoré, à Paris, près de la Croix du Tiroir, en combattant pour le seigneur de Mouy, son parent « et bon ami », contre Maurevert et ses gens (1).

Ce Maximilien de Soyecourt était gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Sa dépouille mortelle n'est pas à Tilloloy. Il fut inhumé dans la chapelle des Jacobins de Compiègne. Selon la demande qu' « à sa mort il avait prié M. Benoist, curé de St.-Eustache de Paris, de transmettre à ses parents, un mémoire de luy » fut aussi érigé en la chapelle Notre-Dame de l'abbaye de Corbie, « en laquelle sont gissant plusieurs de ses prédécesseurs », dit un acte de 1759 (2).

L'un des deux autres frères trouva la mort près d'Amiens, dans l'une de ces rencontres si fréquentes au XVIe siècle.

Derrière le mausolée que nous venons de décrire, deux plaques de marbre noir encastrées dans la muraille, portent des inscriptions d'un grand intérêt pour notre histoire locale.

Elles concernent Maximilien-Antoine de Belleforière de Soyecourt, grand veneur de France, qui acheva la construction du château de Tilloloy où il reçut plusieurs fois Louis XIV, dont on montre encore la chambre. Ce fut lui qui mit Molière au courant des termes de la vénerie, avant que le poète composât sa comédie *Les Fâcheux*.

Voici ces inscriptions :

I.

A LA GLOIRE DE DIEV. ET POVR PERPÉTVELLE MÉMOIRE A LA POSTÉRITÉ.
ICY EST REPRÉSANTÉ MESSIRE MAXIMILIEN ANTOINE DE BELLEFORIÈRE (3)
MARQVIS DE SOYECOVRT, ROYE ET GVERBIGNY, COMTE DE TILLOLOY ET DE TVPPIGNY ; BARON D'IRON, DE LA NEVVILLEROY ET D'ITRE ; SEIGNEVR DE LA VACQVERESSE, DE SAINT-MARTIN EN RIVIÈRE, LA VALLÉE MVLATTE, GRAND-MANOIR, CLERMONT, CRAPEAVMESNIL, CONCHY, PLESSIÈS, SAINT-NICAISE, VALFLEVRY, VERPILIERS, LAVCOVRT, DANCOVRT, BVVEREIGNES, RENELECLVSE, MACHY, ARRY, CAMPIGNEVLLE, VIRONCEAVX, LES GRANDES TOVRNELLES DE MONDIDIER, ETC.
GOVVERNEVR DES VILLE ET CITADELLE DE RVE EN 1652, CONSEILLER D'ÉTAT, GRAND MAITRE DE LA GARDEROBBE DV ROY, L'AN

(1) « ... Le jeune Saucourt (Maximilien de Soyecourt) combattant pour le seigneur de Moui (Claude-Louis de Vaudray)... fut blessé d'un coup de petrinal à la cuisse, qui lui rompit l'os et la veine avec la balle ramée, et mourust tost après... » Registre-journal de Henri III, Roy de France et Polongne, publié d'après le manuscrit autographe de Pierre de l'Estoile, dans la collect. des *Mém. sur l'Hist. de France*, par Michaud et Poujoulat, t. XIII, le 1er de la 2me série, p. 161, année 1583). — Ce manuscrit a appartenu à l'Abbaye de St.-Acheul-les-Amiens.

(2) Voir *La chapelle sépulcrale des Soyecourt dans l'ancienne église abbatiale de Corbie*, par M. Hector Josse, dans le *Bulletin de la Soc. des Antiq. de Picardie*, 1881, n° 2. — A la page 455 du tome Ier de la présente publication, dans la notice sur Corbie, aussi par M. H. Josse, on trouve une reproduction de ce « mémoire » ; et à la page 454, on voit représentés plusieurs membres des familles de Soyecourt et de Belleforrière.

(3) La représentation de ce seigneur a complètement disparu.

1653, MARESCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DV ROY, CHEVALIER COMMANDEVR DE SES ORDRES, ET GRAND VENEVR DE FRANCE L'AN 1670, DÉCEDDÉ LE 12 IVILLET 1679. FILS DE MAXIMILIEN DE BELLEFORIÈRE, MARQVIS DE SOYECOVRT, ROYE ET GVERBIGNY, ETC. CHEVALIER DES ORDRES DV ROY, MESTRE DE CAMP D'VN RÉGIMENT D'INFANTERIE L'AN 1616, CONSEILLER D'ÉTAT L'AN 1620, MARESCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DV ROY L'AN 1630. LIEVTENANT-GÉNÉRAL AV GOVVERNEMENT DE PICARDIE ET DE BOVLLENOIS L'AN 1634. ET CAPITAINE DE CENT HOMMES D'ARMES DES ORDONNANCES DE SA MAIESTÉ L'AN 1635, ET DE IVDITH DE MESMES, FILLE DE IEAN IACQVES DE MESMES, SEIGNEVR DE ROISSY.

PRIEZ DIEV POVR SON AME.

A l'écusson de Belleforrière, qu'on voit au bas, sont suspendus deux cors attribut distinctif du grand veneur de France.

II.

MARIE RÉNÉE DE LONGVEIL, VEVVE DE TRÈS HAVT ET TRÈS PVISSANT SEIGNEVR MESSIRE MAXIMILIEN ANTOINE DE BELLEFORIÈRE, CHEVALIER DES ORDRES DV ROY, MARQVIS DE SOYECOVRT ET AVTRES LIEVX, GRAND VENEVR DE FRANCE, MARQVISE DE SON CHEF D'AMY, FILLE DE TRÈS HAVT ET TRÈS PVISSANT SEIGNEVR MESSIRE RENÉE DE LONGVEIL, MARQVIS DE MAISONS, DE POISSY ET AVTRES LIEVX; PRÉSIDENT A MORTIER AV PARLEMENT DE PARIS, MINISTRE D'ÉTAT, SVRINTENDANT DES FINANCES, CAPITAINE DES VILLES ET CHATEAVX DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ET DE VERSAILLES, ET DE MADAME MAGDELEINE DE BOVLENC DE CRÉVE CŒVR, A FAIT ÉRIGER CE MONVMENT A LA MÉMOIRE PERPÉTVELLE DVDIT SEIGNEVR MARQVIS DE SOYECOVRT SON ÉPOVX; DESQVELS SEIGNEVR ET DAME DE SOYECOVRT N'EST POINT RESTÉ D'ENFANS MALES, MESSIRES IEAN MAXIMILIEN DE BELLEFORIÈRE, MARQVIS DE SOYECOVRT, COLONEL DV RÉGIMENT DE VERMANDOIS, ET ADOLPHE DE BELLEFORIÈRE, CHEVALIER DE SOYECOVRT, CAPITAINE LIEVTENANT DES GEND'ARMES DE MGR. LE DAVPHIN, LEVRS SEVLS FILS, AYANT ESTÉ TVÉZ SANS AVOIR ESTÉ MARIÉZ, A LA BATAILLE DE FLÉRWSS, L'AINÉ SVR LE CHAMP DE BATAILLE, LE 1er. IOVR DE IVILLET 1690, ET LE CADET BLESSÉ ET PRIS PRISONNIER LEDIT IOVR, MORT LE LENDEMAIN DE SES BLESSVRES A CHARLE-ROY. LADDITE DAME MARIE RENÉE DE LONGVEIL DECEDDÉ LE..... (1).

Au bas de cette inscription se trouvent les armes accolées de Belleforière et de Longueil, puis cette recommandation :

PRIEZ DIEV POVR LEVRS AMES.

La Bruyère fait en ces termes l'éloge du cadet de ces deux frères : « Jeune Soyecourt ! je regrette ta vertu, ta prudence, ton esprit déjà mûr, pénétrant, élevé,

(1) La date est restée en blanc.



TILLOLOY

Tombeau du seigneur de Bellefourrière et de sa femme

sociable; je plains cette mort prématurée qui te joint à ton intrépide frère et t'enlève à une cour où tu n'as fait que te montrer; malheur déplorable, mais ordinaire (1) ».

Ces deux jeunes gentilshommes avaient à l'armée chacun une maison complète : gouverneurs, valets de chambre, cuisiniers, palefreniers, sommeliers, laquais, trois carrosses attelées de six chevaux chacun, et vingt-quatre chevaux de selle.

Maximilien, Charles et Abdias de Soyecourt étant morts sans enfants, comme on l'a vu plus haut, leur sœur Françoise fut instituée héritière universelle de ses père et mère. Elle épousa Ponthus de Belleforière. On voit le tombeau de ces deux époux près de l'abside de l'église, du côté de l'évangile. Il est dans une baie en arcade surbaissée, ménagée dans l'épaisseur de la muraille.

La statue de Ponthus et celle de sa femme sont aussi en pierre, avec les têtes et les mains en marbre blanc. On admire la richesse des costumes où l'on retrouve la fraise espagnole. L'ancien gouverneur de Corbie porte une cotte d'armes parsemée de fleurs de lys, garnie de franges et ornée de broderies. On voit suspendu à son côté gauche le petit poignard appelé « miséricorde » ; son casque (ou plus exactement son *armet*) (2), est posé près de lui sur le soubassement. Le chevalier et sa femme, à genoux, les mains jointes, paraissent prier avec ferveur. Devant eux, leurs livres d'heures sont ouverts sur d'élégants prie-Dieu garnis de draperies et ornés de sculptures avec les armoiries de Belleforière et de Soyecourt. Aux pieds de la dame on voit un petit chien, symbole de la fidélité.

Brave guerrier et ardent ligueur, Ponthus de Belleforière avait assisté aux états de Blois. Henri IV, qui connaissait sa bravoure, lui avait en vain dépêché le célèbre historien de Thou, après l'assassinat de Henri III, pour le détacher de la sainte ligue et l'attirer dans son parti. Ponthus périt en 1590, en défendant la petite ville de Corbie — alors très forte, — contre le duc d'Humières qui cherchait à s'en emparer pour la soumettre à l'obéissance de Henri IV.

Son épitaphe est ainsi conçue :

CY GIST MESSIRE PONTHVS DE BELLEFORRIÈRE
CHLR DE L'ORDRE DV ROY, GENTILHOMME DE SA CHAMBRE,
ET SON CHAMBELLAN, GOVVERN^R DE LA VILLE DE CORBIE
CAP^NE DE CINQVANTE HOMMES D'ARMES
ET DE DEVX CENS HOMMES DE PIED DV REGNE DE HENRI III,
S^R. DE BELLEFORRIÈRE, YTRE,
LE GRAND CAGNY ET LE PETIT CAGNY, OLLEZY ET GODONNE
QVI TRESPASSA LE IXE IOVR DE DÉCEMBRE L'AN MIL CEINQ
CENS IIII^XX. X.

PRIEZ DIEV POVR SON AME.

Au bas est gravé l'écusson de ce personnage : *de sable semé de fleurs de lys d'or*.

Quant à l'épitaphe de sa femme Françoise de Soyecourt, c'est, comme l'observe

(1) *Caractères*, ch. IX, *Du Souverain ou de la République*, au 9e alinéa.

(2). On sait que l'ancien casque, en changeant de forme dans le cours des âges, reçut différents noms. Le *heaume* proprement dit, adopté à la fin du XIIe siéle, disparait vers la fin du XVe. Alors « ung habillement de teste d'homme d'armes », ne se compose plus que de la *salade*, de l'*armet* ou d'un simple *morion*. (Voir Viollet-le-Duc, *Diction. du mobil. franc.* t. VI, art. *heaume*, p. 93-131. Conf. le marquis de Belleval, *Nos pères*, etc., ch. XIV, *Chez l'Armurier*, p. 608-737.

Dusevel (1), « un assemblage de mauvais vers dans lesquels on a mêlé, selon l'usage du temps, le sacré au profane ». Voici cette épitaphe :

SOVS CE MARBRE SACRÉ POVR LA DÉVOTION
REPOSE EN ATTANDANT LA RESVRRECTION,
QVAND DE NOVVEAV LE CORPS SERA REIOINT A L'AME
FRANÇOISE DE SOYECOVRT, HAVTE ET PVISSANTE DAME,
DE QVI LE SOVVENIR POVR SA GRACE ET VERTV
PAR L'ENVIEVX OVBLY NE PEVT ESTRE ABBATTV :
QVE LA MORT PENSE AVOIR POVR SEVR BVTIN RAVIE
TOVSIOVRS A PRÉTENDV CONDVISANT CESTE VIE
A L'IMMORTALITÉ, SON AME EN DOVX REPOS.
ÉTERNEL EST SON NOM, TRISTE EN EST ATROPOS.
O PARQVES ! O DESTIN ! PLVS NE LVY FAITES GVERRE
SON AME EST SVR LE CIEL, SON RENOM SVR LA TERRE
L'ENTANDEMANT DIVIN LA HAVSSE IVSQV'AVX CIEVX
SON CORPS NOBLE ET GISANT EN CES FVNESTES LIEVX.
DAME DE SON VIVANT FVT DE BELLEFORRIÈRE
ET DV CHEF DE MAILLY : PVIS PREMIÈRE HÉRITIÈRE
DE SON PÈRE ET SEIG[R] DE SOYECOVRT, GOVSSACOVRT,
TILLOLOY SON SÉIOVR, BVVERINGNES, LAVCOVRT,
CARREPVIS, GRAND-MANOIR, FRAVILLER ET CONCHY,
RENELESCLVSE, ENCOR CAMPIGNEVL ET MACHY,
DE LA NEVFVILLE LE ROY, DAME POVR SON ACQVESTE
CE SEPVLCHRE LVI FVT SA DERNIÈRE CONQVESTE.
CE TEMPLE EST SON SÉIOVR SACRÉ-SAINCT ET SECRET
OV DE SES DOVX VASSEAVX ELLE ATTEND LE REGRET,
VIVE DONCQ A IAMAIS SA RESSANTE MEMOYRE,
EN LA POSTÉRITÉ : PVISSE ENCOR EN SA GLOIRE
DE DIEV LE CRÉATEVR SON AME REPOSER
ET SON CORPS AV TOMBEAV QV'ELLE S'EST FAIT POSER.
LAQVELLE DÉCÉDDA LE .... MARS L'AN 1620.

PRIEZ DIEV POVR SON AME (2).

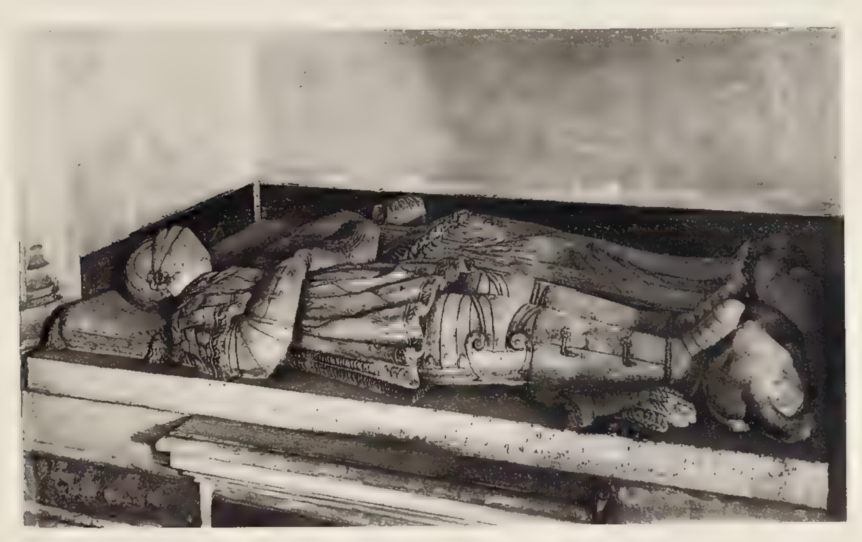
Dans la baie parallèle à celle-ci, sous l'arcade au fond du sanctuaire, du côté de l'épître, près de la piscine, un mausolée qui paraît plus ancien, attire l'attention du visiteur. Ici ce ne sont plus des « priants », mais des « gisants ». Sur un massif rectangulaire le chevalier et sa femme sont couchés, selon l'usage généralement suivi dans les monuments funéraires jusqu'au XVI[e] siècle. Le guerrier porte une longue épée au côté gauche et ses gantelets sont placés à sa droite. Le lion mutilé couché à ses pieds symbolise la force physique et morale, la vaillance et l'ardeur dans les combats (3), tandis que le chien qu'on remarque aux pieds de la dame est l'emblème de la fidélité conjugale.

(1) *Eglise et Château de Tilloloy*, loc. cit., p. 11.

(2) Dans la notice sur Corbie, que contient « *la Picardie hist. et mon.* », on voit, à la page 454 du tome I[er], une représentation du tombeau d'Albert de Belleforière, fils de Ponthus et de Françoise de Soyecourt. Cet enfant, mort à 22 mois, le 25 février 1586, était couché au fond d'un petit *arcosolium*, dans la chapelle dite *de Soyecourt* de l'Abbaye de Corbie.

(3) « Le lion est de toutes les images symboliques qui se rencontrent sur les tombeaux anciens, la plus fréquemment représentée ». (Dusevel, *Lettre sur quelques sculptures de lion*, dans la *Revue de l'Art Chrét.*, 1862, t. VI, p. 114).

Au fretté que l'on voit sur le surcot de ce chevalier, on reconnaît un Soyecourt. D'après les données fournies par l'histoire généalogique de cette famille, il est extrêmement probable — nous pourrions dire certain — que ces deux personnages sont François III de Soyecourt, le fils unique issu du premier mariage avec Jean III de Soyecourt, d'Antoinette de Rasse, fondatrice de l'église, et Charlotte de Mailly-Tupigny, son épouse (1). Malheureusement les têtes et les mains, qui devaient être aussi en marbre blanc, ont disparu depuis la Révolution (2).



Tombeau de François de Soyecourt et de Charlotte de Mailly.

François III de Soyecourt, seigneur du Grand-Manoir près de Lihons, Régnière-Ecluse et Tilloloy, fut l'un des plus grands hommes de guerre de son temps. D'abord page du roi François Ier, il accompagna le cardinal de Lorraine, son parent, dans le voyage qu'il fit à Rome vers la fin de 1549, après la mort du pape Paul III, pour l'élection de son successeur qui fut Jules III.

Il fut au nombre des seigneurs qui, en 1552, s'enfermèrent dans Metz dont ils firent lever le siège à Charles-Quint. Chevalier de l'Ordre du Roi, il assista, en 1554, au combat de Renty, étant alors guidon de la compagnie des gens

(1) Ce sont les père et mère des trois chevaliers Maximilien, Charles et Abdias, et de leur sœur Françoise de Soyecourt, femme de Ponthus de Belleforrière, représentés à genoux sur les deux autres monuments funéraires précédemment décrits.

(2) Une tête sculptée en marbre blanc que l'on croit être celle de ce chevalier, a été achetée, il y a environ 25 ans, à Montdidier, nous a-t-on affirmé, par un châtelain de l'Oise qui l'aurait utilisée pour le mausolée qu'il faisait alors ériger à son père. — Le casque que l'on remarque sur cette statue de François de Soyecourt, à la place de la tête absente, a été retrouvé en 1875, dans la cour d'une ferme du village, par celui qui écrit ces lignes. Il servait à caler les roues des voitures !

d'armes du seigneur de Humières. Il servit en Piémont et dans le duché de Milan, sous le maréchal de Brissac, en 1555 et 1556, et prit part aux sièges de Quiers, Yvrée, Ulpian et autres places fortes. Capitaine de deux compagnies de gens de pied, il continua de servir en diverses occasions jusqu'en 1571. Le 24 mai de cette année 1571, il s'empara, avec Ludovic de Nassau, frère du prince d'Orange, de la ville de Mons en Hainaut. Il s'y enferma avec le capitaine de la Noue, dit *Bras de fer,* et pendant 24 jours ils soutinrent vaillamment le siège contre le duc d'Albe, qui battit la place avec 47 pièces de canon Il ne capitula qu'après avoir épuisé les vivres et les munitions.

François III de Soyecourt contracta mariage, le 30 mars 1550, avec Charlotte de Mailly, veuve de Jean de Taix, capitaine de Loches, colonel général de l'Infanterie et grand maître de l'Artillerie de France ; elle était fille et héritière d'Antoine de Mailly, seigneur d'Auchy, le Neuvilleroy, Tupigny et Hallencourt, et de Jeanne d'Eaucourt (ou Yaucourt), dame dudit lieu. Se voyant sans enfant mâle (1), François fit son testament le 10 avril 1591 et son codicille le 31 juillet 1595, par lesquels il institua son héritière universelle sa fille aînée Françoise, mariée, comme on l'a vu, à Ponthus de Belleforière.

N'oublions pas de signaler, de chaque côté du sanctuaire, deux autres grandes niches cintrées, creusées aussi dans l'épaisseur des murs pour abriter des tombeaux. Ceux qu'elles renfermaient disparurent pendant la Révolution ; l'on gratta les fleurs de lys qui décoraient les plafonds, et les deux baies ont été depuis dissimulées par des boiseries.

Mais l'une de ces niches — celle du côté de l'évangile — vient d'être rendue à sa première destination, et l'austère parure de monuments funéraires de notre église vient de s'enrichir d'un nouveau joyau. C'est un cénotaphe élevé à la mémoire de M[lle] Henriette d'Hinnisdal, morte à Paris, le 4 mai 1897, victime de l'incendie du Bazar de la Charité (2).

La face antérieure de ce tombeau, qui est en pierre blanche de l'Yonne, ressemble beaucoup à celle du mausolée de Raoul de Lannoy qu'on admire dans l'église de Folleville (3). Quatre génies donnant les signes d'une profonde douleur et placés deux à deux, soutiennent des écussons en losange aux armes de Hinnisdal ; deux d'entre eux tiennent d'une main des torches renversées. Les deux groupes sont séparés par un cartouche en marbre blanc sur lequel on lit l'épitahe de la défunte, dont l'effigie, gravée au trait, se voit sur la couche funèbre.

Celle-ci est formée d'une pierre grisâtre très dure, dite « pierre de Tonnerre ». L'ornementation en est sobre et du meilleur goût. La tête et les mains, en marbre blanc, sont incrustées dans la pierre. Ces pièces de rapport font saillir les parties nues sur celles qui représentent les vêtements ; elles donnent ainsi plus de relief au dessin.

Les initiales de la « gisante », sculptées sur la pierre blanche et séparées par des flammes, tapissent le fond de la niche. Au milieu, émerge d'un lis épanoui la Sainte Vierge qui abaisse son doux regard sur le visage de la défunte. Le front ceint d'une couronne ornée de fleurons, Marie tient de la main droite une branche de lis et de la gauche un livre fermé.

(1) Après la mort prématurée de ses trois fils Maximilien, Charles et Abdias.

(2) Le jour même où nous écrivons ces lignes, 15 Octobre 1902, on achève d'ériger ce monument funèbre exécuté par M. Chapot, sculpteur parisien très connu, d'après les dessins de M. Danjoy, architecte des monuments historiques pour la Picardie.

(3) Voir la description détaillée qu'en a fait M. E. Soyez dans sa remarquable notice sur Folleville, p. 115 et suiv. du présent volume.

L'arcade elliptique qui forme l'ouverture de la niche est ornée de moulures ; une guirlande de roses parcourt la gorge centrale. La voûte ogivale surbaissée est sillonnée par des nervures prismatiques reposant sur des culs-de-lampe délicatement ciselés.

Du côté de l'épître, au-dessous de la baie parallèle à celle qui abrite ce monument funéraire, existe un caveau découvert en 1860, lorsqu'on établit en cet endroit un échafaudage pour la restauration des verrières. Le 24 juillet 1877, lors du dallage du chœur, étant descendu dans ce caveau, nous y trouvâmes trois cercueils en plomb : deux reposant sur un carrelage en briques, et le troisième, supporté par des traverses de bois, posé sur les deux autres.

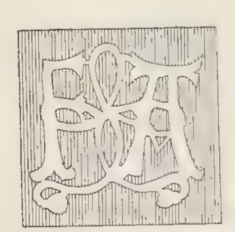
Les feuilles de plomb étaient dessoudées et disjointes ; l'on pouvait voir les squelettes avec des restes de cheveux et de barbe. Nous avons remarqué dans cette sépulture quatre vases en terre cuite contenant un peu de cendre.

Sur le cercueil supérieur, vers le milieu, était une enveloppe cordiforme, aussi en plomb, portant cette inscription :

C'est icy le cœur de Maximilien de Belleforière, lequel est décédé le 22 de mars de 1649 (1).

Détails particuliers

Carreaux émaillés. — Lorsque, dans le cours de l'été 1877, M. le comte d'Hinnisdal fit daller en marbre le chœur et le sanctuaire, on trouva trois ou quatre carreaux de terre rouge émaillés, de onze centimètres carrés, sur lesquels se détachent en blanc les initiales F. A. reliées par une sorte de cordelière. Nous avons déjà rencontré, au portail et à la piscine de la chapelle Saint-Nicolas, ce chiffre, qui semble désigner François de Soyecourt et sa mère, Antoinette de Rasse.



Eglise de Tilloloy. — Pièce du carrelage primitif.

(1) L'histoire de la maison de Belleforière de Soyecourt confirme cette indication. Fils de Ponthus, Maximilien de Belleforière fut, comme son père, gouverneur de Corbie. Il fonda le couvent des Minimes de Roye et commença, en 1645, la construction du château actuel de Tilloloy achevé par son fils, Maximilien-Antoine, grand veneur de France. Il mourut au couvent des Jacobins de la rue du Bac, à Paris, où il s'était retiré.

Voici ce qu'on lit sur ce sujet — à la suite de la relation de la pose de la première pierre du château, — dans un manuscrit contemporain que nous avons découvert, il y a une vingtaine d'années, dans une vieille masure de Tilloloy :

« En l'année mil six cens quarante nœuf est deceddé le vingt deuzième jour de mars, lendemain de la Passion, à Paris, Messire Maximilien de Belleforière, comte de Tillioloy, baron de Souecor et de la Neufvilleroy le Roye, pendant le siège de Paris fais par Monseigneur le Prince (de Condé) ; et son cœur apporté à Tillioloy et inhumé dans ladite église le vingt sixième jour d'apvril en ladite année par Mᵉ Anthoine Bonvarlet, Curé dudit lieu, et en présence de tous les Curés circonvoisins des villages appartenans à mondit seigneur. — Toussaint Le Roy, clercq et greffier du temps audit Tilloloy, le tout certifie estre veritable et syncère. »

(Signé) : « Toussaint Le Roy ».

Objets mobiliers. — Le mobilier de notre église, dévastée et convertie en grange pendant la Terreur, n'offre plus guère d'objets intéressants au point de vue de l'antiquité et de l'art. Signalons toutefois une clochette mesurant 0m,15 de diamètre à sa base, et 0m,15 de hauteur jusqu'à la poignée. Autour de cette grosse sonnette on lit, entre deux rangées d'ornements composés de fleurons alternant avec des fleurs de lys : 1603 ⚜ FAICT POVR HASBROVCQ.

Instrument de paix ayant appartenu à l'église de Tilloloy. — M. R. de Guyencourt, secrétaire de la *Société des Antiquaires de Picardie*, a bien voulu nous communiquer une photographie d'un instrument de paix (1) qui, d'après la tradition de la famille qui le possède, provient de l'église de Tilloloy. Cette « paix », devenue la propriété de Madame Bourdrel, d'Amiens, est extrêmement remarquable ; on peut en juger, du moins dans une certaine mesure, d'après l'héliogravure ci-jointe.



Tilloloy. Instrument de paix

Des notes dues à l'obligeance du collègue dont nous venons de citer le nom, nous permettent de donner une description sommaire de cet instrument de paix. Il se compose d'un bas-relief en nacre représentant la Résurrection et d'une monture en argent dont une partie était peut-être autrefois dorée. Cette monture est ornée de quatre perles fines et de quatre grenats. Une turquoise décore le soubassement ajouré. Les arabesques du fronton sont fort élégantes. Ainsi que nous le faisait justement remarquer M. de Guyencourt, c'est une très belle pièce d'orfèvrerie du XVIe siècle comme il y en a fort peu, et la tradition d'après laquelle elle viendrait de l'église de Tilloloy se trouve corroborée par l'analogie du style de cette paix avec celui de notre église.

Dans sa courte notice sur cet édifice religieux de la Renaissance, Dusevel signale, page 9, « les beaux vases et les riches parements d'autel » que possédait l'église de Tilloloy, ainsi que ses « beaux et anciens missels que l'on citait encore, à la fin du XVIIIe siècle, comme les plus curieux des environs de Montdidier ».

Pourquoi faut-il que ces richesses aient disparu pendant le cours de la tourmente révolutionnaire ?

(1) Hauteur 0m,11, largeur 0m,08.

A. ODON, *Curé de Tilloloy, Chanoine honoraire.*

VERPILLIÈRES

On trouve en différents endroits du terroir de Verpillières des silex taillés et des débris qui révèlent la période préhistorique. Parmi les lieux dits se rencontrent *La Borne Fondue,* ancien menhir; *les Terres Noires* où s'éleva une habitation gallo-romaine; *le Champ à Luseaux* et la *Sole des Marais* qui ont fourni de nombreux cercueils en pierre. Des chemins gaulois et romains sillonnent la région, notamment le Sentier de Beauvais qui devint la voie de Beauvais à Vermand; et le chemin de la Barbarie, le Barbâtre *(barbarum iter)* qui traversait Amiens et Soissons.

La disposition des rues du village ferait même supposer une castramétation romaine sur laquelle les habitations se seraient établies, comme cela a eu lieu dans beaucoup d'endroits.

Néanmoins les plus anciens documents écrits qui fassent mention de Verpillières ne remontent qu'au XIIe siècle Wermond de Welpillières signe en 1167 une charte de donation à l'Abbaye d'Ourscamp. (1). Radulphus de Gerpillières figure comme seigneur du lieu, dans un titre de 1195 du même établissement (2).

Gautier de Gerpillières est dit homme lige de Jehan de Nesle dans le dénombrement de 1230 au roi Saint Louis. Il portait : d'or à la croix de gueules, à une molette de sable au premier quartier.

Il est parlé de Verpillières dans une bulle du Pape Alexandre III, en 1179, concernant le prieuré de Saint-Thaurin, à propos des terres sises *apud villam de Verpillières* (3)

Un grand nombre de personnages et d'établissements possédaient des fiefs sur le terroir et s'intitulaient seigneurs de Verpillières en partie; ainsi Hue de Laucourt, Alix de Clermont-Nesle, Jehan de Poix, Pierre Oger de Cavoye, la maison de Soyecourt de Tilloloy, François de Broyes seigneur de Hautavesne, François de Hangest, Jean de Dieu de Haussy de Robécourt et ses fils, la maison de Belloy d'Amy, l'Evêché de Noyon, le Chapitre de Roye, la Chapelle de Saint-Gilles de Carrépuits, et d'autres encore. Mais, en fait, il n'y avait de véritables seigneurs que les possesseurs du château de Verpillières.

Ce château est un précieux spécimen des manoirs du moyen-âge. Il a conservé dans ses formes rajeunies le caractère de l'époque féodale.

C'est un bâtiment carré, flanqué aux quatre angles de tourelles en poivrières. Il fut entouré de murailles et de fossés formant une enceinte continue. Autrefois la porte principale était flanquée de tours avec machicoulis et précédée d'un pont-levis.

La fondation primitive est attribuée aux Templiers, qui avaient à la Tronquoy un établissement important dont celui-ci était le lieu de gîte et de refuge.

Le style du château actuel de Verpillières se rapporte au XVIe siècle ; il a

(1) *Cartulaire d'Ourscamp*, charte 332eme, page 203.

(2) *Cartulaire d'Ourscamp*, charte 152eme, page 108. Une autre charte parle aussi de Walterus de Welpeiller.

(3) Ces renseignements et plusieurs de ceux qui suivent sont tirés de la *Notice sur Verpillières*, par M. E. Coët, Compiègne, 1880.

conservé les curieuses cheminées, dites *gentilhommières*, avec leurs dispositions de briques espacées. Les fenêtres du premier étage, bien que retouchées et défigurées, portent encore un caractère architectonique qui n'est pas sans mérite.

Un titre de 1563 indique que ce manoir possédait un pigeonnier, privilège seigneurial, et qu'il était entouré de quatre journaux de terre.

Un siècle plus tard, vers 1650, le château était dans un grand état de délabrement ; l'habitation tombait en ruines, et les murs d'enceinte étaient abattus en plusieurs endroits, ainsi qu'il résulte d'un procès-verbal dressé par maître Goufier assisté de maître Lorins Prévost, procureur au siège de Roye, au nom et comme fondé de pouvoir de Robert du Chesne, acquéreur du manoir.

Le 3 Juin 1757, dans une autre vente, la désignation est ainsi faite : « La » seigneurie de Verpillières consistant en une habitation et bâtiments sur » quatre journaux enclos de murs, un colombier et cent soixante journaux de » terre labourable ».

La paroisse de Verpillières a pour patron Saint Martin de qui la fête est fixée au 11 Novembre, mais elle se célèbre ici le Dimanche qui suit le 4 juillet, jour de la Translation des Reliques du Saint. L'Evêque de Noyon nommait à la Cure et prenait un tiers de la grosse dîme, les deux autres tiers étant au Prieur de Lihons.

L'église de Verpillières est une reconstruction du XVIIe siècle, ayant conservé des caractères du XVIe. La façade est en pierre, offrant une porte cintrée avec frise soutenue par deux colonnes doriques. Le reste de l'édifice est en briques. La nef comprend trois travées reposant sur six colonnes rondes sans chapiteaux. Chaque travée a son pignon particulier à l'extérieur, ce qui fait de chaque côté une suite de trois pignons au-dessus des collatéraux. Les arcs des fenêtres sont en cintre très aplati. Le clocher s'élève au bas de la nef, dominant la façade ; c'est un beffroi carré surmonté d'une flèche aiguë, couverte d'ardoises. L'intérieur est garni de boiseries, et les stalles du chœur sont ornées d'écussons armoriés L'une des stalles porte la date de 1763.

A gauche du chœur se trouve la chapelle de la Sainte Vierge. Au-dessus de l'autel, le rétable encadre une toile représentant l'Adoration des Mages.

Du côté droit, l'autel est dédié à Saint Jérôme, docteur de l'Eglise, de qui la fête se célèbre le 30 septembre. C'est une ancienne chapellenie transférée qui avait ses revenus particuliers, à la collation pleine et entière de l'Evêque de Noyon.

A l'autel majeur, on remarque un tableau intéressant : La Descente de Croix.

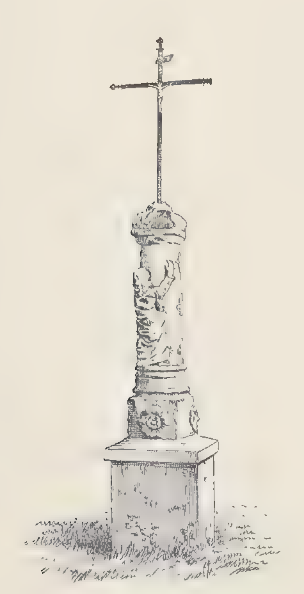
Les fonts baptismaux, en forme de ciboire, sont fort bien sculptés, c'est un travail du XVIe siècle.

L'église est placée au milieu du cimetière ; et dans celui-ci se voit une croix en pierre dont la tige offre la représentation de Sainte Madeleine debout, entourant la croix de ses deux bras. Ce petit monolithe n'est pas sans mérite. La base de la tige est à quatre faces, ornées chacune d'une rosette ; une moulure en baguette sert d'amortissement au départ d'un fût rond, semé de fleurs de lys en relief. Sainte Madeleine est représentée debout, le visage levé vers le Crucifix. Elle embrasse la tige de la croix ; ses mains sont très fines et très délicates ; une draperie large et retombante l'enveloppe presque entièrement, laissant entrevoir le corsage et l'extrémité des manches de sa robe. Les plis sont bien traités, et l'ensemble est aussi bien conservé que possible après son long séjour au dehors. La partie supérieure de la colonne se termine par une tablette carrée et chanfreinée que surmonte une croix moderne en fer. Le socle sur lequel la colonne s'élève a été

restauré tout récemment. Ce petit monument est d'autant plus digne d'intérêt que le modèle en est rare. Il n'a d'analogue dans toute la région que la croix de Bouchoir reproduite à la page 68 du tome II de la *Picardie Historique et Monumentale*.

Verpillières comptait deux cents habitants en 1698, cent soixante en 1875, à peine cent quarante aujourd'hui. Il ressortissait au Bailliage et au grenier à sel de Roye, à l'Election de Montdidier, à l'Intendance d'Amiens et au Doyenné de Nesle.

Ch. DUHAMEL-DECÉJEAN.



Croix de Verpillières

TABLE DES NOTICES

CONTENUES EN CE VOLUME

MONTDIDIER ET SON ARRONDISSEMENT

MONTDIDIER

Notice par M. le Bon X. de Bonnault d'Houet

CANTON DE MONTDIDIER

Notices par M. de Guyencourt

CANTON DE ROSIÈRES

Notices par M Ch. Duhamel-Decéjean

CANTON D'AILLY-SUR-NOYE

Notices par MM. J. Roux, le Bon X. de Bonnault d'Houet, R. de Guyencourt, et E. Soyez

CANTON DE MOREUIL

Notices par M. de Guyencourt

CANTON DE ROYE

Notices par MM. Ch. Duhamel-Decéjean et le Chanoine Odon

TABLE

DES

ILLUSTRATIONS, PLANCHES ET PLANS

CANTON DE MOREUIL

CANTON DE ROYE

PLANCHES HORS TEXTE







